

17/85

CHERCHER LA FEMME

PAR

A. MATTHEY

(ARTHUR ARNOULD)



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

—
1883

Droits de traduction et de reproduction réservés



LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

LA BRÉSILIENNE (2^e édition)... 1 vol.

LA REVANCHE DE CLODION (2^e édition)... vol.

L'ÉTANG DES SŒURS-GRISES (3^e édition) 1 vol.

ZOÉ CHIEN-CHIEN (7^e édition). 1 vol.

LE PENDU DE LA BAUMETTE :

1. LE MARIAGE DU SUICIDÉ (4^e édition). 1 vol.

2. LA BONNE D'ENFANTS (4^e édition). 1 vol.

LE DUC DE KANDOS (2^e édition) 1 vol.

LES DEUX DUCHESSES (2^e édition) 1 vol.

JEAN SANS-NOM :

1. LE DRAME DE LA CROIX-ROUGE (4^e édition).. 1 vol.

2. LA FEMME DE JUDAS (4^e édition) 1 vol.

L'ENFANT DE L'AMANT (2^e édition) 1 vol.

LA FILLE-MÈRE (2^e édition)... 1 vol.

THÉÂTRE

LES DEUX COMTESSES, comédie en trois actes.

ZOÉ CHIEN-CHIEN, drame en huit tableaux.

LE DUC DE KANDOS, drame en huit tableaux.

LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR, drame en six tableaux.

F. AUREAU. – IMP. DE LAGNY.

CHERCHEZ
LA FEMME

PAR

A. MATTHEY

(ARTHUR ARNOULD)



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1883

Droits de traduction et de reproduction réservés

CHERCHEZ LA FEMME

PREMIÈRE PARTIE

LA CHAMBRE EN VILLE

I.

DÉCLARATION DU CONCIERGE

– Voyons, monsieur Bertrand, remettez-vous un peu, et tâchez d’être plus clair dans vos explications.

– Ah ! monsieur le commissaire de police, c’est que ce qui m’arrive est si extraordinaire !... Une maison habitée rien que par des gens riches et comme il faut !... Depuis vingt ans que j’y suis concierge, avec ma femme, jamais rien de pareil. jamais de bruit, jamais de scandale !. Je puis dire, d’ailleurs, qu’il n’y a pas de maison mieux tenue, et que M. Pavillon, le propriétaire, n’a jamais eu ça à me reprocher, ni à ma femme !

Et le pauvre concierge, d'un air tragique, fit craquer l'ongle du pouce droit entre ses dents.

Il était pâle et bouleversé, le brave homme, et ses gros yeux, bleu faïence, à fleur de tête, qui exprimaient toujours la surprise, même à l'état normal et lorsqu'il ne ressentait aucune émotion, semblaient prêts à sortir de leurs orbites et révélaient la stupeur poussée à son paroxysme.

– Vous dites-donc que ce matin, – interrompit le commissaire de police, dans le cabinet duquel avait lieu la conversation qui commence ce récit, – en vous levant pour vaquer à vos occupations quotidiennes, vous avez constaté, chez l'un de vos locataires, des traces d'un crime ou d'un accident ?

– Voilà ce que c'est, – reprit M. Bertrand, en s'épongeant le front où perlaient de grosses gouttes de sueur, bien que l'on fût en plein mois de décembre de l'année 1880, et qu'il fût très froid. – Il y a une heure, je sortis de la loge, suivant mon habitude, pour ouvrir la porte cochère qui donne sur la rue Notre-Dame-des-Victoires.

En passant sous la voûte d'entrée, qui est un peu obscure à pareille heure, en hiver surtout, quand il fait du brouillard, comme depuis vingt-quatre heures, je crus remarquer que la porte de M. Mariotte n'était pas fermée.

– Tiens ! – que j'me dis, – il a passé la nuit chez lui, et il est parti en oubliant de fermer sa porte !

Je n'y fis pas autrement attention, quoique cela me surprît un peu, car ce n'était pas son habitude.

Mais, quand la porte cochère fut ouverte, la lumière entra ; et, en passant devant la porte de la chambre de M. Mariotte, pour regagner ma loge, je constatai, par l'entre-bâillement, que la pièce était plongée dans une complète obscurité.

Cela m'étonna. – Ce n'était point naturel.

Si M. Mariotte avait passé la nuit dans sa chambre, et si la porte était ouverte, c'est qu'il était levé ; or, comment se faisait-il qu'en se levant il n'eût pas ouvert les volets pour voir clair chez lui ?

– La pièce occupée par ce monsieur est au rez-de-chaussée, d'après ce que je puis conclure de vos paroles ? – demanda le commissaire de police.

– Oui, monsieur Colas, – tel était le nom du commissaire ; – à gauche, en venant de la rue, sous la voûte, avant d’arriver à la cour, où se trouve ma loge.

– Et de votre loge, voit-on la porte de cette chambre ?

– Non, monsieur le commissaire, – c’est impossible. – Mon logement est en retrait, sur la droite, dans la cour même, je vous le répète.

– Bien, – me voilà fixé sur un point. J’aurai une autre question à vous adresser tout à l’heure. Vous avez dit que cette personne, M. Mariotte, je crois, ne passait pas habituellement la nuit chez elle ?...

– C’est vrai, monsieur... – balbutia le concierge avec un embarras visible, qui frappa celui qui l’interrogeait.

– Nous reviendrons là-dessus ; – continuez.

– Donc, – reprit Bertrand, – trouvant la chose drôle, je poussai tout à fait la porte, et, passant la tête à l’intérieur, je me mis à dire :

– Êtes-vous là, monsieur Mariotte ?

Pas de réponse !

Un silence de mort !

Ça me parut singulier.

Est-ce qu’il serait parti, hier au soir ? – pensai-je. – Mais, dans ce cas, il m’aurait remis sa clef, suivant son habitude.

Je l’appelai encore, sans obtenir de réponse.

Je n’osais pas pénétrer dans la chambre, parce que je dois vous dire, monsieur le commissaire de police, que ma femme et moi, quoique concierges, nous sommes très discrets avec les locataires. C’est connu. Tout le monde vous le dira.

– Bien ! bien. Allez toujours.

– Pour lors, voyant qu’on ne me répondait toujours rien, je tirai la porte, comme je l’avais trouvée, et, revenant à la loge, je dis à ma femme :

– Rosalie...

C’est son petit nom, monsieur le commissaire de police.

– Rosalie, est-ce que M. Mariotte, hier au soir, t’a remis sa clef, avant de partir, sans que je l’aie su ?

– Non, qu’elle me dit. – Tu sais bien qu’il est resté chez lui...

Regarde dans sa case, tu verras que la clef n’y est pas.

C'est ce que je fis.

Point de clef !

– Il a donc passé la nuit chez lui ? – que je fis encore. – Mais c'est bien drôle : sa porte est ouverte, ses volets sont fermés, et on n'entend rien. Je l'ai appelé. Il ne m'a pas répondu.

– Eh bien, me dit Rosalie, il faut y aller voir. Il est peut-être malade.

– Ah ! mon Dieu ! – ajouta-t-elle tout à coup. – Qu'est-ce que tu as donc là ?

– Où ça ?

– A la main.

Je regardai ma main droite... Elle était toute barbouillée, toute sale...

– Je n'sais pas, que je lui répondis.

– Qu'est-ce que tu as touché ?

– Mais rien... J'ai ouvert la porte cochère... puis j'ai poussé la porte de M. Mariotte. Voilà tout.

En lui répondant ça, je m'étais approché de la fenêtre et je regardais ma main.

Ma femme la regardait aussi.

– C'est du sang ! – fit-elle.

C'était vrai, monsieur le commissaire ; – c'était du sang 1

Et le concierge s'épongea de nouveau vigoureusement le visage, avec un vaste mouchoir de coton, à carreaux rouge et jaune.

– Encore frais ? – interrompit le commissaire.

– Non, déjà noir... mais facile à reconnaître à de petits caillots rougeâtres qui étaient restés attachés à mes doigts.

– C'est bien, achevez !

– Vous comprenez que nous restâmes là, ma femme et moi, à nous regarder le blanc des yeux !... j'étais devenu tout pâle.

– Il y a eu un malheur ! – s'écria Rosalie, qui a de la tête et beaucoup plus de présence d'esprit que moi.

– Un malheur ! – répétais-je. – Où ça ?

– Chez M. Mariotte. Viens avec moi, il faut entrer chez lui. Tu comprends qu'on ne laisse pas sa porte ouverte, comme ça... lui surtout !...

Le commissaire de police souligna dans son esprit le « lui surtout ! » mais ne dit pas un mot, afin de ne point ralentir la déposition du sieur Bertrand, déjà assez longue et assez décousue.

– Rosalie avait raison, – reprit ce dernier.

Elle s'était élancée hors de la loge ; je la suivis et nous arrivâmes sous la voûte.

– Quelle heure était-il ? – demanda M. Colas.

– Il pouvait être sept heures et demie, à ce moment, ou huit heures moins le quart.

Le commissaire leva les yeux sur la pendule accrochée au mur de son cabinet, en face du bureau, et constata qu'il était neuf heures moins quelques minutes.

– Continuez ! – fit-il.

– Il faisait, pour lors, tout à fait jour. Arrivés devant la porte, au premier regard, nous constatâmes des taches et des maculatures de sang, très visibles.

Je dois vous dire aussi qu'on monte une marche pour pénétrer dans la chambre.

Eh bien ! sur cette marche, il y avait également des taches et comme des empreintes de pieds ensanglantés.

Je n'osais plus bouger. J'avais une sueur froide.

Rosalie, plus résolue, poussa la porte, entra... en me disant :

– Mais viens donc, capon ! Faut savoir ce qui s'est passé.

J'obéis... mais vrai, là, monsieur le commissaire de police, vous me croirez si vous voulez, je n'en menais pas large, comme on dit.

Le commissaire eut un geste d'impatience.

– Pour lors, – reprit Bertrand, un peu plus précipitamment, – Rosalie traversa la pièce qui n'est pas très grande, afin de gagner la fenêtre qui est à gauche, quand on entre, et qui donne sur la rue Notre-Dame-des-Victoires.

Moi, je m'étais arrêté sur le pas de la porte, en dedans.

On ne sait pas ce qui peut arriver, n'est-ce pas ? – C'était plus prudent. – Puis il faisait noir comme dans un four...

Patatras ! – j'entends Rosalie qui se butait contre quelque chose.

– Qu'est-ce qu'il y a ? – que j'ai dis.

– C’est une chaise renversée, – qu’elle m’répond.

– Une chaise renversée, que j’me dis ; – il y a eu du grabuge !

Mais Rosalie continuait d’avancer.

Enfin, je l’entends qui tirait le cordon des rideaux... parce que, faut vous dire, il y a de grands rideaux partout dans cette chambre ; puis, qui tâtonnait pour trouver la poignée de la fenêtre.

Elle Ja trouve, elle l’ouvre, elle lève le crochet qui ferme les volets...

J’dois vous dire, monsieur le commissaire de police, que ce sont des volets pleins, en fer... fermeture excellente... parce que, vous comprenez, la fenêtre étant au rez-de-chaussée et donnant directement sur la rue, on pourrait craindre, la nuit, les voleurs et les malfaiteurs.

Aussi le propriétaire, M. Pavillon, qui est un homme avisé, je puis bien le dire, a pris toutes les précautions... et, depuis vingt ans que je suis dans la maison, jamais, au grand jamais...

– Nous savons ça ! Mais sapristi ! Allez donc ! Vous n’en finissez pas.

– Pour lors donc, Rosalie pousse les volets... La lumière entre... et nous voyons !

Ah ! je vivrais cent ans que je n’oublierais pas ce spectacle !

II.

CE QUE VIT M. BERTRAND

– Monsieur Bertrand, – fit le commissaire qui commençait à s’intéresser au récit, bien qu’il fût blasé sur le tableau de toutes les misères humaines et de tous les crimes qui peuvent s’accomplir dans une ville comme Paris, – je vous en prie, expliquez-vous plus rapidement. Le temps s’écoule, mes instants sont précieux, et, s’il s’agit, en effet, d’un accident ou de quelque délit grave, il faudrait commencer une enquête, pendant que les traces en sont encore toutes fraîches.

Ainsi, veuillez me dire, en deux mots, ce que vous avez vu.

Je vous écoute.

– Oui, monsieur le commissaire de police, je comprends. Je regrette de n’avoir pas amené Rosalie avec moi : elle vous aurait déjà conté la chose, car elle a la langue rudement bien pendue, je vous en réponds. Mais, vous comprenez, nous ne pouvons pas abandonner la loge tous les deux à la fois.

Pour le coup, M. Colas frappa du poing sur son bureau, avec un geste de véritable colère.

– Oui, monsieur le commissaire, – reprit le concierge tout tremblant. – Oui, oui, nous y voilà.... Où en étais-je resté ?... Ah ! ’j’y suis.

Pour lors, la lumière étant entrée, on y voyait clair...

– Qu’est-ce que vous avez vu ? – s’écria le commissaire hors de lui.

– C’est ce que je suis en train de vous dire.

La chambre était dans un grand désordre. Il y avait une chaise renversée, près d’un fauteuil, à côté de la fenêtre. Une petite table qui occupe souvent le centre de la pièce, en face de la cheminée, avait été repoussée, et un de ses angles, – la table est carrée, – était allé frapper la glace d’une armoire, qui se trouve placée en face du lit, à droite de la croisée.

La glace était brisée.

La petite toilette Pompadour était toute sens dessus dessous, déchirée ; la dentelle blanche pendait par morceaux, et le miroir placé dessus gisait par terre, près du meuble.

Le lit, défait et foulé, prouvait que M. Mariotte s’était couché ; mais ce lit était vide et on ne voyait pas trace de ce pauvre M. Mariotte.

– Comment, il n’y était pas ? – interrompit le commissaire étonné,

– Mais non, monsieur le commissaire, pas plus de M. Mariotte que sur ma main !

Aucun de ses vêtements non plus. S’il s’était déshabillé pour se coucher, il s’était relevé et rhabillé ensuite. Cela n’est pas douteux.

– Alors, il n’y a pas eu d’assassinat ! Qu’est-ce que vous me chantez donc avec vos traces de sang ? – Ce serait, tout au plus, un vol accompli après le départ de votre locataire.

– Je vous assure, monsieur le commissaire, que je n’ai nulle envie de chanter, – répliqua M. Bertrand d’un air tragique. – Ce n’est pas que je n’y aille de mon petit couplet, comme un autre, au dessert, quand on a bu un

coup avec des camarades. Mais, pour le quart d'heure... Je n'ai pas même pris mon petit verre ce matin... Ainsi...

– Voyons, – interrompit le commissaire plus doucement, comprenant qu'il n'obtiendrait rien s'il voulait mener les choses trop vite, – vous avez parlé de sang. – Où était-il, le sang ?

– Mais partout, monsieur Colas, partout en général, et en particulier sur le parquet.

– Ah ! Enfin !

– Oui, sur le parquet, il y avait une large tache, encore tout humide, qui avait trempé le tapis, et qui s'étendait vers le lit, d'une part, et, d'autre part, vers la porte de sortie.

– Bien ! – fit le commissaire. – Et il n'y en avait pas ailleurs ?

– Oh ! si fait, sur le coin de la cheminée, comme d'une main qui s'y serait appuyée ; puis contre la porte, en plusieurs endroits, notamment près de la serrure.

– Mais ces traces de sang, sur la porte, quelle forme avaient-elles ?

– Quelle forme ?

– Oui ; vous ne comprenez pas ? Je vous demande si c'étaient des éclaboussures, ou si cela ressemblait à l'empreinte d'une main.

– Oh ! plutôt à ce que vous dites.

– Tout ceci prouve, ou semble prouver, en effet, qu'il s'est passé, cette nuit, quelque drame dans cette chambre. Une lutte aura eu lieu probablement.

Seulement, comment peut-il se faire que vous n'ayez rien entendu ?

– C'est c'que je m'demande. Mais cela n'est pas extraordinaire.

– Comment cela ?

– Ma loge, je vous l'ai dit, se trouve dans la cour. Elle est assez éloignée, et, à moins d'un grand bruit.

– Nous allons constater cela tout à l'heure, – fit le commissaire d'un air quelque peu soupçonneux. – Aucun voisin n'a rien entendu non plus ?

– Il n'y a pas de voisin. La chambre est seule de ce côté. Il y en a une autre en face, sous la voûte, à droite, en entrant.

– Eh bien ?

– Dame ! je n'ai point vu le locataire.

Rosalie m'a dit :

– Cours chez le commissaire de police pour l'avertir.

Et me v'là !

– C'est bon. C'est moi qui interrogerai ce voisin. Mais comment vous expliquez-vous, si ce M. Mariotte a été frappé, ainsi que vous le supposez, de façon à perdre une si grande, quantité de sang, qu'il n'ait point appelé au secours, ou qu'il ait pu sortir de la maison, en admettant que ses forces lui eussent permis de se tenir debout et de marcher ?

– Je n'y comprends rien.

– Vous êtes sûr que ce qui s'est passé, dans cette chambre, quelque événement qui s'y soit accompli, a eu lieu la nuit ?

– Évidemment, monsieur le commissaire. – A dix heures du soir, suivant mon habitude, j'ai fermé la porte cochère.

– Eh bien ?

– Eh ! bien, je n'ai rien remarqué à cet instant, bien que le bec de gaz qui éclaire la voûte fût allumé.

– La porte de ce monsieur était close ?

– Parfaitement.

– Était-il encore chez lui ?

– Oh ! pour sûr !

– Qui vous le fait supposer ?

– C'est qu'après avoir éteint le bec de gaz, j'ai vu un filet de lumière qui filtrait sous la porte. et que j'ai entendu.

Le concierge s'arrêta net.

– Qu'avez-vous entendu ? – demanda le commissaire, en fronçant le sourcil.

– Le bruit d'un baiser ! monsieur le commissaire de police, – balbutia Bertrand, en rougissant.

– Le bruit d'un baiser ! – Ah ! ah ! – M. Mariotte n'était pas seul ?

– Non.

– Il y avait une femme avec lui ?

– Oui...

– Qu'est-ce que c'est que cette femme ? la sienne ?

– La sienne... oui et non... C'est-à-dire... que c'est sa femme... sans l'être... à ce que je crois, du moins.

– Sa concubine !

– Monsieur le commissaire, j'n'en sais rien... moi... La maison est une maison tranquille, honnête, bien habitée. Jamais je n'ai voulu louer à des femmes seules.

– Oui, mais vous louez à des hommes qui reçoivent des femmes ! Nous éluciderons cela plus tard.

Et cette femme, vous l'avez vue ?... Vous la connaissez ?

– Je l'ai vue... sans la voir... à peine entrevue... Mais Rosalie lui a parlé.

– Nous interrogerons votre femme. Cette personne venait souvent ?

– Chaque fois que M. Mariotte venait.

– Bien. Je vais me transporter sur les lieux et procéder moi-même aux constatations nécessaires.

Il y eut un silence.

Le concierge, les yeux baissés, tournait son mouchoir entre ses mains, et paraissait sur des épines.

– Qu'est-ce qui vous fait supposer que c'est à M. Mariotte que l'accident est arrivé, ou que c'est lui qui a été la victime d'une tentative de meurtre, suivie de vol ?

– Dame ! puisque c'était lui qui habitait la chambre.

– Mais il n'y était pas seul.

– C'est vrai !

– Et la chambre était absolument vide, quand vous y avez pénétré ?

– Complètement... vide... oui, monsieur le commissaire.

– C'est bien, – conclut M. Colas. – Je vais vous accompagner.

Il sonna.

Un gardien de la paix parut.

– Attendez, Pelvilain, – dit-il. – J'écris un mot à la préfecture.

En effet, il avait pris une feuille de papier et y traçait quelques lignes.

Quand il eut terminé :

– Courez vite, – ajouta-t-il en remettant un pli cacheté à l'agent, – et ramenez avec vous M. Primborgne. Vous le conduirez rue Notre-Dame-des-Victoires n°....? – fit-il en se tournant vers le concierge.

– 17 *bis*.

– Vous entendez, Pelvilain ? – J’y serai.

Il s’agit d’une enquête à commencer, et j’aurai besoin de lui.

L’agent s’inclina et partit en grande hâte.

M. Colas endossa un pardessus, prit son chapeau, passa son écharpe autour de ses reins, sous son pardessus, fit appeler son secrétaire, requit deux agents en uniforme, et sortit du commissariat, accompagné du concierge de plus en plus décomposé et bouleversé.

Une voiture de place, hélée au passage, conduisit en peu de minutes la petite troupe au n° 17 *bis* de la rue Notre-Dame-des-Victoires, où nous allons pénétrer à notre tour.

III.

LA CHAMBRE DE M. MARIOTTE

Pour comprendre quelques-uns des principaux événements du drame que nous avons à raconter, il est absolument nécessaire de connaître exactement la disposition des lieux où venaient de s’accomplir les faits mystérieux encore dont nous avons entendu le récit assez décousu des lèvres de M. Bertrand, le concierge.

Le n° 17 *bis* de la rue Notre-Dame-des-Victoires est occupé par une grande maison d’aspect confortable et même élégant, tout à fait moderne.

Cette propriété se compose de trois corps de bâtiment, séparés par deux vastes cours.

Sur le devant s’élève une maison à six étages, en, comptant les mansardes.

Au milieu s’ouvre une large porte cochère, suivie d’une voûte spacieuse, conduisant dans la première cour, où se trouve, à droite, l’escalier menant aux appartements.

C'est là, près de cet escalier, que l'on aperçoit la loge de M. Bertrand, assez claire et aérée, contrairement à l'habitude parisienne.

De l'autre côté de la cour s'élève un bâtiment plus modeste, sous lequel on passe, par une seconde voûte, aussi large que la première, et qui conduit à la dernière cour bordée en partie par des communs et les remises destinées aux locataires des grands appartements.

Sous la première voûte s'ouvriraient, comme l'avait dit le concierge, deux portes conduisant, à droite et à gauche, à deux chambres de garçon, dont les fenêtres donnaient au rez-de-chaussée sur la rue Notre-Dame- des-Victoires.

Il résulte de cette disposition que les locataires de ces deux pièces peuvent entrer et sortir directement, sans passer devant la loge de M. Bertrand, ni être vus par le concierge, et que les personnes qui viennent chez ces deux locataires échappent également à toute inquisition ou surveillance de la part du gardien officiel de ce vaste immeuble.

La chambre de gauche, la seule qu'il nous importe de connaître, n'est précédée d'aucune entrée.

Elle donne sous la voûte par une porte à deux battants, à laquelle on parvient par une marche de pierre peu élevée, et, cette porte ouverte, on se trouve dans la chambre.

Cette pièce, médiocrement grande, mais suffisante pour une personne seule, est éclairée par une fenêtre à gauche.

En face de la fenêtre, on aperçoit une alcôve non fermée, occupée par un lit d'acajou très simple, et terminée par un tout petit cabinet de toilette, communiquant avec l'alcôve, grâce à une porte close d'un verrou.

Le reste de la pièce est meublé d'une armoire à glace, en face du lit ; d'une toilette Pompadour qui fait face à la cheminée, située du même côté que la porte d'entrée ; d'une table carrée, se repliant à volonté, près de la tête du lit et faisant suite, par conséquent, à la toilette Pompadour.

Quatre sièges en tout : – un fauteuil, dit américain, deux chaises en brocart de soie bleue, une chaise longue, placée devant la fenêtre, les pieds appuyés au côté de l'armoire à glace.

Un assez joli tapis recouvre presque entièrement le parquet.

De grands rideaux, en satinette de laine, fond bouton d'or, à ramage bleu, garnissent la fenêtre, l'alcôve et la porte d'entrée.

L'intérieur de l'alcôve, ainsi que les murs de la chambre, sont capitonnés de soie rose, avec une longue glace au fond du lit.

Des piquets de roses artificielles sont fixés sur la tenture, de chaque côté d'une autre glace biseautée, à cadre d'or ajouré, et qui fait face à la glace de la cheminée.

Sur la cheminée, deux bougeoirs et une coupe vide-poche en bronze doré.

De chaque côté de la glace de la cheminée et de chaque côté de l'autre glace taillée en biseau, faisant face à celle de la cheminée, des appliques contenant des bougies.

Deux petits vases en barbotine pour mettre des bouquets achèvent de garnir la cheminée.

Tout cela, quoique simple, est coquet et riant, bien que gardant l'aspect général d'une installation faite à la hâte, et à plusieurs reprises.

La pièce n'a point le caractère d'un lieu où l'on vit, que l'on habite journellement.

Rien qui indique qu'on y travaille, ou qu'on y vive.

Point de ces traces d'habitudes quotidiennes qui révèlent, chez le plus pauvre, ses goûts ou ses besoins.

Beaucoup de choses très nécessaires y font défaut.

Quelques petits riens y abondent.

On sent, au premier coup d'œil, qu'une femme vient là, – une femme aimée.

Il n'y a qu'un fauteuil : il doit être pour elle ; – à moins qu'elle ne s'étende sur la chaise longue, devant laquelle un coussin algérien porte encore l'empreinte de deux genoux.

Les chaises, quoique élégantes, ne doivent guère servir et paraissent neuves.

Voici des boîtes de poudre de riz.

Voici des flacons d'odeur.

Voici une petite glace, – car les glaces abondent, – sur un pied mobile, qu'on hausse et qu'on baisse à volonté, qui s'incline en avant, en arrière, avec deux bougies de chaque côté.

C'est bien certainement pour qu'elle y mire son minois et qu'elle répare le désordre de sa coiffure.

Les armoires, – il y en a plusieurs dans la chambre, – sont vides ; mais, dans le cabinet de toilette, un peignoir de femme de coupe provocante, et, sur une tablette, deux petites mules de satin noir, doublées de satin rose, pour le pied de Gendrillon.

Dans l'air, une sorte de senteur féminine.

D'ailleurs, pas un objet qui parle de l'homme, qui lui appartienne ; et, parmi ces objets féminins, pas un qui désigne telle ou telle femme.

Pas une initiale aux draps du lit ; pas une initiale aux taies des oreillers, ornées pourtant de dentelle.

Tout cela est anonyme, volontairement.

On peut fouiller, on peut chercher.

On ne trouvera rien.

C'est l'amour évidemment ; mais c'est l'amour qui se cache.

Telle fut la conclusion de M. Primborgne, l'agent de la Préfecture de police, requis par M. Colas, pour l'aider dans son enquête, et qu'il communiqua, presque en ces termes, au commissaire de police, après une rapide inspection.

– Nous surprenons, – dit-il tranquillement à son chef hiérarchique, – une des mille manifestations de l'amour illicite, de l'amour défendu.

– Cela me paraît certain, comme à vous, – répliqua M. Colas.

– Donc, s'il s'est passé un drame ici, ainsi que tout l'annonce, – c'est un drame de l'amour ; – et nous n'en aurons la clef qu'alors que nous aurons trouvé la femme.

– Cependant, – fit M. Colas, – voici des traces d'effraction, à cette armoire à glace, qui sembleraient indiquer qu'il y a eu un vol.

– Qu'il y ait eu un vol, dans un certain sens, – cela est possible, – répondit l'agent de la sûreté ; – mais ce n'est pourtant pas d'un vol qu'il s'agit.

Il secoua la tête, avec un rire silencieux.

– Ici, – poursuivit-il, – il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir de valeurs.

– Cela n'est pas probable.

– Non, non. – On a forcé ce petit meuble, .. On a ouvert l'armoire à glace... je ne dis pas qu'on n'y a point pris quelque chose... à moins qu'on

n'ait voulu tout simplement égarer la justice, en faisant croire à un vol imaginaire ; – mais, si on a pris quelque chose, ce ne peut être que des papiers, des lettres... peut-être des portraits... que sais-je ? – Mais point d'argent, – soyez-en certain.

Tenez, – ajouta M. Primborgne, en montrant une des tablettes de l'armoire à glace – regardez-moi ça...

– Eh bien ?

L'agent palpait la tablette, la flairait, l'auscultait pour ainsi dire.

– Est-ce que vous ne voyez pas que cela n'a jamais rien contenu ? – Il y a une odeur de neuf. – Cela sent encore le magasin d'ébénisterie. et ce magasin est un magasin du faubourg Saint-Antoine. – Je reconnais la fabrique.

– Vous avez raison, – murmura le commissaire de police. – J'en avais eu le pressentiment déjà, lors de la déposition du concierge, quand il m'avait dit que son locataire ne passait jamais la nuit chez lui, qu'il avait entendu le bruit d'un baiser, et qu'une femme inconnue venait ici.

– Ah ! le concierge vous avait dit cela ?

– Oui, et si je ne vous en ai pas parlé, c'est que, connaissant l'infailibilité de votre flair, je voulais vous laisser exprimer d'abord vos impressions, sans les influencer en quoi que ce soit.

– Eh bien, vous voyez que je ne me suis pas trompé ? – Cela saute aux yeux, du reste, et un enfant aurait deviné la chose.

Cela m'a frappé brusquement, en entrant ici ; – et, suivant mon procédé habituel, avant de m'inquiéter du côté matériel de l'affaire, je me suis inquiété du côté moral, – toujours le plus important.

Aussi, pendant-que vous vous occupiez, avec votre secrétaire, des traces, si l'on peut dire physiques, je me suis contenté de fureter et de philosopher.

Je tiens le fil, à présent, et la chose devient relativement claire, sinon facile.

Il y avait, hier au soir, ou cette nuit, ici, un amant et sa maîtresse. – C'est acquis.

Voyons, maintenant, ce qui s'est passé, – et reprenons l'enquête ordinaire, comme elle doit se faire.

Je sais à présent de quels personnages il peut être question, et vous allez voir que cela nous aidera prodigieusement.

– Croyez-vous à un crime ? – demanda brusquement le commissaire de police. – Je vous avoue que je vois bien du sang répandu, des meubles renversés, une glace brisée, une armoire forcée, des traces de lutte apparente. mais tout cela aurait dû faire du bruit, éveiller l’attention des autres locataires, même des passants sur le trottoir, et l’on dirait que cela s’est accompli dans un silence absolu...

M. Primborgne jeta un dernier regard autour de lui, et aspira fortement l’air.

– Je comprends vos doutes et je les ai partagés, un instant, – dit-il enfin ; – il y a eu crime pourtant ; – mais....

– Mais quoi ?

– Il n’y a pas eu lutte.

– Vous croyez ?

– J’en ai la conviction. – La personne frappée, la victime, quelle qu’elle soit, n’a pas résisté.

– C’est étrange.

– Je vous le démontrerai tout à l’heure.

– Et le corps ? – Où est le corps ? – Qu’est devenue la personne dont le sang a coulé ici avec cette abondance ?

– Voilà le problème, le côté mystérieux, inexplicable... et encore !

M. Primborgne se frappa le front.

– Que voulez-vous dire ?

– Ceci : – Qui a été frappé ? – L’homme ou la femme ?

– En effet.

– Ou tous les deux ?

– C’est difficile à savoir.

– Nous allons y essayer.

IV.

PREMIERS RÉSULTATS

Au moment où nous reproduisons cette conversation, il y avait déjà une demi-heure que M. Primborgne, conduit par le gardien de la paix Pelvilain, avait rejoint son chef hiérarchique, M. Colas, commissaire de police du quartier, et qu'ils étudiaient l'état des lieux, chacun à sa manière, en s'aidant des premiers renseignements, assez incomplets, fournis par le concierge.

En arrivant rue Notre-Dame-des Victoires, M. Colas avait trouvé toute chose conforme à ce premier récit du gardien de la propriété ; – sauf que la porte était fermée, ce dernier ayant jugé avec raison que personne ne devait pénétrer dans la pièce avant la justice.

Au premier regard, nul doute qu'il ne se fût accompli là un acte de violence, ou peut-être un meurtre suivi de vol.

Outre la chaise renversée, la table repoussée contre la glace brisée de l'armoire, la toilette Pompadour déchiquetée, – on apercevait une large tache de sang sur le tapis, dans la portion de la chambre qui s'étendait entre la petite table du milieu et le lit défait et foulé.

Sur le bord même de ce lit, des maculatures indiquaient que la personne frappée s'y était cramponnée ou appuyée ; mais ce n'était point là qu'elle était tombée.

Un ruisseau de sang partait de ce meuble pour aboutir au tapis, où l'on voyait, à n'en pas douter, que le corps avait roulé ; – non pas seulement par l'abondance du sang accumulé en cet endroit, mais encore à divers signes qui ne pouvaient échapper aux yeux exercés du commissaire de police et de l'agent de la sûreté.

En effet, le tapis froissé en deux endroits, ramené et comme égratigné par des ongles, racontait la crise désespérée de quelque agonie terrible.

Des mains crispées par la souffrance ou les angoisses mystérieuses de la mort prochaine avaient saisi, lacéré l'étoffe de laine, s'y cramponnant d'une étreinte farouche, comme celle du noyé saisissant tout ce qui s'approche de lui.

– Cela est aussi clair que si on y avait assisté ! – s’écria M. Primborgne, en désignant du doigt, à M. Colas, ces témoignages muets du drame accompli.

– Tenez, c’est là, près du lit, suivant toute probabilité, que la victime a été frappée, et elle est venue, après avoir fait trois pas, s’écrouler ici, où elle s’est débattue, mais faiblement. – Les mains seules ont agi, dans quelque spasme, saisissant le tapis, le déchirant de leurs ongles.

Si l’on retrouvait le corps, on reconnaîtrait facilement les brins de laine restés attachés aux ongles.

Mais le corps a disparu...

Il a été enlevé...

Comment ?

Par qui ?

Dans quelles conditions ?

Là est le problème.

A Paris, même en pleine nuit, et par une nuit de brouillard épais, comme celle que nous avons eue hier, il n’est point facile d’enlever un corps d’une maison habitée, et de le transporter. Où ?

– Cependant, – poursuivit l’agent, – il n’est pas douteux que ce corps, que ce soit celui d’un homme ou celui d’une femme, n’ait été passé par la porte, – ce qui était pourtant plus long et plus dangereux que de le passer par la fenêtre qui donne directement sur la rue.

Voyez cette trace de sang... elle s’étend jusque sur la marche de pierre extérieure...

Voyez ces traces de mains ensanglantées, là, sur le bois, près de la serrure...

– Peut-être la personne frappée n’était-elle que blessée, et aura-t-elle eu la force de fuir ?

– Hum ! – murmura M. Primborgne, d’un air pensif, – cela n’est guère vraisemblable... Celui, quel qu’il soit, qui a perdu une si grande quantité de sang, devait être bien affaibli, – surtout si c’est une femme, comme je le suppose...

Regardez donc ces empreintes sur la porte...

– Eh bien ?

– Ne voyez-vous pas combien elles sont petites ? – Main de femme – vous dis-je ! – Main de femme !

M. Primborgne se gratta le front.

– Diable ! alors, cela dérange tous mes calculs et tout mon raisonnement.

– Expliquez-vous ! – fit le commissaire.

– Je pars de cette hypothèse que c'est la femme plutôt que l'homme qui a été frappée ;

– Pourquoi cela ?

– Pour mille raisons : affaire d'intuition surtout. – Il me semble qu'un homme aurait résisté, se serait défendu, aurait fait du bruit, aurait crié, appelé au secours. – Une femme seule, au contraire, prise ou surprise dans de certaines conditions, est capable de cette résignation héroïque de mourir en silence, par crainte de se compromettre ou de compromettre un être aimé avec passion.

– Il y a du vrai dans votre déduction.

– Seulement, – poursuivit l'agent, – je ne puis admettre qu'après une semblable perte de sang elle ait eu la force de se soutenir, de marcher, de fuir.

– On pourrait l'avoir enlevée encore agonisante. – Ainsi s'expliquerait la marque de ses mains ensanglantées...

– Attendez, – interrompit vivement Primborgne.

Il s'élança vers le tapis, s'agenouilla et inspecta longuement les déchirures et les plis dont nous avons parlé.

– Oh ! oh !! – fit-il enfin, en se relevant lentement, – cela se complique !

– Quoi donc ?

– Je parierais ma tête que ce sont des mains d'homme qui ont enfoncé là leurs doigts crispés.

– Alors, nous patageons, – conclut le commissaire.

– Evidemment. – Je ne comprends plus. Je croyais tenir le fil ; il m'échappe. – C'était très simple. – L'amant avait tué sa maîtresse dans un accès de jalousie, puis avait emporté le corps, – chose facile relativement pour un homme. – Mais si c'est l'homme qui a été frappé... ce n'est point la femme qui a pu...

Il s'arrêta.

– Tous les deux auraient-ils été poignardés à la fois et enlevés ensuite ? – Mais cela double les difficultés de l’enlèvement et le rend encore plus invraisemblable.

– Incontestablement. – D’ailleurs, monsieur Primborgne, il y aurait deux taches de sang sur le parquet, au lieu d’une. – Ils ne peuvent être tombés tous les deux à la fois, sur le même point de la chambre.

De plus, il aurait fallu les prendre successivement et les porter au dehors, l’un après l’autre, ce qui aurait produit deux traces de sang, du lit au tapis et du tapis à la porte.

– C’est exact, – répliqua Primborgne d’un air pensif. – Oui, nous pataugeons atrocement.

– Il n’y a jusqu’à présent qu’une chose certaine, – reprit-il après un moment de silence : – c’est qu’ils étaient deux : – un homme et une femme. – Les empreintes des pieds le démontrent encore plus nettement que celles des mains.

En parlant ainsi, il désignait du doigt, sur le plancher, des traces de formes et de grandeurs différentes, indiquant la marque de chaussures humides.

– Ces taches, petites et rondes, très rapprochées de celles-ci, étroites et longues, – révèlent une bottine de femme, à talon haut, et fort élégante. – Cela doit sortir de chez Pinet : – chaussure dite Louis XV. – Joli pied ! ma foi !

Quant à ces autres taches, plus larges et plus éloignées l’une de l’autre, – chaussure d’homme. Mais alors... qui entraînait l’autre ?

– Est-ce que tous les deux ont marché après le crime ? – On le dirait !

– C’est à y perdre son latin ! – grommela le commissaire.

– Voyons dehors, sous la voûte, jusqu’où cela s’étend.

Les deux hommes de police sortirent de la chambre et inspectèrent le pavé de la voûte conduisant à la rue.

Là, les traces étaient plus confuses, ayant déjà été en partie effacées et confondues par les allées et venues des autres locataires et du concierge de la maison.

Cependant, on les retrouva encore suffisamment distinctes, et il fut possible de les suivre, même au dehors de la maison, jusqu’au rebord du

trottoir.

Elles s'y arrêtaient brusquement, et une tache assez large révélait que la personne dont le sang s'écoulait s'était arrêtée en ce point, ou que son corps y avait au moins séjourné quelques instants.

Au delà, impossible de retrouver une trace quelconque.

– Conclusion, – fit M. Primborgne, – le corps a été enlevé immédiatement, alors que la ou les blessures saignaient encore, et on a pris une voiture, pour le conduire je ne sais où.

– Cela me paraît diablement compliqué, – ajouta le commissaire de police, – et j'avoue que je n'y vois pas clair. 1

– Moi non plus, – répondit tranquillement M. Primborgne. – Il n'y a que trois faits acquis, mais indubitables tous les trois :

1^o Il y a eu crime ou tentative de crime.

Pour un accident, on ne se cache pas ainsi, et on appelle au secours.

2^o Il y avait, cette nuit, deux personnes ici : – un homme et une femme.

Personne d'autre.

3^o Une voiture a emmené ces deux personnes.

Laquelle était frappée ? – Voilà la question.

Et la personne frappée était-elle encore vivante, ou était-elle morte ?

Autre question.

Maintenant, interrogeons sérieusement le concierge, sa femme et les voisins.

V.

OU SE CONFIRMENT LES PREMIÈRES PRÉVISIONS DE M. PRIMBORGNE

M. Primborgne, que nous n'avons pas encore pris le temps de présenter à nos lecteurs, était un homme d'une cinquantaine d'années.

Petit, gros, court, trapu, ramassé et comme tassé sur lui-même, il avait un visage blafard et suiffeux, dont les yeux ronds, vifs et toujours en mouvement, enfoncés sous l'arcade sourcilière et en partie dissimulés par la

saillie des pommettes extraordinairement développées, brillaient, néanmoins, d'un éclat prodigieux.

Quant à leur couleur, il eût été difficile de la définir avec quelque exactitude.

Ils étaient pâles : – entre le gris, le jaune et le vert.

Leur mobilité, d'ailleurs, empêchait qu'on eût le temps de les étudier.

Le reste du visage paraissait des plus vulgaires : – de gros traits aplatis, presque sans expression, perdus dans la bouffissure incolore des chairs ; une bouche aux lèvres épaisses et saillantes, bien qu'elles montrassent fort peu de rouge ; un menton carré.

Absence complète de poils quelconques : – peu de cheveux, coupés ras et semblant déteints.

De grosses pattes rouges, aux doigts noueux, mais dont la dernière phalange s'élargissait en spatule et correspondait aux formes généralement lourdes et grossières de tout le corps.

Malgré cela, cet homme était d'une souplesse extrême, et presque indomptable par la fatigue physique.

De plus, il était d'une finesse remarquable, et passait, à juste titre, pour l'un des agents les plus capables de la Préfecture de Police.

Il possédait, surtout, cette qualité 'maîtresse, assez rare chez les gens de son métier, de ne point s'entêter sur une fausse piste, de n'avoir aucun amour-propre qui l'empêchât de reconnaître ses erreurs, ou qui le poussât à se croire, quand même, dans la bonne route, alors qu'il était en train de s'égarer.

On a pu s'en apercevoir déjà à la bonne foi avec laquelle il déclarait, à plusieurs reprises, au commissaire de police, que son premier système s'écroulait en partie devant les faits recueillis ; – à la simplicité avec laquelle il s'écriait :

« Nous pataugeons ! »

– Voyons, monsieur Bertrand, – dit le commissaire de police, en s'adressant au concierge qu'on avait tenu éloigné pendant les premières constatations que nous venons de rapporter, – il faut maintenant, s'expliquer un peu plus à fond et plus clairement que vous ne l'avez fait jusqu'à présent.

– Je suis prêt à répondre, – répliqua le pauvre concierge, dont les yeux ordinairement effarés, même ans les circonstances les plus simples de la vie, racontaient son émotion et son embarras, – embarras que nous avons déjà signalé.

– Vous m’avez dit que le locataire de cette pièce s’appelait M. Mariotte.

– Oui, monsieur.

– Qu’il couchait rarement chez lui.

– Ou jamais, n’est-ce pas ? – interrompit Primborgne.

– Oui, jamais.

– Depuis quand habitait-il ici ?

– Depuis trois mois bientôt.

– Il avait loué au terme d’octobre, alors ?

– Oui, monsieur.

– Où étiez-vous allé aux renseignements, avant de lui louer ?

Les yeux saillants de Bertrand se mirent à danser une sarabande au-devant de ses paupières tellement écarquillées qu’on n’en voyait plus aucune trace.

– Je ne suis pas allé aux renseignements, – répliqua-t-il d’une voix étranglée.

– Ah ! ah ! Pourquoi cela ?

– Il m’avait dit qu’il habitait la campagne...

– Où ça ?

– A Meudon ! – Et qu’il ne prenait cette chambre que comme pied-à-terre, quand il venait à Paris.

– Eh bien, vous auriez dû aller à Meudon, ou vous informer...

– J’vas vous dire, monsieur le commissaire, il paraissait très comme il faut, il payait le terme d’avance...

– Et il donnait un fort *denier à Dieu*, – interrompit encore Primborgne.

– C’est cela, oui, monsieur.

– Vous lui avez, au moins, demandé ses nom, prénoms et ce qu’il faisait ?

– Oui, monsieur. – Et il m’a répondu qu’il s’appelait Louis Mariotte, et qu’il était rentier.

– Lui avez-vous demandé s’il était marié ?

– Oh ! j’ai pas eu cette peine. – Il m’a dit de lui-même :

« La chambre me convient... Elle est petite... mais elle me suffira... parce que nous n'y viendrons, ma femme et moi, qu'en passant... pour quelques heures... quand nous sommes à Paris. »

– Et... sa femme ne vint pas visiter la chambre, avec lui, avant qu'il la retînt ?

– Non, monsieur. – Il ajouta seulement qu'il allait acheter des meubles ; – et, en effet, moins de trois jours après, un tapissier vint avec les meubles que vous voyez. C'est moi qui l'ai aidé à installer la chambre. – Ce n'est que plus tard qu'on a garni l'alcôve et les murs de soie rose, et qu'on a posé les deux autres glaces qui sont au fond du lit et en face de la cheminée.

– Quel était ce tapissier ? – demanda vivement l'agent de la sûreté.

– Un tapissier du faubourg Saint-Antoine.

Primborgne lança un coup d'œil au commissaire, qui voulait dire :

– Vous voyez que je ne m'étais pas trompé.

– Vous rappelez-vous son nom et son adresse ?

– Certainement.

C'est bien, vous me les communiquerez tout à l'heure. – Poursuivons ? – Les meubles étaient payés, n'est-ce pas ?

– Pour sûr : – ce monsieur paye tout comptant.

– Quel homme est-ce ?

– Un monsieur très bien.

– Jeune ?

– Oui, encore. – Une trentaine d'années.

– Comment est-il ?

– De taille moyenne, plutôt un peu grand. – Les yeux bruns, très doux. – Des cheveux châains, assez longs, bouclés naturellement. – Toujours ganté... l'air comme il faut.

– Pas de barbe ?

– Au contraire, toute sa barbe, mais courte et frisée aussi ; – un peu plus claire que les cheveux la moustache surtout.

– Comment s'habille-t-il ?

– En noir toujours.

– Bien, voilà un signalement très net et très facile à reconnaître.

– Avez-vous vu sa femme ?... ou, du moins, la personne qu’il faisait passer pour telle ?

– Je vous l’ai dit, monsieur le commissaire, je n’ai fait que l’entrevoir, une fois qu’elle entrait pendant que j’étais devant la porte, en train de balayer. – Mais Rosalie l’a vue.

– C’est vrai, nous allons l’interroger à cet égard. Encore un mot.

Ce monsieur Mariotte venait-il souvent ici... régulièrement ?

– Non, pas très souvent, et cela était très irrégulier. – Tantôt le matin, tantôt le soir, ou dans la journée.

– Vous n’avez pas remarqué qu’il eût des jours préférés ?

– Pas le moins du monde ! – Parfois, il venait deux ou trois jours de suite. – D’autres fois, il se passait huit ou dix jours sans qu’il vînt.

– Vous saviez quand il venait ?

– Certes !

– Comment cela ? Car, de votre loge, on ne voit pas ceux qui entrent dans cette chambre ou ceux qui en sortent.

– Ma femme faisait son ménage. Pour lors, il nous avait laissé une clef ; – la sienne.

– Il y a deux clefs ?

– Oui, monsieur le commissaire.

– Il gardait l’autre, alors ?

– Non pas ! – C’est la dame qui l’avait.

– De telle sorte, – ajouta Primborgne, en forme de commentaire, – qu’il était obligé de vous demander la clef pour entrer chez lui, et que la dame entrait directement... sans se montrer à vous ?

– C’est cela !

– Et vous avez cru qu’il était marié, et que c’était sa femme qu’il recevait ? – poursuivit Primborgne.

Le concierge devint très rouge et roula des yeux dont on ne voyait plus que le blanc.

– Je n’dis pas cela... mais comme ils ne faisaient pas de bruit, comme ils n’affichaient pas la maison...

– Et qu’il vous payait rubis sur l’ongle, vous fermiez les yeux.

Bertrand regarda son interlocuteur avec effarement ; – *fermer les yeux* étant un acte qui paraissait incompatible avec toutes ses habitudes.

– Est-ce que le propriétaire prête volontiers sa maison à ce genre... d'opérations ? – demanda encore M. Primborgne, en se laissant aller au rire silencieux que nous avons déjà signalé.

– Non, oh ! non ! – fit le concierge déconfit. – C'est une maison honnête ici... Mais, vous comprenez, on ne peut pas empêcher un homme... Si c'était une femme, je ne dis pas... D'ailleurs, il n'en savait rien... Ce sont des détails...

– Qui restent dans la loge.

Primborgne frotta l'une contre l'autre ses mains rouges et bouffies.

– Je crois, – dit-il en se retournant vers le commissaire de police, – que nous pouvons interroger la concierge.

– Mais nous avons encore un tas de choses à demander à cet homme sur les événements de la soirée d'hier et sur ceux de la nuit.

– Oui, sans doute. – Nous y reviendrons après. – Il faut d'abord connaître les personnages du drame, – et nous ne connaissons pas la femme. Or, la concierge l'a vue.

– Procédons ainsi, si vous le préférez, – répliqua le commissaire avec une certaine condescendance. – C'est peut-être plus logique.

Bertrand fut prié de s'éloigner, et on fit- entrer Rosalie.

VI.

LA FEMME BRUNE

– Voici le moment décisif, – murmura Primborgne à l'oreille de M. Colas. – De ce que va dire cette femme sortira peut-être la lumière... ou, alors, je ne sais plus trop ce qui pourra nous guider.

Il regarda rapidement madame Bertrand, l'épouse du concierge.

Cette inspection, si rapide et si superficielle qu'elle fût, parut le satisfaire, car il ajouta, toujours à voix basse et de façon à n'être entendu que du commissaire de police :

– Allons, pas mal, pas mal du tout. L'air intelligent et futé... puis des restes qui annoncent qu'on a été gentille... par conséquent courtisée... On doit s'entendre aux choses d'amour...

En effet, Rosalie était une petite femme entre trente-huit et quarante ans, brune, l'air malin, l'œil éveillé, qui avait dû être très agréable, et qui n'était même pas encore déplaisante.

Un grand air de finesse et une certaine tenue un peu au-dessus de sa condition prouvaient qu'elle était fort entendue et qu'elle avait dû fréquenter jadis des gens de la haute classe.

– Vous avez été femme de chambre ? – lui dit brusquement l'agent de la sûreté.

– Oui, monsieur.

– Chez qui ?

– Chez plusieurs personnes très riches, et en dernier lieu chez madame Pavillon.

– La femme du propriétaire ?

– Juste, monsieur. – C'est même elle, quand j'ai épousé Bertrand, qui nous a fait avoir la loge.

– Monsieur le commissaire, – dit Primborgne, en se penchant pour la seconde fois à l'oreille de M. Colas, – voulez-vous me permettre de diriger cette portion de l'interrogatoire ?

– Oui, faites, – répliqua celui à qui il s'adressait.

Primborgne se recueillit pendant près d'une minute.

Alors, s'adressant à la femme du concierge qui le regardait aussi et ne le perdait pas de vue, ayant compris, avec sa finesse féminine, qu'il était l'homme important de l'affaire, il lui dit d'un ton aimable et doux :

– Ma chère madame Bertrand, vous savez de quoi il s'agit. – Il s'est passé, hier au soir, ou cette nuit, un événement mystérieux ou tragique dans cette pièce. – Une personne y a été assassinée suivant toute probabilité ; son corps a disparu, chose étrange et jusqu'à présent inexplicable.

– En effet, monsieur, je n’y puis rien comprendre, et vous m’en voyez encore toute bouleversée.

– Votre mari, – continua M. Primborgne, – nous a donné, sur le locataire de cette chambre, tous les renseignements qu’il possédait et pouvait posséder. – Il est probable que vous n’en savez pas plus long que lui sur le côté matériel de l’affaire.

– En effet, monsieur, je ne pourrais que vous répéter ce qu’il a dû vous dire.

– Passons donc à un autre ordre d’idées.

Ici une pause.

– M. Mariotte recevait une femme ?

– Oui, monsieur.

– Votre mari ne l’a point vue ou l’a mal vue. – Mais vous, c’est différent, – paraît-il ?

– Effectivement, j’ai vu cette dame. – J’ai même causé avec elle pendant quelques minutes.

– Très bien. – Quelle femme était-ce ?

– Oh ! très jolie, et l’air très distingué.

– Ah ! ah ! – Quel âge ?

Vingt-cinq à vingt-six ans.

– Grande, petite ?

– Ni grande, ni petite, mais très élégante, quoique mise avec beaucoup de simplicité.

Mise comment ?

– Tout en noir.

– Des étoffes chères ?

– Oui, assez. – Robe de soie, pardessus de velours doublé de peluche.

– Brune ou blonde ?

– Très brune : – les yeux et les cheveux très noirs. – Des traits fins et réguliers. – L’air un peu grave. – Une femme charmante, quoi.

– Je vois qu’elle a fait votre conquête, madame Bertrand 1

– Je l’avoue.

– Vous produisit-elle l’effet d’une femme galante venant voir un amant, ou avez-vous cru, en la voyant, qu’elle pouvait être effectivement la femme

légitime de M. Mariotte ?

– Ni l'un ni l'autre, monsieur. – Ce n'était pas une *petite dame*, pour sûr... mais, certainement, ce n'était point l'épouse de M. Mariotte.

– Ceci est votre conviction ?

– Oh ! absolue.

– Alors, ce serait une femme du monde ?

– Je le crois.

– Pas une jeune fille, n'est-ce pas ?

Oh Oh non.

– Parfait. – Quand vous vous êtes rencontrée avec cette dame, est-ce par suite de sa volonté à elle, ou par hasard, et comment cela s'est-il passé ?

– Je vais vous le dire, monsieur. – Nous sommes en hiver. La pièce, n'étant point habitée journallement, est un peu froide.

– En effet, il n'y fait point chaud.

– Donc, quand M. Mariotte devait venir, il m'en prévenait toujours la veille.

– Ah ! ah !

– Oui, il passait dans la journée et me disait :

« Ma chère madame, je viendrai demain. Préparez du feu, un bon feu ; allumez-le à telle heure. – Ayez bien soin qu'il ne s'éteigne pas. – Veillez-y. »

Comme j'avais la clef, c'était facile.

– Oui, je comprends. – Venaient-ils ensemble, ce monsieur et cette dame ?

– Non, jamais.

– Qui venait le premier ?

– Tantôt lui, tantôt elle.

– Et elle entrait directement ?

– Certainement, puisqu'elle avait une clef. – De telle sorte qu'un jour que j'avais allumé du feu, en revenant pour voir si le bois était consumé, je l'ai trouvée là, installée dans le fauteuil, se chauffant les pieds et lisant.

– Quelques détails, ma chère madame Bertrand, je vous prie. – Comment était-elle installée ?

– Elle avait jeté son pardessus sur le lit, posé son chapeau sur un des bougeoirs de la cheminée, ôté ses gants. – Elle était en taille et en cheveux.

– Alors, vous l’avez parfaitement vue ?

– On ne peut mieux.

– Et vous la reconnaîtriez facilement ?

– Entre cent mille, sans hésiter.

– Est-ce qu’elle parut embarrassée en vous apercevant ?

– Non, pas trop. – Elle rougit un peu, mais cela ne dura pas, et elle fut fort aimable avec moi...

– Vous concevez, – ajouta Rosalie, – moi j’étais un peu curieuse ; je désirais la voir, entendre sa voix, savoir qui c’était.

– Trop naturel, madame Bertrand, trop naturel ! – Et de quoi avez-vous causé ?

– Du temps qu’il faisait. – Du froid qui était vif, ce jour-là. – De la chambre qui était un peu petite.

– Qui est-ce qui a dit que la chambre était petite ? – interrompit vivement M. Primborgne. – Vous, ou elle ?

– Moi, monsieur. – Cette dame, au contraire, déclara qu’elle était bien suffisante et qu’elle lui plaisait.

M. Primborgne se gratta le nez.

– Si la chambre, – qui n’a rien de magnifique, – lui plaisait, – pensa-t-il, – .c’est que l’homme qu’elle y trouvait lui plaisait réellement. – Notons cela.

Puis, il reprit tout haut :

– Vous avez dit que cette dame n’avait point montré d’embarras, en se voyant surprise par vous. – En avez-vous conclu que cette dame était habituée à de pareils rendez-vous ?

– Dame ! on ne sait pas, monsieur. – Elle a évidemment beaucoup de sang-froid. – Elle m’a parlé comme si elle avait été réellement chez elle, comme si elle avait réellement attendu son vrai mari, et comme si j’eusse été tout naturellement à son service. – Mais elle est charmante, très jolie, très affable.

– Cependant, puisque ce n’est point une jeune fille, – on ne se trompe pas là-dessus, – ni une cocotte, – ce doit être une femme mariée, – par

conséquent qui court des risques, qui a quelque chose à perdre. et votre présence, en la livrant à votre discrétion, en vous amenant à connaître son visage et sa voix, aurait dû l'ennuyer ou l'inquiéter.

– C'est ce que je me suis dit ; – mais il y a des femmes qui ont tant de sang-froid et qui sont si maîtresses d'elles.

– Oh ! c'est bien vrai ! – fit M. Primborgne avec son rire silencieux.

– Puis, c'est peut-être une veuve.

– Une veuve ? – Oui, cela serait possible.

Maintenant passons à autre chose.

– Est-ce que ces deux personnes paraissaient s'aimer ?

– Puisqu'elles se donnaient des rendez-vous !

– Madame Bertrand, prenez garde, vous allez dire une naïveté ; et cela m'étonnerait de votre part ; car vous êtes une femme fort intelligente et fort entendue, et vous allez me le prouver tout à l'heure.

Rosalie rougit légèrement et remercia l'agent d'un regard, en effet, très malin et très expérimenté.

– Les rendez-vous, – poursuivit M. Primborgne, – ne prouvent rien. –

Rien n'est plus fréquent que la galanterie, – rien n'est plus rare qu'une passion vraie. – Il y a, tous les jours, dans Paris, des milliers de gens qui se donnent des rendez-vous, et qui ne s'aiment pas pour cela.

La femme y vient, parce qu'elle a *coqueté* et que c'est la conclusion naturelle du *coquetage*.

Elle y vient par désœuvrement ; par libertinage ; parce que c'est du fruit défendu ; parce qu'il y a un danger ; parce qu'elle a l'habitude et le besoin des amants.

Je laisse de côté celles qui y viennent par simple intérêt d'argent et dont c'est le métier.

L'homme y vient par vanité ; parce que cela le flatte d'avoir madame une telle pour maîtresse ; afin de s'en vanter à ses amis ; pour tuer le temps ; dominé quelquefois, pas bien longtemps en général, par des besoins sensuels.

On a eu, pendant quelques heures, quelques jours, ou quelques semaines, un caprice sincère.

Puis il a passé.

Madame continue de voir l'amant actuel, faute de prétexte, ou de l'audace nécessaire pour rompre. Elle a déjà jeté son dévolu sur le remplaçant.

Elle *flirte* avec lui ; et, comme ce jeu l'amuse, elle le fait durer quelque temps, et elle ne cesse de venir, le plus souvent, que le jour où elle va définitive-. ailleurs ; – de telle sorte qu'il n'y a pas d'entr'acte, ni de vide, entre deux intrigues.

Comme ça, elle est toujours occupée. – Un amant pousse l'autre. – Elle ressemble à l'oranger qui porte en même temps des fleurs et des fruits. –

L'amant en titre est le fruit. – Il tombera bientôt, ou sera cueilli et envoyé au marché.

Le nouveau, celui avec lequel on *flirte*, est la fleur qui passera fruit à son tour.

Quant à l'homme, généralement, il joue le même jeu. – A moins qu'il ne soit pris, sérieusement pris, – ce qui est rare et indique toujours une certaine supériorité, non pas seulement du cœur, mais de l'esprit.

* Voilà pourquoi, ma chère madame Bertrand, je vous demandais si ces personnes à rendez-vous, suivant vos observations, s'aimaient sérieusement, ou en étaient à la période transitoire, – soit du côté de la femme, soit du côté de l'homme.

Et M. Primborgne, après cette longue tirade, prononcée le sourire aux lèvres, mais avec quelque accent d'amertume, parfois, – qui semblait indiquer qu'il avait passé par là, quoique laid et poliocier, – reprit fortement haleine.

Madame Bertrand l'avait écouté avec attention, gen souriant aussi, de l'air d'une femme qui répond : « Cela me connaît ! »

– J'ai été femme de chambre, chez plusieurs dames du monde, – fit-elle avec un fin coup d'œil, – et je comprends ce que vous voulez dire. – J'ai vu ce que vous venez d'expliquer... plus d'une fois.

– Alors ?

– Alors, il l'adorait !

– Comment l'avez-vous constaté ?

– A tout ! – Un homme amoureux, cela se voit au premier coup d'œil. – A son empressement d'abord. – A son air ému, agité, quand il venait prendre

la clef ; – à ses recommandations minutieuses, pour que rien ne manquât à la dame, quand elle serait là ; pour que la chambre fût aussi riante et aussi confortable que possible. – Chaque fois, il apportait avec lui un bouquet. – Quand il partait et qu’il remettait la clef à la loge, ses yeux racontaient sa joie. – Oh ! il l’aimait, je vous jure !

– Et elle ?

VII.

OU TOUS LES MORALISTES PASSÉS, PRÉSENTS ET FUTURS SONT ENFONCÉS

Madame Bertrand hésita et parut réfléchir.

– Eh ! bien ? – demanda encore M. Primborgne. – Votre silence est-il une réponse ?

– Non, pas tout à fait, monsieur, – répliqua Rosalie. – Seulement, j’ai vu cette dame une seule fois...

– Cela suffit.

– Pas toujours. – Les femmes, vous savez... cachent mieux leurs impressions que les hommes.

– Cela est connu.

– Justement.

– Cette fois, où vous la vîtes, où elle attendait son amant, étant arrivée la première, – car c’est bien un amant qu’elle attendait, – cela ne se discute pas ; – avez-vous remarqué quelque chose ?

– Non, monsieur. – Elle était calme, souriante, à son aise en apparence, avec une très légère nuance d’embarras.

Il était évident qu’elle eût préféré que je ne fusse pas là : mais elle avait pris son parti, et ne voulait pas me laisser voir sa contrariété.

– Et c’est tout ?

– Dame !

– Voyons, avez-vous remarqué si, au moindre bruit venant du dehors, elle dressait la tête, tressaillait, ou tournait les yeux vers la porte, ou changeait de couleur et d’attitude ?

– Non.

– Elle lisait, dites-vous, quand vous êtes entrée ?

– Oui, monsieur.

– Sérieusement, attentivement ?

– Elle en avait l’air.

– S’est-elle levée précipitamment, quand vous avez ouvert la porte ?

– Nullement.

– Comment était-elle assise ?

– Dans le fauteuil.

– Sans doute, mais à quelle place ?

– Là, près de la cheminée.

– Tournant le dos à la fenêtre, par conséquent, et de façon à bien voir qui entraient ?

– C’est cela, monsieur.

Primborgne resta un moment silencieux.

Le commissaire de police, qui l’avait écouté en silence, et qui semblait suivre avec un certain intérêt de surprise et de curiosité cet étrange interrogatoire placé tout le temps sur une sorte de terrain philosophique, et qui ressemblait plus à l’enquête d’un romancier ou d’un moraliste, qu’à celle d’un policier, se pencha vers l’agent, et lui dit, avec un sourire, à demi-voix :

– Pourquoi diable, tenez-vous tant à savoir si la dame avait une passion violente pour son amant supposé, ou en montrait les signes ?

– Cela est bien simple, – répliqua Primborgne sur le même ton : – je pars de cette hypothèse, que le drame accompli cette nuit est un drame de l’amour, et que le meurtre exécuté ou tenté est un meurtre par jalousie. –

J’admets *à priori* que l’homme et la femme étaient seuls, que personne n’a pénétré auprès d’eux. – Je cherche qui a frappé l’autre, puisque, évidemment, il n’y en a eu qu’un de frappé, – et pour quel motif il a été frappé. – Or, si tous deux s’aimaient également, je ne vois pas clair. Si, au contraire, il y a une différence, une différence considérable dans le degré de

la passion ; si l'un est au maximum, l'autre au minimum, la jalousie a pu, a dû se produire, et c'est celui des deux qui aime le plus qui a frappé.

– Vous raisonnez merveilleusement. Et que concluez-vous des réponses de madame Bertrand ? – Que la femme n'aimait pas ?

– Je serais porté à le croire, mais...

– Mais quoi ? Il

– Je n'affirme rien. – Avec les femmes, il est si difficile de conclure !... Je ne sais qu'une chose, c'est qu'à coup sûr elle se savait aimée, follement aimée ; – sa tranquillité le prouve ! – Elle était arrivée la première. – Elle attendait. – Point d'inquiétude, point de vexation, ne fût-ce que d'amour-propre...

Cette femme connaît l'homme à qui elle a affaire, et *croit en lui*.

Lui, croit-il en elle ?

Voilà ce qu'il faudrait savoir aussi nettement, – et c'est ce qui nous échappe.

Il réfléchit encore.

– Sa pose dans ce fauteuil, ce livre à la main, ce je ne sais quoi qui semble dire : – *Je suis chez moi*, – tout cela, au lieu d'indiquer de l'indifférence, – comme cela en a un peu l'air, au premier abord, – peut aussi être une flatterie délicate pour l'amant, une manière de lui dire :

Tu vois que je suis si bien à toi, que, dans cette chambre de passage, je me regarde comme *chez nous* !

Elle a peut-être remarqué que cela lui plaisait à *lui*, que cela le charmait ou le rassurait, en ayant l'air de donner un aspect définitif. à la chose habituellement la plus passagère du monde.

Le commissaire de police regarda l'agent avec une surprise teintée de moquerie.

– Fichtre ! – fit-il, – vous êtes un grand moraliste. – Vous auriez pu écrire les *Maximes* de La Rochefoucauld. – Mais ces considérations philosophico-amoureuses me semblent bien tirées par les cheveux.

– Possible ! – fit Primborgne.

– Où prenez-vous tout cela ?

– Dans mes souvenirs, – répondit l'agent avec un sourire amer.

– Ah ! ah ! Vous avez aimé ? – ricana M. Colas.

– Mais, il ne s’agit pas de cela, – ajouta brusquement l’agent de la sûreté. – Tenez, une autre remarque :

Cette femme, quelle qu’elle soit, est profondément coquette.

– Bast ! – A quoi l’avez-vous vu ?

– Elle a charmé, conquis madame en trois minutes.

Il montrait la concierge.

– Eh ! bien ? – Toutes les femmes sont coquettes, d’ailleurs.

– Comme tous les hommes sont égoïstes ; mais il y a des degrés ! – La vraie coquetterie, celle qui domine et guide l’existence, se voit à ceci, que le désir de plaire s’exerce envers et contre tout... même de femme à femme... même de supérieur à inférieur... Elle a vu qu’elle plaisait à cette concierge, que cette concierge la trouvait jolie... et elle a essayé tout naturellement de son charme, sans y penser... peut-être... Il y a des femmes qui sont coquettes même avec les bornes de la route et

avec les brins d’herbe qu’elles foulent sous leurs pieds.

– Allez toujours ! – fit le commissaire.

– J’ajouterai que c’est une femme d’énergie, de résolution et de volonté... qui n’hésite jamais dans la vie, prend un parti brusque, immédiat, et le suit jusqu’au bout. – Sa rapide contrariété, en se voyant découverte par la concierge, – contrariété aussitôt dominée, – qu’il a fallu presque deviner, le prouve. Elle prouve que c’est une femme de tête, sans niaises faiblesses.

– « Je suis pincée ! – s’est-elle dit. – Rien n’y peut. – Le sang-froid, l’indifférence et le naturel, sont ce qu’il y a de mieux. »

Et elle les a eus, – *parce qu’elle le voulait.*

– Cette femme, – ajouta-t-il plus lentement, – vaut beaucoup, ou ne vaut rien du tout.

En tout cas, elle n’est pas banale... ce n’est pas la première femme venue, – conclut M. Primborgne pour lui-même.

– Je suis incapable de vous suivre sur ce terrain métaphysique, – répondit le commissaire en haussant légèrement les épaules. – Et je ne vois pas où cela vous mènera.

– A trouver la vérité, – grommela l’agent entre ses dents.

– Mais reprenons l’interrogatoire, – ajouta-t-il plus haut.

Madame Bertrand s'était retirée discrètement à quelques pas, pendant ce colloque que des deuxhommes, attendant qu'on lui dît si l'on avait encore besoin d'elle, ou si elle pouvait partir.

– Approchez-vous, ma chère madame Bertrand, – reprit l'agent. – Nous allons passer à un autre ordre de questions.

– Que désirez-vous savoir, monsieur ?

– M. Mariotte était ici, hier au soir, vous en êtes bien certaine, n'est-ce pas ?

– C'est lui-même, comme d'habitude, qui est venu prendre la clef.

– Bien. – A quelle heure ?

– A dix heures. – J'avais allumé le feu à neuf heures, ainsi que les bougies.

– Qui. se sont consumées jusqu'au bout, – ajouta Primborgne, en regardant les bougeoirs et les appliques ; – indication précieuse. – Ce sont des bougies longues, qui brûlent six heures de suite. – Donc le drame s'est accompli entre neuf heures du soir et trois heures du matin, moment auquel l'obscurité a dû régner ici. – Or, il faisait clair, quand on a enlevé le corps, et quand on a fouillé cette armoire.

M. Mariotte avait-il l'air plus préoccupé que d'habitude ?

– Non, monsieur... il avait l'air qu'il a, quand il sait qu'elle va venir.

– Cela me dérange, – marmotta l'agent ; – mais il faut accepter les faits tels qu'ils sont, et les comprendre, si l'on peut.

– A propos, – fit-il brusquement, – est-ce qu'elle venait exactement à tous les rendez-vous ?

– Jusqu'à présent, elle n'en a jamais manqué un seul.

– Comment le constatiez-vous, puisque vous ne la voyiez ni entrer ni sortir ?

– Oh ! monsieur... ça se voit bien dans une chambre, quand une femme y a passé...

– Et qu'on s'y est aimé ! – ajouta M. Primborgne, avec son rire muet.

– Oui, monsieur, – répliqua Rosalie en soulignant d'un coup d'œil et d'un sourire.

– Et elle est venue, hier au soir ? – Vous en êtes sûre ?

– Absolument, monsieur.

- A quelle heure fermez-vous la porte donnant sur la rue ?
- A onze heures.
- Qui la ferme ? Vous ou votre mari ?
- Tantôt l'un, tantôt l'autre.
- Et hier ?
- C'est moi.
- La dame était arrivée ?
- Certainement.
- Vous l'avez constaté ?
- En passant devant leur porte, j'ai entendu le bruit de leurs voix.
- Ils ne se que reliaient pas ?
- Au contraire !

VIII.

CORDON S.V.P.

– Allons, – pensa l'agent, – une partie de mon système s'écroule encore. – S'ils étaient si bien que cela ensemble, ce n'est point entre eux que c'est passé le drame.

Serait-il donc survenu une troisième personne, – un mari, par exemple ?

Mais comment aurait-il frappé l'un, sans toucher à l'autre ? – Car je reste convaincu qu'il n'y a eu qu'une seule victime, – tout le démontre...

Et comment cela a-t-il pu se passer, sans que personne appelât au secours, ou fût quelque résistance ?

– Abordons un autre sujet, – reprit-il brusquement en s'adressant de nouveau à Rosalie. – On entre dans la maison, comme partout, à Paris, quand on a sonné, et que vous avez tiré le cordon ?

– Naturellement, monsieur.

– Et il n'y a aucune autre manière possible d'y entrer ?

– Aucune.

– A quelle heure éteignez-vous le gaz ?

– A onze heures, en fermant la porte.

– Qui l’a éteint hier soir ?

– Mon mari.

– Savez-vous si les deux amoureux étaient toujours ensemble, à ce moment ?

– Bertrand me l’a dit. – Il était rentré dans la loge en riant.

« Il paraît que cela va bien chez M. Mariotte, – s’est-il écrié. – Je viens d’entendre le bruit d’un baiser ! »

– En effet, – interrompit le commissaire de police, – le concierge m’a fait une déclaration semblable, dans mon cabinet, il y a une heure.

– Donc, – conclut Primborgne, – ils étaient deux, à onze heures du soir ; – et ils n’étaient que deux : – le baiser le prouve surabondamment.

Maintenant, quand on rentre, le soir, demandez-vous le nom des locataires ?

– Oh ! toujours, monsieur. – La maison est très sévèrement surveillée, – à moins, toutefois, qu’il ne s’agisse d’un des deux locataires dont les chambres donnent sous la voûte. – Ceux-là ne passent point devant notre loge, et, alors, vous comprenez...

– Oui, – fit M. Primborgne en se grattant la tête.

Hier au soir, ou cette nuit, avez-vous eu à tirer le cordon, sans qu’on vous dît le nom de la personne qui entraît, ou qui sortait ?

Rosalie parut chercher.

– Une fois, oui, monsieur.

– Ah ! ah !

– Mais c’était M. Vernouillet qui rentrait.

– Qui est-ce M. Vernouillet ?

– Le locataire de l’autre chambre en face.

– A quelle heure est-il rentré ?

– Vers les trois heures du matin.

– Et il n’a rien remarqué ?

– Rien, absolument. – Tout était calme.

– C’est bien, nous l’interrogerons tout à l’heure.

En dehors de ce monsieur, y a-t-il eu beaucoup d'allées et de venues, cette nuit ?

– Oh ! je vais vous dire la chose en détail.

Le locataire du second est rentré à dix heures et quart.

Le locataire du quatrième, à onze heures et demie.

– Est-ce tout ? Il n'est pas venu d'étrangers ?

– Si fait : – une jeune fille, vers onze heures et quart ou onze heures vingt.

– Qu'est-ce que c'était que cette jeune fille ? – Vous la connaissez ?

– Elle vient quelquefois. – C'est une petite bouquetière de la place des Victoires.

– Que venait-elle donc faire, dans la maison, à pareille heure ?

– Madame de Jamain, la locataire du premier, une dame veuve, très bien, très riche, allait à un bal. – Et la petite bouquetière, en demandant après elle, me dit qu'elle lui apportait une garniture de fleurs naturelles. – De fait, elle avait un panier au bras, et un gros bouquet de roses du Bengale à la main, qui embaumaient.

– Alors, elle est montée chez cette dame ? – Quelle dame est-ce ?

– Une dame très bien, je vous l'ai dit.

– Jeune ? à

– Une trentaine d'année. – Mais belle femme tout de même, et qui va beaucoup dans le monde.

– Et cette petite bouquetière comment est-elle ?

– Gentillette, monsieur. – Toute jeune, seize à dix-sept ans au plus, et blonde..... comme je n'en ai jamais vu.

– A quelle heure est-elle partie ?

– Autant que je puis me le rappeler, vers minuit moins un quart. – Nous étions déjà couchés, Bertrand et moi, et nous avions éteint le bec de la loge.

– Est-ce qu'elle vous a dit son nom, en sortant ?

– Après avoir demandé le cordon, comme Bertrand disait :

– Qui est là ?

Elle a répondu :

– La petite bouquetière.

– Vous ne savez pas comment elle s'appelle ?

La concierge secoua la tête.

– Peu importe, – fit l’agent. – Elle sera facile à retrouver. – Avez-vous entendu qu’elle ait refermé la porte cochère derrière elle ?

Rosalie hésita une seconde.

– A dire vrai, monsieur, nous étions assez endormis, Bertrand et moi... et je ne me rappelle pas très bien...

Primborgne se gratta le front, mais ne fit aucune observation.

– Donc il était minuit moins le quart, quand cette jeune fille partit.

Et madame de Jamain ?

– Oh ! elle sortit quelque temps après... Je ne saurai dire au juste...

– Passé minuit, en tout cas ?

– Oh ! oui.

– C’est bien tard, pour aller au bal.

– C’est que cette dame fait de très grandes toilettes, est très coquette ; et vous savez, plus on arrive tard, plus c’est bon genre...

– Et plus il y a de monde pour vous voir entrer, – ajouta M. Primborgne.

A quelle heure est-elle revenue chez elle ?

– Entre deux et trois heures.

– Et vous n’avez plus eu à tirer le cordon de la nuit ?

– Non, monsieur.

– Vous en êtes bien sûre ?

– Complètement sûre.

– Vous auriez pu dormir, et votre mari...

– C’est impossible ! – Bertrand dort comme un loir... et il n’entend rien... – Moi j’ai le sommeil léger... Aussi le cordon est-il à ma portée !

– Puisque vous avez le sommeil si léger, avez-vous entendu, cette nuit, quelque bruit, quelque rumeur insolite, dans la direction de la chambre où nous sommes ?

– Rien du tout !

– Il y a une certaine distance de la voûte à votre loge... Cependant on entendrait un cri, ou un meuble renversé, violemment, n’est-ce pas ?

– Un cri, je le pense... un meuble renversé, surtout s’il était léger... je n’en sais rien.

– Nous allons nous en assurer, – fit M. Primborgne.

Le commissaire de police se leva.

– Voulez-vous que j’aille écouter dans la loge ?

– J’allais vous en prier, monsieur le commissaire.

En ce qui me concerne, j’ai l’oreille tellement fine que l’expérience faite par moi ne prouverait pas grand’chose. – Restez, madame Bertrand.

M. Colas sortit, accompagné d’un agent, et tous deux se rendirent dans la loge, où ils se mirent à écouter de toutes leurs oreilles.

Dès que Primborgne eut constaté qu’ils étaient installés, il ferma soigneusement la porte de la chambre ; – puis, il renversa une chaise, poussa violemment la table contre l’armoire à glace, et se mit à crier plusieurs fois, sur des tons divers, tantôt sourds, tantôt déchirants.

Sur sa prière, Rosalie également appela plusieurs fois au secours.

– Eh ! bien ? – interrogea l’homme de la sûreté, quand le commissaire de police et le gardien de la paix rentrèrent.

– Nous avons entendu assez distinctement deux appels, qui nous ont paru provenir d’une voix de femme.

– C’est bien cela ; la voix féminine, plus aiguë, porte plus loin et se perçoit mieux. – Donc, si la dame avait crié, on l’aurait entendue, surtout la nuit. – Par conséquent, si quelqu’un a appelé au secours, ce serait l’homme !

– Ce qui veut dire que c’est lui qui a été frappé ? – conclut le commissaire.

– Pas absolument. – On appelle aussi bien au secours pour une autre personne, menacée ou atteinte, à moins qu’on n’ait des raisons pour se taire. – En tout cas, il me paraît probable que la femme, soit qu’elle ait été tuée sur le coup, si c’est elle la victime, soit pour toute autre raison, si c’est l’homme qui a été assassiné, a gardé le silence.

Quant aux meubles renversés et poussés, vous n’avez rien entendu ?

– Non.

– La chose est jugée.

L’agent Primborgne reprit aussitôt madame Bertrand à partie.

– Vous ne vous êtes pas inquiétée en vous apercevant que M. Mariotte passait la nuit ici, contrairement à son habitude ?

– Quand je me suis couchée, j’ignorais s’il ne partirait pas, et, en me réveillant ce matin, je n’y pensais même plus, bien que Bertrand m’eût dit, avant de s’endormir :

– Ah ! bien, il paraît qu’ils s’en donnent, ce soir, les amoureux !

Ce qui me fit rire.

– Je crois, – reprit le commissaire de police, – que vous avez épuisé toutes vos questions à madame.

– A peu près. – Maintenant, il faut interroger M. Vernouillet et madame de Jamain. – Pendant ce temps, vous enverrez chercher la petite bouquetière, par un de vos agents, qui la ramènera.

– Vous dites, madame Bertrand, qu’elle demeure place des Victoires ?

– Elle s’y tient dans l’encognure d’une porte cochère.

– Très bien. Elle n’a pas de boutique, alors ?

– Oh ! non. – Mais elle est facile à reconnaître à cause de sa jeunesse et du blond extraordinaire de ses cheveux.

Sur l’ordre de M. Colas, un des gardiens de la paix qui avaient suivi le commissaire partit aussitôt, muni des renseignements nécessaires, à la recherche de la petite bouquetière de la place des Victoires.

IX.

ou L’ON N’APPREND RIEN

Madame Bertrand s’était retirée pour aller prier M. Vernouillet de vouloir bien se rendre auprès du commissaire de police qui désirait entendre sa déposition.

M. Colas et l’agent Primborgne restèrent seuls quelques instants.

– Eh bien ? – fit le premier en s’adressant au second, – que pensez-vous de tout cela ?

– Hum ! – répliqua celui-ci. – Je n’en pense pas grand’chose, et l’affaire me paraît de plus en plus mystérieuse. – J’ai déjà adopté et abandonné

plusieurs systèmes.

Ma première supposition était que l'amant avait frappé sa maîtresse, dans un moment de jalousie.

Ensuite, je me suis demandé si ce ne serait pas la femme qui aurait frappé son amant pour une cause quelconque ; car, au fond, j'ai toujours été porté à croire que la victime était M. Mariotte.

Maintenant, j'hésite à admettre l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

– Pourquoi ?

– Pour une foule de motifs. – Il y a beaucoup d'intuition en ces sortes d'affaires, – je vous le répète. – Quand on a sous les yeux un corps, un cadavre quelconque, – tout parle : – son expression, sa posture, l'état de ses vêtements, le nombre, la profondeur, la nature de ses blessures qui racontent quelle main tenait l'arme homicide.

Ici, rien.

Du sang, des meubles forcés, un désordre qui révèle qu'il s'est passé un drame ; mais nul témoignage qui puisse guider, qui puisse nous dire même lequel des deux personnages présents, cette nuit, dans cette chambre, a succombé.

– J'avoue que cela complique singulièrement la situation, et je plains le juge d'instruction qui sera chargé d'élucider l'affaire.

M. Primborgne se gratta le front avec énergie.

– Puis, le type de la femme brune, – tel qu'il nous a été révélé, ou que nous avons pu l'entrevoir, – modifie un peu mes premières impressions. – Tout semble indiquer qu'il s'agit d'une femme du monde, et d'une femme mariée.

– Je le crois aussi. – Je dirai même plus : à mes yeux, ce n'est pas douteux.

– Bien. – Alors, ce serait le mari qui aurait interrompu et dénoué tragiquement le rendez-vous ?

– C'est ce qu'il y a de plus vraisemblable.

– Sans doute ; seulement...

– Seulement quoi ?

– Nous ne trouvons pas ses traces.

– Remarquez qu'on voit des pas d'homme et des pas de femme.

– Oui, mais d’un seul homme et d’une seule femme.

– C’est vrai !

– Et, si le mari a tué l’amant ou la maîtresse, qu’est devenu le survivant ? – Comment l’assassin a-t-il enlevé le corps de la victime, quelle qu’elle soit ?

– Et, surtout, comment une troisième personne a-t-elle pénétré ici, et à quelle heure ? – ajouta le commissaire de police.

Il garda un instant le silence, et reprit :

– En suivant l’hypothèse d’une vengeance maritale, on peut supposer que, pendant que l’époux outragé poignardait l’un des deux complices, l’autre s’est enfui par la fenêtre qui donne sur la rue. – Rien n’est plus facile, après tout.

– Eh ! j’y ai pensé déjà vingt fois, – grommela l’homme de la police ; – seulement, vous savez bien que la fenêtre était parfaitement close, quand les concierges ont pénétré dans la pièce, et vous voyez bien, en examinant cette fenêtre, qu’elle ne porte aucune trace d’aucune sorte. – Non, non, on a passé exclusivement par la porte. – Et voilà où je me perds ; car, à moins de supposer que la porte cochère soit restée ouverte toute la nuit, ou une partie de la nuit, – ce qui est inadmissible, – je ne m’explique point comment le meurtrier aurait pu pénétrer ici, et en sortir, sans que les concierges s’en fussent aperçus.

En ce moment, M. Vernouillet, le voisin d’en face de M. Mariotte, fut introduit par Rosalie qui se retira aussitôt.

M. Vernouillet (Anatole), employé de commerce, âgé de quarante ans, était un type banal.

Ni grand, ni petit, ni gros, ni maigre, ni jeune, ni vieux, ni beau, ni laid, ni spirituel, ni stupide ; – la seule chose qui parût en lui était la fatuité.

D’un coup d’œil, Primborgne l’eut toisé et jugé.

Le commissaire de police ayant repris la direction de l’interrogatoire qu’il avait cédé un instant à l’agent de la sûreté, – M. Vernouillet (Anatole) déclara qu’il était sorti, la veille, vers neuf heures du soir, et qu’il était rentré seulement à trois heures du matin.

Il ne savait rien, il n’avait rien vu, et il n’avait rien entendu.

Il indiqua, toutefois, par un sourire et par un clignement de paupières, que sa longue absence, pendant une partie de la nuit, tenait à une bonne fortune...

Mais il mit à ne pas insister sur ce point une telle insistance, qu'il n'était pas possible de douter qu'il n'eût pour maîtresse la femme la plus enivrante, la plus chic et la plus haut placée de Paris. M. Primborgne haussa légèrement les épaules, et laissa son chef hiérarchique poser toutes les questions qu'il lui plut.

En somme, Vernouillet (Anatole) ne savait et ne pouvait rien savoir.

Il ne connaissait même pas de vue M. Mariotte.

Cependant, à neuf heures du soir, à l'instant où il sortait pour se rendre à ce rendez-vous... que...

Il n'insistait pas.

Il avait remarqué que la chambre en face de la sienne était occupée. – Une certaine lueur passait en dessous de la porte, il avait entendu marcher.

– Mais à votre retour ? – demanda le commissaire.

– Tout était calme et obscur, – répliqua-t-il.

– Avez-vous remarqué que la porte de cette chambre fût entr'ouverte ?

– Non, monsieur le commissaire de police. – Et je ne pouvais m'en apercevoir. – Il faisait nuit noire ; il y avait, de plus, un brouillard épais. La voûte ressemblait à un vrai four.

– Vous n'avez pas allumé pour trouver votre serrure ?

– Je n'en ai pas eu besoin. L'habitude de rentrer tard... Vous comprenez... Je n'ai fait de lumière qu'après avoir pénétré chez moi.

– Et la porte cochère ? – demanda brusquement M. Primborgne. – Est-ce qu'elle était bien fermée ? – Vous avez été obligé de sonner pour que le concierge tirât le cordon ?

– Parfaitement fermée. – Si bien fermée même que j'ai dû sonner deux fois avant qu'on m'ouvrît.

M. Vernouillet, n'ayant rien de plus à dire, fut autorisé à se retirer.

C'était le tour de madame de Jamain ; – petite femme sémiillante, minauière et tout à fait veuve, – à en juger par ses airs libres et évaporés.

Elle était sortie à minuit un quart, une demi-heure après le départ de la bouquetière, qui lui avait apporté des fleurs naturelles pour sa coiffure, son

corsage et son bouquet.

En passant devant la porte de M. Mariotte, elle avait remarqué qu'il y avait de la lumière, mais n'avait entendu aucun bruit.

Le commissaire de police et l'agent de la sûreté dressèrent tous deux l'oreille.

– Ainsi, vous êtes bien sûre, – insista M. Colas, – qu'à minuit et demi tout était calme dans cette chambre ?

– Oh ! parfaitement. – Du moins, je vous le répète, je n'ai rien entendu. Mais vous comprenez que j'ai passé rapidement, étant en retard pour le bal où j'allais.

– Avez-vous pu voir si la porte de la chambre où nous sommes était fermée ou simplement poussée ?

– Oui, monsieur : elle était entr'ouverte. Mais je n'y ai accordé aucune attention.

– Naturellement.

– Et, – reprit Primborgne poursuivant la même idée, – la porte cochère était bien fermée ?

– Elle était ouverte.

– Comment ?

– Cela devait être, monsieur, puisqu'en passant devant la loge du concierge, j'avais demandé le cordon....

– Oui, c'est vrai.

– Mais à votre retour ?

– A mon retour ?

– Vous avez dû sonner pour entrer ?

– Évidemment.

– Alors, la porte était close ?

– Comme toujours, oui, monsieur.

– Et vous êtes rentrée ?

– A deux heures et demie.

– C'est bien, madame. – C'est tout ce que nous désirons savoir.

La dame se retira d'un petit air conquérant et satisfait.

– Tout cela ne nous apprend pas grand'chose, – conclut le commissaire de police.

– Cela nous apprend ceci, du moins, – répliqua Primborgne préoccupé : – c’est qu’à minuit et demi, tout était terminé ; – car la porte de la chambre était ouverte et on n’entendait rien ; – et qu’à onze heures, moment où le concierge a éteint le gaz, rien n’était commencé.

Le commissaire allait répondre, quand la porte s’ouvrit pour livrer passage à un gardien de la paix.

– Monsieur le commissaire, – dit-il respectueusement, – la personne que vous m’avez envoyé quérir est là. – Je l’ai ramenée.

– Ah ! ah ! la petite bouquetière. – Interrogeons encore celle-là.

X.

LA PETITE BOUQUETIÈRE

– Qu’on introduise le témoin, – fit M. Colas avec empressement.

Il était évident que ce dernier avait hâte d’en finir.

L’heure du déjeuner approchait, l’enquête durait déjà depuis plus de deux heures, et l’on est homme, après tout, bien que commissaire de police.

M. Primborgne, lui, ne paraissait ni pressé, ni fatigué.

Il fût resté quarante-huit heures de suite, s’il l’avait fallu, sans boire, manger, ni dormir, et ne s’en fût point aperçu.

Le gardien de la paix s’effaça pour livrer passage au témoin.

C’était une toute jeune fille, – très simplement, mais très proprement vêtue.

Une petite robe de laine noire, à corsage montant, à manches plates ; un col blanc, des poignets blancs par-dessus ses manches ; un bonnet blanc, sur le derrière de la tête ; un tablier de soie noire, formaient tout son costume, malgré la froidure de la saison.

Cette simplicité ne manquait, d’ailleurs, ni d’une certaine recherche, ni d’un grain de coquetterie.

Elle paraissait charmante ainsi.

De stature peu élevée, avec des membres délicats, la taille fine et ronde, le visage ovale, les traits réguliers, toute sa personne offrait quelque chose de mignon et d'intéressant.

Elle paraissait frêle, sans être malade.

Ce qui frappait d'abord, c'étaient ses grands yeux d'un bleu sombre, à la pupille extrêmement dilatée, et la couleur cendrée de ses cheveux, d'une finesse étonnante, qui s'ébouriffaient sur sa tête comme une vapeur légère.

En l'apercevant, M. Primborgne ouvrit l'œil, et un certain élargissement de ses narines épatées prouva qu'il n'était nullement insensible aux charmes « du sexe », malgré son aspect grossier.

Quant à M. Colas, il eut comme un sourire bienveillant en l'apercevant, et lui fit assez galamment signe de s'asseoir sur une des deux chaises, – celle qui n'avait point été renversée, – ayant accaparé pour lui le fauteuil, et l'agent de la sûreté préférant rester debout.

On se rappelle, en effet, qu'il n'y avait en tout que trois sièges dans la chambre, si l'on ne comptait pas la chaise longue.

Mais ce double hommage indirect échappa complètement à la nouvelle venue, – bien que les femmes perçoivent toutes ces nuances avec une extrême sensibilité.

La petite bouquetière, qui était fort pâle en entrant, regarda à peine les deux hommes.

Ses yeux se portèrent tout d'abord, avec une sorte de curiosité avide, sur le lit défait et foulé, puis sur le tapis où l'on apercevait la large tache de sang, et enfin ils fouillèrent ardemment la pièce dans tous ses détails, allant d'un objet à l'autre, semblant interroger tout ce qui l'entourait.

– Asseyez-vous donc, mademoiselle, – reprit le commissaire.

La jeune fille tressaillit, regarda le commissaire et s'assit brusquement.

– Je dois vous apprendre, ma chère enfant, – continua paternellement M. Colas, – qu'il s'est passé, cette nuit, un événement grave dans cette pièce, et c'est à ce sujet que nous désirons vous interroger.

– Moi, monsieur ? – fit la bouquetière d'une voix qui tremblait quelque peu. – Mais je ne sais rien 1

– Elle est émue, – se dit à part soi Primborgne, – et elle a regardé cette chambre, comme si elle ne lui était pas inconnue.

– Voyons, rassurez-vous et ne vous troublez pas de cet interrogatoire qui n’a rien d’hostile contre vous, – ajouta de sa voix la plus douce, le commissaire de police qui constatait, de son côté, l’émotion de la jeune fille et ne s’en étonnait pas trop.

– Oui, monsieur, – répliqua-t-elle presque machinalement.

– D’abord, veuillez nous dire vos nom et prénoms.

– Joséphine Pierret.

Primborgne bondit.

– Joséphine Pierret ! – répéta-t-il.

– Oui, monsieur.

Et elle le regarda avec étonnement.

Le commissaire de police, frappé du ton de l’agent, se retourna de son côté.

– Qu’est-ce qu’il y a ? – lui demanda-t il.

– Joséphine Pierret ! – redit encore Primborgne.

Est-ce que vous seriez la fille de Marthe Pierret, morte assassinée, il y a quatre ans, à Nogent, route de Joinville, n° 25 ?

Deux grosses larmes remplirent les yeux de la jeune fille.

– Oui, monsieur, – dit-elle lentement, – c’était ma mère !

– Ah ! ah ! – fit le commissaire. – Je me rappelle vaguement cette affaire qui a fait du bruit, dans le temps. – Vous la connaissiez donc, monsieur Primborgne ?

– Si je la connais ! – C’est moi qui fus chargé de l’enquête ouverte à la mort de cette brave femme... et j’en sais tous les détails sur le bout du doigt. – On n’a jamais pu découvrir l’assassin... mais j’ai l’œil ouvert... je n’ai pas renoncé... j’y pense toujours... je cherche toujours...

La bonne moitié de cette réponse fut faite presque à demi-voix et sur le ton d’une personne qui se parle plutôt à elle-même qu’elle ne s’adresse à ses auditeurs.

– C’était un Italien, – répondit vivement la petite bouquetière, avec un éclair de colère et de haine dans ses grands yeux bleus.

– Oui, oui... je le sais, ou, du moins, on l’a supposé, – bien qu’on n’ait jamais su son véritable nom. – Il se faisait appeler M. Mabrun... Mais il a

disparu ; et, malgré un signalement d'une grande exactitude, on n'a pas pu mettre la main sur lui, ni découvrir ce qu'il était devenu.

Encore une affaire embrouillée et mystérieuse dont on ne connaissait pas le fin mot, – ajouta l'homme de police entre ses dents, en baissant la tête.

Mais il la releva aussitôt et fixa ses yeux brillants sur la jeune fille.

– Parbleu ! – fit-il brusquement, – je vous remets, maintenant, ma belle enfant. – Je vous ai interrogée, dans le temps, et c'est vous qui avez donné les seuls détails intéressants. – Vous étiez une gamine, à cette époque.

– J'avais treize ans... et, à présent, je vous reconnais aussi.

– Ah ! vous êtes Joséphine Pierret ! – C'est étrange, comme on se retrouve !

– Voyons, – conclut M. Colas, – reprenons la véritable affaire, celle qui nous occupe, et la seule qui doive nous occuper pour l'instant.

Quel âge avez-vous, Joséphine Pierret ?

– Dix-sept ans, monsieur.

– Votre mère est morte. – Votre père vit-il encore ?

– Il était mort avant ma mère.

– Vous êtes donc orpheline. Avez-vous d'autres parents ?

– Non, monsieur.

– Alors, vous vivez seule ?

– Oui, monsieur le commissaire.

– Que faites-vous ?

– Je vends des fleurs, place des Victoires. J'ai un petit éventaire, dans la boutique d'un marchand de vin de la rue, portant le n° 8.

– Et vous gagnez bien votre vie, à ce que je vois, – ajouta M. Colas, en analysant la toilette très propre de la jeune fille.

– Je la gagne très suffisamment. – Le commerce des fleurs marche très bien, surtout depuis quelques années.

– Où demeurez-vous ?

– Aux Batignolles, rue Nollet, 90.

– Chez vous ?

– Oui, monsieur.

– Et seule ? – répéta-t-il.

– Mais, oui, monsieur, – fit-elle en rougissant un peu.

– Excusez-moi, – reprit-il, assez touché de l’accent simple avec lequel lui avait répondu la petite bouquetière ; – mais, vous comprenez, une personne aussi jeune, aussi gentille que vous, sans famille... il n’y aurait rien eu d’extraordinaire... Enfin, passons. – Vous êtes venue dans cette maison, hier au soir ?

– En effet, monsieur.

– A quelle heure, au juste ?

– A minuit moins vingt. – Madame de Jamain, une de mes clientes, avait besoin de fleurs bien fraîches, pour un bal où elle allait.

– Et vous les lui avez portées. – Nous savons cela. – En traversant la voûte qui conduit dans la cour, vous avez nécessairement passé devant la porte de cette chambre...

Joséphine Pierret répondit, avec une légère hésitation :

– Sans doute...

– Avez-vous remarqué quelque chose ?

– Je ne comprends pas, monsieur.

– Y avait-il de la lumière ? Avez-vous entendu un bruit quelconque indiquant la présence de deux ou trois personnes dans cette pièce ?

– Je n’ai rien remarqué, monsieur.

– Vous en êtes bien sûre ? – demanda à son tour M. Primborgne, qui ne la quittait pas des yeux.

– Certainement ! – fit-elle.

– Combien de temps êtes-vous restée chez madame de Jamain ?

– Oh ! un quart d’heure, tout au plus. – Je n’ai fait que lui montrer mes fleurs, qu’elle a trouvées à son goût... et comme c’est sa femme de chambre qui les lui mettait... je n’avais rien à faire auprès d’elle... et je suis partie.

– A votre sortie, vous n’avez non plus fait aucune remarque ?

– Non, monsieur.

– Vous n’avez rien vu, rien entendu ?

– Non.

– Vous n’avez rencontré personne ?

– Non.

– Vous n’avez pas constaté que cette porte fût ouverte, ou entr’ouverte ?

En parlant ainsi, M. Colas montrait la porte de la chambre.

– Non.

– Et la porte de la rue ? – ajouta doucement Primborgne.

La jeune fille se tut.

– Est-ce qu’elle était fermée ?

– Oui.

– Vous n’aviez donc pas demandé le cordon en passant devant la loge ?

– Si fait.

– Alors, c’est que le concierge n’avait pas tiré le cordon ?

– Mais si, monsieur.

Joséphine Pierret était devenue très rouge, et paraissait fort mal à l’aise.

– C’est qu’en ce cas, la porte eût été ouverte.

– Mais, oui, elle l’était. – Je ne comprenais pas votre question.

– Ensuite, qu’avez-vous fait ? – demanda M. Colas.

– Moi... ce que j’ai fait ?... Rien.

– Vous êtes rentrée chez vous ?

– Oui, chez moi.

– Directement ?

– Directement. – Il était trop tard, et il faisait trop laid, pour que je restasse dans la rue.

– A quelle heure étiez-vous chez vous ? – interrogea Pimbrogne.

– A quelle heure ?

– Oui.

– A minuit.

– Comment, à minuit ! – s’exclama l’agent. – C’est l’heure à laquelle vous sortiez de chez madame de Jamain. – Et les Batignolles sont loin.

Joséphine Pierret devint très pâle.

– Je me suis trompée. – Je voulais dire deux heures du matin.

– C’est que vous aurez flâné en route, – insista l’agent. – Il ne faut pas ce temps-là pour gagner la rue Nollet, quand on a des jambes de dix-sept ans.

– Mon Dieu ! monsieur, je ne sais pas au juste... Je n’ai pas de montre.

Primborgne n’insista pas.

– Connaissez-vous le locataire de cette pièce ?

– Moi, pas... pas du tout !

– Vous n’avez jamais vu M. Mariotte, vous n’avez jamais entendu parler de lui ?

– M. Mariotte ? – Non.

– Et y avait-il des voitures, dans la rue, lorsque vous êtes sortie ?

Joséphine Pierret baissa les yeux sous le regard de l’agent qui faisait cette question.

– Je... je ne sais pas... je n’ai point remarqué...

– Avez-vous d’autres questions à adresser au témoin ? – demanda M. Colas en se retournant vers l’agent secret.

– Ma foi, non, – répliqua ce dernier.

– Alors, mademoiselle, vous pouvez vous retirer.

La petite bouquetière se leva vivement, salua les deux hommes, jeta un regard étrange autour d’elle, et sortit avec une précipitation qui n’échappa point à ceux qui venaient de l’interroger.

– La pauvre petite ! – dit en souriant M. Colas. – elle avait une peur atroce de se voir en face de la police, et ne pouvait rien comprendre à notre interrogatoire.

En somme, nous restons toujours au même point, et nous n’avons rien appris.

Primborgne eut un rire silencieux, mais ne desserra pas les dents.

XI.

M. DE LA VILLENOUR

Ce fut M. de la Villenour, juge d’instruction près le parquet de la Seine, qui fut chargé de suivre l’affaire mystérieuse de la rue Notre-Dame-des-Victoires et d’en débrouiller l’écheveau.

M. de la Villenour était assez âgé et remplissait ses difficiles fonctions depuis plus de vingt ans.

La grande expérience qu'il avait acquise par une aussi longue pratique devait naturellement le faire désigner, quand la justice se trouvait en face de quelque problème plus compliqué qu'à l'habitude.

M. de la Villenoux était un petit homme d'une soixantaine d'années, sec, bien conservé, pâle et froid, le front chauve, sans barbe, les membres grêles et anguleux.

De plus, il louchait ; mais cette infirmité, assez désagréable dans le monde, lui avait servi souvent, et, dans son cabinet, il en tirait un excellent parti.

En effet, grâce à ce strabisme, le prévenu placé devant lui ne savait jamais au juste quand son juge, ou mieux, son adversaire, le regardait.

Et, plus d'une fois, M. de la Villenoux avait surpris certains signes de trouble ou d'émotion qui échappaient au patient, alors que ce dernier se croyait hors de portée du rayon visuel du magistrat.

Quoi qu'il en soit, M. de la Villenoux avait surtout la réputation de mener rondement ses enquêtes préparatoires, – ce qui tenait à ce que, – complètement dépourvu de l'esprit philosophique si développé chez l'agent inférieur Primborgne, – il ne s'arrêtait point à ces considérations morales qui peuvent faire hésiter ou inspirer le doute.

Habitué par sa longue carrière à voir un coupable dans tout accusé ; étroit d'esprit ; ne s'attachant jamais qu'à un seul côté de toute question ; s'y cantonnant, y ramenant tout, – pourvu qu'il réunît un certain nombre de faits matériels à la charge du prévenu, – chose toujours facile, – il se trouvait satisfait.

Que ces faits épars, savamment groupés pour la plus grande commodité de l'accusation, – jurassent avec toutes les circonstances morales de l'affaire, fussent en contradiction avec le passé, les habitudes, le tempérament, voire même les intérêts les plus clairs de l'accusé, – peu lui importait.

M. de la Villenoux n'entrait pas dans ces détails qui lui faisaient seulement hausser les épaules.

Aussi allait-il vite et n'hésitait-il jamais bien longtemps, nous l'avons déjà dit.

De là, la singulière estime où on le tenait au Palais, et l'empressement avec lequel on lui confiait toutes les affaires embrouillées ; – la justice, au fond, cherchant bien moins la vérité *vraie*, qu'un coupable quelconque, – apparent ou réel, – à jeter en pâture aux tribunaux, afin de pouvoir triompher devant le public, et faire croire à sa propre infailibilité.

C'est donc chez M. de la Villenoux, ou plutôt, dans son cabinet, au Palais de justice, que nous pénétrons, trois jours après l'enquête sommaire faite par M. Colas, commissaire de police du quartier, et M. Primborgne, enquête que nous avons rapportée précédemment.

Nous y retrouvons, d'ailleurs, M. Primborgne en personne, debout devant le bureau d'acajou du juge d'instruction.

– Eh bien, – lui disait M. de la Villenoux, d'une voix de basse-taille des plus marquées, ainsi qu'il arrive souvent chez les petits hommes, – m'apportez-vous du nouveau ? – Où en êtes-vous ?

Je vous avoue que je n'ai jamais vu une affaire aussi compliquée... ou, plutôt, non, je me trompe... Elle n'est pas compliquée du tout, et c'est là ce qui m'embarrasse, – puisque nous n'avons aucun élément entre les mains. –

Pas de témoins, pas de corps de délit. – Un acte mystérieux, et des présomptions d'un crime probable, – certain, je le veux bien ; – mais enfin qui n'a laissé que des traces absolument insuffisantes. – Il manque le fil d'Ariane.

– Ce n'est pas douteux, monsieur le juge d'instruction, – répliqua lentement l'agent de la sûreté ; – et, depuis trois jours, je cherche le fil dont vous parlez...

– Et vous ne le trouvez pas ?

– Non, bien que j'aie trouvé quelque chose.

– Quoi donc ?

– Je vais vous le dire ; mais procédons par ordre.

L'agent se recueillit, pendant que M. de la Villenoux se plaçait de profil, – position dans laquelle, grâce à son strabisme, il dévisageait le mieux son interlocuteur.

– D'abord, – reprit Primborgne, – j'ai essayé avant tout de retrouver la trace de M. Mariotte et de reconstituer sa personnalité.

– Alors ?

– Alors, de ce côté, j’ai complètement échoué.

– Vraiment ?

– Mon Dieu, oui !

– Avez-vous retrouvé le marchand de meubles ?

– Parfaitement. – C’est chez lui que je suis allé tout d’abord.

– Eh bien ?

– Eh ! bien, le marchand de meubles s’est très nettement rappelé qu’un M. Mariotte est venu chez lui, il y a quelque trois mois, lui a acheté un petit mobilier sommaire, et l’a payé comptant, en indiquant l’adresse à laquelle il devait faire la livraison. – Mais c’est tout.

Avant, il n’avait jamais vu ce monsieur.

Après, il ne l’a jamais revu.

Il ne sait d’où il venait, ni ce qu’il faisait, et n’a pu, par conséquent, me fournir aucun renseignement utile.

– Et le signalement ?

– Le signalement qu’il m’a donné, avec assez de netteté, correspond de tous points à celui donné par le concierge et sa femme.

– C’est tout ?

– Non. – J’ai fait mieux, – poursuivit l’agent ; – j’ai retrouvé les divers marchands chez lesquels avaient été achetés les autres objets qui garnissent la pièce...

– Et ?...

– Et, partout, ça été la même chose. – On a vu un monsieur, – répondant au signalement, – qui donnait son adresse :

M. Mariotte, 17 bis, rue Notre-Dame des Victoires.

Et payait comptant.

Mais, pour le reste, inconnu, tout ce qu’il y a de plus inconnu.

– Diable ! – grommela M. de la Villenoux. – Je n’ai jamais rien vu de pareil.

– Cependant, j’ai constaté un fait : – c’est que certains objets, linge et parfumerie, notamment, avaient été achetés par la femme brune.

– Ah ! ah ! – fit le juge en dressant l’oreille.

– Oui, mais cela n’a pas éclairci le mystère.

Cette dame, car, décidément, c'est une dame, une femme comme il faut, ou paraissant telle, à coup sûr, procédait de même que M. Mariotte. – Elle allait dans les magasins où personne ne la connaissait, choisissait, payait, donnait le nom et l'adresse, que nous savons, – et disparaissait, comme un nuage dans l'air, sans laisser plus de trace.

– C'est bien toujours la même femme dont il a été question ?

– Toujours : – Taille moyenne, traits fins et réguliers, yeux et cheveux noirs, jolie, affable, l'air distingué.

– En un mot, la femme brune que nous connaissons.

– La femme brune, oui, monsieur le juge d'instruction.

Alors, j'ai battu le quartier et la rue Notre-Dame-des-Victoires, afin de savoir si quelqu'un les avait remarqués, soit lui, soit elle.

Personne ne les connaissait.

Je m'en doutais bien, – d'ailleurs. – Seulement, j'ai acquis à peu près la certitude qu'ils venaient toujours séparément, toujours en voiture.

– En voiture ? – On pourrait s'informer alors...

– Hélas ! non. – Ils se gardaient bien l'un et l'autre de descendre devant la porte. – Ils se faisaient arrêter, tantôt ici, tantôt là, dans quelque rue voisine, et achevaient le reste du chemin à pied.

Ah ! je vous réponds que leurs précautions étaient bien prises !

– Cela prouve, tout au moins, qu'ils avaient grand intérêt à se cacher. Or, j'en conclus que la dame était mariée, et que nous nous trouvons en face d'une vengeance maritale.

– Les circonstances relevées jusqu'à présent semblent l'indiquer.

– Tout en poursuivant cette enquête préalable dont je n'espérais pas grand résultat, – continua Primborgne, – j'en faisais une autre plus importante : – je cherchais le corps de la victime, quelle qu'elle fût, – homme ou femme, – s'il y a eu réellement une victime.

– Oui, le corps ! – Un corps quelconque ! – murmura M. de la Villenoux. – Tout le reste suivrait. – On y verrait clair.

– Sans pour cela négliger, – ajouta l'agent, – d'établir une souricière dans la maison. – Laquelle souricière, du reste, n'a rien pris, jusqu'à présent.

– Qui espériez-vous prendre ?

– On ne sait pas. – *Elle* ou *lui* pouvait revenir aux environs, pour voir ce qui se passait ; – ou bien l’assassin, – s’il y a eu un troisième personnage, un troisième acteur, dont la présence nous échappe.

– L’idée était bonne. – Il ne faut pas l’abandonner.

– Soyez sans crainte, monsieur le juge d’instruction.

– Après ?

– A la Préfecture, je me suis informé, si on avait signalé, depuis trois jours, la disparition d’une personne quelconque.

Rien.

Je suis allé à la Morgue. – J’ai vérifié tous les cadavres.

Rien !

J’ai fait mieux : j’ai parcouru tous les hôpitaux de Paris. – Je me suis fait montrer tous les blessés amenés depuis le même laps de temps...

Rien ! toujours rien !

– C’est à donner sa langue aux chiens ! – fit M. de la Villenoux avec une sourde colère. – Nous ne pouvons pourtant en rester là ! – Les journaux ne parlent que de cela. L’opinion publique s’en émeut ; et, si nous ne parvenons pas à expliquer ce qui s’est passé, on va dauber sur nous, – à cœur-joie.

– Enfin, – reprit Primborgne, d’un air qui éveilla vivement l’attention du juge d’instruction, – j’ai été faire une enquête chez tous les loueurs de voitures de place... et là j’ai trouvé quelque chose !

XII.

LA VOITURE ABANDONNÉE

– Allons donc ! – s’écria M. de la Villenoux en redressant la tête. – Je me disais bien qu’un homme aussi habile que vous ne pouvait pas revenir absolument bredouille. – Voyons, parlez ! Qu’avez-vous découvert ?

– Beaucoup, et, cependant, bien peu de chose.

Vous vous rappelez, monsieur le juge d'instruction, qu'en relevant, avec le commissaire de police, les traces sanglantes qui partaient de la chambre de M. Mariotte, nous avons constaté que ces traces s'arrêtaient tout net sur le rebord du trottoir, où elles s'élargissaient en une tache indiquant que le corps disparu avait dû séjourner là, au moins quelques secondes.

– Oui, cela se trouve consigné dans votre rapport que je viens de relire pour la dixième fois.

– J'en avais conclu que le corps avait été déposé dans quelque voiture.

– En avez-vous la preuve ?

– La preuve, non : – mais je vous apporte une probabilité de nature à établir notre conviction à ce sujet.

– Cela serait fort important. – Je vous écoute.

– Je me suis donc rendu, ce matin, au siège de la *Compagnie générale des petites voitures*, et là, j'ai appris qu'une des voitures sorties, dans la matinée de samedi, qui est le jour où l'on a vu M. Mariotte pour la dernière fois, avait été volée à son cocher dans la même soirée.

– Oh ! oh ! – volée !... comment volée ! – On ne vole pas une voiture de place...

– Cela paraît absurde, et, pourtant, rien de plus simple.

Le cocher de cette voiture, portant le n° 1081, avait été engagé à l'heure, vers les dix heures du soir, par un monsieur et une dame qui allaient prendre le thé, chez un de leurs amis, rue de la Banque, 21. – Le temps était, vous vous le rappelez, fort laid, – humide et froid. – Ces personnes voulaient donc garder la voiture pour leur retour, et prévinrent le cocher qu'il eût à les attendre jusqu'à leur sortie, si tard qu'elle eût lieu.

Notre cocher, jugeant qu'il avait plusieurs heures devant lui, s'installa de son mieux sur son siège, où il ne tarda pas à s'endormir, suivant l'habitude de la plupart de ses confrères.

Vers onze heures et demie, la brume qui augmentait et le pénétrait de tous côtés finit par le réveiller, en lui causant une sensation de froid très vive.

La rue, à cet instant, était solitaire.

Presque toutes les boutiques avaient clos leur devanture. – On ne voyait pas à deux mètres devant soi.

Le cocher descendit de son siège et fit quelques pas sur la chaussée pour se dégourdir et se réchauffer ; puis, apercevant, à peu de distance, la lueur envoyée par un établissement de marchand de vin, il pensa qu'un petit verre d'eau-de-vie lui rendrait l'attente moins longue et l'humidité glaciale moins pénible, et il se dirigea en toute hâte vers la boutique du marchand de vin, où il entra, – bien rassuré sur le sort de sa voiture, sachant que la pauvre rosse qui la traînait était incapable de songer par elle-même au départ.

D'après son récit, – récit que je tiens de sa propre bouche, et dont j'ai, avant de venir vous en parler, vérifié moi-même l'entière exactitude, – le cocher ne resta pas plus de cinq minutes absent ; – juste le temps de commander son petit verre, de le vider et de payer sa consommation, en changeant une pièce de deux francs.

Cela fait, il ressortit et se dirigea du côté où il avait laissé sa voiture.

Jugez de sa surprise : – elle n'y était plus !

D'abord, il crut, le brouillard s'étant encore épaissi, qu'il avait passé à côté sans la voir.

Il revint sur ses pas, en longeant le rebord du trottoir.

Pas plus de voiture que sur ma main !

Il traversa la rue, la battit dans tous les sens, alla, d'une part, jusqu'à la place de la Bourse ; – d'autre part, jusqu'à la place des Victoires.

Peine inutile.

Point de voiture.

Or, comme il était invraisemblable de toute invraisemblance, que son cheval fût parti tout seul, – c'est qu'on la lui avait volée !

– C'est étrange ! – grommela M. de la Villenoux. – Et l'a-t-on retrouvée, cette voiture ?

– Oui, monsieur le juge d'instruction. – Le lendemain matin, qui était un dimanche, elle stationnait paisiblement à la porte du dépôt de la *Compagnie générale*.

– Alors, c'est que le cheval serait retourné de lui-même du côté de son écurie.

– Impossible. – La pauvre bête était éreintée, comme une bête qui a trotté au delà de ses forces, et, d'ailleurs, elle fût revenue beaucoup plus tôt, si elle avait cédé à cette fantaisie.

– En effet. – Il faut donc supposer...

– Il faut supposer que celui qui avait emprunté la voiture, l’a ramenée à la *Compagnie*.

– C’est étrange, je le répète ; mais quel rapport direct voyez-vous entre ce fait et l’affaire qui nous occupe ? – Ce peut être simplement quelque mauvaise plaisanterie.

– Cette idée est la première qui se présente à l’esprit, et ce serait, peut-être, l’explication vraie de l’aventure, si...

M. Primborgne prit un temps, comme un acteur qui veut faire *un effet*.

– Si ?... répéta le juge d’instruction.

– Si la voiture n’avait été maculée, à l’intérieur, de larges taches de sang.

– Ah ! ah ! – fit M. de la Villenoux.

– Ces taches – poursuivit l’agent de la sûreté, – malheureusement, je ne les ai pas vues.

– Comment cela ?

– Cet imbécile de cocher, humilié de s’être laissé enlever son véhicule, et se sachant en faute pour l’avoir abandonné, un instant, sur la voie publique, n’avait rien dit au dépôt.

Lorsqu’il retrouva sa voiture, il obtint des palefreniers présents qu’ils n’en soufflèrent mot ; et, au lieu de signaler à qui de droit les traces singulières dont elle était remplie, il se hâta de les faire disparaître à l’aide d’un lavage consciencieux.

– Comment avez-vous su, alors ?...

– Par une indiscretion de l’un des palefreniers.

Aussitôt, j’ai fait chercher le cocher, et il a bien fallu qu’il avouât...

Je l’ai confessé des pieds à la tête.

Primborgne se tut de nouveau.

M. de la Villenoux réfléchissait profondément.

Il y eut un assez long silence.

– En effet, – reprit tout à coup le juge d’instruction, – le renseignement est grave, très grave, et en même temps extrêmement vague, et presque sans portée immédiate, comme tout ce qui touche à cette mystérieuse affaire.

Cette voiture enlevée, puis retrouvée pleine de sang, peut se rattacher au crime de la rue Notre-Dame-des-Victoires, s’il y a eu un crime, ainsi que

tout porte à le croire ; – de même qu'elle peut se rattacher à un événement tout différent.

Cela prouverait tout au plus, d'ailleurs, que le corps disparu de M. Mariotte, – au cas où ce serait lui la victime de l'assassinat présumé, – a été transporté dans cette voiture.

Mais, après ?

Où cette voiture a-t-elle été ?

Où a-t-elle déposé son fardeau ?

Qui la conduisait ?

– Sur toutes ces questions, nous ne savons rien, évidemment rien, – répliqua Primborgne. – Mais ce serait déjà quelque chose que d'avoir la certitude que M. Mariotte, ou la femme brune, a été déposé dans une voiture, après avoir été frappé.

Cela prouverait d'abord ceci :

C'est que le crime compte plus d'acteurs que nous ne le supposions, au début ; – moi, du moins, qui croyais à un simple acte de violence dicté par quelque sentiment de jalousie amoureuse.

Cela prouverait que trois personnes, au moins, ont pris part au drame.

M. Mariotte, la femme brune et un inconnu ayant amené la voiture.

Or, celui qui a amené la voiture savait de quoi il s'agissait. Les précautions prises pour n'être point vu ; l'habileté et la rapidité avec lesquelles il a subtilisé le fiacre, presque sous les yeux du cocher, tout implique une longue préméditation, et nous nous trouvons là, brusquement, en face d'un nouveau personnage qui me paraît doué, tout à la fois, d'une rare adresse et d'une extrême énergie.

– Vous avez raison, monsieur Primborgne, cent fois, mille fois raison. – L'affaire prend un tout autre caractère et de tout autres proportions.

Il est bien fâcheux que cette brute de cocher ait lavé les taches de sang.

Avez-vous vu la voiture ?

– Oui, monsieur le juge d'instruction.

– Et vous n'y avez relevé aucune autre trace ?

– Aucune !

– De quelque nature que ce soit ?

– De quelque nature que ce soit !

– Le cocher n’a trouvé aucun objet, si petit, si indifférent qu’il fût ?

– Aucun. – Il l’affirme. – Du reste, j’ai dit qu’on le tînt à votre disposition, et vous pourrez l’interroger vous-même, tout à l’heure.

– C’est ce que je vais faire. – Avez-vous donné l’ordre que l’on consignât le fiacre ?

– Oui, monsieur le juge d’instruction. – On l’a remisé sous mes yeux, et j’en ai fermé toutes les ouvertures moi-même, en y apposant mon propre cachet.

– C’est bien. – On désignera des experts pour retrouver les traces de sang, malgré le lavage.

Vous êtes un homme actif et intelligent, monsieur Primborgne, et c’est plaisir de travailler avec vous.

– Monsieur le juge, je fais ce que je peux, et, malgré tout mon zèle, il m’arrive parfois de me tromper.

– En attendant, le peu que nous savons de cette singulière affaire nous vient de vous.

– Hélas ! nous ne savons rien que ceci : – c’est qu’il y a quelque chose.

– Vous n’avez aucune idée ?...

– Pas une. – Tout ce que j’avais échafaudé, jusqu’à présent, s’écroule ; et, depuis l’aventure du fiacre, je n’ose plus me prononcer sur rien.

Où j’avais cru voir quelque chose de très simple : un de ces drames banals de l’amour défendu, qui se jouent tous les jours à Paris, j’entrevois des complications inattendues, où je me perds.

– Voyons, – fit M. de la Villenoux, se parlant à lui-même plutôt qu’il ne s’adressait à son interlocuteur ; – admettant l’hypothèse que la femme brune était une femme mariée, se rendant chez un amant, j’avais, moi, toujours supposé que le mari était intervenu, et avait vengé son honneur sur l’un des coupables, ou sur tous les deux...

– Sans doute, – interrompit l’agent, – et je n’étais pas loin de partager cette opinion, bien que je ne puisse deviner comment le mari aurait pénétré sans bruit et sans éveiller l’attention des concierges, dans la chambre de M. Mariotte. – Il est bien rare qu’un mari qui se venge se cache avec tant de soin et prenne autant de précautions et d’aussi habiles qu’un vulgaire assassin poussé par le désir du vol.

Mais, depuis le fiacre, je ne crois plus au mari.

– Pourquoi cela, monsieur Primbôrgne ?

– Parce que ce n'est pas un homme du monde, – or, le mari de la femme signalée, si elle est mariée, ne saurait être qu'un homme du monde, – qui aurait eu cette idée de s'emparer d'une voiture de place, qui y aurait réussi, avec ce sang-froid, cette astuce, et, disons le mot, ce *faire* merveilleux.

Un mari jaloux qui tue sa femme, ou l'amant de sa femme, ou tous les deux, est un homme exaspéré, hors de lui.

Il arrive comme la tempête, frappe comme la foudre, et ne calcule pas un pareil ensemble de mesures délicates et minutieuses.

– Peuh ! – fit M. de la Villenoux d'un air sceptique et quelque peu dédaigneux, – ce sont là des considérations philosophiques. – Moi, je ne vois qu'une chose : – Deux amoureux surpris ensemble !

Qui peut les avoir surpris ?

Un mari !

Je m'en tiens là, et c'est dans ce sens qu'il faut pousser nos investigations.

Croyez-moi, monsieur Primborgne, défiez-vous des théories morales. – Cela gêne, cela ralentit la marche. – Moi, je les laisse de côté, et je m'en suis toujours bien trouvé.

L'agent s'inclina en silence, mais on eût pu voir un léger sourire crispé le coin de ses lèvres épaisses.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et un huissier passa la tête.

– Que me voulez-vous ? – demanda M. de la Villenoux.

– Il y a là un homme qui désire parler à monsieur le juge d'instruction.

– Pour quelle affaire ?

– Il dit qu'il apporte un renseignement au sujet de ce qui s'est passé, rue Notre-Dame-des-Victoires, 17 bis.

L'agent de la sûreté et le magistrat échangèrent un rapide regard d'étonnement satisfait.

– Qu'il entre ! – dit vivement M. de la Villenoux.

XIII.

LA FEMME BLONDE

– Est-ce que nous allons apprendre quelque chose ? – murmura Primborgne.

Et, quittant la place qu'il occupait, debout près du bureau du juge d'instruction, il s'éloigna de quelques pas pour se dissimuler à demi, dans un coin moins éclairé et moins en vue de la petite pièce.

De la sorte, il n'attirait point l'attention du personnage qui allait entrer, tout en ne perdant pas de l'œil ce personnage quel qu'il fût, ni M. de la Villenoux, qui pouvait, échanger un regard ou même un signe avec lui, le cas échéant.

La porte s'ouvrit de nouveau, et livra passage à un individu des plus vulgaires.

C'était un gros homme bouffi, la face violacée, le nez bourgeonné, les yeux injectés, au cou très court, enfoui dans un immense cache-nez de laine grossière, couleur gros-bleu.

Ses cheveux grisonnants, taillés en brosse, se hérissaient sur son front bas.

Il tenait entre ses mains, couvertes de gants de coton verdâtres, un chapeau haut de forme, en cuir.

De gros souliers à semelles de bois chaussaient ses pieds énormes.

Une espèce de redingote râpée, trop courte, trop étroite, se boutonnait avec peine, et par un seul bouton, sur son buste énorme, faisant ressortir la saillie de l'estomac et du ventre.

Il avait l'air embarrassé des gens de sa classe, quand ils se trouvent en face d'un représentant quelconque de la justice.

Il sentait la pipe et l'eau-de-vie, avec un vague parfum d'écurie.

A n'en pas douter, c'était un cocher de fiacre, qui avait fait un brin de toilette pour se présenter devant le juge d'instruction.

Telle fut, d'ailleurs, l'impression de M. de la Villenoux ; car, après un premier regard, – regard de côté, comme de juste, son strabisme lui interdisant les regards de face, – il lui dit :

– Vous êtes cocher ?

– Oui, monsieur le juge.

M. de la Villenoux se retourna vers l'agent, en ajoutant :

– Serait-ce l'homme dont vous me parliez tout à l'heure ?

Primborgne fit signe que non, mais sans prononcer une parole.

Le juge d'instruction ramena son œil sur le nouveau venu.

– Vous avez, dites-vous, des communications à faire, ou des renseignements à donner, au sujet du crime de la rue Notre-Dame-des-Victoires ?

– J'vas vous dire, mon juge... ayant lu dans les journaux. l'histoire du meurtre accompli, au numéro 17 *bis*... je m'suis dit comme ça : faut aider la justice. – C'est ton devoir.

– Bien, mon ami, – fit le juge avec empressement. – Mais, procédons par ordre et régulièrement, pour recevoir votre témoignage.

Comment vous appelez-vous ?

– Manceaux, Pierre-Louis ; – dit : *Petit-Bleu*.

Inutile de demander au sieur Manceaux d'où provenait ce surnom.

Sa face bourgeonnée, son nez enflammé, ses paupières bordées de rouge, tout racontait le goût immodéré du témoin pour cette boisson étrange, de couleur violette et de saveur chimique, qu'on débite chez les marchands de vin.

– Que faites-vous ? – continua le magistrat.

– Cocher pour vous servir.

– Dans quelle compagnie ?

– L'Urbaine.

– Bien. – Que savez-vous ? – Je vous écoute.

– V'là, mon juge. – Pour lors, samedi dernier, je ramenaïs Cocotte à l'écurie. – Faut vous dire que c'est un carcan qui boîte des quatre pattes, et que je n'allais pas vite, je vous en réponds... que c'est une infamie d'atteler de pareils *esquelettes* à une voiture pour conduire les bourgeois... que

naturellement, quand on prend un sapin, c'est qu'on est pressé... mais v'là, vous pouvez cogner dessus... ça n'y fait plus rien.

Ah ! en v'là une bête qu'aura pas besoin qu'on lui tanne le cuir ! – Ça y est déjà, que j'vous dis, mon juge.

– Quelle heure était-il ?

– Aux approches de minuit et demi...

– Eh bien ?

– Donc, je remontais la rue Notre-Dame-des-Victoires, cahin, caha... que je venais de loin, je vous en réponds, et que mon carcan était éreinté... J'allais donc doucement regagner le dépôt, ma journée finie... Il faisait un temps de chien, un brouillard à couper au couteau...

– Nous savons cela.

– Parfait. – Pas un chat dans les rues. Du reste, on ne l'aurait pas vu. – Toutes les boutiques fermées... et les becs de gaz qui ressemblaient à des chandelles fumeuses... Alors, je somnolais sur mon siège. – Tout à coup, v'là Cocotte qui fait un écart. – La surprise me réveille. – J'ouvre l'œil.

– Et qu'est-ce que je vois ?

Manceaux s'arrêta.

– Oui. Qu'est-ce que vous voyez ? – fit M. de la Villenoux quelque peu impatienté.

– Rien, tout d'abord. – Mais, en regardant mieux, sur ma droite, je finis par apercevoir la forme d'un fiacre qui stationnait devant une grande maison dont la porte cochère était ouverte. – Ce fiacre avait ses lanternes allumées, et c'est la lueur qui me le fit apercevoir. – Ce *carcan* de Cocotte qui dormait aussi, faut croire, avait presque buté du nez dedans.

– Et cette voiture était arrêtée devant le numéro 17 bis de la rue Notre-Dame-des-Victoires ?

– Oui, mon juge.

– Comment l'avez-vous constaté ? Avez-vous pu lire le numéro de la maison, malgré le brouillard ?

– Non, mon juge... mais je connais le quartier à fond, et j'irais dans toutes les maisons, les yeux fermés.

– Achevez !

– Pour lors, je ramène les guides, pour faire obliquer Cocotte à gauche... Mais v'là que j'aperçois des ombres qui traversaient le trottoir pour aller de la porte cochère au fiacre.

– Quelles ombres ? – Il y avait plusieurs personnes ?

– Pour ça, oui... mais dame ! y n'faisait pas clair, et on ne voyait pas très distinctement.

– Enfin combien de personnes ?

– Trois....

– Trois ! – répéta le juge.

Il lança un rapide coup d'œil à Primborgne, qui avait légèrement penché la tête en avant.

– Oui, trois. – Deux qui portaient une troisième qui ne grouillait pas plus que si *ç'aurait été* un cadavre.

– Voyons, – fit le juge, – ce témoignage est très important. – Réunissez bien tous vos souvenirs, monsieur Manceaux, et tâchez d'être clair.

Deux personnes portaient un corps, n'est-ce pas ?

– Oui, mon juge.

– Un corps d'homme ou de femme ?

– Oh ! d'homme, pour sûr !

– Et il ne bougeait pas ?

– Ah ! Dieu, non !

– Avez-vous remarqué que ce corps fût ensanglanté, portât quelque blessure ?

– Pour ça, impossible. – On voyait des ombres mais c'était tout... Le brouillard, vous comprenez...

– Et les personnes qui portaient ce corps... pourriez-vous en donner le signalement ?

– Nullement. C'était pas distinct, tout ça ; puis, je n'savais pas qu'il s'agissait d'un crime. – Je m'suis dit :

Tiens, un malade, ou un ivrogne qu'on reconduit chez lui !

Et j'ai pas fait autrement attention.

– Mais ces gens qui portaient le corps, vous les avez entrevus, du moins. – Voyons, comment étaient-ils à peu près ?

– J'peux pas dire, mon juge. Y avait un homme et une femme !

– Une femme ! – s’écrièrent à la fois le juge et l’agent.

– Eh ben, oui, une femme...

– Nous y voilà ! – pensa Primborgne.

Il s’avança brusquement.

– Comment était cette femme, mon ami ? – demanda-t-il. – Jeune, n’est-ce pas ? Plutôt un peu grande ; vêtue de noir avec élégance, en chapeau, une voilette épaisse ; – brune de cheveux ?

– Mais non, pas du tout, mon bourgeois, répliqua le cocher. – Elle était plutôt petite, jeune, par exemple, toute jeune, presque l’aspect d’une enfant, un bonnet de linge sur la tête, en taille, pour le reste, et blonde, très blonde.

– Blonde ! – fit Primborgne avec stupeur. – Vous en êtes sûr ?

– Tout ce qu’il y a de plus sûr. – Parce que, voyez-vous, elle s’est approchée, un instant, de la lanterne, et j’ai bien remarqué ses cheveux qui ressemblaient à des fils d’or.

– Alors il y aurait deux femmes mêlées à l’affaire ! – murmura M. de la Villenoux d’un air préoccupé. – La femme brune des rendez-vous, signalée jusqu’à présent par tous les témoignages, et une autre femme, celle-là, blonde, et si différente qu’il est impossible de les confondre ensemble.

– J’y suis ! – s’écria tout à coup M. Primborgne, en s’appliquant sur le front un coup de poing à assommer un bœuf.

– Qu’y a-t-il ? – demanda le juge d’instruction.

– Rien ! Rien ! – Tout à l’heure... quand nous serons seuls, – répondit l’agent.

– Et l’homme ? – continua-t-il en s’adressant de nouveau au cocher.

– Eh ben, l’homme, je l’ai à peine vu, il est resté dans l’obscurité.

– Comment était-il vêtu ? – En blouse, en paletot ?

– En paletot, pour sûr !

– Et le cocher du fiacre ?

– Je ne l’ai pas vu. – N’y avait personne sur le siège. – C’est lui, sans doute, qu’aidait la petite dame à porter le cadavre, puisqu’il faut croire d’après les récits des journaux...

– Comment tenaient-ils ce corps, ou ce cadavre, peu importe ?

– L’homme le tenait par les épaules. – La femme tenait les jambes. – Ils l’ont fourré dans la voiture...

Ensuite ?

– Ensuite... moi, vous comprenez, je n'me suis pas arrêté. – Cocotte avait repris son chemin, et j'me suis éloigné... et je n'y pensais même plus... quand les journaux m'ont fait supposer...

– Alors, c'est tout ce que vous savez ? – interrompit M. de la Villenoux.

– Pour sûr, oui. – J'en fais l'serment, quand on voudra.

– Vous n'avez pas vu le numéro de la voiture ?

– Sur la lanterne, si.

– Eh bien, c'était ?

– Le numéro 1081 de la Compagnie générale.

– Parbleu ! – grommela Primborgne, – j'en étais sûr. C'est la voiture volée, où l'on a relevé des traces de sang. – Une femme blonde... Mais où donc a passé la femme brune ? – Cela devient absolument incompréhensible, et chaque pas en avant complique l'affaire...

XIV.

OU PRIMBORGNE CONÇOIT SON PLAN

Pendant quelques instants encore, M. de la Villenoux posa diverses questions au témoin que la Providence lui envoyait, – revenant sur les choses déjà dites, essayant de tirer des souvenirs du cocher quelques détails oubliés ou négligés.

Mais il ne put rien apprendre de plus.

Le sieur Manceaux avait dit tout ce qu'il savait.

C'était énorme.

Aussi, lorsque le juge d'instruction se fut bien convaincu qu'il n'apprendrait plus rien de nouveau de celui qu'il interrogeait depuis près d'une demi-heure, s'empressa-t-il de le renvoyer, en le remerciant de sa démarche.

Le magistrat avait hâte, à présent, de se retrouver en tête-à-tête avec Primborgne, et d'autant plus que ce dernier ne soufflait plus mot, ne prenait plus aucune part à l'interrogatoire, ne paraissait plus l'écouter.

Il s'était retiré tout au fond de la pièce, et là, les lèvres hermétiquement closes, les paupières à demi fermées, réduisant son regard brillant à l'état d'étincelle à peine visible, – si l'on peut s'exprimer ainsi, – il se livrait évidemment à un travail intérieur qui l'absorbait et le rendait étranger aux événements du dehors.

Sa préoccupation était si complète qu'il ne s'aperçut même pas du départ du cocher, et qu'il fallut que M. de la Villenoux l'interpellât deux fois par son nom, pour l'en tirer.

– A quoi pensez-vous donc, monsieur Primborgne ? – lui dit enfin le juge.

– A ce que nous venons d'entendre, – répliqua l'agent, avec une sorte de sursaut et en secouant brusquement sa tête blafarde.

– Et qu'en pensez-vous ?

– Ceci, monsieur le juge d'instruction : – que cela change entièrement l'aspect de l'affaire.

– C'est aussi mon avis.

– Oui ; il y a une première affaire Mariotte ; celle dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, qui est finie, qu'il faut enterrer.

Une seconde affaire Mariotte commence, – et celle-là, – il poussa un soupir, – je me charge de la débrouiller.

– Il est de fait, – reprit le magistrat instructeur, – que nous possédons, maintenant, des éléments nouveaux, – et qu'au lieu des deux personnages primitifs, nous nous trouvons en face de quatre acteurs.

– Deux femmes ! – murmura Primborgne.

– Nous avons, – poursuivit le juge, – trois signalements ; – celui de la femme blonde, assez vague, il est vrai.

Primborgne eut un rire silencieux.

– Celui de la femme brune et celui de la victime : – ces deux-là très nets et très suffisants. Mais c'est le mari que je ne vois pas dans tout cela !

– Le mari ? – Est-ce qu'il vous préoccupe beaucoup, en admettant qu'un mari ait joué un rôle quelconque dans ce drame ?

– Mais sans doute.

Primborgne eut encore son rire silencieux.

– La femme brune aussi me préoccupe vivement. – Qu'est-elle devenue ? – Où a-t-elle passé ?

Il y eut un léger silence.

M. de la Villenoux frottait lentement ses mains l'une contre l'autre, – ainsi qu'il lui arrivait chaque fois qu'il était content ou intrigué.

– Ne remarquez-vous pas, monsieur Primborgne, que cette femme qu'on retrouve partout mêlée aux faits et gestes de M. Mariotte, avant le crime, car le crime n'est pas douteux à présent, – puisqu'on a vu le corps, – ce corps que nous cherchons en vain depuis trois jours ; – ne remarquez-vous pas, dis-je, que cette femme brune, dont on signale la présence certaine chez M. Mariotte, samedi soir ; qui y était encore à onze heures, disparaît, sans laisser plus trace qu'un oiseau qui vole, à partir de l'instant où le crime se commet ?

Dès ce moment, impossible de la retrouver.

Personne ne l'a plus vue !

Où a-t-elle passé ?

Ce serait presque à douter de son existence, si nous n'avions, d'autre part, des preuves absolues de sa réalité.

C'est un véritable comte des *Mille et une nuits* que cette affaire.

– Votre observation est des plus justes, – répondit tranquillement l'agent, avec un demi-sourire, si bien caché au coin de ses lèvres pâles, que M. de la Villenoux ne le vit pas. – La femme brune a disparu.

Et c'est parce que nous avons couru après elle, que nous n'avons rien trouvé.

Maintenant, ne nous occupons plus d'elle, ni du corps de M. Mariotte, ni du mari supposé, ni même de l'homme qui a subtilisé la voiture portant le numéro 1081.

Nous les repincerons plus tard.

Il eut encore son rire silencieux.

– Quand nous aurons mis le grappin sur la femme blonde.

Il eut un second soupir.

– Et celle-là ne nous échappera pas.

– Vous croyez... Vous avez des éléments... vous soupçonnez quelqu'un ?.

– Monsieur le juge d’instruction a-t-il confiance en moi ?

– Vous le savez bien, Primborgne, je vous l’ai déjà dit : – Je ne connais pas d’agent plus zélé, plus intelligent que vous, – malgré votre déplorable tendance aux conjectures philosophiques et aux considérations morales.

– On n’est pas parfait ! – répondit l’agent en s’inclinant d’un air humble, dont le magistrat ne vit que l’humilité qui le flatta, et ne devina point l’ironie qui le jugeait.

– Mais, je me rappelle, pendant l’interrogatoire de l’individu qui sort d’ici, vous vous êtes frappé le front, en homme qui découvre brusquement quelque chose.

Qu’était-ce ?

– Justement, monsieur le juge d’instruction ; je vous demandais si vous aviez confiance en moi, parce que je voulais vous prier de me laisser agir sans m’interroger.

– Ah ! ah ! vraiment ! Et pourquoi cela ?

– Je viens de concevoir un plan. J’ai des indices, des soupçons, des probabilités, une certitude morale, si vous voulez...

– Eh ! bien ?

– Eh bien, en pareil cas, c’est à peine si j’ose me prendre moi-même pour confident. – J’aime à suivre mon instinct, mon flair, si vous préférez...

Et puis, j’ai ma faiblesse...

– Laquelle ?...

– Je suis superstitieux. – Je n’aime pas vendre la peau de l’ours avant de l’avoir tué.

Le magistrat eut un sourire protecteur d’homme supérieur qui consent à se servir des instruments à sa disposition, si défectueux qu’ils soient.

– Bien, monsieur Primborgne. Je n’insisterai donc pas. – Je sais que vous ferez tout ce qui pourra être fait... et, si vous échouez, je serai toujours là, pour rectifier votre plan et pour vous guider.

Mais combien de temps me demandez-vous ?

– Vingt-quatre heures, monsieur le juge d’instruction. – Pas une minute de plus.

Il se retourna vers la pendule placée sur la cheminée où brillait un bon feu.

– C’est aujourd’hui mardi, – et il est quatre heures. – Demain, mercredi, à quatre heures, je vous apporterai un résultat, – et un résultat sérieux, croyez-moi. – Seulement, il ne faut pas que je flâne.

– C’est accordé. – A demain. – Soyez exact et soyez heureux dans vos recherches.

L’agent fit un pas vers la porte, comme pour sortir, puis revint brusquement.

– J’aurais besoin de deux pièces, – dit-il à voix basse. – Cela économisera beaucoup de temps.

– Quelles pièces ?

Je vous prierai de me délivrer un mandat de perquisition et un mandat d’amener, que je remettrai à M. Colas, le commissaire de police, lequel vous prierez de vouloir bien m’accompagner et me prêter main-forte, en tout ce .que je jugerai nécessaire.

– Oh ! c’est facile, – répliqua M. de la Villenoux. – En blanc, les mandats ?

Primborgne hésita, soupira, puis reprit encore plus bas :

– Veuillez, monsieur le juge, y inscrire les mentions suivantes :

JOSÉPHINE PIERRET, *bouquetière*.

XV.

PLACE DES VICTOIRES

Tout Parisien connaît la place des Victoires, où se dresse une statue équestre qui nous a toujours daru l’idéal du laid.

Elle appartient, je ne dirai pas au vieux Paris, mais à l’ancien Paris, et, au fur et à mesure que le Paris contemporain s’élargit, s’aère, devient de plus en plus luxueux, magnitique, imposant et charmant, la place semble se rétrécir et s’enlaidir.

Elle reste pourtant toujours la même ; c'est Paris qui change ; et après avoir eu ses heures de vogue, et compté parmi les grandeurs de la capitale, elle n'est plus guère qu'un endroit bruyant où il passe beaucoup de monde.

Elle a toujours pour elle, par exemple, sa proximité du centre, des boulevards et des quartiers opulents.

C'est là que la petite bouquetière avait établi son comptoir sommaire de marchande de fleurs naturelles.

A droite, en sortant de la rue Notre-Dame-des-Victoires, et juste en face de la fameuse statue équestre, on apercevait un établissement assez obscur de marchand de vin traiteur ; – l'établissement du sieur Couvelle.

Près de la porte d'entrée de la boutique, on avait pratiqué un léger renforcement dans la devanture, dont la superficie, de moins d'un mètre carré, pouvait contenir deux tablettes en verre, une planchette à hauteur d'appui et une chaise.

Il n'en fallait pas davantage pour contenir la négociante et son fonds de marchandises.

Sur les tablettes de verre s'étaient, en rangées symétriques, les bouquets à la main, odorants et gracieusement assortis, où les roses pâles de Bengale mêlaient leur ton nacré à la pourpre des roses de roi, et se détachaient sur le fond sombre des violettes, tandis que les branches de lilas blanc plaquaient de larges taches de lumière crue.

Sur la planchette s'étagaient en désordre toutes les fleurs de la saison, que la main délicate de Joséphine Pierret choisissait, montait sur des fils de laiton et mélangeait ensuite en un de ces délicieux tableaux de genre que façonnent en peu de minutes les bouquetières parisiennes, et qui vont porter un souvenir et un parfum, un serment d'amour et un hommage, dans le boudoir ou dans le salon de quelque jolie femme adorée.

Ce métier qui n'a l'air de rien, au premier abord, rapporte beaucoup, aujourd'hui surtout que les fleurs sont devenues la grande mode, et que la femme élégante a compris qu'elles sont ses armes parlantes.

Grâce, coloris, parfum, langage enivrant et discret, – n'ont-elles pas tout de commun, – femmes et fleurs, – y compris trop souvent la fragilité ?

Amours et parfums, grandes passions et sourires printaniers, – ne durent-ils pas quelquefois, les uns et les autres, l'espace d'un seul matin ?

Aussi Joséphine Pierret, bien que restée orpheline de très bonne heure et élevée par charité, chez une brave femme du peuple qui avait connu sa mère, n'avait-elle pas à se plaindre, et se trouvait-elle, relativement, dans une position aisée.

D'abord, quand elle n'avait que douze ans, elle avait commencé par vendre des bouquets de violettes à dix centimes, l'hiver ; .des bottes de giroflées et de narcisses au printemps, sur un éventaire un peu lourd pour sa taille frêle et mince.

Puis, le commerce ayant prospéré, grâce à sa gentillesse, à son joli minois intéressant et honnête, elle avait pu enfin s'établir.

Elle n'avait pas encore pignon sur rue, il est vrai ; mais elle possédait un petit coin à elle, qu'avec beaucoup de bonne volonté on aurait pu presque prendre pour une boutique, dont une poupée se fût contentée.

Il n'y avait qu'un an qu'elle s'était installée dans un angle du *magasin* de M. Couvelle, marchand de vin traiteur, et les voisins se rappelaient avec quelle joie et quelle fierté elle avait disposé ce coin, de façon à lui donner des aspects de nid embaumé, dont elle était la fauvette familière.

Fauvette, en effet, avec sa tête blonde, ses traits délicats, son air de bonne humeur et de santé juvénile, son gazouillement perpétuel.

Car c'est en fredonnant qu'elle combinait et composait ses bouquets, très recherchés pour le *je ne sais quoi* de plus gracieux et de plus poétique qu'elle savait y mettre.

Quand on l'en complimentait, elle répondait en riant :

– Ce n'est pas moi, ce sont mes chansons. – J'en ai une spéciale pour chaque espèce de fleur, et ce sont les notes qui me guident et me dictent mon arrangement.

– De telle sorte que ses bouquets étaient de véritables symphonies, tantôt lestes et joyeuses, tantôt rêveuses et sentimentales, racontant, les uns, l'amour heureux, l'amour qui croit, l'amour qui espère ; – les autres, l'amour qui souffre, l'amour qui doute, l'amour qui pleure ; – tantôt l'amour vainqueur et conquérant ; – tantôt l'amour soumis et dévoué.

Elle avait des bouquets pour la femme froide et coquette ; – des bouquets pour la femme ardente qui se donne sans compter.

Elle en avait pour la capricieuse qui oublie et se renouvelle ; – elle en avait pour celle qui s’attache et s’enferme dans une passion.

Elle en avait pour la brune et pour la blonde ; pour la jeune fille et pour la femme faite ; pour la cocotte, pour l’actrice, pour la bourgeoise, pour la femme du monde ; pour la grande dame et pour la fille d’atelier.

Elle en avait pour le collégien timide qui n’ose parler ; pour le jeune homme qui se dit, comme César, qu’il suffit de se présenter et d’être vu pour vaincre : – pour l’artiste, cœur de flamme, imagination de millionnaire, à la fois, audacieux parce qu’il sait qu’il ne fera faillite à aucun dévouement, et qu’il payera l’amour qu’il inspire par l’amour qu’il ressent ; – tremblant parce qu’aimant beaucoup, il craint toujours de n’être pas aimé assez ; – parce que se donnant tout entier et sentant avec plus de force que les autres, il se sait désarmé devant son idole.

Elle en avait pour le poète, qui n’aime qu’en vers ; pour qui un amour est un sonnet, la femme une ballade, et qui n’adore au fond que lui-même et sa vanité ; – elle en avait pour le fat, pour le bellâtre de salon, qui sait débiter d’un air tendre les niaiseries à la mode, et dans une maîtresse ne cherche qu’une satisfaction d’amour-propre.

Elle en avait pour tous les âges, pour tous les goûts, pour tous les tempéraments, pour toutes les déesses : – celles qu’on aime à l’heure, et celles dont on meurt.

Il ne faudrait pas en conclure que Joséphine Pierret était un grand clerc en ces choses d’amour.

Loin de là !

Sans avoir cette ignorance et cette candeur, qui sont impossibles à Paris, – surtout dans la position occupée par la fillette, – elle était très honnête, ne pensait point à mal, et ne songeait guère à la portée philosophique ou morale de ses bouquets.

Elle était artiste, voilà tout, Parisienne et fille d’Ève.

C’est-à-dire qu’elle savait tout sans avoir rien appris, devinait tout, comprenait tout, en suivant son seul instinct, son goût et son inspiration, – sans raisonner ni cet instinct, ni ce goût, ni cette inspiration.

Cela venait comme cela, naturellement, sans parti pris, suivant le temps qu’il faisait, les fleurs qui poussaient, la chanson qui montait à ses lèvres

roses.

Néanmoins, depuis quelques mois, ses façons tendaient à se modifier, et ses bouquets s'en ressentaient.

Son jeune visage paraissait quelquefois préoccupé et comme assombri.

Parfois, ses yeux battus racontaient des insomnies.

Les bouquets mélancoliques, les bouquets à l'amour naissant, discret, incompris, malheureux, s'épanouissaient plus volontiers sous ses doigts de fée.

Puis, tout à coup, la gaieté revenait en elle, plus bruyante, plus tapageuse, et elle composait quelque assemblage de fleurs qui éclatait comme une fanfare, ou s'étalait en quadrille échevelé de bal masqué.

Ses chansons avaient suivi, comme de juste, le même chemin ; et elle passait de la romance ancienne, pleine de notes douces et mouillées de larmes, aux refrains d'opérette, à la mesure la plus sautillante et la plus hachée.

C'était à un tel point que les voisins et les clients de Joséphine Pierret avaient fini par s'en apercevoir, et qu'on la plaisantait, parfois, en lui demandant si elle était devenue amoureuse de quelque Joseph immaculé, ou de quelque ingrat, ou de quelque grand seigneur.

– Moi, amoureuse ! – répondait-elle en riant, mais en rougissant. – Ah ! grand Dieu ! non ! – D'abord, je ne veux pas me marier.

– Ce n'est pas nécessaire ! – lui disait-on quelquefois.

– Oui, je sais bien, – faisait-elle d'un air entendu. – Mais cela ne me convient pas.

On n'insistait pas, la petite bouquetière, chose rare, dans les conditions où elle se trouvait, ayant inspiré une sorte de respect à tous ceux qui l'approchaient.

Cependant, depuis deux ou trois jours, il n'était pas douteux que la fillette traversait une crise des plus sérieuses.

Depuis qu'elle avait été appelée chez M. Mariotte ; depuis qu'elle avait pénétré dans cette chambre abandonnée, – témoin muet de quelque drame mystérieux ; – depuis qu'elle avait été interrogée par M. Colas, le commissaire de police ; – depuis qu'elle avait répondu aux questions de

Primborgne, l'agent de la sûreté, – elle était devenue d'une tristesse mortelle.

Plus de chansons, même mélancoliques.

Ses bouquets ressemblaient à tous les bouquets de toutes les bouquetières.

Ses doigts savaient toujours les assembler, mais évidemment le cœur et l'esprit n'y prenaient plus aucune part, n'y laissaient plus rien d'eux.

Son joli visage racontait une grande fatigue.

Ses yeux étaient cernés.

Parfois, elle avait les paupières rouges, et même une larme, vite arrêtée, brillait à l'extrémité de ses longs cils.

– C'est ce maudit agent, – disait-elle, – qui m'a parlé de la mort de maman, assassinée, il y a cinq ans.

Je ne l'avais pas oubliée, cette mort... Oh ! non !

Et son œil bleu devenait sombre et presque dur.

– Mais cela m'a rappelé, trop brutalement, trop de choses...

Puis, la vue de cette chambre en désordre... ces taches de sang... J'ai cru que je m'évanouirais en voyant cela. – C'était lugubre... cela glaçait.

J'ai toujours ce spectacle devant les yeux. et j'avais hâte de fuir !

– Tu n'es qu'une enfant ! – répliquait M. Couvelle, – son *principal locataire*, le marchand de vin. – Ta pauvre mère est morte, il y a cinq ans. – Faut plus y penser.

Quant à cette chambre en désordre et pleine de sang, v'là une belle affaire !

Quéque tu dirais donc, si tu allais à la Morgue ?

– Oh ! mais, je n'y vais pas, je n'y suis jamais allée, je n'irai jamais ! – balbutiait-elle avec un frisson. – C'est bien assez de ce que j'ai vu... Je... je n'en dors plus.

Et, de fait, il était visible que ses nuits se passaient sans sommeil.

Plusieurs fois, brisée par la fatigue, elle s'était endormie, ses fleurs à la main, pour quelques minutes.

Puis, elle se réveillait en sursaut, en jetant autour d'elle des regards effarés, et en frissonnant des pieds à la tête.

Au moment où nous arrivons auprès d'elle, c'était un mercredi, on se le rappelle, il était quatre heures et demie, et la nuit commençait.

Joséphine restait immobile, accroupie sur sa chaise.

Ses paupières s'étaient abaissées.

Elle céda à un de ces accès de sommeil que nous avons signalés.

Tout à coup, elle tressaillit, ouvrit de grands yeux, en poussant un léger cri d'oiseau surpris.

Quelqu'un lui avait mis la main sur l'épaule et la regardait.

C'était l'agent Primborgne.

XVI.

FLEURS ET POLICE

– Eh bien ! ma belle enfant, – qu'avez-vous donc ? – s'écria Primborgne en voyant la stupeur de Joséphine Pierret.

Cette stupeur, en effet, était profonde, et elle regardait l'agent de police d'un air tellement bouleversé qu'il y avait lieu de se demander si ce bouleversement était seulement celui d'une personne qu'on vient de réveiller en sursaut et qui n'a pas eu le temps encore de reprendre ses esprits et de rentrer dans la vie réelle.

– On dirait, – poursuivit l'agent, avec un demi-sourire étrange, – que ma tête vous produit le même effet que celle de Méduse, – si on vous la présentait.

– Moi !... Moi !... Que me voulez-vous ? – balbutia la jeune fille.

– Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ?

– Si !... il me semble... Oui, vous êtes l'homme qui m'a interrogée, en compagnie du commissaire de police, dans cette chambre...

– Dans la chambre de M. Mariotte. – C'est cela. – Je vois avec plaisir que vous me remettez.

L'agent ne la quittait pas des yeux, et ses prunelles brillantes, en partie cachées par ses lourdes paupières, fouillaient les traits délicats de la petite bouquetière, ne perdant aucune des traces de fatigue, d'angoisse, qui labouraient son jeune visage.

– Nous sommes de vieilles connaissances, – vous le savez bien, – poursuivit-il d'un ton plus doux, où semblait percer une sorte de sympathie. – Je vous ai vue pas plus haute que ça, quand je suivais l'enquête relative à la mort de votre mère, de madame Pierret, si tristement assassinée, il y a quelques années.

– Oui, monsieur, – fit Joséphine, en frissonnant à ce cruel souvenir, comme il lui arrivait, chaque fois qu'on y faisait allusion devant elle.

– Quand je dis votre mère... c'est votre mère adoptive que je devrais dire... car, si je ne me trompe, vous êtes une enfant trouvée, n'est-ce pas ?

– Cela est vrai, monsieur.

– Et c'est seulement par suite d'un acte d'adoption en règle que vous portez le nom de la brave femme.

– Oui, monsieur ; mais je l'aimais comme si elle eût été ma vraie mère. – Je n'en ai jamais connu d'autre... J'étais, je suis bien sa fille, allez !

– Cela se comprend de reste. – D'autres sentiments de votre part seraient une noire ingratitude....

Primborgne se tut un instant, tenant toujours la fillette sous son regard qui semblait lui causer un malaise indicible ; – puis, changeant brusquement le sujet de la conversation, il lui dit d'un ton indifférent :

– Comment vont les affaires, depuis quelques jours ?

– Mais bien, monsieur, ainsi qu'à l'habitude.

– Allons ! tant mieux ! tant mieux ! – Vous avez pourtant perdu l'une de vos bonnes pratiques...

– Moi... laquelle ?

– Eh bien, mais celle de M. Mariotte.

– Monsieur Ma... je... je ne connais pas !

– Comment, vous ne connaissez pas !. Si vous ne saviez pas son nom, vous le savez certainement aujourd'hui... Maintenant, il est possible, il est même probable... que ce n'était pas son vrai nom.

– Je ne sais ce que vous voulez dire, – répondit Joséphine devenue d’une pâleur mortelle.

– Qu’avez-vous donc ? – On dirait que vous allez vous trouver mal ! – Voyons, remettez-vous... vous êtes fort sensible. fort impressionnable... Et je comprends que la mort de ce malheureux jeune homme vous ait impressionnée.

– Je vous répète que je ne sais ce que vous voulez dire, – répliqua la bouquetière en baissant les yeux sous le regard de l’homme de police.

– Mais si, mais si... vous savez bien, ce jeune homme, une trentaine d’années, cheveux abondants et bouclés, barbe châtain, courte et bouclée également... des yeux noirs très doux... l’air distingué, vêtu avec une certaine recherche... qui venait si souvent vous acheter des bouquets, toujours les plus beaux et les plus chers. cela a dû, pourtant, vous frapper...

– Ah ! vous savez... – fit-elle en le regardant avec surprise.

– Comment, si je sais... vous le voyez bien. – Pourquoi vous en cachez-vous ?

La jeune fille releva la tête avec un air de résolution, malgré l’inquiétude terrible qui se lisait dans ses yeux bleus.

– Mais, non, je ne m’en cache pas ! – reprit-elle. – Pourquoi m’en cacherais-je ?

– C’est ce que je me dis : – pourquoi vous en cacheriez-vous ? – Vous vendez à tout le monde, n’est-ce pas ?

– Naturellement, monsieur.

– Ah ! ah ! – se disait mentalement l’agent de la sûreté, sans la quitter du regard, – je suis tombé juste. – Elle le connaissait. – Je m’en doutais. – Du reste, prêcher le faux, pour savoir le vrai ; affirmer ce qu’on suppose, pour en avoir la certitude... si l’on y met le toupet suffisant cela réussit toujours. – Continuons. – Cela va comme sur des roulettes.

Il reprit tout haut :

– Vous deviez même le connaître assez bien, car il était votre client depuis près de trois mois... depuis le mois d’octobre.

– Oui, monsieur, je le crois, du moins.

– J’en suis enchanté, car vous pourrez donner à la justice quelques renseignements importants...

– Je ne sais rien, monsieur...

– Et notamment nous aider à retrouver le corps de ce malheureux...

– Le corps ! – répéta-t-elle, et ses yeux vacillèrent sous ses longues paupières.

– Mais, oui, le corps... je dis bien... le corps qui a été enlevé de la chambre, après le crime, dans la nuit, et placé dans un fiacre...

Joséphine dut s'appuyer au dossier de sa chaise.

Elle allait tomber.

L'agent la soutint.

– Asseyez-vous, mademoiselle, – dit-il froidement. – Vous êtes indisposée.

– Non... merci... oui, je suis un peu faible, mal portante depuis quelques jours. excusez-moi.

– Depuis l'affaire. – Je l'ai bien vu à votre trouble, à votre émotion, quand vous êtes *rentrée* dans la chambre de M. Mariotte, pour répondre aux questions du commissaire de police.

Cédant à l'impulsion de l'agent, la jeune fille s'était affaissée sur sa chaise et se taisait.

– Pourquoi, – reprit Primborgne, – ne nous avez-vous pas dit, alors, que vous connaissiez M. Mariotte ?

– Je ne savais pas...

– Vous ne saviez pas son nom, peut-être...

– Je l'ignorais, oui, monsieur, c'est cela... Je ne demande pas leurs noms aux clients qui m'achètent des fleurs, – reprit-elle avec une certaine volubilité, en essayant de se redresser.

– Sans doute ; mais, en vous retrouvant dans la chambre, vous avez bien compris de qui il était question...

– Dans la chambre ?

– Oui. – Vous y étiez venue déjà, quand ce ne serait que pour y apporter des fleurs...

– Je vous jure que je n'ai jamais porté de fleurs à... à ce monsieur.

– Mais vous étiez allée dans la maison.

– Ce soir-là, pour la première fois...

Madame de Jamain m'avait priée de lui apporter une garniture de fleurs naturelles pour sa robe de bal.

– Oui, nous savons cela. – Et, en sortant de chez cette dame, vous êtes retournée chez vous ?

– Mais. oui, monsieur.

– Directement ?

– Sans doute... Pourquoi me demandez-vous cela ?

La pâleur avait fui des joues de la petite bouquetière, pour faire place à une vive rougeur...

– Parce que je supposais que vous étiez d'abord entrée...

– Ce n'est pas vrai ! – dit-elle vivement.

Primborgne eut un rire silencieux.

– Vous me démentez trop vite, – ma belle enfant, – ricana-t-il. – Je ne vous ai pas dit encore où vous étiez entrée.

Elle baissa la tête.

– Mais je vais vous le dire à présent.

Elle garda le silence.

– Vous êtes entrée chez M. Mariotte.

– Non ! – fit-elle sourdement.

– Et vous en êtes ressortie, une demi-heure après, soutenant les jambes du cadavre, dont un homme soutenait la tête, pour aider à placer ce cadavre dans une voiture qui stationnait devant la maison portant le numéro 17 bis de la rue Notre-Dames-des-Victoires. – Qui était cet homme ?

– Je ne le connais pas.

– Alors, vous avouez ?

– Quoi donc ?

– Avoir fait ce que je viens de dire.

Répondre que vous ne connaissez pas l'homme avec qui vous étiez, c'est répondre implicitement que la chose s'est passée ainsi que je le raconte.

La jeune fille était violemment émue.

On pouvait voir son sein se soulever irrégulièrement. – On entendait sa respiration qui sortait, pénible et entrecoupée, à travers ses lèvres décolorées.

Pendant près d'une minute, elle resta silencieuse.

- Eh bien, – fit Primborgne, – vous ne répondez plus ?
- Je n’ai rien à répondre, – répliqua enfin la petite bouquetière d’un air assez résolu.
- Vous niez...
- Je nie tout.
- Il est trop tard, mademoiselle.
- Je ne sais rien, et je n’ai rien à dire.
- Cela suffit. – Quelqu’un garde vos fleurs, quand vous vous absentez ?
- Je prie M. Couvelle, le marchand de vin, d’y veiller.
- Alors, dites-lui un mot. – Car vous allez me suivre.
- Où cela ?
- Dans cette voiture, qui attend là, près de la station.
- Pourquoi faire ? – Où me menez-vous ?
- Vous le saurez... assez tôt.

Joséphine Pierret eut encore un frisson ; mais ce fut tout.

Il était évident qu’elle avait pris son parti, et que la lutte avait disparu de son esprit, sinon l’émotion.

Elle se leva, entra dans la boutique du marchand de vin, suivie de l’agent qui ne la quittait pas plus que son ombre, et pria M. Couvelle de veiller sur ses fleurs.

- Je m’absente pour quelques instants, – lui dit-elle d’une voix ferme.

Ceci fait, elle ressortit dans la rue, accepta le bras que lui offrait Primborgne et marcha, sans hésiter, vers une voiture arrêtée à peu de distance.

A leur approche, la portière s’ouvrit ; la jeune fille monta sur le marchepied et s’assit dans le fiacre, – fiacre à quatre places, – occupé déjà par M. Colas, commissaire de police, et son secrétaire.

Un agent en bourgeois se trouvait près du cocher.

– Rue Nollet, 90, – cria Primborgne au cocher, et il vint s’asseoir aux côtés de Joséphine Pierret, en face du commissaire de police.

– Nous allons chez moi ? – fit la jeune fille surprise, qui avait entendu l’adresse.

- Oui, mademoiselle, pour une perquisition.

XVII.

LA CHAMBRE DE JOSÉPHINE PIERRET

La maison où habitait la petite bouquetière, rue Nollet, à Batignolles, était assez vieille et n'avait rien d'aristocratique.

Haute, large, à façade plate et grise, sans le plus petit ornement, elle avait pour locataires, dans les étages inférieurs, de petits employés retraités, ayant choisi le quartier et l'habitation parce qu'ils étaient plus conformes à l'exiguité de leurs ressources et à la modestie de leurs goûts.

Les étages supérieurs appartenaient à la classe ouvrière, notamment le dernier, occupé par une multitude de ces petits logements lilliputiens dont la banlieue de Paris a la spécialité.

L'entrée était assez étroite, fort obscure, humide en tout temps, et menait par une sorte de long boyau jusqu'au pied de l'escalier, où s'ouvrait la loge du concierge, – réduit sans lumière, sans air, qui sentait le renfermé, la moisissure, la vieille femme et la soupe à l'oignon.

L'escalier n'était lui-même ni beaucoup plus confortable, ni beaucoup plus gai, ni beaucoup plus clair, ne prenant jour que sur une sorte de puits d'un mètre de largeur tout au plus, tapissé d'énormes toiles d'araignée.

Cependant, au fur et à mesure qu'on arrivait vers l'étage des mansardes, la lumière augmentait, et l'on finissait, – quand on n'en avait plus besoin, – par être plongé dans des torrents relatifs, – très relatifs, – de clarté blanche.

Chaque étage était divisé en trois petits appartements, – sauf le premier, en venant du ciel, qui contenait cinq logements séparés, donnant sur un corridor tortueux.

C'est tout au fond de ce corridor que s'ouvrait la porte des deux pièces, ou, plutôt, de la pièce et quart occupée par Joséphine Pierret.

La jeune fille, en effet, n'avait qu'une seule chambre, où l'on entrait directement, et, sur le côté, un petit réduit, éclairé par une ouverture

pratiquée dans le toit, et qui lui servait de cuisine.

L'unique fenêtre de la pièce habitable donnait par derrière sur le puits dont nous avons parlé ; mais le mur s'arrêtait là, et la jeune fille jouissait, grâce à cela, de la vue d'un carré de ciel bleu, grand comme un mouchoir de poche, et de la faculté de respirer à peu près de l'air.

De plus, cette portion de la maison était exposée au midi, et, par les beaux jours, elle avait, pendant quelques heures, la visite d'un rayon oblique de soleil.

Cela lui avait permis de faire établir sur la saillie de la fenêtre, en dehors, une planchette de sapin, garnie de pots de terre, où elle semait, la saison venue, des volubilis et des capucines, dont les branches, dirigées et soutenues par des brindilles de ficelle, formaient une sorte de rideau maigre et transparent de verdure fraîche.

Du reste, ce diminutif de logement était tenu avec une exquise propreté et un goût charmant.

Tout y était pauvre, mais tout y était gracieux et coquet.

La chambre, formant un carré assez régulier, était garnie d'une couchette de fer, à rideaux de toile de perse, jetant la gaieté de leurs bouquets éclatants sur l'uniformité du couvre-pied blanc.

Au milieu de la pièce, un guéridon de noyer, luisant comme un miroir, séparait le lit de la cheminée, où l'on voyait une pendule de zinc doré représentant *Esmeralda et sa chèvre* entre deux gros vases de verre bleu, toujours remplis de fleurs naturelles, – choisies parmi celles dont le parfum n'incommode pas.

Quatre chaises de merisier, en canne ; deux fauteuils d'occasion, d'une étoffe de satin broché, à fond rose, un peu passé ; une armoire en noyer plein, sans glace ; une petite toilette-commode, du même bois, complétaient cet ameublement.

Un carrelage de brique formait le plancher ; mais il était si soigneusement entretenu qu'il ajoutait presque à la gaieté de ce petit nid.

Quant au cabinet servant de cuisine, il portait, sur une planchette de bois blanc, tous les ustensiles, peu nombreux, nécessaires à l'usage d'une seule personne, ne mangeant presque pas, et s'acquittant de cette nécessité toujours en grande hâte.

Seulement, un des pans du mur, couvert d'un long rideau de serge verte, glissant à l'aide de plusieurs anneaux sur une tringle de fer, recouvrait un portemanteau où pendaient les quelques vêtements de rechange de la jeune fille.

Le linge remplissait l'armoire de noyer.

Ce réduit respirait l'honnêteté, et ce fut la première impression qui frappa M. Colas, le commissaire de police, en entrant dans le logement, accompagné de la locataire et de son secrétaire, ainsi que de l'agent qui était assis sur le siège de la voiture, pendant la route de la place des Victoires à la rue Nollet.

La nuit était venue.

Mais le commissaire s'était muni d'une lanterne sourde, dont la mèche en ignition permettait de voir et d'analyser les différents détails que nous venons de donner, pendant que la bouquetière, d'une main un peu tremblante, cherchait ses allumettes, et allumait une lampe placée sur le guéridon.

Parmi les personnages présents, nous n'avons point mentionné M. Primborgne.

C'est qu'en effet, ce dernier, après être entré dans la maison avec ses compagnons, ne les avait point suivis pendant leur ascension au sixième étage.

Leur brûlant la politesse, et sans les prévenir, il était-resté en arrière, puis avait pénétré dans la loge du concierge, lequel concierge était d'ailleurs une concierge : une de ces vieilles femmes ridées, poilues, informes, à chef branlant, aux yeux chassieux, puant le fromage, l'ail et l'eau-de-vie, comme on n'en trouve que dans les loges de certaines maisons parisiennes des quartiers excentriques.

Cette créature s'appelait la mère Poulain, et son costume se composait d'un jupon de laine de couleur inconnue, d'une camisole de tricot sale et d'un foulard gras sur la tête, d'où s'échappaient quelques mèches de crin jaunâtre, qui semblaient n'avoir jamais connu les caresses du peigne, ni les onctions de la pommade.

La mère Poulain passait sa vie dans le coin le plus sombre de sa sombre loge, assise sur un vieux ; fauteuil Voltaire, qui avait dû être vert, au temps

de sa jeunesse ; les reins appuyés contre un coussin jaune, les pieds, chaussés de savates d'où dépassaient les talons, – posés sur une chaufferette, été comme hiver.

De là ses yeux se trouvaient naturellement portés vers le vasistas qui lui permettait de dévisager, sans être vue, quiconque entraît dans la maison et tentait de gravir l'escalier.

On eût dit une de ces grosses araignées, velues, noires, à pattes courtes, embusquées au fond de leur toile couverte de la poussière des maisons mal entretenues, et qui guettent, invisibles et en apparence engourdies, toute proie que le hasard leur envoie.

Quand on passait devant le vasistas, – tout à coup, on entendait une voix rauque, cassée par le rhume, qui criait :

– Que demandez-vous ?

Même les plus vieux locataires de la maison tressautaient involontairement, à ces accents maussades, venus des ténèbres, et qui éclataient brusquement à l'oreille, sans qu'on vît la bouche d'où ils sortaient.

M. Primborgne, lui, n'avait pas eu la peine de tressauter à la question fatidique, car il était entré tout droit dans la loge, où une mauvaise chandelle ajoutait les âcretés du suif en fusion aux suffocations dont l'antre était toujours rempli.

Il alla droit au cerbère femelle, fixant ses petits yeux brillants sur les yeux chassieux et les prunelles éteintes de la concierge au chef branlant, qui le regardait s'avancer, sans quitter le fauteuil Voltaire, où elle semblait vissée.

– Vous êtes la concierge ? – lui dit-il d'un ton brusque et cassant.

– Oui, – répondit-on d'un air revêché en entr'ouvrant les lèvres parcheminées d'une bouche absolument démeublée.

– C'est bien. – Je suis agent de police, – agent de la sûreté.

La vieille femme fit le mouvement de se lever, et manifesta l'intention évidente de pousser une exclamation.

– Taisez-vous et ne bougez pas ! – poursuivit vivement Primborgne. –

Quand je serai parti, – c'est-à-dire quand j'aurai quitté la maison, – vous bavarderez tant que vous voudrez avec vos voisines, et vous ameuterez

même le quartier, si bon vous semble. – Mais tant que je serai ici, silence, vous m’entendez, et ne bougeons pas.

Répondez seulement à mes questions, sans commentaires, ni exclamations.

Je n’ai pas de temps à perdre, – On m’attend, il faut que je monte. – C’est bien compris, n’est-ce pas ?

– Oui, certes, mon bon monsieur. balbutia la mère Poulain, épouvantée par ce ton cassant, autoritaire ; domptée et comme fascinée par la flamme claire qui s’échappait, entre les paupières grasses, rapprochées, de l’œil de son interlocuteur.

– Depuis combien de temps demeure chez vous la nommée Joséphine Pierret ?

– Ah ! Seigneur Dieu ! C’est donc d’elle qu’il s’agit ?...

– Il s’agit de répondre à mes questions.

Depuis combien de temps demeure chez vous la nommée Joséphine Pierret ?

– Depuis un an, mon bon monsieur.

– Elle vit seule ?

– Certainement, puisqu’elle est orpheline, c’tte jeunesse.

– Elle est sage ?

– Sage...

– Oui, elle ne reçoit point d’hommes ?

– Oh ! jamais ! Je ne l’endurerais pas.

– Pour vingt sous, vous en endureriez bien d’autres. Seulement pesez vos réponses. – Elles seront contrôlées par moi, et, si vous mentez, – au bloc ! – la vieille... pour faux témoignage.

– Je vous jure sur la sainte Vierge...

– Silence. – Alors Joséphine Pierret ne reçoit pas d’hommes chez elle ?

– Non, mon bon monsieur.

– Jamais ?

– Jamais !

– Vous ne lui connaissez point d’amant ?...

– Oh ! ciel. non, non, monsieur l’agent.

– Personne ne lui en connaît, ne vous en a parlé ?

– Personne.

– Reçoit-elle des femmes ?

– Non, pas davantage.

– Une femme brune, de taille moyenne, l’air distingué, jolie, bien mise, n’est jamais venue la voir ?

– Sur les mânes de feu Poulain... je le jure

– Assez ! – Elle passe la journée dehors ?

– Oui !

– A quelle heure rentre-t-elle d’habitude ?

– L’hiver, entre neuf et dix heures, et l’été, entre dix et onze heures.

– Elle n’a jamais passé la nuit dehors ?

– Seigneur Dieu... si on peut supposer...

– Je ne suppose pas ; – répondez !

– Mais non, mon bon monsieur.

– Cherchez bien. Vous savez ce que je vous ai promis, si vous mentiez, où si la mémoire vous manquait.

– J’vas vous dire... en effet...

– Quoi ?

– L’autre nuit, elle est rentrée à six heures du matin... mais c’était la première fois, aussi vrai que je m’appelle la mère Poulain et que je suis une honnête femme !

– L’autre nuit ? – Quelle nuit ?

– Attendez... C’était...

La vieille femme s’arrêta, cherchant dans sa mémoire engourdie par les ans et le trois-six frelaté.

– C’était dans la nuit de mercredi à jeudi, n’est-ce pas ?

– Oui, voilà, vous y êtes... Avant-hier, certainement... même que j’y ai dit...

La mère Poulain s’arrêta encore, craignant de manquer à la consigne que lui avait imposée le terrible homme auquel elle avait affaire.

– Que lui avez-vous dit ? – fit-il tranquillement.

– Eh bien, vous avez donc découché, petite farceuse ? – J’savais ben que ça vous arriverait à votre tour !

– Et qu’a-t-elle répondu ?

– Elle a rougi comme une pivoine, et elle m’a dit comme ça :
« Ah ! mère Poulain... eh bien ! vous vous trompez. – J’ai découché, c’est vrai ; mais c’est pas pour ce que vous croyez... J’veillais un malade ! »
– Et c’est tout ?
– Oui, sur la tête du bon Dieu !
– Et c’est la seule fois ?
– La seule fois !
– Bien. – Ça suffit, je monte là-haut.
Jusqu’à ce que vous m’ayez vu repartir, je vous défends de bouger et d’ouvrir la bouche.
Compris, n’est-ce pas ? – Bonsoir !
Et, s’élançant hors de la loge, Primborgne gravit les six étages avec une rapidité et une légèreté qui étonnaient chez cet homme gros, d’aspect lourd, taillé pour tout ce qu’on voudrait, excepté pour la course.

XVIII.

OU M. COLAS PERD SON TEMPS

Le dialogue que nous venons de rapporter, mené avec une extrême rondeur par l’agent, n’avait pas pris cinq minutes en tout, et il gravit les cent vingt marches qui le séparaient du logement de Joséphine, la bouquetière, en quelques bonds si légers et si précipités, que le temps que cela lui prit ne saurait être compté.

Il arriva donc dans la pièce, où l’avaient précédé le commissaire et ses compagnons, avant que ceux-ci se fussent aperçus, pour ainsi dire, de son absence, et se trouva là au moment juste où, la lampe allumée, M. Colas se disposait à procéder à la perquisition pour laquelle il était venu, sur la requête de Primborgne, agissant au nom du juge d’instruction, M. de la Villenoux.

Nous devons ajouter, d'ailleurs, pour rendre hommage à la vérité, que M. Primborgne, malgré sa vertigineuse ascension, avait la respiration aussi calme, aussi régulière, que s'il fût sorti paisiblement de son lit, et que ses joues blafardes ne montraient aucun afflux de sang au delà de l'ordinaire.

– Mademoiselle, – dit le commissaire de police, en s'adressant à la jeune fille, – après avoir opéré la première inspection générale dont nous avons parlé au commencement du chapitre précédent, – ainsi que vous le savez, nous sommes ici pour une perquisition qui doit s'accomplir en votre présence, et dont le résultat décidera des mesures ultérieures que j'aurai à prendre.

La jeune fille, qui s'était laissé conduire sans prononcer une parole ni poser une question, parut avoir reconquis quelque sang-froid, ou pris un parti à la suite des réflexions auxquelles elle avait dû se livrer, car elle répondit doucement, mais sans hésitation :

– Je suis à vos ordres, monsieur, bien que je ne comprenne pas pourquoi vous m'avez amenée ici et ce que vous y venez chercher.

Suis-je donc une accusée ? – ajouta-t-elle ; – et en ce cas, de quoi suis-je accusée ? car, enfin, on ne me l'a pas dit !

– C'est que vous ne l'avez pas demandé, – répliqua lentement Primborgne, en la regardant fixement.

– J'ai été si surprise... Maintenant... je le demande.

– Mademoiselle, – fit le commissaire de police, – nous cherchons l'auteur ou les auteurs du crime commis, rue Notre-Dame-des-Victoires, sur la personne de M. Mariotte.

– Et c'est moi qu'on accuse ! – s'écria-t-elle avec un accent d'horreur et d'indignation.

– Pas encore, – reprit Primborgne. – Seulement, la justice suppose que vous avez été mêlée à cette affaire d'une façon assez intime.

– Moi, monsieur ?

– En outre, – poursuivit l'agent, – il est démontré que vous connaissiez M. Mariotte, et que vous avez essayé de vous en cacher, – ce qui ne serait pas naturel, si vous n'en saviez pas, sur cette mystérieuse affaire, infiniment plus que vous ne voulez l'avouer.

Joséphine Pierret baissa la tête et garda un instant le silence.

– Veuillez donc, – reprit M. Colas, – me donner les clefs qui ouvrent les meubles et vos placards, s’il en existe dans l’appartement.

– Il n’y a point de placards, – répondit la bouquetière, – ainsi qu’il vous est facile de vous en assurer, et les seuls meubles qui ferment sont cette armoire et cette commode toilette, qui ne contiennent que du linge, le peu d’argent que je possède et quelques objets de toilette.

– C’est ce que nous allons vérifier.

– Voici les clefs, monsieur.

Joséphine fouilla dans la poche de sa robe et en retira un petit trousseau, composé de trois clefs, passées dans un anneau brisé ; – de ces trois clefs l’une était celle de la porte d’entrée.

M. Colas les prit, et commença par ouvrir l’armoire, pendant que l’agent venu sur le siège du cocher tenait la lampe pour éclairer l’intérieur du meuble.

L’armoire était rangée avec grand soin et sentait la verveine.

Comme l’avait dit la jeune fille, on y voyait du linge, des draps de lit, des taies d’oreiller, des chemises de femme, des bas, quelques cols et manchettes, des camisoles blanches, des bonnets et des tabliers pareils à celui qu’elle portait sur elle et mettait pour vendre ses fleurs.

Dans un petit coffret de bois noirci, et qui n’était pas même fermé à clef, on trouva, en or et en pièces de cinq francs en argent, une somme de 180 francs.

– D’où vient cet argent ? – demanda le commissaire.

; – Ce sont mes économies, – répondit-elle.

– La somme est un peu forte pour une jeune fille dans votre position.

– Mais, non, monsieur. – Le commerce des fleurs va bien, je dépense peu, et, si vous étiez venu, il y a trois mois, vous auriez trouvé une somme bien supérieure ; mais le dernier terme a écorné mon petit avoir.

– Quel est le prix de votre loyer ?

– Quatre cent soixante-quinze francs.

M. Primborgne avait jeté un rapide coup d’œil dans l’armoire ; puis, comme s’il se fût assuré ainsi qu’il n’y trouverait rien, ou comme s’il eût eu pleine et entière confiance en la sagacité du commissaire de police, son attention s’était tournée d’un autre côté, et il étudiait la pièce.

Il avait aperçu la porte de la cuisine, s'en était approché, l'avait poussée, et, prenant la lanterne de M. Colas, restée allumée et posée sur le guéridon, il avait visité ce petit cabinet et constaté la présence d'un portemanteau.

Il souleva même le rideau de serge verte dont nous avons parlé, et tâta et considéra les quelques vêtements qui s'y trouvaient ; notamment une robe de couleur claire, défraîchie, et qui paraissait avoir été portée depuis peu, et par une journée humide et boueuse, à en juger par les souillures du bas de la jupe.

Pendant ce temps, le commissaire de police continuait sa perquisition dans la première pièce.

L'armoire ne lui ayant rien révélé, il l'avait refermée et s'occupait maintenant de la commode-toilette, qui contenait peu de choses, et des choses exclusivement réservées aux soins de la propreté, telles que serviettes, essuie-mains, torchons, etc., etc.

Tout était rangé, nous le répétons, avec un soin méticuleux, qui indiquait un grand esprit d'ordre, et même, on peut le dire, un esprit paisible, qu'aucune passion, ou préoccupation trop violente, n'avait dû, jusqu'à ce jour, troubler dans sa charmante quiétude.

La toilette-commode fut bien vite inspectée, et sans plus de résultat que la grande armoire en noyer.

– Nous ne trouverons rien, – pensait le commissaire de police.

Nous devons ajouter à sa louange, – car le fait est rare chez un homme de son métier, – qu'il en était presque satisfait, et qu'il le désirait presque.

D'abord, la jeune fille lui était sympathique, l'intéressait par sa jeunesse, sa gentillesse, l'atmosphère d'honnêteté qui se dégageait d'elle !

Ensuite, un peu de jalousie contre Primborgne lui eût rendu plus agréable encore que les soupçons de ce dernier fussent démentis.

L'agent avait mené toute l'affaire jusqu'à présent.

Ils avaient, tous les deux, interrogé une première fois la petite bouquetière ; et, si celle-ci avait été coupable, M. Colas eût ressenti une certaine humiliation de ne s'en être point douté, lorsqu'elle avait comparu devant lui, dans la chambre de M. Mariotte.

Puis, Primborgne avait une telle réputation d'habileté, qu'une légère défaite éprouvée par lui n'eût été déplaisante à aucun de ceux qui

travaillaient ordinairement avec son active collaboration.

– Rien, n'est-ce pas ? – fit tout à coup l'agent qui était rentré dans la première pièce, en frappant sur l'épaule du commissaire.

– Absolument rien, – répliqua ce dernier. – Du moins, ici. – Il reste ce petit cabinet, mais je ne pense pas que nous y soyons plus heureux.

– C'est ce qui vous trompe, – murmura l'agent à l'oreille de son supérieur. – Venez avec moi.

– Vous avez trouvé... quelque chose ?

– Une preuve accablante, oui.

Le commissaire le regarda avec surprise ; puis, se tournant vers Joséphine Pierret, qui assistait à cette scène, sans prononcer un mot, il lui dit :

– Veuillez nous accompagner dans la pièce voisine.

La petite bouquetière tressaillit et ouvrit brusquement de grands yeux.

– Ah ! là aussi ! – balbutia-t-elle.

– Sans doute.

– Mais c'est ma cuisine. – Il n'y a ni armoires, ni placards, rien à visiter.

– Il y a un portemanteau ! – insinua doucement M. Primborgne.

Joséphine Pierret devint très pâle.

– Un portemanteau... – répéta-t-elle avec un trouble évident.

– Vous ne l'ignorez pas, je s' suppose ?

– Non... certainement... mais il n'y a que de vieux vêtements, sales...

– Nous allons les vérifier. – Venez.

La jeune fille ne bougeait pas.

Primborgne la prit par le bras, et, passant devant, la fit entrer dans le cabinet, tandis que le commissaire l'y suivait.

La prévenue, – car elle l'était bien, – n'avait jamais paru si mal à l'aise.

Cependant, elle ne résistait point, et obéissait, comme machinalement, à l'impulsion de l'agent de la sûreté.

La pièce était si petite que le secrétaire du commissaire et l'autre agent durent rester en dehors.

Du reste, on embrassait le réduit d'un seul coup d'œil, et il était évident qu'en dehors du portemanteau et des vêtements y appendus, dont venait de

parler M. Primborgne, rien d'autre ne méritait l'attention des gens de justice.

Lâchant donc le bras de la jeune fille toute troublée, il se dirigea vers le rideau de serge verte et le souleva.

XIX.

OU LA SITUATION DE JOSÉPHINE PIERRET SE DESSINE NETTEMENT

Le rideau, en s'écartant, laissa voir, ainsi que l'avait dit Joséphine Pierret, plusieurs vêtements de femme ayant déjà servi.

C'étaient d'abord deux robes, une noire, dans le genre de celle que portait la jeune fille, ce soir-là même ; mais plus défraîchie, plus usée, ayant l'aspect d'un vêtement fatigué, qu'on met lorsqu'on reste en négligé.

L'autre robe, de couleur plus claire, sans être voyante, – elle était bleu demi-foncé, – paraissait, au contraire, une robe *habillée*, pour employer la locution populaire.

La coupe en était assez coquette.

Le corsage, légèrement échancré, sans être décolleté, devait montrer le cou de celle qui la portait.

Les manches, moins longues que celles des deux robes noires, devaient exposer aux yeux les poignets et une partie des avant-bras.

Une dentelle blanche, bon marché, courait autour du corsage et autour de ces manches, d'ailleurs assez étroites, suivant la mode nouvelle.

La jupe avait des plissés dans le bas, et une tunique coquettement relevée se drapait par derrière.

C'était, visiblement, la robe des grands jours de la bouquetière ; – celle qu'on met le plus rarement et dont on a le plus de soin.

Et, de fait, Joséphine Pierret ne la mettait guère que le dimanche, les jours de fête, ou quand elle avait à porter à domicile quelque bouquet choisi et commandé d'avance.

Cependant, cette robe, par un contraste frappant, était en plus mauvais état, plus souillée, plus fripée, qu'aucun des autres objets de toilette appartenant à la jeune fille.

A côté de ces deux robes, le portemanteau contenait deux châles et un pardessus de confection ; – plus un chapeau de velours noir, très simple, mais de forme coquette, et qui devait produire un effet charmant sur la tête blonde de la fillette, – tant il semblait approprié à son doux visage.

Le commissaire de police s'approcha de Primborgne, pour jeter un coup d'œil sur ces divers effets.

L'agent de la sûreté commença par prendre les châles et le pardessus, successivement, et les soumettre à l'inspection de M. Colas.

Les deux hommes, en se rapprochant l'un de l'autre, cachaient en partie leurs mouvements et les objets qu'ils tenaient, aux regards de la petite bouquetière, restée de deux pas en arrière, et qui ne les voyait plus que de dos, ou, par moments, de profil.

Après les châles et le pardessus, qui paraissaient fort innocents, ce fut le tour de la robe noire, – laquelle, soumise à une inspection sévère, sembla ne révéler aucune trace accusatrice.

Pendant ce temps, la jeune fille était visiblement sur des charbons ardents.

A chaque nouvel objet touché par les représentants de la police, on eût pu la voir frissonner, pâlir et rougir tour à tour, tandis que ses yeux s'ouvraient démesurément pour prendre part, quoique de loin, à une inspection qui l'avait laissée fort calme, lorsqu'il s'était agi de l'armoire et de la commode-toilette de la première pièce de son logement.

Enfin, Primborgne saisit la robe bleue, d'un geste lent, et l'étala méthodiquement devant le commissaire de police, en ayant, cependant, grand soin que la jeune fille ne pût en rien voir.

Alors, se penchant vers le commissaire de police, de façon à pouvoir lui parler bas, d'un de ses gros doigts spatulés, il parut lui indiquer certaines traces restées sur cette robe.

– Oh ! oh ! – fit M. Colas, d'une voix étonnée et qui alla crescendo. – En effet... cela n'est pas douteux ! – Voilà qui est fort grave... plus que grave... convaincant, définitif !

Les deux hommes se rapprochèrent encore, se penchèrent de plus près, sur l'objet qu'ils tenaient, le retournèrent dans tous les sens, échangeant à demi-voix des commentaires et des observations qui ne venaient point jusqu'à l'oreille de la petite bouquetière.

Du reste, celle-ci n'écoutait pas, ne faisait aucun effort pour entendre.

Les yeux baissés, les mains serrées l'une contre l'autre, tout son visage, aux traits contractés, indiquait l'effort de la pensée concentrée sur un seul point.

Il était évident qu'elle cherchait, en dedans d'elle-même, quelque chose.

Était-ce une réponse à quelque question prévue ?

Tout porte à le croire, car elle releva vivement la tête, d'un air assez résolu, en personne qui attend qu'on lui adresse la parole, et qui a, pour ainsi dire, hâte d'essayer, ou, du moins, de connaître l'effet que produiront ses réponses.

Son attente ne fut pas longue.

Le commissaire de police se retourna vers elle.

Le visage de M. Colas, lui aussi, avait changé d'expression.

Il s'était empreint d'une sorte de sévérité froide, bien différente de la sévérité solennelle et banale dont il se revêtait naturellement dans l'exercice de ses fonctions.

– Mademoiselle, – dit-il d'une voix brève et dure, – je ne dois pas vous dissimuler que nous venons de relever, à votre charge, des faits extrêmement graves, – à moins que vous ne parveniez à les expliquer d'une façon catégorique.

Mais ce sera à M. le juge d'instruction de décider de la valeur de vos explications.

La jeune fille ne parut pas comprendre très bien ce que venait faire le juge d'instruction là dedans, ni le caractère de la menace que contenait cette mention.

Il est probable qu'elle était assez peu au courant des formes de la procédure judiciaire, et que l'idée du juge d'instruction ne répondait à rien de bien défini dans son esprit.

– Cette robe bleue vous appartient ? – continua le commissaire, en l'indiquant du geste, sans la montrer autrement.

- Sans doute, monsieur, – répliqua la jeune fille.
- Elle est couverte de boue dans le bas. – Comment cela se fait-il ?
- C’est que je l’aurai mise un jour où il pleuvait.
- Ne pouvez-vous préciser le jour ?

Joséphine hésita une seconde.

– Prenez bien garde à votre réponse, mademoiselle, et soyez sincère, je vous en prie, dans votre propre intérêt ; car vous concevez que rien ne sera plus facile que de savoir quel jour vous l’avez mise pour la dernière fois.

– Je l’ai mise mercredi, – répondit-elle, – pour me rendre chez madame de Jamain.

Celle qu’on interrogeait avait probablement compris qu’il serait inutile de nier, en effet, un fait aussi facile à vérifier.

– A la bonne heure ! – Maintenant, m’expliquerez-vous la présence des taches de sang qui maculent le devant de la jupe, et sur quelques-unes desquelles même on a essayé un premier lavage sommaire ?

La jeune fille s’attendait à la question et avait préparé sa réponse, car elle répliqua précipitamment :

– J’ai saigné un poulet.

– Ah ! ah ! – s’écria Primborgne d’une voix ironique, – vous mangez du poulet ! – Peste ! Vous vous traitez bien !

– Pour moi qui mange si peu, le poulet n’est pas plus cher qu’une autre viande.

– Pardieu, c’est vrai ! – poursuivit Primborgne sur le même ton. – Je n’y pensais pas ! – Vous devez manger comme un moineau, et un poulet vous dure, au moins, une semaine...

Nous en trouverons les restes, quelque part dans la cuisine.

– Non, je les ai donnés.

– Ah ! ah ! – gourmande et prodigue ! – Mâtin, mademoiselle, à vous regarder, je ne l’aurais jamais cru !

Et quand avez-vous saigné ce fameux poulet ?

– Jeudi matin.

– Voyez-vous ça ! – J’aurais plutôt cru que c’était une oie, à la quantité de sang que cette malheureuse victime de vos appétits a répandue sur votre robe.

Joséphine Pierret devenait pourpre, en entendant les railleries de l'agent ; mais, comme toutes les personnes qui ont peu de présence d'esprit, ou, peut-être, disant la vérité, après tout, elle persistait dans son explication.

– C'est que le poulet s'est beaucoup débattu, – fit-elle.

– Et vous avez mis, pour cette exécution, juste votre plus belle robe.

– Je ne l'ai pas mise exprès. – Je l'avais, je l'ai gardée. – J'étais pressée.

– Eh bien ! alors, comment se fait-il, – reprit l'agent, après un temps, – que vos manches ne portent aucune trace de sang ? – Elles auraient dû être les première éclaboussées.

– Je les avais retroussées, – répondit la jeune fille un peu plus hésitante.

– Vous les avez retroussées ? – Vous en êtes bien sûre ?

– Oui... oui... monsieur.

– Eh bien ! mademoiselle, – reprit Primborgne, – vous ne nous dites pas la vérité. – Et, comme vous êtes fort jeune et peu habile, vous êtes tombée dans le piège grossier que je vous tendais.

Vous n'avez point retroussé vos manches, car les voici, là et là, teintes de sang.

Il s'était avancé vers elle et lui montrait enfin la robe.

– Et remarquez que ces taches ne sont pas des éclaboussures, ou cette pluie fine qu'aurait produite un animal assez petit se débattant entre vos mains. – Ce sont des taches larges, épaisses. – L'étoffe est profondément imbibée. – Ensuite, je dois vous prévenir, – ce que vous ignorez évidemment, – que le sang d'un volatile quelconque n'est point de même nature que le sang d'un être humain, et que le premier chimiste venu en fournira la preuve devant les juges et MM. les jurés.

– Avez-vous quelque autre explication à donner ? – demanda alors le commissaire de police.

– Non, monsieur ! – balbutia la pauvrete en fondant en larmes.

– C'est bien. – Je le regrette, mademoiselle, mais je suis obligé de vous déclarer en état d'arrestation.

On va vous transférer au Dépôt, où vous serez tenue à la disposition de M. le juge d'instruction.

OU PRIMBORGNE AGIT « NOIR » ET PENSE « BLANC »

– Ainsi donc, nous avons mis la main sur la coupable ?

– Pardon, monsieur le juge d’instruction, – répondit Primborgne, de sa voix lente et un peu froide ; – nous avons tout simplement mis la main sur la nommée Joséphine Pierret, qui est à votre disposition et que vous pourrez interroger tout à votre aise, aussitôt que cela vous conviendra.

– Et cela me conviendra immédiatement, – s’écria M. de la Villenoux, avec un geste de soulagement visible.

– Vous voyez que je n’ai pas pris plus de temps que je ne vous en avais demandé...

– Vous êtes un homme admirable, je ne saurais trop le répéter. – Vous avez mis même beaucoup moins de temps que vous n’en aviez demandé, puisque vous me quittiez hier, à quatre heures du soir, si je ne me trompe, et que, le même jour, à neuf heures, la coupable était arrêtée et écrouée au Dépôt.

– Pardon, monsieur le juge d’instruction, – répliqua de nouveau l’agent de la sûreté ; – je n’ai jamais dit que la bouquetière, la femme blonde signalée par le cocher, que nous avons entendu hier, suit la coupable.

J’ajouterai que je ne crois nullement que ce soit elle qui ait commis le crime.

– Commis le crime, – *manu propria*, – de ses propres mains, – fit M. de Villenoux, d’un air entendu, – il est possible que non ; mais elle en a été complice, à coup sûr !

– Pardon, monsieur le juge d’instruction ; – mais je ne le crois pas davantage...

– Voyons, monsieur Primborgne, que me chantez-vous là ? – Et pourquoi avez-vous arrêté cette personne, si elle est innocente ?

– Je vais vous le dire.

Primborgne se recueillit une demi – minute, ainsi que cela était sa coutume, chaque fois qu’il se préparait à entreprendre quelque récit, – si court qu’il fût.

– Lorsque la petite bouquetière, – reprit-il enfin, – fut introduite dans la chambre de M. Mariotte, pour y être interrogée par M. Colas, le commissaire de police, – son attitude, son embarras, ses hésitations, ses réticences, – tout en un mot, m’avait déjà frappé et inspiré certains soupçons sur son compte.

– Ah ! ah ! – Vous voyez bien !

– Oui, monsieur le juge d’instruction.

Cela était louche.

Le regard qu’elle avait jeté autour d’elle, en entrant dans cette chambre en désordre, n’était pas non plus le regard de simple curiosité d’un étranger ; ce regard avait quelque chose de particulier. – Il allait droit à certains recoins de la pièce, à certains meubles, paraissait suivre, si j’ose m’exprimer ainsi, un certain itinéraire... J’eus, dès cet instant, le soupçon que Joséphine Pierret avait déjà pénétré chez M. Mariotte et connaissait la chambre où elle était censée se trouver pour la première fois.

– Vous voyez bien !

– Lorsque le cocher Manceaux eut parlé de la femme blonde, je n’eus plus de doutes.

Vous l’avez constaté.

Je me rendis immédiatement près de la jeune fille ; et, en affirmant ce que je supposais seulement, je l’amenai à se couper dans ses réponses, à avouer qu’elle connaissait M. Mariotte.

– Vous voyez bien !

– M. Mariotte apportait des bouquets à la femme brune, quand ils avaient rendez-vous ensemble.

Joséphine Pierret est marchande de fleurs, et son étalage est le plus beau de tout le quartier.

Je partis de là, je basai là-dessus mon plan d’attaque, – et je réussis.

– Vous voyez-bien !

– Au domicile de la bouquetière, je laissai M. Colas visiter les armoires, les meubles, les tiroirs... Je ne m’occupai que des robes et je ne visitai

qu'un certain portemanteau.

J'avais raison.

Si c'était elle la femme blonde, – ayant soutenu un blessé, ou un mort, un homme, en tout cas, frappé d'un coup de couteau et ensanglanté, il devait y avoir des taches de sang sur la robe qu'elle portait ce soir-là.

Du reste, avant de monter chez elle, je m'étais assuré, chez la concierge, que la bouquetière avait, contrairement à toutes ses habitudes, passé dehors la nuit du mercredi au jeudi, – c'est-à-dire la nuit du crime.

– Vous voyez bien !

– Lorsque je lui demandai l'explication des taches de sang trouvées sur la robe qu'elle portait, cette nuit-là, elle me répondit qu'elle avait saigné un poulet ; – réponse ridicule et enfantine, qu'elle venait d'inventer à tout hasard, pendant que nous inspections la robe, M. le commissaire de police et moi.

– Vous voyez bien !

– Or, son allure, ses réponses, sa conduite, pendant tout le temps que je l'ai interrogée, ont été les allures, les réponses, la conduite d'une personne qui n'a point prévu qu'elle serait accusée, inquiétée ; qui n'a préparé aucun alibi, aucune justification ; qui n'a pas même essayé de se mettre à l'abri des soupçons.

– Eh bien ? – Cela prouve qu'elle est jeune et maladroite.

– Si jeune et si maladroite qu'elle soit, cela prouve surtout que, ne se sentant pas coupable, elle n'a songé à rien d'avance.

Si elle était coupable, comme elle aurait eu des complices, on lui aurait fait la leçon, et je ne l'aurais pas prise aussi complètement au dépourvu.

– Alors, pourquoi l'avez-vous arrêtée, encore une fois, si vous la croyez innocente ?

– Parce qu'elle a assisté, en partie, à l'affaire. – Parce qu'elle seule, pour le moment, la connaît et peut nous renseigner : – parce qu'il faut la faire parler.

– Pourquoi se défend-elle de ce qu'elle sait, s'en cache-t-elle, se tait-elle, essaye-t-elle de tromper la justice, si elle n'a rien à craindre ?

– Je l'ignore, monsieur le juge d'instruction.

Si je le savais, je saurais tout.

– Eh bien, moi, monsieur Primborgne, je ne vois qu’une chose : des faits. Ces faits sont les suivants :

1^o Joséphine Pierret était chez M. Mariotte, à l’heure où il a été frappé, – et elle le nie :

2^o Joséphine Pierret a aidé à transporter le corps de la victime, avec un homme, son complice, – et elle le nie ;

3^o Joséphine Pierret a, chez elle, une robe tachée de sang, – et elle ment pour expliquer ces taches ;

4^o Joséphine Pierret connaît l’homme qui portait le corps avec elle, – et elle le nie ;

Donc Joséphine Pierret est la coupable, ou l’un des coupables.

– Mais.... cependant !...

– Les faits, monsieur Primborgne, les faits. Je ne connais que ça. – On condamne tous les jours des criminels sur cent fois moins de preuves.

– Oh ! je le sais bien !

– Si elle est innocente, qu’elle s’explique ! Qu’elle désigne le ou les meurtriers, qu’elle nous dise où est le corps.

Du reste, je vais l’interroger, – et elle parlera.

– A moins qu’elle ne parle pas.

– Bast ! une femme. une jeune fille. cela ne garde pas un secret.

– On le dit, oui, monsieur le juge d’instruction. – C’est un des mille *racontars* de l’homme contre la femme. – Et, cependant, moi, j’ai constaté, par mon expérience personnelle, une chose...

– Laquelle ?

– C’est que les femmes ne gardent pas les secrets dont elles ne comprennent pas l’importance ; mais que, pour les autres, une femme est mille fois plus discrète qu’un homme.

– Vos théories philosophiques toujours ! – fit M. de la Villenoux en haussant les épaules.

Cette petite fille parlera, ou sera condamnée, – voilà l’important.

– Et nous ne saurons rien... tant que nous ne connaissons pas la femme brune.

– Elle nous la fera connaître.

– Je le désire plus que je ne l’espère...

– Comment ? – Que dites-vous donc là ?

Est-ce qu’il n’y a pas deux femmes mêlées à cette affaire ?

– Si fait : – une brune et une blonde.

– Nous tenons la blonde, et, par la blonde, nous arriverons à la brune.

– A moins qu’elles ne se soient jamais vues, ni même rencontrées.

M. de la Villenoux bondit sur son fauteuil.

– Voilà qui serait fort, par exemple – s’écria-t-il.

– Dame ! monsieur le juge d’instruction, remarquez bien que la femme brune est signalée tout le temps avant le crime ; que, le crime accompli, elle disparaît et qu’on ne trouve plus que la femme blonde.

Rien ne prouve donc qu’elles aient agi ensemble.

D’ailleurs, interrogez la prévenue.

Mon rôle, à moi, pour ce premier acte du procès, est fini.

– C’est ce que je vais faire, – répondit M. de la Villenoux avec un peu d’humeur.

Primborgne prit alors congé, sans ajouter une parole ; mais celui qui l’eût suivi, à son départ, l’eût entendu murmurer entre ses dents :

– La femme brune, ce doit être *la femme du fiacre versé* !

Cinq minutes après, on introduisait Joséphine Pierret, dans le cabinet du juge d’instruction.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LE FIACRE VERSÉ

I.

SIX SEMAINES AUPARAVANT

Le domestique, après avoir frappé un coup discret, entr'ouvrit la porte du cabinet de travail.

– Que me voulez-vous, Joseph ? – demanda M. de Prangins, en levant la tête et en arrêtant la plume qui courait sur les papiers étalés sous sa main et dont l'amoncellement couvrait le vaste [bureau-ministre, en bois noir, devant lequel il était assis.

– Il y a là une personne qui demande à parler à i monsieur, – répliqua Joseph.

M. de Prangins eut un geste d'impatience.

– Ce n'est pas l'heure où je reçois, – fit-il. – Vous savez bien que je n'aime pas à être dérangé, quand je travaille. – Comme tous les avocats, mes confrères, je suis à la disposition des clients, le soir, de six à sept heures, ou le matin, avant onze heures. – Or, il est deux heures. – Je plaide demain, et je n'ai pas trop de tout mon temps. –

– C'est ce que j'ai répondu ; mais on a insisté.

– A-t-on donné son nom au moins ?

– Voici la carte.

Joseph s'avança et remit à son maître un petit morceau de carton froissé, malpropre, qui avait évidemment séjourné au fond de quelque poche de côté d'un paletot peu aristocratique.

M. de Prangins prit l'objet avec une expression de dédain et d'ennui et lut :

PRIMBORGNE

– Primborgne ! – murmura-t-il. – Il me semble que je connais ce nom... Ah ! oui, j'y suis, maintenant... C'est différent !

Qu'on l'introduise.

Le valet s'inclina, et, moins d'une demi-minute après, la porte du cabinet se rouvrait silencieusement, et livrait passage à l'agent de la police de sûreté, que nous connaissons, pour l'avoir vu à l'œuvre pendant toute la première partie de ce récit véridique.

Pour venir chez l'avocat, Primborgne semblait avoir fait quelques frais de toilette, bien qu'on ne pût dire qu'il fût vêtu avec élégance.

Le vêtement, – *un complet*, comme on dit dans les maisons de confection, – sortait évidemment de la *Belle Jardinière*, ou de quelque autre établissement à prix fixe ; – gris sur gris, il avait été visiblement choisi, non pour son *chic*, mais pour ne point gêner les mouvements et se faire sentir le moins possible à celui qui le portait.

Primborgne s'avança jusqu'au bureau de l'avocat, après s'être incliné légèrement.

– Je ne me rappelais pas bien votre nom, au premier abord, – lui dit alors M. de Prangins ; – : mais, à présent, je vous remets fort bien. – C'est vous, n'est-ce pas, qui avez suivi, il y a quelques ; années, l'affaire relative au meurtre de Marthe Pierret, à Nogent ?

– C'est moi-même, oui, monsieur.

– Est-ce que vous avez du nouveau à m'apprendre, à ce sujet ou à tout autre sujet ? – car je sais que vos instants sont fort occupés, et que vous me vous dérangez point facilement.

– En effet, monsieur de Prangins, – répliqua l'agent en s'asseyant sur un geste de son interlocuteur, le plus près possible du bureau, et sans élever la

voix.

– De quoi s’agit-il ?

Primborgne lança autour de lui un rapide regard circulaire, afin de s’assurer que personne ne pouvait les entendre.

– Nous sommes bien seuls ? – fit-il.

– Absolument. – Vous savez que le cabinet d’un avocat est sourd et discret, comme celui d’un médecin.

L’agent croisa, l’une sur l’autre, ses deux cuisses courtes et grosses, et saisit entre ses mains rouges et noueuses un genou qui tendait, à la faire éclater, l’étoffe du pantalon à demi relevé, laissant voir la tige fatiguée d’une forte botte, légèrement crottée.

Alors, redressant la tête de façon à bien voir celui auquel il s’adressait, et plissant les paupières de manière à diminuer, mais à rendre aussi plus net, son rayon visuel, il reprit tranquillement :

– Avant-hier, lundi, 28 novembre 1881, vers les six heures et demie du soir, – un fiacre, portant le n^o 10045 et débouchant du faubourg Montmartre, a été renversé, sur le boulevard, près du refuge, par l’omnibus qui va de la gare du Nord à Montrouge.

Il fit une pause.

– Eh bien ?

– Les agents de service sur ce point s’élancèrent aussitôt pour relever la voiture ; mais, en s’avançant, ils constatèrent qu’elle était occupée par deux personnes : – un homme et une femme.

La voiture avait versé du côté où se trouvait l’homme de telle sorte que la femme était tombée sur lui, et qu’il avait amorti le contre-coup de sa chute.

Chose remarquable : – pas un cri n’était sorti de cette voiture.

L’homme s’était tu ; – la femme aussi, malgré la surprise, l’émotion, la terreur que cause généralement une semblable commotion.

M. Primborgne fit une seconde pause.

M. de Prangins l’écoutait avec attention, en homme qui ne sait pas au juste où veut en venir celui qui parle, mais qui est certain d’avance qu’il veut en venir à quelque chose de sérieux et qu’il ne s’agit point d’un verbiage inutile.

– Après ? – dit-il.

– Les agents, – poursuivait le narrateur, – ouvrirent vivement la portière qui se trouvait en l’air, saisirent la femme et la firent sortir.

Elle les aida de son mieux, sans dire une parole.

Dans ses efforts, ses petits pieds brisèrent la glace de la portière opposée couchée contre le sol, et on l’entendit piétiner dans le verre brisé ; – mais pas un mot ne sortit de ses lèvres.

Une fois hissée hors du véhicule, elle gagna, appuyée au bras d’un gardien de la paix, le refuge du boulevard, où elle se tint droite.

Un léger tremblement agitait son corps, et sa oâleur éclatait sous sa voilette épaisse ; mais nulle saiblesse habituelle aux personnes de son sexe, en oareil cas.

On l’entourait ; on s’informait d’elle si elle était olessée, si elle s’était fait mal...

– Non, merci, monsieur, – disait-elle.

Ou bien :

– Ce n’est rien, madame.

Le tout d’une voix contenue, en évitant autant que possible d’exposer son visage à la lumière du gaz.

Il s’était, comme de juste, formé un rassemblement nombreux autour d’elle.

La voiture renversée, l’omnibus arrêté, dont les agents prenaient le numéro, faisaient une sorte de barricade sur le boulevard Montmartre, si encombré à cet endroit et à cette heure.

Le temps était brumeux.

Tout ce qu’il fut possible de voir d’elle, c’est qu’elle était de taille moyenne, vêtue avec une élégante simplicité, tout en noir ; qu’elle avait les façons d’une femme comme il faut, et qu’elle devait être jolie en même temps que jeune.

– Est-ce qu’il y a encore quelqu’un dans la voiture ? – lui demanda l’agent qui l’avait reçue des mains de son collègue, et qui venait de l’accompagner jusqu’au refuge.

– Oui, mon mari ! – répondit-elle nettement.

Mais ce fut tout.

Ici, troisième pause de M. Primborgne.

– Continuez, – fit M. de Prangins.

– L’agent s’éloigna pour aller rejoindre ses camarades, qui, en effet, aidaient à sortir de la voiture un homme dont le visage aurait dû être mieux vu que celui de la femme ; mais on ne fait guère attention au visage d’un homme !

Tout ce qui a été constaté, et fort superficiellement encore, c’est que c’était un homme d’une trentaine d’années, brun, les yeux noirs, appartenant évidemment à la classe élevée, ainsi que la femme qui l’accompagnait, – et mis avec une certaine recherche.

Il s’efforçait de sourire et regardait autour de lui avec une inquiétude signalée.

– Vous n’avez point de mal ? – lui disait-on.

– Non, non. – Mais cette dame. où est-elle ?

– Quelle dame ?

– *Ma femme !*

– Est-ce qu’elle était blessée ? – interrogea un passant.

– Non... non... Elle n’a rien... Elle ne doit rien avoir. – J’ai pu étendre le bras et amortir sa chute, en partie...

Cet homme, comme cette femme, n’avait qu’une préoccupation :

Diminuer l’effet produit par l’accident et intéresser le moins possible à leur sort la foule amassée.

Tout à coup, il aperçut sa compagne, debout sur le rebord du refuge.

Elle était immobile.

Il courut à elle.

– Tu n’as rien ? – lui dit-il rapidement.

– Non. – Et toi ?

– Pas davantage. – Tu n’as rien perdu ?

– Si, mon manchon.

Il retourna vers la voiture.

– Un manchon est resté là, – fit-il.

– Le voici, – répondit un agent.

Il s’en empara, rejoignit la dame, lui offrit le bras, et tous deux, traversant la chaussée, gagnèrent le trottoir, près du café de Madrid.

La dame, pâle toujours, tremblait à son bras, mais souriait, et semblait presser leur marche.

Lui, regardait, inquiet, la foule qu'ils fendaient pour s'éloigner, comme s'il eût craint d'être reconnu.

Au moment où ils traversaient le trottoir, un agent s'approcha de lui.

– Votre nom, – lui dit-il, – s'il vous plaît, et votre adresse ?

– Moreau, 21, rue de Laval, – répliqua-t-il aussitôt.

L'agent inscrivit le nom et l'adresse sur son carnet, en ajoutant :

– Madame est votre femme ?

– Oui, monsieur.

Et tous deux se perdirent dans la foule avec précipitation.

Ni l'un ni l'autre n'avait songé même à demander ce qu'il était advenu du cocher, tombé du haut de son siège sur la voie publique.

M. Primborgne fit une pause plus prolongée.

– Ensuite ? – dit M. de Prangins.

– Quand la voiture fut relevée, les agents, en la visitant, y trouvèrent un bracelet échappé au bras de la jeune femme.

Ah !

– Et ce bracelet, je vous l'apporte.

– Pourquoi ?

– Parce qu'il fait partie des objets qui furent volés, il y a cinq ans, lors de l'assassinat de la femme Marthe Pierret, à Nogent.

II.

LE BRACELET

M. de Prangins eut une brusque commotion et se leva, à demi, sur son fauteuil.

– Que dites-vous là ? – s'écria-t-il. – Est-ce possible ?

– Tout ce qu'il y a de plus possible.

– En effet, – reprit l’avocat, d’un air préoccupé, – cela valait la peine de venir me trouver.

J’aimais beaucoup cette excellente femme ; c’est elle qui m’a élevé. vous ne l’ignorez pas, – ma pauvre mère étant morte en me donnant naissance...

Ah ! je serais heureux, bien heureux que le meurtre odieux dont elle a été victime fût puni, et qu’on découvrit enfin le misérable qui a frappé cette chère créature.

M. de Frangins paraissait sincèrement ému, et son visage habituellement assez banal, avait pris une expression de résolution passionnée et d’énergie en dehors, qui étonnait chez cet homme d’aspect froid et quelque peu insignifiant.

C’est qu’en effet, M. de Prangins était de ces hommes qui passent volontiers inaperçus, en tout cas qui ne frappent vivement personne.

Plutôt petit que grand, assez replet, assez pâle, de poil brun, avec des yeux roux, il n’avait point de regard, n’était ni beau, ni laid, ne plaisait, ni ne déplaisait, paraissait volontiers un peu dédaigneux, surtout indifférent, et parlait à peine, quoique avocat, une fois sorti du prétoire.

Il était jeune encore, n’ayant évidemment pas plus de trente-cinq ans, mais on ne songeait pas à lui donner d’âge.

Cependant, il était fort actif, fort travailleur, ne manquait point d’intelligence, d’une intelligence froide, moyenne, sans grands coups d’aile, et d’une finesse terre à terre qui lui servait souvent plus que n’eût pu faire du génie, dans la plupart des affaires qu’il plaidait devant des juges ennuyés.

Il avait une réputation d’honnêteté méritée ; et, si les femmes ne l’avaient jamais regardé deux fois, les hommes l’estimaient et le considéraient, comme étant de relations sûres, sinon bien agréables.

Ceux qui l’approchaient de plus près ne signalaient chez lui ni de grands vices, ni de grandes vertus ignorées.

Il était économe, sans être avare ; obligeant sans être dévoué ; de caractère légèrement despotique mais on ne l’avait jamais entendu ni jurer dans un – accès d’emportement, ni rire bruyamment.

On lui supposait beaucoup d’amour-propre, une grande passion des convenances et du convenu, et on le savait généralement peu bienveillant

pour les supériorités quelconques. – Moins par envie, peut-être, que par incapacité de s'élever jusqu'à elles et de les comprendre.

Tout ce qui dépassait un certain niveau lui paraissait anormal, exagéré, dangereux ou ridicule.

En toutes choses, il cherchait et voyait les petits côtés, les petits travers, les petits inconvénients.

C'était un esprit éminemment critique, – par conséquent impuissant : – ce n'était pas un méchant homme, loin de là, – et il eût été bon, plutôt, s'il avait eu quelque sensibilité, ou quelque chaleur d'imagination.

D'ailleurs discret et fermé comme un coffre-fort, par impossibilité de toute expansion, et par cette sorte de satisfaction qu'éprouvent certains esprits à ne rien dire, se croyant plus riches de tout ce qu'ils gardent pour eux-mêmes, – ne fût-ce que le secret qu'ils sont allés chez leur tailleur se commander un habit neuf.

Cette discrétion, très connue, achevait de le bien poser.

« Puisqu'il tait les choses les plus indifférentes, – pensaient ses clients, – que sera-ce des choses sérieuses ! »

Riche, du fait de son père, bien vu au Palais, où il plaidait sagement des causes honnêtes, il gagnait assez d'argent, et beaucoup de gens enviaient son sort.

Ses défauts, – si défauts il y avait, – provenaient évidemment de son origine et de son éducation, autant que de son tempérament.

Il appartenait à une vieille famille de magistrats, ou l'on portait la cravate blanche, de père en fils, depuis des siècles.

Il en reste toujours quelque chose.

Son père, âgé aujourd'hui de près de soixante-dix ans, avait passé quarante ans sous la toge, et la famille des Prangins faisait partie de cette ancienne noblesse de robe qui fournissait ses membres au Parlement de Paris, avant la Révolution française.

– Je me doutais, – reprit Primborgne, – de l'intérêt que vous apporteriez à cette affaire et du plaisir que vous causerait ma découverte, et c'est pour cela que je suis venu, malgré la consigne qui interdit votre porte à certaines heures, où vous aimez à travailler dans le silence de votre cabinet.

– Oui, oui, vous avez eu raison, et je vous en remercie.

Du reste, vous avez constaté qu'à la simple vue de votre nom, j'ai levé cette consigne, vous sachant, de réputation, l'un des agents les plus intelligents, pour ne pas dire le plus intelligent, de la police de sûreté.

Mais revenons au sujet qui vous amène.

Comment, après tant d'années, avez-vous pu reconnaître un bracelet que vous n'avez jamais vu, très certainement ?

– Et qui ressemble à tous les bracelets, – ajouta Primborgne, en tirant de sa poche un anneau d'or, sans ornement, et, en effet, parfaitement semblable à n'importe quel autre anneau d'or, qu'on eût pu acheter chez un bijoutier quelconque.

M. de Prangins le prit, y jeta les yeux, le mania un instant, puis le reposa sur son bureau.

– Cela n'est pas douteux, – dit-il. – J'ai vu, dans ma vie, plus de cent bracelets identiques. Madame de Prangins, même, ma femme, en porte quelquefois un tout pareil.

Primborgne eut un rire silencieux et plissa tellement les paupières que ses yeux ronds parurent s'éteindre.

– Voyons, – reprit M. de Prangins, – donnez-moi les explications nécessaires.

J'étais assez jeune, quand la pauvre madame Pierret fut assassinée. J'avais vingt-cinq ans, et, après avoir terminé mon droit, je faisais mon stage dans une étude d'avoué.

Je n'ai donc pas suivi cette affaire, malgré l'affection que je portais à la brave femme, avec toute l'attention et tout le soin, avec toute l'expérience aussi, que j'y apporterais aujourd'hui. – Je n'ai pris d'autre intérêt à ce drame, qu'un intérêt de cœur ; – car j'adorais celle qui avait été ma nourrice, je pourrais presque dire ma seconde mère.

Depuis, les années se sont succédé, et il a passé sous mes yeux tant de drames de cette sorte, que les détails de celui-là se sont un peu effacés de ma mémoire.

– Il vous sera facile de les retrouver, en demandant à voir le dossier, – ce qui ne vous sera pas refusé.

– Oh ! certes je n'y manquerai pas ! – répliqua M. de Prangins avec vivacité.

– Moi, au contraire, – poursuivait l’agent, – j’ai la chose aussi présente à l’esprit que si elle s’était accomplie hier.

– Je sais que vous avez une mémoire prodigieuse.

– Et puis, c’est moi qui fus chargé, en 1875, de rechercher l’assassin.

Je pris part à l’enquête, et je suis sûr que j’aurais fini par mettre la main sur le meurtrier, si une grave maladie que je fis à cette époque, en m’arrêtant net, au milieu de mon travail, n’était venue me faire perdre la piste que j’avais trouvée... qui m’eût menée au but.

– Nous la retrouverons, – interrompit résolument l’avocat.

Mais comment ce bracelet est-il venu dans vos mains aussi rapidement, et comment êtes-vous si bien au courant de l’accident arrivé au fiacre portant le n°...

– 10045.

– C’est cela.

– Rien de plus simple. – J’ai l’habitude, chaque fois que j’en ai le temps, d’aller au bureau des objets perdus et de les visiter moi-même.

Il m’est arrivé, de la sorte, plus d’une fois, de retrouver, comme je viens de le faire, des objets volés ; – cela m’a permis de livrer à la justice des criminels, qui, sans cela, eussent échappé longtemps à toutes les recherches.

Donc, ce matin, ayant quelques heures à moi, je me rendis à la préfecture de police, avant le moment où l’on reçoit les réclamations du public, et je me fis donner la liste exacte des objets trouvés, soit sur la voie publique, soit dans les voitures de place et les omnibus, depuis une huitaine de jours que je ne m’étais pas livré à cette inspection.

Plusieurs de ces objets avaient été déjà restitués à leurs propriétaires.

Pour le reste, c’étaient, en majeure partie, des parapluies, ou des pardessus, ou des manchons, une ou deux serviettes d’avocat ou d’hommes d’affaires, des manuscrits, des porte-monnaie, enfin quelques bijoux, – notamment deux ou trois bracelets.

Primborgne reprit haleine.

– Depuis l’affaire de Nogent, depuis l’assassinat de madame Pierret, les bracelets me préoccupent énormément.

Vous vous rappelez, en effet, qu’après la découverte de son corps, frappé d’un coup de poignard, – un seul coup, – ne l’oubliez pas, – que l’assassin,

par sa direction, avait dû croire foudroyant, et auquel, si elle survécut quelques instants, elle ne survécut pas assez pour faire des révélations. ce qui m'a, d'ailleurs, toujours intrigué, car cela est contraire aux habitudes des assassins ordinaires, qui charcutent leurs victimes, avec une sorte d'emportement sauvage et idiot ; – vous vous rappelez, – dis-je, – qu'après la découverte du corps, on avait constaté le vol de toutes les valeurs que pouvait posséder la pauvre femme, et spécialement la disparition d'un bracelet, – le seul bijou que la victime possédât, en dehors d'une petite montre d'argent de peu de prix, et de son alliance.

– Oui, je crois me rappeler ces détails, à présent.

– L'alliance était restée au doigt de la morte, l'assassin l'ayant jugée sans valeur, et la montre avait échappé à ses recherches.

Mais le bracelet avait disparu.

Or, en interrogeant la fille adoptive de la victime, une nommée Joséphine, qui n'avait pas plus d'une douzaine d'années à cette époque, on avait appris que ce bracelet, – un simple jonc comme celui-ci, – s'ouvrait par un secret, très habilement dissimulé.

– Je m'en souviens ! – s'écria M. de Prangins, en homme à qui un fait oublié depuis longtemps revient brusquement à la mémoire.

C'est mon père qui le lui avait donné...

A l'intérieur il y avait quelque chose de gravé...

– Le petit nom de madame Pierret :

MARTHE

et une date.

– 1858 !

– C'est bien cela.

Primborgne se renversa en arrière, avec un petit geste de triomphe.

– Donc, – reprit-il, – suivant ma coutume constante et excellente, vous l'avouerez, – je me fis représenter les trois bracelets.

Deux avaient une forme particulière, étaient enrichis de pierreries.

Je ne m'en occupai pas.

Le troisième attira mon attention par sa simplicité.

C'était ce cercle d'or, – ça s'appelle aujourd'hui un porte-bonheur, – sans ciselure, ni aucun travail qui le distinguât de tout autre cercle d'or destiné au même usage.

– Y a-t-il un secret pour ouvrir ce bracelet ? – demandai-je à l'employé qui se trouvait-là.

– Non, monsieur, me répondit-il. – Nous avons vérifié. – C'est un anneau simple.

Il me faisait aussi cet effet.

Mais j'ai l'habitude de n'en croire que moi-même, en ces sortes de choses.

Et voyez-vous, monsieur de Prangins, – ajouta l'agent Primborgne, avec son rire silencieux et en montrant sa patte rouge, – ces affreux doigts noueux et boudinés, grossiers et lourds en apparence, ont une finesse de tact inimaginable, qui ne m'a jamais trompé.

Or, tout en causant avec l'employé, je palpais soigneusement le bracelet, et je sentis, ou, plutôt, je devinai, – c'est un sens à moi ! – une rainure.

L'anneau s'ouvre ! – pensai-je.

Mais, c'est admirablement fait, et tout le monde s'y serait laissé prendre, – sauf Primborgne.

Partant de cette idée, je commençai une inspection minutieuse, et, tout à coup, je perçus un point mobile.

J'appuyai : – le bracelet s'ouvrit.

Pendant que l'agent parlait, M. de Prangins avait repris le petit bijou et le considérait, le palpait, à son tour, afin d'y découvrir la rainure et le point mobile signalés par son interlocuteur.

Brusquement, son regard devint fixe, et la pâleur envahit son visage.

III.

PREMIER SOUPÇON

L'agent, apercevant ces divers signes d'émotion ou de surprise violente, tout au moins, crut que M. de Prangins avait trouvé le secret.

– Vous y êtes ? – lui dit-il.

– Non, ce n'est pas cela, – répliqua l'avocat d'une voix légèrement tremblante, regardant toujours l'objet qu'il tenait. – C'est cette raie, là, près de la fermeture...

– Ah ! oui, – fit Primborgne, avec indifférence. – Cette raie n'est pas nouvelle. – L'anneau aura frotté contre quelque corps dur.

– En tombant dans la voiture où on l'a trouvé, n'est-ce pas ? – interrompit vivement M. de Prangins.

– Nullement. – Cette marque est vieille... sans cela, elle aurait un brillant particulier...

– Ah ! – vous croyez ! – balbutia l'avocat., .

Et sa pâleur augmenta.

– Mais laissons cela de côté, – reprit l'agent, plus préoccupé de sa démonstration que d'observer le visage et les sensations de celui à qui il s'adressait.

Ce n'est pas là qu'est l'intérêt pour nous, et il y a bien peu de bracelets portés quelque temps, qui n'aient quelque marque analogue.

L'important, c'est le secret qui l'ouvre, et je vois bien que vous ne le trouvez pas vous-même.

– En effet, – murmura M. de Prangins, se parlant à lui-même, – cela ne prouve rien !

– Veuillez me passer le bijou, – insista l'agent en étendant la main.

M. de Prangins tressaillit ; mais il avait repris sa physionomie habituelle.

– Oui, – dit-il, – j'y renonce. – Même prévenu, je ne trouve rien.

Primborgne eut'un petit sourire de satisfaction ; et, saisissant le bracelet qu'on lui tendait, il y appuya rapidement le pouce de la main droite.

Aussitôt l'anneau se divisa en deux parties.

– Pour un joli travail, c'est un joli travail, – murmura-t-il en même temps. Tenez, regardez, – ajouta-t-il.

M. de Prangins se pencha, et lut, en effet, gravé à l'intérieur :

Cette découverte, qui parut l'intéresser vivement, acheva d'effacer tout nuage de son front et de dissiper la préoccupation qui le dominait depuis quelques instants.

– Cela n'est pas douteux ! – s'écria-t-il, après un court examen. – C'est bien là le bracelet de madame Pierret, ou, du moins, il correspond exactement à la description qui en a été faite.

– N'est-ce pas ? – Pour moi, la question est tranchée.

– Oui... je le crois... Il serait bien étrange qu'un autre bracelet portât ce nom et cette date... Le nom de Marthe n'est pas rare, cependant. et il est assez souvent d'usage que l'on grave un petit nom à l'intérieur de ces bijoux, comme à l'intérieur des médaillons, ou sur la face interne de la cuvette d'une montre.

– Je ne dis pas ; mais la date.

– La date, certainement...

M. de Prangins s'arrêta et réfléchit une seconde.

Primborgne le regardait sans l'interroger, attendant le résultat de ses réflexions.

– La date, – reprit l'avocat. – La comprenez-vous, monsieur Primborgne ?

– Comment, si je la comprends... que voulez-vous dire ?

– Qu'elle ne répond à aucun des faits connus de la vie de ma pauvre nourrice.

Primborgne fronça légèrement le sourcil.

Expliquez-vous mieux, monsieur...

– Je veux dire que ce n'est ni la date de la naissance de Marthe Pierret, ni la date de son mariage, ni aucune date remarquable pour elle.

– Vraiment ! – Peut-être est-ce la date de l'année où ce bijou a été acheté, que ce soit par elle-même, ou par celui qui le lui a donné.

– Pas davantage. – C'est mon père qui le lui a donné.

– Ah ! – c'est vrai... je n'y pensais plus. – Vous venez de me le dire.

– Et c'est en 1860 qu'il lui a fait ce petit cadeau, à l'occasion de sa fête, je crois.

– Tiens ! tiens ! tiens !

– A cette époque, – poursuivit M. de Prangins, – j’avais une dizaine d’années... et je n’étais déjà plus chez elle depuis quatre ans. – J’étais au collège.

– Cela est singulier, – fit Primborgne d’un air bétonné. – Mais M. votre père doit pouvoir expliquer cette date, lui... Si c’est lui qui a fait graver le bracelet, comme tout porte à le croire.

– Cela est probable... Du reste, voici la première fois que ce fait me frappe.

– Il faudrait le lui demander.

– C’est ce que je ferai, bien que cela ne signifie cpas grand’chose et ne puisse pas nous mettre sur la trace de l’assassin. – Mon père connaissait mieux madame Pierret que moi, qui étais enfant, lorsque je vécus près d’elle, et qui ne la revis, plus tard, qu’à d’assez longs intervalles.

– On ne sait jamais. – Le moindre détail peut avoir son importance et jeter du jour sur les obscurités qui nous entourent, dans cette mystérieuse affaire...

– Au fond, que croyez-vous, – reprit brusquement M. de Prangins, – en admettant que ce bracelet ait appartenu réellement à Marthe Pierret ?

Pensez-vous que l’assassin soit l’individu dont la voiture a versé, ou que la femme qui se trouvait avec lui ait trempé dans le crime ?

– A cet égard, monsieur, je n’ai pas d’opinion faite, ou, plutôt, je ne crois pas que ni cet homme ni cette femme soient directement impliqués dans l’affaire... quoiqu’on ne sache jamais, en pareil cas, après tout...

– Pourquoi êtes-vous porté à les croire innocents ?

– Pour une foule de raisons ; – notamment l’âge. – Ils sont jeunes tous deux. – A la vérité, cela ne prouve rien, car, par le temps qui court, le crime n’attend plus le nombre des années, et les faits les plus odieux ont été, de nos jours, accomplis par des morveux.

Mais le peu que je puisse entrevoir de ces personnes, par la description très superficielle qui m’en a été faite, et ce que je vous ai rapporté de leurs allures, semble prouver que nous sommes en face de gens du monde, de gens comme il faut. et quelque chose me dit que ce ne sont ni des assassins, ni des voleurs.

– Cela est fort possible. – Ce bijou ayant été volé, le voleur a dû chercher à s’en débarrasser, et il a pu passer par un grand nombre de mains, avant de tomber entre celles de cette dame.

– Sans doute. – Aussi, si je tiens à retrouver ces personnes, c’est pour savoir d’elles comment le bracelet est venu en leur possession.

– Eh bien ! rien n’est plus facile, puisque ce monsieur a donné son nom et son adresse. – Il suffit de se rendre à son domicile...

– C’est ce qu’on avait déjà fait, monsieur de Prangins ; – et c’est ce que j’ai fait de nouveau, avant de me rendre chez vous, et...

– Et ?

– Le nom et l’adresse sont faux. – Jamais il n’y a eu de M. Moreau, 21, rue de Laval !

– Oh ! oh !

– Or, quand on cache son nom et son domicile, dans une circonstance aussi simple, c’est qu’on a un motif pour cela.

– Mais alors, cela change la question, et il y a tout lieu de croire...

– De croire que cet homme et cette femme veulent rester inconnus, voilà tout. – Cela ne prouve pas autre chose.

– Pourquoi se cacher... si...

– Toutes les suppositions sont permises.

Pour moi, il en est une à laquelle je me tiens.

– Quelle est cette supposition ?

– C’est que cette dame était une femme mariée, et ce monsieur son amant.

M. de Prangins fit un léger mouvement et un nuage passa, de nouveau, sur son front.

– Oui, oui, – dit-il lentement et l’air préoccupé ; – votre supposition est vraisemblable, après tout.

– Remarquez de plus que, depuis deux jours que ce bracelet est perdu, aucune réclamation n’a été adressée à son sujet, à la préfecture de police... Personne ne s’est présenté au bureau des objets trouvés...

On peut se présenter encore, je ne dis pas non.

Aussi les ordres sont-ils donnés pour retenir celui ou celle qui se présenterait.

Mais on ne se présentera pas !

– Alors, – conclut M. de Prangins avec effort et le sourcil froncé, – cette trouvaille inattendue ne nous mènera à rien.

– Je ne sais. – Il est possible que je me trompe dans mes suppositions. – Peut-être la femme dont il s’agit est-elle veuve ou libre. – En ce cas, elle redemandera ce bijou... mais je ne l’espère pas beaucoup. – Seulement, avec le faible signalement que je possède, je vais me mettre en chasse...

M. de Prangins paraissait écouter attentivement son interlocuteur, tout en regardant le bracelet qu’il avait repris et qui le préoccupait visiblement beaucoup ; – beaucoup plus même qu’il n’était naturel étant donné les circonstances.

– D’abord, – poursuivit Primborgne, – je vais rechercher qui a vendu ce bijou ; car, je vous le répète, je ne crois pas que la personne qui l’a perdu se le soit procuré d’une façon illicite, ou en en connaissant l’origine.

C’est une Parisienne. – L’homme qui l’accompagnait est parisien également ; – cela saute aux yeux.

Donc, qu’elle l’ait acheté directement, ou qu’il lui ait été donné par son compagnon, il doit provenir de quelque boutique de bijoutier de Paris.

Ainsi, maintenant il ne me reste plus, – puisqu’il est acquis que ce bracelet provient de la dame Pierret, – qu’à vous prier de me le remettre, afin que je commence cette enquête nécessaire.

Ce disant, l’agent étendit la main pour reprendre le bijou.

Mais l’avocat, d’un mouvement brusque, serra l’objet entre ses doigts et retira son bras.

– Pardon, – monsieur Primborgne, – fit-il vivement ; – il se pourrait que ce bracelet ne fût pas celui que nous croyons. – Il faudrait, avant tout, le montrer à mon père.

Lui seul peut trancher la question d’une façon nette et définitive. – C’est lui qui l’a acheté jadis. c’est lui qui l’a donné.

C’est à lui de prononcer en dernier lieu.

– C’est vrai ! – répondit l’agent, après une seconde de réflexion. – Deux certitudes valent mieux qu’une. – Si vous le voulez bien, nous allons donc montrer cet objet à M. votre père, et nous serons fixés à l’instant.

– Mon père n'est pas ici, – répliqua M. de Prangins d'une voix un peu hésitante.

– Il est absent ?

– Absent... non... mais sorti...

– Je croyais que M. de Prangins ne sortait plus... Son grand âge...

– Il sort peu... mais il porte vaillamment ses soixante-dix ans ; et, quand ses accès de goutte ne le retiennent pas au logis, il est, au contraire, fort actif.

– Comment faire ?

– Rien de plus simple, si vous voulez y consen-tir...

– Je suis à vos ordres, monsieur.

– Ayez la bonté de me confier ce bracelet... pour quelques heures... Jusqu'à ce soir, par exemple... Je l'aurai montré à mon père... dès qu'il rentrera... et je vous le restituerai aussitôt...

L'agent eut une imperceptible hésitation, mais de peu de durée, car il répondit presque aussitôt :

– Soit, monsieur. C'est, en effet, le plus simple. – Car je n'ai pas le temps de séjourner davantage. – Je vais retourner à la préfecture de police pour aviser qui de droit, et, ensuite, rechercher le cocher du fiacre versé, – ce que je n'ai pu ni voulu faire, avant d'avoir une certitude complète au sujet de ce *porte-bonheur*.

– Le cocher... pourquoi ?

– Peut-être a-t-il le signallement exact de ceux qui montaient dans sa voiture.

En tout cas, il me dira où il a chargé ses voyageurs, et cela peut me guider dans mes démarches ultérieures.

– C'est cela, c'est cela, – répondit précipitamment M. de Prangins, en homme qui a besoin d'être seul. – Votre idée est excellente.

Allez, monsieur Primborgne, et à ce soir !

L'avocat s'était levé.

Il poussait son visiteur vers la porte.

Dès que celui-ci l'eut franchie, M. de Prangins passa la main sur son front, avec un geste d'inquiétude aiguë.

– C'est étrange ! – murmura-t-il. – Allons voir mon père !

Et il s'élança hors du cabinet.

IV.

GUY-FRANÇOIS DE PRANGINS

M. de Prangins occupait un assez vaste appartement, sur la rive gauche, rue Soufflot, dans une maison neuve et élégante, au premier étage.

Son père, Guy-François de Prangins, ancien magistrat, qui n'avait pris sa retraite que depuis peu d'années, habitait, à l'étage au-dessus, un appartement plus petit, mais fort confortable ; – beaucoup trop grand même pour un vieillard seul et souvent cloué dans son fauteuil par de violents accès de goutte, ou des crises de rhumatisme.

Il y vivait en la compagnie d'un vieux valet de chambre, à son service depuis plus de trente ans : – la seule personne dont il consentît à accepter la présence à ses côtés et à supporter les soins.

M. Félix, ainsi qu'on l'appelait, n'avait qu'une dizaine d'années de moins que son maître ; mais il était encore vert et fort ingambe et surtout possédait une qualité essentielle : – il connaissait ce maître, ses habitudes, ses manies, savait son caractère par cœur et n'avait plus besoin d'être commandé pour remplir ses fonctions jusque dans leurs plus infimes détails.

M. Félix était, d'ailleurs, un homme froid, d'aspect sévère et quelque peu solennel ; ne se commettant avec personne ; parlant peu, et seulement quand on l'interrogeait ; ayant pris quelque chose de la physionomie et des allures de l'ancien magistrat, ainsi qu'il arrive, parfois, à la suite d'une longue fréquentation entre deux personnes qui adoptent le même genre de vie.

Guy-François de Prangins, du reste, quoique vivant sous le même toit que son fils, et séparé de lui par la faible distance d'un étage, ne mêlait point son existence à celle de l'avocat.

Il restait chez lui, y prenait ses repas, y vivait à sa guise, et ne descendait au premier étage qu'une fois par semaine, le soir, quand son fils recevait,

c'est-à-dire tous les jeudis.

Après une courte apparition dans le salon de sa belle-fille, à qui il baisait la main en entrant et en sortant, selon la vieille méthode, il remontait chez lui, pour huit jours, pendant lesquels on n'entendait plus parler de lui ; car, s'il venait peu chez son fils, il n'aimait point davantage que son fils vînt chez lui, et n'y recevait sa belle-fille qu'une fois par an, le 1^{er} janvier, quand ses enfants lui souhaitaient la bonne année.

Une heure après, en habit noir, cravaté et ganté de blanc, il leur rendait scrupuleusement cette visite ; – le soir, il dînait avec eux et chez eux.

C'était l'unique repas qu'il prît en leur compagnie.

Vu son grand âge, il avait permis, pourtant, qu'on établît une communication téléphonique entre les deux étages ; mais il ne s'en était jamais servi, et l'avocat n'eût pas osé s'en servir, à moins d'un cas de force majeure.

Lorsque M. de Prangins, en quittant Primborgne, se fut élancé hors de son cabinet, il sortit rapidement de son appartement et gravit les vingt-deux marches qui le séparaient de l'étage supérieur, où il s'arrêta devant la porte à droite et sonna discrètement.

Ce fut M, Félix qui vint lui ouvrir.

En apercevant le visiteur, il eut l'air étonné, mais ne dit pas un mot et ne fit pas un geste, attendant qu'on l'interrogeât.

– Veuillez demander à mon père, s'il consent à me recevoir, – fit l'avocat. – Vous ajouterez que l'affaire qui m'amène est urgente et grave.

Le valet de confiance s'inclina, fit entrer le fils dans un grand salon, correct et glacé, qui avait l'aspect triste des pièces dont on ne se sert point, et disparut.

Deux minutes après, il rentrait, s'inclinait de nouveau et disait lentement :

– M. de Prangins attend monsieur de Prangins.

Puis il s'effaça pour laisser passer l'avocat, qui traversa un petit corridor, et se trouva enfin dans une pièce de médiocre grandeur, bien chauffée, servant de cabinet à Guy-François.

Cette pièce était garnie de meubles en bois noir, et les murs étaient couverts de bibliothèques contenant une collection de livres aux riches et

éclatantes reliures.

Quelques tableaux de prix, de l'École italienne, tous de la bonne époque, occupaient les pans laissés libres par les bibliothèques.

Comme tapisserie, un drap rouge, maintenu par des baguettes de bois noir.

Un divan de velours rouge frappé, perpendiculaire à la cheminée et faisant face à la fenêtre, était destiné aux visiteurs.

En face, tournant le dos à cette même fenêtre, un vaste fauteuil, également de velours rouge frappé, était occupé par le vieux magistrat.

Entre le canapé et le fauteuil, devant la cheminée, mais à quelque distance, se dressait un large bureau avec incrustations de cuivre, couvert d'un certain nombre de papiers épars, de journaux à demi dépliés et de quelques volumes ouverts.

Guy-François de Prangins tenait, du reste, un volume à la main, et lisait, au moment où son fils se présentait.

C'était un volume de Voltaire, les *Romans*, et celui que lisait le vieillard, portait pour titre :

CANDIDE OU L'OPTIMISME

Guy-François de Prangins, nous l'avons dit, avait soixante-dix ans.

C'était un vieillard sec, se tenant droit, au crâne chauve, entouré d'une couronne de cheveux blancs, coupés courts.

Il ne portait point de barbe, avait le visage long, le front haut, le menton pointu, le nez fortement busqué, la bouche mince, dure et ironique, les yeux ronds et d'un noir de jais.

Et ces yeux, dans cette figure pâle, glabre, sous ces sourcils blancs et touffus, étaient d'une vivacité et d'un éclat tels qu'on ne voyait qu'eux, et que le regard qui s'en dégageait vous incommodait et vous forçait à baisser les paupières.

Ils étaient à la fois malins et menaçants, ces diables d'yeux ; moqueurs et pleins d'énergie ; – de même que la bouche aux coins tombants exprimait le dédain et le sarcasme.

Quant au front, il révélait l'orgueil, l'entêtement et le développement excessif des qualités intellectuelles, au détriment de la sensibilité, dont on

cherchait vainement une trace sur ce visage expressif et quelque peu inquiétant.

Guy-François de Prangins paraissait fort bien portant, et, n'eût été le gonflement apparent du pied droit chaussé d'une épaisse pantoufle de laine fourrée, nul ne se fût douté, à le voir ainsi, dans une élégante robe de chambre, qui montrait une fine chemise de batiste, d'une blancheur éblouissante, que ce vieillard fût atteint d'une infirmité quelconque.

En apercevant son fils qui s'était arrêté, debout, à quelques pas devant lui, et attendait qu'on l'interrogeât, Guy posa le livre qu'il lisait sur un coin du bureau.

– Vous avez à me parler, Léon ? – demanda-t-il froidement.

– Oui, mon père, – répondit l'avocat, avec un air de respect et presque de timidité.

– Asseyez-vous !

Et l'ancien magistrat indiqua du geste le canapé en face de lui, comme il eût fait à n'importe quel étranger.

Léon de Prangins, puisque tel était son petit nom, s'assit et garda le silence.

– Que me voulez-vous ?

– Mon père, si j'ai pris la liberté de vous déranger, c'est qu'il s'agit d'une affaire grave et sur laquelle vous pouvez seul décider d'une façon péremptoire.

– Je vous écoute.

– Vous vous rappelez le crime odieux dont fut victime Marthe Pierret...

– Je n'oublie rien, – répliqua le vieillard d'une voix parfaitement calme et indifférente.

– Vous vous rappelez que, lors de l'enquête qui suivit cette triste affaire, on avait signalé la disparition d'un certain bracelet...

– Donné par moi. – Ensuite ?

– Eh bien, mon père, la police croit avoir retrouvé ce bracelet...

– Entre les mains de l'assassin ?

– Non. – Il a été ramassé dans une voiture de place, il y a deux ou trois jours.

On l'a porté au bureau des objets perdus.

– Dans quelles circonstances ?

Léon de Prangins reproduisit, en peu de mots, le récit fait par l'agent Primborgne.

Guy-François écouta sans sourciller, les yeux fixés sur ceux de son fils, qui vacillaient sous ce regard et le fuyaient à chaque instant.

Le vieux magistrat connaissait trop bien cette action de son regard sur tous ceux qui le subissaient pour s'en étonner.

Cela l'amusait, au contraire, et il en usait volontiers avec quiconque s'approchait de lui.

Bien, – fit-il, quand son fils se tut. – Que désirez-vous de moi ?

– Je désire que vous ayez la bonté de me dire si ce bracelet est bien celui que vous avez donné à Marthe Pierret.]

Vous seul pouvez avoir cette certitude absolue... car, pour moi, je vous avoue qu'en le considérant j'ai été, un instant, fort ému.

– Pourquoi cela ? – interrogea le vieillard en prenant le bijou que lui tendait son fils, et en le considérant tranquillement.

– Parce qu'il m'a paru qu'il était pareil à...

L'avocat hésitait, et son regard interrogeait avec anxiété les mouvements et la physionomie de son père...

Le père et le fils, d'ailleurs, formaient un grand contraste et ne devaient pas plus se ressembler au moral qu'au physique.

Le type et la nature différaient essentiellement et d'une façon visible.

Léon de Prangins paraissait fort nul et fort banal, en face de Guy-François de Prangins, et semblait n'avoir hérité d'aucun des dons particuliers qui constituaient le caractère personnel de l'ancien magistrat.

Évidemment, l'une des deux natures, celle du père, était infiniment plus compliquée, plus résolue, plus remarquable à tous égards, et bien plus difficile à bien connaître que celle du fils.

Et cette infériorité, le père l'appréciait ; – cela se sentait à ce je ne sais quoi d'un peu protecteur et d'un peu dédaigneux, qui se dégageait de son accent et de ses façons, en face de l'héritier unique de son nom.

– Parce qu'il est pareil, – reprit Guy-François,

du ton le plus naturel, – à celui qu'Henriette porte depuis quelque temps ?

Léon de Prangins se trouva debout, la pâleur au front.

– Ainsi, mon père, vous le constatez aussi ? – fit-il d’une voix tremblante.

Le vieillard regarda l’avocat d’un air narquois dont il eût été impossible d’analyser le véritable sentiment ; puis, ramenant ses yeux noirs sur l’anneau d’or, il le palpa, sans répondre, fit jouer le secret, et considéra l’intérieur.

– Vous avez trouvé le secret... c’est donc bien vous... – reprit Léon de Prangins d’une voix encore émue...

– Oui, c’est mon bracelet, – répondit le père ; – et la preuve, c’est qu’il y a un second secret, que votre agent, ni vous, n’avez découvert.

– Tenez, voyez plutôt.

Et, ce disant, appuyant le doigt, il fit s’ouvrir un second compartiment intérieur, d’où s’échappa un petit papier, très mince, roulé sur lui-même pour occuper le moins de place possible, et couvert d’une écriture fine.

V.

LE BILLET

Ce papier alla rouler sur le tapis.

– Qu’est-ce que cela ? – s’écria l’avocat, en se précipitant sur le papier pour le ramasser.

– Donnez ! – fit le père d’un ton de commandement. – Nous allons le savoir.

Léon de Prangins lui remit le billet, en obéissant d’un air craintif, malgré l’ardent désir de lire le papier, qui se voyait sur tous ses traits.

Le vieillard le prit, le déplia lentement, et lut, à haute voix, ce qui suit :

« Je souffre trop ! – C’est au delà de mes forces. – Je sens que je deviens fou ! – Ce qui me tue, c’est cette affreuse incertitude où je me débats. Si tu

en as assez, si tu veux rompre, si tu ne m'aimes plus, en un mot... c'est ton droit.

Je m'inclinerai, – et je ne te maudirai pas. » Nul n'est maître de son cœur !....

Mais, je t'en conjure, toi que j'aime plus que ma vie, par le souvenir des bons moments que nous avons passés'ensemble : – sois sincère, – sois brutale, s'il le faut !

Tue-moi d'un coup, d'un seul !... Ne me fais pas mourir à petit feu !

Je ne t'ai fait que du bien, je n'ai voulu te faire que du bien. – Je t'aime, comme tu n'as jamais été aimée, comme tu ne le seras jamais !

Si je crève de désespoir, comme un chien aban-donné, – c'est mon affaire. – C'est tant pis pour moi ! – Je ne te reprocherai rien.

Pendant dix-huit mois, tu as été adorable pour moi et avec moi.

Mais tu m'as dit :

Quand je voudrai rompre, nous aurons des querelles. – Je trouverai des difficultés à tout.

Est-ce que ce moment est venu ?

Est-ce que tu es lasse de moi ?

Voyons, si tu ne me hais pas, par le souvenir de l'amour que tu as eu, – par respect pour l'amour fou que tu m'inspires, traite-moi loyalement.

Dis-moi : – C'est fini !

Et je baiserais ta main qui me fera saigner, – et je t'obéirai !

Mais, par grâce, et je te prie, comme on prie Dieu, quand on y croit, – sois franche ! – Ne cède pas à une fausse pitié qui me torture.

Je ne puis rester dans cette incertitude.

Je me brûlerais la cervelle !

Si tu m'aimes encore ; s'il te reste quelque chose pour celui qui t'adore et qui donnerait sa vie pour toi, prends une heure', une seule, et viens, demain.

Tu t'en iras, quand tu voudras, mais tu me diras, oui ou non, si tu es encore à moi.

Rien qu'un quart d'heure, demain.

Je t'attendrai de dix à onze heures.

Si tu viens, je te bénirai.

Si tu ne viens pas, j'aurai compris.

Ce sera bien fini !

Tu auras sacrifié l'amour le plus complet, le plus absolu...

Je deviendrai ce que je pourrai ; mais tu n'au-ras rien à redouter de moi.

Celui qui t'aime toujours, toujours... »

L'ancien magistrat avait lu ce billet d'une voix froide, sans inflexion.

Quand sa lecture fut terminée, il eut un petit ricanement.

– Eh bien, – dit-il, en relevant ses yeux noirs sur son fils qui écoutait cette lettre d'amour, le front baigné de sueur et le visage crispé, – nous voilà, du moins, fixés sur un point.

Les gens qui étaient dans cette voiture sont peut-être les voleurs du bracelet, mais, à coup sûr, ce sont des amoureux.

– Oui, – balbutia Léon de Prangins – la femme était avec son amant !

– Et c'était une femme mariée, – ricana toujours Guy-François de Prangins.

Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?

– Rien, mon père ; – mais, je souffre... un affreux soupçon me déchire le cœur... Oh ! si c'était vrai !

Il eut un geste de fureur et une brusque expression de violence terrible, qui étonnait chez cet homme d'aspect plutôt un peu fade et dépourvu de passion.

– Vraiment, – poursuivit le vieillard, sans relever les dernières paroles de l'avocat, et en relisant, du bout des yeux, si l'on peut s'exprimer ainsi, le billet qu'il tenait toujours à la main ; – vraiment voilà une femme qui peut se vanter d'être adorée.

Si c'est une femme banale, une simple coquette à la douzaine, cela l'ennuiera et elle s'en moquera, tout en en étant flattée.

Si ce n'est point une femme banale...

Je serais porté à le croire... L'homme qui a écrit ces lignes ridicules n'est point le premier venu.

Et, s'il aime ainsi, c'est que la femme non plus n'est pas la première venue.

Il y a là une explosion de passion et un style qui, dans leur sincérité absolue, indiquent que l'amant n'est pas du tas des séducteurs vulgaires.

Tout le monde n'est pas capable d'aimer et d'aimer ainsi... Toute femme, non plus, n'inspire pas un semblable amour !

Les passions fortes ne naissent, en général, que de la rencontre et du contact de deux fières natures !

Il réfléchit une seconde.

– Ah ! voilà bien notre siècle idiot, où l'on pousse tout au tragique, où l'on se noie stupidement dans la sentimentalité.

Le vieillard eut un petit rire strident.

– Nos pères ne sentaient pas ainsi, et ne donnaient point dans ces niaiseries !

Il haussa les épaules.

– Ainsi, voilà un homme qui n'est point une bête, qui a une maîtresse, et qui, au lieu de ne lui demander que du plaisir, un triomphe de vanité, et de se moquer d'elle, lui demande de l'amour, se prosterne à ses pieds, et lui dit :

« Je suis ta chose, voilà mon cœur, broie-le, écrase-le du pied, si cela t'amuse : – Je t'appartiens. »

Eh bien, ou je ne connais plus les femmes, ou elle jouera avec ce cœur, comme, enfant, elle jouait avec sa poupée ; et, par curiosité, par désœuvrement, par férocité féminine, par caprice, pour voir ce qu'il y a dedans, y enfoncera des épingles jusqu'au jour où elle le jettera loin d'elle, d'un coup de pied dédaigneux, – quand elle sera lasse de le faire saigner...

A moins que toute cette flamme ne l'échauffe, ne la gagne, ne l'embrase à son tour... Qu'elle ne soit vraiment une créature adorable ! – Mais ce n'est guère probable. – Cela s'est vu, pourtant.

Ah ! tas de niais que vous êtes ! – reprit-il avec une sorte de colère.

Ce n'est point ainsi qu'on aimait les femmes de mon temps et qu'il les faut aimer.

Est-ce assez absurde !

Est-ce assez ridicule !

La femme n'est qu'un plaisir, – et le plus fragile de tous !

Qui la traite et la considère autrement, mériterait d'être fouetté en place publique.

Léon de Prangins écoutait son père avec une sorte d'impatience, et paraissait souffrir violemment.

– Mais, mon père, – dit-il enfin, – cette femme est une femme mariée, n'est-ce pas ?

– Parbleu ! – fit l'ancien magistrat.

– Vous n'en doutez pas ?

– Il n'y a pas à en douter. – D'où sortez-vous donc, mon cher Léon, pour me poser de semblables questions ?

Ah ! c'est vrai, j'oubliais que vous êtes de ces hommes qui ont eu cent maîtresses et ne savent pas ce que c'est que l'amour et la femme !

Les femmes sont et seront toujours pour vous un livre fermé.

L'avocat écoutait son père, en homme habitué à ces sortes d'algarades, et qui, d'ailleurs, est trop préoccupé pour être sensible à une piquûre d'amour-propre.

Guy-François s'étendit commodément dans son grand fauteuil, renversa la tête en arrière, et reprit :

– Tous les termes de cette lettre de fou disent de quelle femme il s'agit.

Premièrement, elle n'est point libre.

Remarquez que, malgré son désespoir, l'amant qui parle de se tuer, ne parle point d'aller chez elle.

Il lui dit, à et le :

« – Viens : – je t'attendrai. »

Il ne lui dit pas :

« – J'irai : – attends-moi. »

Donc, il ne peut aller chez elle.

Or, remarquez bien qu'il ne peut être question ici d'une jeune fille chez ses parents.

– Pourquoi cela ? – demanda l'avocat avec une angoisse persistante.

– Lisez-donc. – Il lui dit :

– « Je t'aime, comme tu n'as jamais été aimée ! »

Donc...

– C'est évident.

– Si ce n'est une jeune fille, ce ne peut être qu'une veuve, une courtisane ou une femme mariée.

Veuve ? – Non. – Elle n'est pas libre.

Courtisane ?

Pas davantage.

Toute cette lettre désespérée, violente, est *respectueuse*.

Pas un mot, pas une virgule, qui ne crie sur les toits que la femme à qui elle est adressée, est une femme du monde, du vrai monde.

Ce n'est pas ainsi qu'on parle à une fille, quelque passion grotesque qu'elle ait pu inspirer.

– Vous avez raison.

– Il s'agit donc bien d'une femme mariée et d'une femme comme il faut.

– Mon père, – dit violemment Léon de Prangins, – trouvez-vous toujours que ce bracelet ressemble à celui qu'Henriette porte quelquefois ?

Guy-François regarda son fils bien en face, pendant quelques secondes, et lui répliqua tranquillement :

– Est-ce que vous êtes jaloux, mon cher Léon ?

– Affreusement !

– Tiens, c'est étonnant, et c'est bête ! – reprit le narquois vieillard.

– Mon père, je vous en prie.

– Oui, c'est étonnant, car je ne vous ai jamais connu de passions violentes. – Si ç'avait été par scepticisme et mépris de ce qui agite et perd les artistes et les cœurs ardents, – j'en serais enchanté et fier pour vous.

Vous seriez fort.

Mais j'ai remarqué que c'était plutôt par impuissance, par incapacité de rien ressentir avec énergie.

Vous êtes un homme pratique, terre à terre, nullement nerveux ou sanguin. – Vous n'avez point d'imagination, – bonne chose ; – mais vous avez tous les préjugés *prudhommesques*.

Vous avez assez d'esprit critique, et vous voyez les choses assez froidement, pour éviter les grosses sottises ; – mais vous n'avez pas le cœur assez haut, ni assez de portée d'esprit, pour éviter les petites.

En un mot, vous ne planez pas, – ce qui met au-dessus des liens gênants ; vous vous contentez de vous faufiler dans la vie, en tâchant d'éviter les coups, – ce qui vous est facile, n'ayant pas la chaleur qui jette dans la lutte ;

mais, si vous êtes incapable d'aimer, à la façon de celui dont je tiens la lettre, vous êtes, à ce que je vois, fort capable d'être jaloux de votre femme.

C'est mauvais genre, et bien maladroit, mon fils !

– Mais, mon père...

– Je croyais, pourtant, que vous méprisiez beaucoup les femmes. – Vous ne croyez guère à leur intelligence, – ni à la force de leur caractère...

– Certes ; raison de plus pour m'en défier et surveiller.

– Pas logique, mon fils. – Vous serez toujours dans les moyens termes et dans les demi-mesures, – ce qu'il y a de plus bête au monde.

Raisonnez donc :

Si la femme est l'être inférieur que vous supposez, ne vous inquiétez pas d'elle, et laissez-la suivre la pente de son humeur fragile et vagabonde...

– Mais, mon honneur... et, d'ailleurs, j'aime Henriette, moi.

Le vieillard haussa les épaules.

– Tenez, vous êtes cent fois plus niais que l'amant de cette femme n'est fou. – Lui, au moins, s'il a des moments de désespoir aigu, il doit connaître aussi des joies infinies... que vous ne connaîtrez jamais.

– Eh ! que m'importe ? – Je veux savoir si ce bracelet est celui d'Henriette. – Je le saurai... Et alors...

Il fit un geste de menace terrible, et s'élança vers la porte.

VI.

MÊME NOM – AUTRE SANG

– Où allez-vous ? – demanda Guy-François d'un accent d'autorité qui cloua sur place l'avocat, évidemment dompté depuis longtemps par l'étrange vieillard, et habitué à lui obéir, même à trembler un peu devant lui.

– Je vais interroger ma femme, – balbutia Léon de Prangins, en baissant les yeux sous le regard incisif de son père.

– Approchez-vous ; – asseyez-vous ; – écoutez moi ! – fit ce dernier.

Au fur et à mesure qu'il parlait, son interlocuteur accomplissait les actes commandés.

– Je vous écoute, mon père, – dit enfin le fils, le visage contracté, le front baigné de sueur.

– Ainsi, vous voulez interroger votre femme ?

– Je ne puis rester dans cette incertitude.

– Et vous supposez que vous en sortirez, en vous adressant à Henriette ?

M. de Prangins éclatait, en parlant ainsi, d'un rire aigu, qui fit monter la rougeur aux pommettes de l'avocat.

– Allons ! – Cela n'est pas sérieux, – poursuivit-il. – Si peu au courant que vous soyez de la femme, vous comprenez bien que, si vous voulez ne rien savoir, c'est à votre femme qu'il faut vous adresser.

– Mais...

– Vous ne connaissez pas les femmes. parce que vous ne les aimez pas !

– Mais, je vous assure, au contraire.

– Oui, je sais, vous avez des *appétits* !

Il ricana.

– Cela ne ressemble à rien de ce que je veux dire !

Je vous sais par cœur, mon pauvre Léon, et cela me désole, car je constate que pas une goutte de mon sang ne coule dans vos veines.

Aux femmes, vous n'avez jamais demandé que la satisfaction d'un besoin physiologique ; vous n'avez jamais compris l'attrait de leur commerce.

Vous les avez toujours regardées comme des créatures à peu près dénuées de jugement et de raison, à l'esprit superficiel et borné.

Pauvre sot !

Dénuées de sens moral et de conscience, – oui, – le plus souvent. – D'esprit, de courage et de jugement, – non.

Il haussa les épaules.

– Vous vous êtes marié, aussi inexpérimenté en ces matières qu'un collégien de dix ans, – malgré vos fredaines de jeunesse ; et, par-dessus le marché, – ce qui vous achève, – ayant un système et un parti pris ; – convaincu que vous seriez roi, – roi absolu dans votre ménage ; – décidé à

faire du despotisme conjugal, à tout régenter, à tout diriger, avec votre femme, comme on le fait avec un enfant.

Guy-François de Prangins s'arrêta un instant, regardant son fils avec une expression de raillerie dédaigneuse.

– Il faut un autre homme que vous, pour appliquer ce système, qui ne réussit que là où la femme se sent et se sait en face d'une nature vraiment supérieure, dont elle accepte *volontairement* et dont elle adore la supériorité.

Et, pourtant, j'ai toujours remarqué que c'étaient les hommes d'ordre inférieur, ceux qui ne peuvent dominer les autres hommes par la puissance de leur caractère, de leur esprit ou de leur génie, qui se figurent dominer et mener leur compagne, et qui parlent le plus haut de l'infériorité de la femme.

Pauvres niais !

Il n'y a que deux sortes de femmes :

Celle qui aime – et celle qui n'aime pas !

Il eut un petit rire sec.

– La femme qui aime, – tant qu'elle aime, – est admirable et sublime, pour celui qu'elle aime. – Elle a tous les dévouements et toutes les vertus.

Courtisane, elle redeviendra pure et presque vierge.

Femme du monde, elle jouera sa vie, mieux que cela : – sa considération.

Il n'y aura pas d'abîme assez profond, pour qu'elle n'y descende à la recherche de son amant ; pas de cime assez escarpée, pour qu'elle ne monte s'y asseoir à ses côtés.

Bête, elle deviendra spirituelle ; – spirituelle, elle deviendra naïve.

Avez-vous su vous faire aimer ?

Tout est là ! Ne me répondez pas ! – Vous n'en savez rien, ni moi non plus ! – J'ai peut-être mon idée, à ce sujet, – ajouta-t-il entre ses dents... Mais c'est mon affaire.

Il y eut un court silence.

– Quant à la femme qui n'aime pas. reprit-il, – oh ! celle-là, elle est plus froide et plus insensible que le marbre, plus dure et plus tranchante que l'acier, aussi indifférente que lui au sang des blessures qu'elle fait.

Voyez-vous, monsieur mon fils, la femme est un instrument merveilleux d'où s'en volent les seules harmonies célestes de l'existence. Mais il y faut un doigté supérieur. – C'est un instrument dont les cordes ne résonnent que sous l'archet du poète, manié par la passion ; – elles se brisent sous la patte brutale de l'homme vulgaire, qui n'a que des appétits.

L'avocat écoutait, à présent, son père, avec une stupéfaction profonde qu'il ne songeait pas même à dissimuler.

– Je vous étonne, – reprit ce dernier, en souriant d'un air narquois. – Ces théories, sortant de la bouche d'un vieillard de soixante-dix ans, ancien magistrat, ayant passé les trois quarts de sa vie en toge, avec une cravate blanche, solennel, correct, vous paraissent surprenantes.

Cela prouve votre candeur, mon cher ami.

Tout l'art de la vie, c'est de faire deux parts de la vie : – une pour le monde ; – l'autre pour soi.

Et l'habileté, c'est de ne jamais se donner et de se prêter toujours.

L'existence est une comédie, voyez-vous, mon cher, où tout le monde veut être pris au sérieux.

Faites croire à votre sérieux, mais ne croyez pas au sérieux des autres ; et alors cela devient amusant et profitable.

Mon nom, ma naissance, mon éducation, mon scepticisme, me destinaient à la magistrature.

J'y ai été parfait.

Mes goûts, mon tempérament, mes passions et mes plaisirs me vouaient aux femmes.

Je les ai aimées ; mais pas une n'est descendue de là...

Il frappa son front.

– Jusque-là !

Il frappa son cœur.

– De telle sorte qu'à soixante-dix ans, je suis vert, satisfait, et plein de charmants souvenirs, avec lesquels je revis doucement, – prêt à recommencer, si les lois de la nature ne s'y opposaient.

Rien ne vaut la peine qu'on en pleure ou qu'on s'agenouille.

Rien, – sauf une chose : – l'honneur du nom !

Guy-François de Prangins se leva tout d'une pièce.

Il ne riait pas.

Il avait l'air solennel et dur, et son visage narquois s'était empreint d'une véritable expression de dignité.

– L'honneur du nom ! – répéta-t-il avec force. – Revenons donc à votre femme, à Henriette, monsieur de Prangins, et causons-en sérieusement, puisque vous y tenez.

VII.

BEAU-PÈRE ET MARI

•

– Oui, oui, revenons à elle ! – s'écria l'avocat. – Je ne comprends [rien à vos théories, et je vous avoue, mon père, qu'elles me choquent autant qu'elles me surprennent.

Le vieillard haussa les épaules.

– Mais je n'ai point à vous juger, ni à discuter avec vous les principes qui ont dirigé votre vie.

Chacun a ses idées et son tempérament propre.

Jeune homme, je me suis amusé, comme tout le monde ; homme fait et marié, je me suis occupé de choses sérieuses. – Je n'ai point de grandes passions, à la façon dont vous l'entendez, je le reconnais volontiers, mais j'aime ma femme...

Est-ce de l'amour, dans le sens ordinaire et romanesque du mot ?

Je ne le crois pas.

J'avoue que je ne comprends guère ce que veut dire ce mot, et que la chose à laquelle il correspond, à mes yeux n'existe guère. – Je n'ai jamais assez désiré ou aimé une femme quelconque pour ne pouvoir y renoncer, immédiatement, si je le jugeais nécessaire, utile ou avantageux ; – et tout le charme qui, suivant vous, se dégage de la femme, m'échappe ou m'effleure bien légèrement.

Mais tout cela importe peu, pour le moment... Henriette est jeune ; elle est jolie ; elle est femme du monde ; elle tient admirablement mon salon elle y brille et flatte mon amour-propre. – En un mot, elle est à moi, – et c'est pour cela que je l'aime... comme j'eusse aimé, d'ailleurs, toute autre femme que j'eusse épousée à sa place, – et pour les mêmes raisons.

Je ne ferais pas de folies pour elle ; – je ne me laisse ni mener, ni dominer par elle ; – je suis et je veux être maître chez moi. – Elle s'y prête volontiers. – Je suis satisfait ; j'ai ce qu'il me faut, j'y tiens, je veux le garder...

Et je suis jaloux... jaloux avec violence, jaloux avec fureur...

Cela ne cadre pas avec le reste de mes sentiments et les habitudes calmes de mon caractère, – mais c'est ainsi.

Si Henriette me trompait... je ferais un malheur.

Je l'ai senti tout à l'heure...

Je le sens encore...

C'est une révélation brusque et inattendue pour moi-même.

Je ne veux pas être ridicule...

– Voilà le grand mot lâché ! – interrompit Guy-François de Prangins. –

Ridicule... C'est là ce que vous craignez et ce qui vous exaspère... puis, votre vanité saignerait à l'idée qu'un autre homme plût davantage que vous à votre femme...

– Cela est vrai.

– Eh bien, je vous répondrai à cela que, si tout le monde l'ignore, vous n'êtes point ridicule ; et que moi, votre père, si madame Léon de Prangins jetait notre nom en pâture à la médisance ou aux quolibets du public, – je la tuerais de ma propre main.

L'avocat regarda son père avec effarement.

– Mais, il n'en est rien. – J'ignore si votre femme vous aime, et ne m'en inquiète point.

Je ne vois qu'une chose, c'est que sa tenue est parfaite, jusqu'à présent, et que nul ne glose.

Cela me suffit.

Cela devrait vous suffire.

– Cependant, vous reconnaissez comme moi que ce bracelet...

Parfaitement. – Qu'est-ce que cela prouve ?

De deux choses l'une :

Henriette vous trompe ou Henriette ne vous trompe pas.

Si elle ne vous trompe pas, il est stupide de vous mettre martel en tête, et surtout de lui montrer des soupçons qui ne feront que vous diminuer à ses yeux, l'ennuyer et attirer ses idées vers certaines préoccupations.

La jalousie, chez un amant, peut flatter une femme. – Cette jalousie est un hommage rendu à. ses grâces ; elle prouve le prix que vous attachez à ses faveurs.

C'est un témoignage de passion.

Vous endormir trop paisiblement dans le bonheur de sa possession, serait presque de la fatuité.

La jalousie du mari irrite et agace : – parce que le mari a des *droits*. – Sa jalousie rappelle et fait sentir la chaîne.

La femme sait fort bien qu'alors qu'il n'aimerait point, il n'en serait pas moins jaloux ; – que c'est moins elle qu'il craint de perdre, que lui qu'il redoute de voir compromis.

C'est un maître qui veille sur sa propriété et qui rappelle à sa femme qu'elle n'est pas libre. ce qui lui donne instantanément le désir de secouer le joug.

– Tout cela est bel et bien ; mais je ne puis rester dans le doute ni supporter cet affront.

– Et moi je vous dis que ce n'est point en interrogeant Henriette que vous en sortirez... et que vous n'avez aucun intérêt à en sortir.

– C'est trop fort !

– Écoutez-moi. – Si Henriette vous trompe, croyez-vous que cette femme qui risque, en le faisant, tout ce qu'une femme peut risquer : sa situation dans le monde, sa considération, son avenir, sa vie même, – car vous êtes fort capable de la tuer dans un moment d'emportement, ou de tuer l'homme qu'elle aime, – et elle ne l'ignore pas ; – sera assez faible, assez sotte, ou assez lâche, pour vous rien avouer ?

Le jeu qu'elle joue est trop terrible, l'enjeu trop sérieux, pour qu'elle ne soit pas décidée à gagner la partie, – *par tous les moyens possibles*.

Or, je connais Henriette, moi, et je vous dis qu'elle est cent fois plus fine que vous, cent fois plus résolue dans ses volontés, cent fois plus courageuse devant le danger.

– Oh ! mon père

– Cela vous humilie. – Vous avez tort. – Si vous connaissiez les femmes, comme je les connais, et si vous saviez les apprécier, – cela ne vous étonnerait même pas.

Je reprends :

Donc, si vous l'interrogez, vous ne saurez rien.

Maintenant, pourquoi voulez-vous savoir ?

Je vous répète que nul ne la soupçonne ; qu'elle se tient fort bien ; que beaucoup envient votre bonheur.

Vous n'avez donc pas à vous plaindre, – et vous goûtez du mariage tout ce qu'il a de bon.

Si vous appreniez qu'on vous trompât, et que vous fussiez homme à vous taire, je serais moins inquiet. – Un grand seigneur, en pareil cas, prend son parti philosophiquement et s'arrange de façon à éviter le ridicule, par une conduite habile et prudente ; mais vous avez un tempérament et des idées de petit bourgeois, ce dont j'enrage, et vous ne sauriez pas vous conduire en pareille circonstance.

Vous feriez un éclat ; vous appelleriez la garde ; vous iriez crier sur les toits vos ennuis ; vous les rendriez publics ; et le déshonneur dont vous parlez, et que vous prétendez redouter, viendrait par vous, non par elle, qui a tout intérêt à ce que rien ne se sache.

Eh bien, moi, votre père, – moi, Guy-François de Prangins, qui porte un nom dont on n'a jamais ri, dont je n'ai jamais fait rire, et dont je ne veux pas, que, moi vivant, on rie, – si je vous voyais en train de commettre une pareille sottise, je serais homme, avant que vous l'eussiez accomplie, à vous brûler la cervelle et à m'arranger pour que cela eût l'air d'un accident.

Le vieux magistrat s'était avancé vers l'avocat et avait posé un doigt maigre et dur sur le front de son fils, qui restait devant lui, anéanti et indigné à la fois.

– Vous m'avez bien compris, n'est-ce pas ? – répéta-t-il d'un ton sévère, avec un regard sous lequel Léon de Prangins frissonna. – Je ne veux point

de ces choses-là chez moi, ni sur mon nom. – Ce n'est point ma faute, si vous demandez au mariage ce qu'il ne peut guère donner. – Votre femme est charmante ; personne ne l'accuse de rien. – Restez tranquille : – vous ne sauriez vous tirer d'affaire en homme de haut esprit et du grand monde, en pareil cas, – de ce monde fini, dont je suis peut-être un des derniers représentants.

C'est donc moi que cela regarderait, et c'est moi qui prendrais la direction des événements.

– Comment ! s'écria le fils humilié... Mais ma femme est à moi et ne relève que de moi !

– Votre femme est à vous...

Il haussa les épaules.

– Oui, je connais cette théorie qui réduit la femme à l'état d'une chose inerte, d'une propriété quelconque, d'un animal domestique, sur lequel on a tous les droits... Cette théorie qui a perdu et qui perdra tant de maris ! – Soit donc ! – Votre femme est à vous. – Mais ne le lui dites pas trop ; car c'est justement parce qu'elle se sait à vous, qu'elle peut avoir, envie d'être à elle-même. – Mais si votre femme est à vous et ne relève que de vous, votre nom est à nous et relève de moi autant que de vous.

Je ne me suis jamais mêlé de votre existence et j'ai toujours respecté votre indépendance, depuis que vous êtes homme et que, par le mariage, vous êtes devenu chef de famille. – Est-ce vrai ?

– Absolument vrai.

– Seulement, dans le cas qui nous occupe, comme il ne s'agirait plus de *votre* bonheur, – qui ne regarde que *vous*, – mais de *votre* honneur qui NOUS regarde, – c'est moi, je le répète, qui reprendrais la direction...

– En vertu de quel droit ?

– En vertu du droit du plus fort, monsieur ! – répliqua le père en écrasant le fils de toute sa supériorité.

Il y eut un instant de silence.

L'avocat pâle, les lèvres serrées, les mains crispées, était visiblement en proie à une lutte violente, et dont la violence semblait surprendre quelque peu son père.

– C’est étonnant, – se disait-il. – On croirait qu’il y a deux natures chez lui, et voici la première fois que je le vois capable de quelque folie, enfantée par une résolution énergique, en dehors de sa placidité ordinaire.

– Mon père, – dit enfin l’avocat d’une voix saccadée, – ce que vous demandez est au-dessus de mes forces. – Je n’ai point vos idées, je ne comprends pas la vie ainsi que vous la comprenez... Je suis autre et je sens différemment. – Pour tout le reste, je vous céderais volontiers ; – pour cela, non.

Je veux savoir la vérité, et je la saurai.

Le vieillard eut un geste de colère ; puis il se contint et changea brusquement d’allures.

– Soit, – dit-il. – Alors, suivez mes conseils, et faites-moi un serment.

– Quel serment ?

– Celui-ci : – C’est que, si ce que vous craignez existe, quelle que soit votre vengeance, – car vous voudrez vous venger, n’est-ce pas ?

– Oui.

– Vous vous arrangerez pour que le monde n’en sache rien ! – Pas de séparation bruyante, ni légale. – Rien qui compromette ouvertement votre femme, qui s’appelle madame de Prangins, ne l’oubliez pas !

Vous pourrez la punir d’autre sorte, – puisque vous vous croirez le droit de la punir du tort de n’avoir pas su vous faire aimer ; – mais discrètement, et sans que personne s’en doute.

– Et son amant, si elle en a un ?

– Je vous l’abandonne, aux mêmes conditions.

Léon de Prangins garda le silence près d’une minute.

– Je vous le jure, mon père, – dit-il enfin.

– C’est bien. – Rappelez-vous ce serment, car moi, je jure que si je vous voyais en train d’y manquer, je vous en empêcherais *par tous les moyens*.

C’est compris ?

– Oui, mon père.

– Cela suffit. – Maintenant, voici mon conseil. – Ne dites rien, ne demandez rien à votre femme. – C’est ce bracelet qui vous inquiète ?

– Évidemment.

– Ce soir, vous recevez ?

– Comme d’habitude.

– Pas un mot à votre femme. – Regardez seulement si elle a au bras son bracelet ; – celui qui ressemble à celui-ci.

Au cas où elle l’aurait, la question est tranchée.

Au cas où elle ne l’aurait pas, dites-lui simplement :

« Pourquoi ne le mets-tu pas ? »

Vous verrez sa réponse ; et, quelle qu’elle soit, gardez-vous de montrer le moindre soupçon ; – car vous pourriez vous tromper.

Une femme ne porte pas toujours les mêmes bijoux. – Elle aime à en changer, à les varier.

– Cela est vrai.

– Bien.. – Vous viendrez me dire ce qui se sera passé entre vous. – D’ailleurs, je descendrai, ce soir, chez ma belle-fille, suivant ma coutume, et je verrai par moi-même.

Maintenant, – poursuivit le père, – je dois vous rassurer d’avance.

– C’est que, – fit le mari préoccupé, – il me semble que, depuis plusieurs jours, je ne le lui ai pas vu... bien que, d’habitude, elle ne le quittât guère.

– Je vous ai déjà répondu que cela ne prouvait rien. – Et, de plus, nous le constaterons ce soir, – je vous le répète. – En tout cas, il n’est pas probable que ce bracelet ait jamais été en sa possession.

– Pourquoi cela ?

– Parce qu’il a été volé, à la suite d’un assassinat ; – qu’il avait été signalé à tous les bijoutiers, et qu’il serait bien extraordinaire que ma belle-fille l’eût acheté chez quelque recéleur interlope.

– Non, mais on peut le lui avoir donné.

– Sans doute. – Mais la difficulté reste la même. – Quand on donne un souvenir à une femme aimée, on l’achète dans quelque maison honorable et connue.

– Et ce billet prouve qu’il s’y mêle une histoire d’amour !

– Je ne dis pas non. – C’est là le côté mystérieux de l’affaire.

L’ancien magistrat contempla le billet.

– Je le garde, – fit-il nettement. – Il est inutile de le remettre à sa place, et d’y fourrer le nez de la police.

– J’aurais désiré l’avoir...

– Pourquoi faire ? – Chez moi, il est en mains sûres. – Vous allez rendre ce bijou à l’agent pour l’enquête à laquelle il doit se livrer. – Par lui, nous saurons peut-être où il a été acheté, et cela achèvera de vous rassurer, – j’en suis certain.

L’avocat n’osa insister, bien qu’il dévorât des yeux le papier que le vieux magistrat tenait et parcourait de temps en temps des yeux.

Il s’était levé, comme pour se retirer, comprenant que Guy-François désirait rester seul.

– Un dernier mot, mon père.

– Que voulez-vous ?

– C’est vous qui avez donné ce bracelet à Marthe Pierret. – Pouvez-vous expliquer la date qui s’y trouve ?

Le vieillard eut une hésitation presque imperceptible et qui échappa à son fils, trop préoccupé de ses propres angoisses.

– Oui, – dit le vieillard. – Vous savez que Marthe avait adopté une petite fille, abandonnée, à laquelle elle donna le prénom de Joséphine ?

– Parfaitement.

– Eh bien, elle adorait cette enfant, et 1858 est l’année de la naissance de cette petite fille, qui avait deux ans, lorsque je fis ce cadeau à Marthe, en vous retirant de nourrice.

Maintenant, laissez-moi.

Léon de Prangins s’inclina.

– Et rappelez-vous votre serment.

– Je ne l’oublierai pas.

Il sortit.

– Et dire que cet homme est mon fils ! – grommela Guy-François entre ses dents, avec un geste d’impatience dédaigneuse.

Heureusement que je suis là et que je saurai bien l’empêcher de faire quelque sottise irréparable.

Je parlerai à Henriette !

VIII.

HENRIETTE DE PRANGINS

En quittant son père, Léon de Prangins, soit par suite de cette détente qui se produit toujours après les secousses morales violentes ; soit par suite des dernières observations de l'étrange vieillard, – Léon de Prangins, disons-nous, – se trouva quelque peu rassuré et, à coup sûr, beaucoup plus calme.

Une chose surtout l'avait frappé, à la fin de son entrevue avec Guy-François ; – c'est qu'en effet il eût été bien extraordinaire, pour ne pas dire impossible, que le bracelet volé à Marthe Pierret, fût justement celui porté par sa femme.

Léon de Prangins était avocat.

En cette qualité, il avait l'habitude de tirer certaines déductions et d'analyser certains faits qui échappent le plus souvent à ceux dont l'esprit n'est point accoutumé à une certaine gymnastique spéciale.

Or, en y réfléchissant, un détail le rassurait tout particulièrement.

Ce détail, c'était le secret, le double secret, qui rendait si remarquable le bijou retrouvé et apporté par Primborgne, l'agent de police.

Ce double secret, on se le rappelle, était si merveilleusement combiné, que même ceux qui en étaient prévenus, avaient quelque peine à le trouver.

Il en avait fait l'expérience personnelle.

De plus, tous ignoraient, à l'exception de son père et de madame Pierret, de son vivant, sans doute, qu'il y eût un second compartiment à l'intérieur.

Ce second compartiment n'avait jamais été signalé par personne, ni soupçonné ; et Primborgne, si fin, si avisé, après avoir tenu, manié, étudié le bijou, avec l'attention d'un homme de police sur une piste, ne l'avait point découvert.

Dans ces conditions, comment une femme qui aurait acheté ce bijou, ou à qui on l'aurait donné, eût-elle été plus habile, – elle qui devait n'avoir aucune raison de rechercher ce double secret ?

Il eût donc fallu que son amant, dans le cas où c'eût été le cadeau d'un amant, lui eût révélé.

Mais qui pouvait le savoir, en dehors peut-être du voleur, de l'assassin de madame Pierret ?

Il était le seul qu'on pût soupçonner d'une pareille connaissance.

Cela tranchait la question.

En admettant qu'une femme comme Henriette de Prangins trompât son mari, – ce qui n'était nullement démontré, – il était impossible qu'elle aimât un criminel, un misérable, tel que celui qui avait poignardé la pauvre Marthe Pierret.

Par conséquent, la femme qui avait possédé, puis perdu le bracelet ; – la femme qui avait su s'en servir, pour y mettre un billet d'amoureux, là où elle était certaine que personne n'irait le découvrir ; – car, sans le hasard qui avait amené le bijou entre les mains du donateur, nul n'eût jamais mis la main sur ce papier compromettant ; – cette femme-là ne pouvait être Henriette.

Cependant, l'avocat s'était gardé de faire part à son père de ces considérations si rassurantes.

Il connaissait à fond le caractère de l'ancien magistrat, ou, du moins, suffisamment pour avoir pleine confiance en sa finesse et ne point douter de son extraordinaire énergie, le cas échéant.

Voyant que le vieillard paraissait résolu à se livrer, de son côté, à une enquête discrète, il voulait le laisser agir, – se disant qu'en semblable circonstance deux certitudes valent mieux qu'une.

Après avoir quitté l'appartement de Guy-François, Léon de Prangins redescendit dans son cabinet, où il fit demander, par son domestique, si madame était visible.

– Madame est sortie, – fut la réponse de la femme de chambre interrogée par le valet, qui transmit la réponse à son maître.

Cela contraria quelque peu le mari, et, en même temps, il sentit, au fond de lui, que cela valait mieux.

Il la verrait, le soir.

D'ici là, il aurait le temps de se calmer entièrement et de reprendre sa physionomie habituelle ; car il sentait bien que ses nerfs, encore agités par l'ébranlement subi, ne lui laissaient pas tout son sang-froid et l'amèneraient

peut-être, malgré lui, à laisser paraître des inquiétudes qu'il était imprudent de montrer.

D'ailleurs, presque aussitôt, l'agent Primborgne se fît annoncer.

– Je viens chercher le bracelet, – dit-il à M. de Prangins, – et vous prier de vouloir bien m'accompagner à la préfecture, pour votre déclaration.

– Quelle déclaration ?

– Ne faut-il pas que vous constatiez officiellement que ce bracelet, trouvé dans le fiacre n° 10045, est bien le bracelet volé chez madame Pierrot, et recherché vainement depuis tant d'années ?

Car, – reprit l'agent, – c'est bien de lui qu'il s'agit, n'est-ce pas ?

– En effet.

– Vous avez vu monsieur votre père ?

– Oui.

– Et il l'a reconnu ?

– Absolument.

– Alors, aucun doute n'est possible ?

– Aucun.

– J'en étais sûr, – murmura Primborgne.

– M. Guy-François de Prangins, – reprit-il plus haut, – vous a-t-il expliqué la date qui vous préoccupait ?

– Oui. – Cette date correspond à l'année de la naissance d'une fille adoptive...

– Joséphine ?

– C'est cela.

M. de Prangins paraissait inquiet et son regard disait que, tout en répondant aux questions de l'agent, il poursuivait une idée intérieure.

Cette idée était celle-ci :

Dois-je révéler le second secret et parler du billet trouvé ?

La réponse qu'il se fit à lui-même fut évidemment négative, car il garda à ce sujet un silence absolu.

En effet, à quoi bon parler de ce détail ignoré de tous ?

Ce billet n'aurait pu mettre que sur la trace d'une intrigue amoureuse n'ayant aucun lien avec l'affaire de Nogent-sur-Marne... et, au cas où

Henriette en eût été l'héroïne... l'avocat était bien décidé à ne point laisser la justice y fourrer son nez.

Il en avait fait le serment à son père.

Lui-même voulait, d'ailleurs, rester maître, et seul maître, des événements.

Puis, l'ancien magistrat ayant conservé le billet, il ne pouvait plus y faire aucune allusion.

– C'est bien, – dit-il enfin à Primborgne, – je vais vous suivre jusqu'à la Préfecture.

– A propos, – fit-il brusquement, pendant qu'il passait son pardessus, apporté par le domestique, – avez-vous interrogé le cocher du fiacre versé ?

– Pas encore. – Il est en course. – On le préviendra dès qu'il rentrera au Dépôt, et je ne le verrai que ce soir tard ou demain matin.

– Alors, vous n'avez aucun signalement précis ?

– Aucun.

L'avocat poussa un soupir.

De ce signalement, du signalement de la femme, surtout, résulterait pour lui un commencement de preuve pour ou contre.

– Vous me tiendrez au courant, n'est-ce pas ? – ajouta-t-il en mettant son chapeau.

– Je vous le promets.

– Vous comprenez combien cette affaire me tient au cœur.

– C'est trop naturel. – Du reste, soit vous, soit M. votre père, vous aurez évidemment de précieux renseignements à fournir à la justice.

– Partons.

Les deux hommes, dans la voiture de l'avocat, se rendirent à la Préfecture, où Léon de Prangins remplit les formalités nécessaires, en déclarant qu'il reconnaissait le bracelet pour être celui qui avait appartenu à madame Pierret, et dont on avait constaté la disparition à la suite de l'assassinat commis sur sa personne, à Nogent-sur-Marne, en 1876.

De plus, il lui fut confirmé que personne, jusqu'à ce moment, n'était venu réclamer cet objet, et que, malgré d'actives recherches, on n'avait pu retrouver la trace de M. Louis Moreau, parfaitement inconnu à l'adresse indiquée par lui, ni celle de la femme qui l'accompagnait, lors de l'accident.

A la sortie de la Préfecture, Léon de Prangins fut accosté par le client pour lequel il devait plaider, le lendemain.

Il s'agissait de très gros intérêts, d'un héritage considérable.

Le client était riche, cette affaire pouvait rapporter une somme importante à l'avocat.

Il suivit donc son client qui l'emmena dîner, afin de lui exposer quelques faits nouveaux et d'une haute gravité.

Léon de Prangins, qui était, avant tout, homme d'affaires, qui aimait son métier et qui y apportait une grande conscience, envoya une dépêche télégraphique à sa femme, pour qu'on ne l'attendît pas à l'heure du repas.

Il ne rentra chez lui qu'assez tard.

C'était son jour de réception.

Lorsqu'il revint, le monde remplissait déjà son salon, où madame de Prangins faisait les honneurs en son absence.

Les soirées de M. de Prangins, portant un beau nom, riche, connu au Palais, estimé, ayant une femme charmante et qui savait recevoir supérieurement, étaient fort suivies.

Lors donc qu'il entra dans les salles de réception, après avoir changé de costume, la foule s'y pressait déjà.

Madame de Prangins, assise sur un tête-à-tête, au fond du grand salon, – car il y en avait deux, plus un fumoir pour les hommes, – près de la cheminée où brillait un feu de bois, – était fort entourée ; – et le mari dut mettre quelques instants avant de parvenir jusqu'à elle, – arrêté, d'ailleurs, en route, par les poignées de mains et les salutations qu'il échangeait sur son passage.

Henriette de Prangins, que nous ne connaissons pas encore, était une jeune femme de vingt-cinq ans environ, très brune, avec des yeux admirables, des traits réguliers et finement dessinés.

Elle était de taille moyenne, gracieuse, ni trop grasse, ni trop maigre, et ne manquait pas d'un air assez imposant, qui devenait d'une douceur extrême et d'un charme extraordinaire, lorsqu'elle s'animait, souriait et voulait plaire.

Bien qu'elle fût jolie, incontestablement jolie, ce qui la rendait surtout séduisante, c'était *un je ne sais quoi*, une sorte de séduction subite et

pénétrante qui se dégageait de toute sa personne et faisait qu'à côté des femmes les plus belles, on ne voyait plus qu'elle, dès qu'on l'avait regardée un instant, qu'on avait subi la double conquête de son sourire et de son regard.

Elle avait de la race, ainsi que cela se voyait à ses mains aristocratiques, à ses poignets ronds, à son allure, à sa pose, à son accent, à toutes ses façons.

Elle était femme du monde au suprême degré, naturellement, sans afféterie, avec quelque chose de bon enfant, quand elle voulait, qui vous mettait tout de suite à l'aise, sans vous donner l'idée, néanmoins, de lui manquer jamais du respect dû à une grande dame, – à moins qu'elle n'y consentît.

Il était, par cela seul, visible que ce n'était point une parvenue, et que ce n'était point seulement sa fortune qui la faisait trôner.

Tous les hommes la courtaient plus ou moins, et toutes les femmes, – chose plus rare, – semblaient l'adorer.

Au moment où son mari s'approcha d'elle, elle était fort animée, causait et riait d'un air si dégagé, si sûr d'elle-même, avec un front si dépourvu de toute espèce de nuage, que le mari, la contemplant avec un élan de vanité satisfaite, se dit :

– Non, il est impossible que cette femme me trompe ; qu'elle ait une intrigue coupable ; qu'il lui soit arrivé, il y a trois jours, une de ces aventures dont les conséquences à redouter devraient mettre [la pâleur à ses joues, des ombres à son front, de l'inquiétude dans ses longs yeux de velours noir.

Elle est coquette. – On l'entoure. – On l'adule. – Elle brille. – Elle le sait. – Elle en est heureuse. – Et c'est tout !

Lui aussi, bien que le mari, en la regardant, en s'approchant d'elle, se laissait prendre au charme, buvait à longs traits cette ivresse capiteuse que la Circé versait autour d'elle, comme tout naturellement et presque sans paraître le vouloir ou le savoir.

Enfin, en tournant la tête, elle l'aperçut.

Elle lui sourit.

– Ah ! vous voilà, enfin ! – dit-elle.

Puis, se tournant vers quelques dames plus rapprochées d'elle :

– Mesdames, je vous présente M. de Prangins, – fit-elle malicieusement, – qui daigne me rendre visite.

– J’ai été retenu, par de grosses affaires, – répliqua-t-il en s’inclinant devant les dames, – et j’arrive seulement.

– Je vous pardonne ! – répliqua-t-elle en lui tendant le bout du petit doigt, d’un air gracieux et presque provocant, comme l’étaient ses moindres gestes et ses plus faibles sourires.

Léon de Prangins saisit la main avec un empressement involontaire et fixa ses yeux bruns sur le poignet.

Henriette était en toilette de soirée, robe de satin rose, ornée de dentelle espagnole.

Le corsage échancré laissait voir son cou gracieux et le modelé de la gorge, et les manches demi-courtes, s’arrêtant au coude, montraient ses avant-bras ronds et blancs, où brillait discrètement un simple anneau d’or.

– Elle a son bracelet ! – se dit l’avocat avec un sentiment de joie profonde et de vif soulagement.

Et ses yeux ne pouvaient s’en détacher.

– Qu’est-ce que vous regardez donc ? – lui dit-elle rapidement, en se penchant à son oreille. – Est-ce mon bracelet ? – Vous le connaissez bien !

– Il y a quelques jours que je ne vous avais vu ce bijou.

– Oui, il était bosselé. – Je l’ai fait réparer. – On me l’a rapporté ce matin.

Et elle montra, près du fermoir, l’endroit où son mari avait signalé à l’agent une légère dépression.

Léon de Prangins se redressa rayonnant.

En se retournant, il aperçut son père qui venait saluer sa belle-fille.

– J’étais fou ! – lui dit-il bas. – Elle a son bracelet. – Oh ! je suis bien heureux !

Le vieillard ne lui répondit rien, continua de s’avancer vers Henriette, prit la main qu’elle lui tendait, la porta à ses lèvres et se releva.

– A quelle heure serez-vous visible, demain, ma chère Henriette ? – J’aurais à vous parler, – lui dit-il galamment.

Henriette eut une légère lueur d’inquiétude dans le regard, en entendant cette demande, et quelque chose comme un nuage, passa sur son front ; mais cela ne dura pas.

– Léon va au Palais, demain, à onze heures, – répondit-elle. – Je serai chez moi, à midi.

Guy-François s'inclina et s'éloigna lentement.

– Eh bien, – fit l'avocat en le rejoignant, – vous l'avez vu, comme moi ?

– J'en étais sûr ! – répliqua le vieillard, en lui tournant le dos.

– imbécile pensait-il tout bas, au même instant.

Il ne s'est pas même aperçu que c'était un bracelet neuf !

IX.

LES DEUX DIPLOMATES

Le lendemain, à midi précis, on sonna à la porte de l'appartement de Léon de Prangins.

C'était son père, qui, fidèle à son engagement, se présentait et demandait si madame était visible.

– Madame vous attend, – répliqua la femme de chambre à laquelle il s'adressait, créature assez insignifiante qui répondait au nom de Marie ; – et, prenant les devants, elle introduisit le beau-père dans un petit boudoir capitonné de soie rose, où régnait un jour doux et discret, mais tout riant, frais et coquet, comme une matinée de printemps.

Henriette était à demi couchée sur une chaise longue, simplement vêtue d'un peignoir.

Il est vrai que le peignoir était de satin et devait sortir de chez la bonne faiseuse.

Elle n'avait rien sur la tête que ses cheveux noirs et ondulés ; – rien au cou que la blancheur de sa peau mate ; – rien aux poignets que le plus simple de ses bracelets, – le fameux jonc qui, la veille, avait préoccupé son mari.

En apercevant son beau-père, la jeune femme se souleva à demi sur un coude, comme si elle voulait se redresser complètement.

Mais Guy-François de Prangins ne lui en laissa pas le temps.

– Non, non, restez ainsi, – lui dit-il avec empressement. – Vous êtes charmante. – Vous ressemblez à certaine odalisque de Delacroix dont j’ai toujours raffolé.

Ce disant, il prenait la main qu’elle lui avait tendue, en se laissant retomber avec un sourire, et la baisait, plein d’une galanterie fort respectueuse, mais fort... galante aussi.

– Si vous me trouvez charmante, – c’est que je le suis, – répliqua-t-elle ; – car je vous sais homme de goût délicat.

Asseyez-vous, – reprit-elle, en retirant sa main que le vieillard avait gardée entre les siennes.

L’ancien magistrat approcha de la chaise longue un fauteuil bas et confortable, où il s’installa commodément.

Pour venir voir la femme de son fils, il s’était vêtu aussi soigneusement et d’une façon aussi correcte que s’il fût allé en visite chez une personne étrangère ; et l’on doit reconnaître que, malgré ses soixante-dix ans, il avait encore fort grand air et un regard qui pouvait embarrasser même la coquette la plus habile et la plus sûre d’elle.

Était-ce l’effet de ce regard ?

Était-ce tout autre raison ?

Les yeux habituellement si éclatants d’Henriette, malgré son air riant, se voilaient quelque peu de leurs longues paupières et ne brillaient que d’un éclat légèrement éteint, comme il lui arrivait chaque fois qu’elle ressentait quelque inquiétude, ou qu’elle avait besoin de dissimuler sa pensée.

– J’espère que voilà de l’exactitude, – fit-elle, en jetant un coup d’œil sur la pendule placée en face d’elle, dès que le vieillard se fut assis. – Vous sonniez à la porte, au moment où l’horloge frappait le premier de ses douze coups.

– Mais, en fait d’exactitude, je pourrais vous adresser le même compliment. – C’est à peine si j’osais me présenter ; – si vous ne m’aviez fixé l’heure vous-même, je me serais bien gardé de me faire annoncer avant quatre ou cinq heures de l’après-midi.

– Oh ! moi, je suis la femme la plus exacte de la terre.

– Vous vous êtes couchée tard, hier, pourtant.

– Nous avons eu du monde jusqu’à deux heures du matin, et je n’étais pas couchée avant trois heures.

– On ne le dirait pas à vous voir fraîche et rose comme vous l’êtes.

– C’est que je me suis levée à sept heures.

– C’est prodigieux !

– Voilà à ! – fit-elle avec un petit accent moqueur qui lui était propre. – Je suis ainsi faite. – Je ne puis me changer.

Elle eut un léger rire, qui sifflait à l’oreille comme une ironie, malgré ses notes voilées.

– Et vous auriez tort de vous changer, – ajouta Guy-François ; – tout le monde ne pourrait qu’y perdre.

Le regard d’Henriette se voila complètement.

– Voyons, monsieur de Prangins, – lui dit-elle tout à coup, sans cesser de sourire, mais d’un ton un peu impatient, – ce n’est point uniquement pour me débiter des douceurs que vous m’avez demandé ce rendez-vous, n’est-ce pas ? – Vous avez quelque chose à me dire. – Je vous écoute.

– Est-ce que votre mari est parti ?

– Léon est au Palais. – Il plaide. – Nous sommes *seuls*.

Elle souligna rapidement ce dernier mot.

Tout en parlant, et sans se relever, elle s’était placée de façon à regarder bien en face son interlocuteur, – sur lequel elle fixait ses prunelles noires, qui semblaient devenir plus noires et en même temps se couvrir d’une gaze légère, – comme si on eût placé entre elle et celui qu’elles observaient une sorte d’écran protecteur, destiné à reléguer encore plus loin, dans des profondeurs inconnues, – les pensées secrètes.

– Ma chère Henriette, – répondit le beau-père, en allumant autant d’étincelles dans son regard que la jeune femme en éteignait dans le sien, – je suis venu, en effet, pour vous, demander votre – avis sur un fait qui m’intrigue.

Henriette garda le silence et ne fit pas un geste.

Son charmant visage n’exprimait plus qu’une attention extrême.

Guy-François déboutonna sa redingote, saisit dans la poche de côté un portefeuille, l’ouvrit, en tira un mince papier couvert d’écriture fine et zébré

de plis nombreux, qui indiquaient qu'il avait été plié de façon à tenir le moins de place possible.

A la vue de ce papier, Henriette souleva brusquement les paupières, puis les rabattit si rapidement qu'il eût fallu ne pas la quitter du regard une seule seconde pour saisir ce mouvement qui n'était peut-être que de la curiosité féminine.

Ce papier, il le déplia lentement, et le tendant à la jeune femme :

– Je voudrais avoir votre sentiment, sur ce billet, – lui dit-il.

Elle le prit, y jeta les yeux.

C'était le billet trouvé dans le bracelet.

– Je puis le lire ? – demanda-t-elle d'une voix calme.

– Je vous en prie.

Elle se retourna légèrement, de façon à exposer le papier à la pleine lumière venant de la fenêtre placée derrière elle, et commença la lecture de la lettre que nous connaissons, et qui commençait, on se le rappelle, par ces mots :

« Je souffre trop ! – Cela est au-dessus de mes forces, etc., etc. »

Guy-François ne la quittait pas des yeux.

Mais il ne put surprendre un signe quelconque sur le visage de madame de Prangins, devenu aussi froid, aussi immobile que du marbre.

– Eh bien ? – fit-elle après avoir lu.

– Que pensez-vous de ce billet ?

– Moi ?

– Oui.

– Je pense ce que tout le monde penserait : – c'est le cri de douleur d'un homme qui aime à la folie. – Et la femme à qui ces lignes sont adressées est, sans doute, la femme la plus aimée de Paris.

– C'est mon avis.

– Est-ce que vous la connaissez ? – ajouta-t-elle en ouvrant largement ses paupières, qui découvrirent son œil noir et profond à donner le vertige.

– Nullement.

– Comment avez-vous ce billet entre les mains, alors ? – Je ne pense pas que ce soit son auteur qui vous l'ait remis.

– Certes, non, et je ne le connais pas plus que la personne à qui cette lettre est adressée.

– Alors, je répète ma question :

Comment cela est-il tombé entre vos mains ?

– Oh ! c’est toute une aventure, – ou, – plutôt, toute une histoire. – Mais je vous la conterai tout à l’heure. – Avant, je veux vous demander encore.

– Quoi ?

– Qui croyez-vous que soit la femme ?

– La femme à qui on a écrit ceci ?

– Oui.

– Que voulez-vous que j’en sache ?

– Comment, ma chère Henriette, vous si fine, si intelligente, vous ne pourriez reconstruire sa personnalité avec ce document ?

Henriette jeta de nouveau les yeux sur le papier qu’elle tenait, comme pour le relire une seconde fois ; puis elle releva la tête d’un air résolu.

– La femme à qui l’on écrit est une femme du monde, – dit-elle nettement.

– C’est aussi mon avis.

– Et du meilleur monde.

– Parfait.

– Ce doit être une femme mariée.

– Je n’en doute pas, puisque vous le dites.

– J’ajouterai que c’est une femme de valeur, – car l’homme qui a écrit cela n’aimerait point ainsi une créature banale et vulgaire.

– Allez toujours. – Vous me charmez. par votre sagacité... mais j’ai tort de vous faire ce compliment...

– Pourquoi cela ?

– Parce qu’il s’adresse également à moi qui pense juste de ce billet, de l’homme qui l’a écrit et de la femme qui l’a reçu, mot pour mot, ce que vous venez d’en dire.

– Je suis heureuse de me rencontrer avec vous.

– Une dernière question.

– Je vous écoute.

– Croyez-vous qu’elle aime ?

Henriette eut son sourire énigmatique.

– On ne sait pas ! – fit-elle.

– Comprenez bien ma question :

Croyez-vous qu’une femme puisse faire souffrir ainsi l’homme qu’elle aime et dont elle se sait si ardemment aimée ?

Henriette continua de sourire.

– Cela dépend ! – répliqua-t-elle. – Mais c’est à elle-même qu’il faudrait le demander.

– Et me répondrait-elle ?

– Voilà ! – fit-elle avec ce petit accent moqueur qui lui était propre, et qui disait tant de choses sans rien dire.

Guy-François, en l’écoutant, semblait boire du lait.

Il était visible que, pour une raison ou pour l’autre, les réponses et la tenue d’Henriette le ravissaient.

On eût dit un amateur devant un tableau de maître ; – un gourmet devant quelque plat de saveur délicate et raffinée.

Un instant, il garda le silence, enveloppant et brûlant sa belle-fille de son regard ardent qu’aucun homme ne supportait, et qu’elle bravait maintenant le sourire aux lèvres.

– Vous ne me demandez plus comment ce billet est venu entre mes mains, – reprit-il enfin d’une voix presque caressante.

– J’attends votre bon plaisir.

– Il a été trouvé dans un bracelet de tous points semblable, en apparence, à celui que vous portez depuis quelque temps.

– Lequel ?

– Un porte-bonheur.

– Celui-ci, alors, – fit-elle en désignant l’anneau d’or qui pressait son poignet rond.

– Son Sosie, oui, – car... celui que vous avez là est tout neuf.

– Il le paraît. – Je l’ai donné au bijoutier qui a eu la sottise de le polir à nouveau.

Guy-François se pencha.

– Permettez que je vous baise la main, – ricana-t-il.

– Pourquoi ?

– Vous êtes adorable !

– C’est connu. – Continuez votre petite histoire.

Elle ne voilait plus son regard et ne paraissait plus ni inquiète, ni même intriguée.

Elle parlait maintenant à son beau-père avec le laisser-aller d’une femme du monde, qui se sait auprès d’un ami sûr.

– Or, – poursuivit l’ancien magistrat, – ce bracelet a été ramassé dans un fiacre versé sur le boulevard Montmartre, portant le numéro 10045, dans lequel se trouvaient un homme et une femme, – jeunes tous deux.

– Les a-t-on vus ? – interrompit-elle vivement.

– Mal.

Elle reprit son sourire.

– Ceci ne me dit pas comment le billet est venu jusqu’à vous.

– Rien de plus simple ! – Le bracelet a été reconnu, à la préfecture de police, pour un bracelet volé à la suite d’un assassinat, commis, il y a cinq ans, à Nogent-sur-Marne.

Henriette pâlit.

– Vraiment !

– Comme la personne assassinée avait été la nourrice de mon fils, de votre mari, et que c’est moi qui avais fait cadeau de ce bijou à la pauvre femme, un agent est venu le montrer à votre mari.

– Léon l’a vu ? – s’écria-t-elle en se levant.

– Oui.

– Et le billet aussi ?

– C’est moi qui le lui ai lu.

Il y eut un silence.

Henriette restait debout.

Ses yeux avaient de nouveau éteint leur flamme et se cachaient à demi sous les paupières.

– Alors ? – fit-elle lentement.

– Alors, jugeant comme vous qu’il s’agissait d’une femme mariée, j’ai gardé le billet qui avait échappé aux investigations de l’agent !.... – Ai-je bien fait ?

– Très bien ! – Si cette femme aime, pourquoi la livrer ou la compromettre, sans savoir ses raisons et ses excuses ?

– Donc vous m'approuvez... et j'en suis aise.

– Absolument, et je vous remercie pour elle.

– Seulement, votre mari a été fort inquiet.

– Ah !

– Oui, la ressemblance de ce bracelet et du vôtre lui avait fait venir de sottes idées... et si vous n'aviez pas eu celui que vous portez encore, hier au soir... il serait peut-être arrivé quelque malheur.

– Mais je l'avais ! – répondit-elle avec un éclair dans les yeux.

– Je dois vous prévenir également que mon fils est fort jaloux, capable des plus grandes violences et des plus grandes folies, quand il s'agit de sa femme.

– Je le savais.

– Eh bien, moi, je l'ignorais. – Je m'incline devant votre sagacité supérieure. – Soyez donc prudente. – Je ne juge ni ne blâme rien. – Mais je ne veux point de scandale sur mon nom... et il en ferait.

Guy-François se leva.

– Excusez-moi de vous avoir retenue si longtemps pour cette niaiserie. – Mais j'étais bien aise de savoir si vous approuviez ma conduite et de vous avertir des dangers que présente le caractère de mon fils.

– Merci, – dit-elle, en lui tendant la main avec son plus gracieux sourire.

– Ah ! – fit-il, en pressant sur ses lèvres cette main aristocratique, – je n'ai jamais autant regretté d'être si vieux.

– Pourquoi cela ?

– Parce que... je vous aurais fait la cour.

– Chut Chut ! – fit-elle en posant un doigt sur sa bouche entr'ouverte, où brillait une double rangée de petites dents aiguës et laiteuses.

Guy-François s'inclina avec un ricanement.

– J'aurais adoré cette femme ! – se disait-il. – C'était bien elle. – Je ne m'étais pas trompé.

– A propos, – reprit-il tout haut, – est-ce que vous ne me rendez pas le billet ?

– A quoi bon, – puisque vous ne voulez pas vous en servir ?

– Ma foi, c’est encore vrai ! – Vous avez toujours raison.

Et il sortit dans l’antichambre, où le domestique de service le vit solennel, correct, rigide et froid.

Dès qu’il eut fermé la porte, Henriette se débarrassa lestement de son peignoir, sous lequel elle était pour ainsi dire tout habillée, n’ayant qu’une robe à passer pour être en toilette de ville, – et sonna sa femme de chambre.

– Ma robe noire, – lui dit-elle. – Un chapeau simple et une voilette.

Moins de cinq minutes après, elle descendait l’escalier et se trouvait dans la rue, qu’elle traversait d’un pas tranquille, avec une démarche à la fois audacieuse et nonchalante, qui l’eût fait reconnaître entre mille femmes.

X.

LA FEMME QUI PASSE

Nous avons dit que Léon de Prangins, l’avocat, habitait rue Soufflot.

Il n’avait jamais quitté la rive gauche, où il avait fait ses études à l’École de Droit, et où il restait, non seulement par habitude, mais aussi parce que son rêve et son but étaient, un jour ou l’autre, d’obtenir une chaire à la Faculté ; – sa nature d’esprit et le genre de son talent le destinant plutôt à la gloire éteinte et solide du professorat, qu’aux grands triomphes de la parole, dans le prétoire.

Henriette descendit donc la rue Soufflot, jusqu’au boulevard Saint-Michel, où elle s’engagea, en se dirigeant vers le quai.

Elle marchait, avons-nous dit, – de ce pas de grande dame, pour qui la marche est une sorte de petite débauche inaccoutumée, et qui fait chercher des yeux la voiture où l’on s’étonne de ne point la voir nonchalamment étendue.

Son pas n’était point fort rapide, mais il n’était point hésitant.

Elle allait devant elle, l'air un peu froid et un peu dédaigneux, paraissant ne rien regarder, voyant tout, sans arrêter ses prunelles voilées sur personne en particulier.

Une fois parvenue sur le boulevard Saint-Michel, elle pressa légèrement son allure, longeant le trottoir de droite.

Regardez-la bien, cette femme élégante qui s'avance à travers la foule, – seule, calme, indifférente, un peu hautaine.

Malgré la simplicité de sa toilette, calculée pour ne point attirer les regards, – les femmes, en la voyant, lui décochent ce coup d'œil qu'elles réservent à celles d'entre elles chez qui elles sentent d'instinct une supériorité, soit de grâce, soit de beauté, soit de richesse.

Les hommes se retournent volontiers pour la contempler à la dérobée, ou s'effacent pour lui livrer passage, avec une sorte de désir vague et contenu, qui est le plus doux et le plus agréable des hommages.

Elle paraît ne rien voir.

Son front est paisible, sa prunelle scintille à peine sous sa voilette ; – un demi-sourire entr'ouvre ses lèvres.

Que se passe-t-il en elle ?

Que pense-t-elle ?

Où va-t-elle ?

Regardez, analysez, interrogez :

Vous ne voyez qu'une femme séduisante, de grand air et de grand ton, profitant d'un rayon de soleil pour prendre un peu d'exercice, ou se rendant en visite chez quelque amie, ou allant dans quelque magasin du voisinage choisir un de ces mille petits objets de toilette qui font partie de l'arsenal de la coquetterie.

Eh bien, vous vous trompez.

Hommes qui vous croyez si forts, qui ne voyez que sa grâce et son charme ;

Hommes qui vous admirez dans votre courage et dans votre énergie ;

Hommes qui parlez sans cesse des luttes et des efforts de votre existence ; des dangers que vous bravez, soit en affaires, soit en politique, soit sur les champs de bataille ;

Hommes qui vous redressez sur son passage, d'un air conquérant, qui semble dire :

– Avez-vous besoin d'un appui, madame ? Voici mon bras : il soutiendra votre faiblesse.

Hommes qui vous croyez des puissants et des héros, des maîtres et des protecteurs :

Regardez bien cette femme.

Auprès d'elle vous n'êtes que des enfants ; – et vos luttes, et vos dangers, et votre énergie, ne sont que des jeux, auprès des luttes, des dangers, de l'énergie de cette créature charmante qui s'avance seule, le sourire aux lèvres.

Cette femme, savez-vous ce qu'elle fait, en cet instant ?

Elle risque son existence entière.

Elle le sait, et elle ne recule pas.

Chaque jour, elle brave, solitaire et sans bruit, ce qui vous ferait reculer presque tous.

Il n'y a pas une minute de sa vie, où elle ne joue cet enjeu terrible, sans qu'un pli paraisse à son front, sans qu'un cri échappe à sa bouche, sans qu'une pâleur monte à ses pommettes, sans qu'une terreur éteigne l'éclat de sa prunelle qui vous défie.

A elle seule, elle est plus forte, plus héroïque, plus fine et mieux trempée que vous tous.

Contre elle, elle a le monde et ses lois ; ses préjugés et son espionnage impitoyable.

Vous avez réglé sa vie, vous avez réglé ses devoirs.

L'univers entier, contre elle, fera de la police : – sa famille, ses amis et ses amies, ses domestiques, le monsieur qui passe, la femme qui se croise avec elle.

Contre tout cela, qu'a-t-elle ?

Rien. – Si. – Elle-même !

Elle veut. – Cela suffit.

Ce qu'elle veut, elle le fera, et rien ne l'en empêchera.

Pour soulever le monde, Archimède demandait un levier et un point d'appui.

Elle les a.

Son levier, – c'est sa volonté.

Son point d'appui, – c'est son cœur.

Elle vivra sa vie entière, dans un éternel mensonge ; – n'ayant jamais un confident à qui verser le secret de ses angoisses, n'ayant jamais un complice sur qui se reposer.

Elle doit cacher son énergie, cacher son courage, cacher sa volonté, cacher sa finesse, cacher ses triomphes et ses succès.

Elle sait ce qu'elle fait ; elle sait ce qu'elle risque ; elle sait ce que cela lui coûte ; elle sait ce que cela vaut ; – elle le sait seule.

Non, – *un autre* le sait avec elle !

Voilà sa récompense : – s'il lui en sait gré ; si, lui aussi, ne se tourne pas contre elle et ne devient pas, par égoïsme, ou fatuité, ou lâcheté, son plus cruel ennemi !

Ce n'est pas elle qui a fait votre société ; – ce n'est pas elle qui a fait vos lois ; – édicté vos devoirs ; – tressé les mailles du filet, où vous croyez l'avoir enfermée ; – et elle n'accepte ni vos lois, ni vos devoirs ; et elle écarte, silencieuse et tenace, de sa main souple, les mailles du filet.

Elle suit sa loi, à elle. – Elle n'en connaît et n'en connaîtra jamais d'autre.

Coupable ou non, à vos yeux, l'enjeu qu'elle y met relève la partie qu'elle joue.

Et elle est beau joueur ! – Si beau joueur que les plus crânes et les plus audacieux reculeraient souvent, la pâleur au front, là où elle met son petit pied, en souriant de ses lèvres roses et de ses dents blanches.

Henriette, après avoir suivi le boulevard Saint-Michel, jusqu'à la place qui précède le pont du même nom, héla une voiture qui passait, y monta et dit au cocher, tranquillement :

– Place des Victoires !

Puis elle s'enfonça dans le coin le plus obscur de la voiture, et, sentant qu'on ne la voyait plus, son visage changea d'expression.

Il devint quelque peu sombre.

L'œil noir était fixe, regardait devant lui, dans le vague.

Un pli se creusa sur son front pur, à la rencontre des deux sourcils finement tracés.

C'était une autre femme : préoccupée, inquiète, émue ; roulant dans son esprit mille pensées inconnues et dont nul n'aura jamais le secret.

Le cheval de fiacre allait cahin-caha, – sans se presser, d'un trot irrégulier et saccadé.

Henriette ne sortait de son immobilité sévère que pour tirer sa montre, y lire l'heure ; parfois, un geste d'impatience lui échappait, quand la pauvre rosse qui la conduisait ralentissait trop son allure.

Enfin le véhicule s'arrêta.

Elle ouvrit la portière, sauta légèrement à terre, et sans se retourner gravit tranquillement les marches qui conduisent à l'église.

Elle avait payé la course d'avance, en montant.

Maintenant, regardez-la : – son visage recueilli est d'une femme qui va prier.

Elle entra dans l'église des Petits-Pères, trempa ses doigts au bénitier, fit le signe de la croix, s'avança d'un pas discret à travers la grande nef presque vide à cette heure de la journée.

Elle alla s'asseoir près d'un pilier dont l'ombre la protégeait encore contre les regards indiscrets, et pencha la tête.

Dix minutes se passèrent ainsi, sans qu'elle fit un mouvement.

Priaient-elle ?

Peut-être.

Qui le sait ?

En tout cas, au moindre bruit, si faible qu'il fût, roulant ses ondes sous la voûte sonore, sa prunelle noire, glissant entre ses longues paupières à demi closes, interrogeait et scrutait, sans qu'elle retournât la tête, ni laissât paraître aucun geste.

Au bout de dix minutes, elle se releva.

En se relevant, elle tourna sur elle-même, naturellement, – afin de voir d'un seul coup d'œil tout ce qui l'entourait ; puis, après cette rapide inspection, absolument insaisissable pour un étranger, elle gagna l'un des bas côtés de l'église, poussa une petite porte bâtarde et se retrouva dans la rue, mais du côté opposé à celui par lequel elle était entrée.

Alors, marchant rapidement, d'un pas précipité et résolu, elle gagna la rue Notre-Dame-des-Victoires, la suivit jusqu'au n° 17 bis, et se jeta vivement sous la voûte que nous avons décrite dans la première partie de ce récit.

Sa petite main, finement gantée, introduisit dans la porte de gauche une clef qu'elle tenait entre ses doigts délicats.

La porte s'ouvrit.

Elle la referma prestement derrière elle, et se trouva dans une chambre...

Celle où nous avons pénétré, avec la police, lors du crime mystérieux accompli sur la personne de M. Mariotte.

Inutile de la décrire : – on la connaît dans tous ses détails.

Un homme y était, debout, qui attendait, le visage tourné vers la porte.

– Toi ! – s'écria-t-il en allant à elle.

Elle se jeta dans ses bras.

– Est-ce que je suis en retard ?

– Non, au contraire, tu es en avance de cinq minutes.

Leurs lèvres s'unirent et ils restèrent un moment enlacés et silencieux.

XI.

LE ROMAN

– Ainsi, tu m'aimes toujours ? – dit-il enfin, en desserrant son étreinte et en l'éloignant légèrement de lui pour la mieux voir et la boire des yeux, après l'avoir bue des lèvres.

– Ne le sais-tu pas ? – Et ma présence ici n'est-elle pas la meilleure des réponses, surtout aujourd'hui ?

– Si, je le sais ! – Et, pourtant, je doute toujours.

Je suis comme l'avare qui se relève la nuit pour compter son trésor, et qui se figure qu'on le lui a enlevé, dès qu'il ne l'a plus sous les yeux.

Il la conduisit au fauteuil, la fit asseoir, approcha le coussin, s'y agenouilla ; puis, lentement, il lui ôta ses gants et couvrit ses mains et ses bras de baisers ardents ; il défit les boutons de son pardessus, le lui enleva, le posa sur une chaise, à sa portée, dénoua le cordon de son chapeau : elle resta en cheveux.

Elle se laissait faire, souriante, le regardant de son œil profond, où s'entrevoyait toujours une arrière-pensée, une préoccupation lointaine et qu'on ignorait.

– Oui, – reprit-il, sans se relever, – de noirs pressentiments agitent mon esprit et remplissent mon cœur...

– Pourquoi cela ?

– Depuis l'aventure du fiacre versé, j'ai peur...

– Peur ?

– Pour toi. – On peut nous avoir vus, reconnus... Puis ce bracelet perdu...

– Eh bien ?

– Eh bien ! je me dis qu'un jour ou l'autre, si le danger augmente pour nous, tu réfléchiras, tu reculeras... – Tu te diras que le bonheur d'être aimée et d'aimer, de venir en cachette passer, parfois, quelques heures dans cette pauvre petite chambrette, ne te paraîtra pas valoir les risques que tu cours pour cela.

– Tu ne me connais pas... je t'aime !

– Tu m'aimes, Henriette... Tout me le prouve, et, pourtant, il y a toujours quelque chose de toi qui m'inquiète... et qui ne m'appartient pas... Avant tout, tu tiens à l'estime, à la considération du monde...

– C'est vrai : je braverais plus volontiers la mort que certaines choses...

– Je le sais, mon adorée.

– Et, cependant, pour toi, j'ai fait, je fais, chaque jour, ce que je ne me serais jamais cru capable de faire. – Est-ce que cela ne te suffit pas ?

– Si ! – fit-il.

– Je vois dans tes yeux... que tu doutes toujours...

– Non, je t'assure...

– N'essaie pas de me tromper. – Tu sais que rien ne m'échappe... que je lis, que je devine la pensée la plus secrète et la plus fugitive...

– C'est vrai !

– Tu es méfiant et jaloux... Tu m'adores... et tu souffres !

– C'est vrai ! – Il faut m'accepter tel je suis ! – Me pardonnes-tu ?

– Si je te pardonne ! – C'est pour cela que je t'aime ! – Tu ne ressembles pas à tous les autres hommes. – Tu as des accès de passion et de violence, et une tendresse et des chatteries, des ardeurs et des découragements, qui me plaisent et me charment. – Nul n'aime et ne sait mieux aimer que toi. – Je sens que je suis en toi, que tu m'appartiens...

Tu n'es point fat, tu n'es point égoïste...

Tu te donnes tout entier, avec emportement et sans arrière-pensée... Tu ne t'endors point dans ton triomphe. Et tes éternelles inquiétudes prouvent surtout le prix que tu attaches à ma possession.

Je sais que tu es là, pensant sans cesse à moi... que je puis m'appuyer sur toi... que tu ne me manqueras pas... Tu aimes, comme on aime dans les romans.

C'est une adoration... l'adoration d'un homme fier, intelligent, qui ne reculerait devant aucun danger pour moi ; que je peux mettre au ciel ou plonger dans l'enfer, d'un mot, d'un regard, d'un geste...

J'avais lu tout cela dans les livres... Je ne croyais pas que cela existât... Tu me le fais connaître... Comment voudrais-tu que je ne t'aimasse pas ?

– Oui, je t'aime ainsi, mon Henriette... Et, crois-moi, rien n'est plus rare. – Chez l'homme en général, je pourrais dire chez tous les hommes, l'amour n'est fait que de vanité et de désirs.

Combien savent faire la différence d'une femme à une autre femme ?

Moi, je te connais, comme tu me connais. – Rien de toi ne m'échappe, pas plus que rien de moi ne te passe inaperçu. – Il n'est pas une de tes grâces, un de tes charmes, que je n'apprécie, que je ne savoure comme il le mérite.

C'est bien toi, toi, Henriette, telle que tu es, parce que tu es toi, que j'aime.

La preuve, c'est qu'au début je t'aimais moins...

Plus je t'ai connue, plus je me suis pris. – A présent, oui, c'est de l'adoration.

Mais je souffre et je suis inquiet toujours. – Non pas seulement parce qu'il n'y a point de grand amour sans inquiétude... mais aussi parce que tu

es la femme la plus...

– Troublante ! – fit-elle en souriant.

– Oui, la plus troublante que j’aie jamais rencontrée. – Il y a en toi mille femmes à la fois. – Tu n’es jamais la même...

– C’est ce qu’il faut. – Tu m’aimerais moins, si j’étais autrement.

– Alors que tu sembles t’abandonner le plus, tu es maîtresse de toi... Il y a toujours quelque chose de toi que tu te réserves. – Tu t’appartiens. Tu te prêtes et tu ne te donnes pas.

– Comme tu me connais !

– On ne te domine pas, on ne te commande pas. – Et cela me fait peur...

– Aussi Lu as pris le bon moyen, avec moi... qui était de te donner et de m’adorer...

En ai-je abusé ?

– Non, jamais ! – Et pourtant tu m’as fait bien souffrir, souvent...

– De quoi ?

– Je ne saurais le dire... Tu es la charmeuse par excellence... et tu m’effrayes...

– Écoute, René... tout ce que tu dis est vrai... plus vrai que tu ne crois, peut-être.

Je n’aime pas à ne pas m’appartenir.

Je veux être à moi, toujours à moi, toujours maîtresse de moi. – Je fais, j’ai fait, je ferai toujours ce que je voudrai. – Je suis de nature indépendante et indomptable. – Le mot impossible n’a pas de sens pour moi. – Aucune menace, aucun danger ne m’arrête. – Cela m’excite, au contraire.

– Je le sais ! – Je le sais !

– Si je cessais de t’aimer. rien ne me forcerait à revenir près de toi : – ni la pitié, ni la crainte d’être perdue par toi. – Tu pourrais te rouler à mes pieds et pleurer des larmes de sang. cela me ferait de la peine... mais, une fois fini, ce serait fini !

– Tu es terrible !

– Pourquoi ? – Parce que je suis sincère... A quoi bon te mentir ? – Tu m’as demandé, un jour, de te jurer que je t’aimerais toujours...

– Et tu m’as répondu :

« C'est comme si tu voulais me faire jurer que je ne mourrai pas l'année prochaine. – Qu'en sait-on ? »

– Cela t'a bouleversé, déchiré le cœur sur le moment. – Pourtant, j'avais raison.

Si je me consulte, je crois sentir que je t'aimerai toujours. – Je suis prête à te le jurer... et sincèrement.

Qu'en serait-il de plus ? – Rien.

Je t'aime... La preuve, c'est que je suis ici... La preuve, c'est que j'ai voulu essayer de ne plus t'aimer... et que je n'ai pas pu y parvenir...

– Ah ! tu vois !

René avait pâli.

Il la regardait, suspendu à ses lèvres.

– Oh ! Je vois tes yeux tendres et passionnés, tout pleins de douleur et de méfiance. – Enfant ! – Si je ne t'adorais pas, si je ne t'aimais pas follement, te parlerais-je ainsi, te dirais-je tout cela ?

Tiens, – écoute, et n'abuse pas de mon aveu.

Elle le regarda longuement, plongeant ses yeux dans les yeux de son amant, avec une ardeur infinie.

– C'est moi, tu te le rappelles, qui t'ai aimé la première. – En te voyant, d'un regard, je me suis sentie entraînée vers toi.

Je suis ainsi faite.

Ton amour, ton grand amour, est venu plus tard... Tu m'as d'abord aimée comme aiment tous les hommes.

Tu te disais :

Voilà une charmante maîtresse... Une femme du monde... Elle est mariée... Demandons-lui du plaisir... Elle n'entravera, ni ne remplira ma vie...

Moi je riais...

Tu me faisais souffrir, pourtant ; – mais je me disais :

J'aurai ma revanche.

Je n'étais pas inquiète.

– Pourquoi ?

– Parce que je te connaissais. – Je t'avais étudié... avant de me donner.

– Je me connaissais aussi, – ajouta-t-elle, avec un éclair d'orgueil dans ses grands yeux allongés et voilés, qui s'ouvrirent tout à coup largement, inondant de leurs flammes éblouissantes l'homme à ses pieds.

– Je savais donc que tu m'aimerais, un jour, ainsi qu'il me plaisait d'être aimée. – D'abord, je le voulais... Et tout ce que je veux se réalise !

Seulement, ce jour-là, quand j'ai vu que ton amour devenait si grand, si fort, m'envahissait, me brûlait, pénétrait en moi, me gagnait... j'ai eu une révolte.

– Vois-tu... je l'ai bien senti... C'est alors que j'ai tant souffert... Je ne me trompais pas, quand je doutais de ton amour... et pourtant, tu me jurais...

– Si, tu te trompais... et je te jurais la vérité. – J'essayais de ne pas t'aimer... j'aurais voulu rompre... cela allait plus loin et c'était plus que je ne voulais... Je me sentis menacée... d'être envahie, prise... à mon tour... Je l'étais. – Je t'aimais... trop... La preuve, c'est que je n'ai pu rompre le lien... et que je l'avoue... aujourd'hui.

– Écoute, à ton tour, Henriette... Je suis convaincu qu'aujourd'hui c'est moi qui aime le plus... mais qu'importe ? – Je ne te demande qu'une chose : Laisse-moi t'aimer.

Puisqu'il faut aimer, un jour ; puisque tu n'aimes point ton mari ; puisque tu ne l'as jamais aimé... crois-tu que tu trouveras ailleurs un amour plus complet, plus dévoué, plus tendre, plus ardent que le mien ?

– Non, certes.

– Alors, que crains-tu ? – Pourquoi ne pas t'y abandonner ? – Quoi qu'il arrive, tu peux te dire, tu pourras te dire :

Je suis, j'ai été la femme la plus aimée de Paris.

Avec moi que peux-tu redouter ? – Je t'aime à en mourir peut-être, si tu me quittais... mais je te l'ai dit, je te le répète :

Le jour où tu en auras assez, tu n'auras qu'un mot à dire. Je ne m'imposerai pas. – Je m'inclinerai sous le coup qui me frappera. – Je m'agenouillerai devant toi, comme je suis agenouillé dans ce moment-ci, je baiserais le bas de ta robe, et je te répondrais seulement :

Adieu ! mon bonheur ! – Adieu ma vie !

Si j'en meurs, – c'est mon affaire.

Je suis à toi ! – Tu peux disposer de moi.

Mais, mon Henriette, tâche que cette heure que je prévois, et dont la terreur empoisonne toutes mes joies et torture mon cœur jusqu'au milieu de nos plaisirs les plus vifs, tâche que cette heure sonne le plus tard possible.

Tu la regretterais peut-être, un jour, toi aussi.

Tu regretterais d'avoir rencontré, une fois, ce que si peu de femmes rencontrent : – un amour vrai !... et de l'avoir méconnu, brisé.

Tu trouverais d'autres triomphes, d'autres plaisirs.

Tu n'es pas femme à te passer de l'amour.

Mais, parfois, tu en sentiras la différence. – Parfois tu retournerais en arrière... et tu te dirais :

Tous ces hommes ne valent pas celui que j'ai abandonné, désespéré, broyé. – Il savait m'aimer, moi ! – Les autres n'aiment qu'eux-mêmes à travers moi.

– Mon adoré, je le sais ! – Je sais tout ce que tu me dis là. – Je sais ce que tu vaux et ce que vaut ton amour. – Tu as tout ce qui me plaît dans un homme. – Je ne veux point changer. Je t'adore. – Crois en moi.

Tant que tu m'aimeras ainsi, rien ne nous séparera et je braverai tout pour toi.

Nos amours finiront tragiquement. – Je le sais. – Qu'importe ? – Ce n'est pas cela qui me fera reculer.

– Que veux-tu dire ? – Il y a du nouveau ?

– Oui.

– Quoi donc ?

– Aucune femme, peut-être, dans ma position, ne serait venue, aujourd'hui, – ou celle qui serait venue, t'aurait dit :

Il faut nous séparer.

– Tu m'épouvantes ! Parle.

– Tandis que moi, – poursuivit-elle avec son sourire énigmatique et son regard un peu sombre, – je te dis :

« Es-tu prêt à braver la mort ? »

– Parbleu !

– Moi aussi, voilà tout !

– Comment ?... Tu es menacée ?

– On sait tout.

– Qui ?

– Écoute ce qui s'est passé depuis deux jours.

XII.

L'HÉROINE

Elle se leva.

– A mon tour de prendre ta place, de me mettre à tes genoux, – dit-elle, câline et pressante. – Tiens, – assieds-toi là. – Laisse-moi poser mes coudes sur toi. – Voyons, obéis, tu sais, je le veux !...

Il céda à sa prière, alla s'asseoir sur le fauteuil, pendant qu'elle se pelotonnait, en une pose adorable, sur le coussin qu'il venait de quitter.

De cette sorte son regard à lui plongeait, et ce regard rencontrait une femme toute nouvelle.

Ce n'était plus la souveraine qu'on adore ; – cette femme un peu hautaine dans sa grâce altière et son charme puissant, – que nous avons vue jusqu'à présent.

Tout s'était transformé en elle.

On eût dit une odalisque inclinée aux pieds de son seigneur et maître ; – c'était la femme amoureuse, qui s'abandonne et qui est heureuse de ne plus s'appartenir.

Tout son corps charmant semblait s'être amolli, assoupli.

Ses longs yeux n'exprimaient plus que tendresse et douceur, – tendresse et douceur infinies ; – sa bouche légèrement entr'ouverte laissait paraître la double rangée de ses dents blanches et mignonnes ; – ses narines se gonflaient et frémissaient comme des ailes de papillon pâmé au soleil ; tandis que la tête renversée en arrière faisait saillir son cou aux attaches puissantes et gracieuses et sa gorge qui se soulevait et semblait s'offrir aux baisers.

Elle avait posé ses mains fines et aristocratiques sur la poitrine du jeune homme ; ses manches demi-courtes et relevées encore par ce mouvement laissaient voir ses poignets ronds, ses bras fermes et blancs, jusqu'à la saignée, – nid d'amour, – au de là duquel commençait une ombre discrète qui allait en augmentant sous l'étoffe entre-bâillée.

Elle était pâle, de la pâleur mate des brunes, où la pourpre des lèvres sensuelles et des oreilles admirablement petites et délicates piquait les tons éclatants du corail rouge.

Accroupie à la façon des femmes turques, l'un de ses pieds soulevait l'extrémité de sa jupe de satin et laissait voir la naissance de sa jambe ronde, étroitement moulée d'un bas de soie rose.

– Enchanteresse ! – balbutia-t-il. – Tu as la science de tout ce qui charme, de tout ce qui enivre. – Un artiste ne saurait te poser comme tu te poses... Tu peux m'en croire, moi, qui suis sculpteur... Où as-tu appris tout cela ?

– C'est de naissance ! – répliqua-t-elle en aiguisant son sourire. – Tu me trouves bien ainsi ?

– Ne le sais-tu pas ?

– Si, je le sais ! – fit-elle.

– Qu'as-tu à me dire ? – Quand je te regarde, j'oublie tout... et, pourtant, tu viens de prononcer des paroles terribles pour nous.

– Attends, – ajouta-t-elle.

Elle retira lentement ses mains, dégrafa le haut de son corsage et en tira, enfin, un tout petit papier, plié et roulé, qu'elle avait caché dans cet endroit mystérieux où les femmes cachent tant de choses chères.

Elle le lui mit sous les yeux.

Il était tiède et comme tout parfumé encore du contact de la jeune femme.

– Qu'est-ce cela ? – s'écria-t-il surpris. – On dirait...

– Oui, c'est ta lettre !

– Comment l'as-tu ? – Tu l'as retrouvée ?

Le bracelet n'était point perdu ? – Cependant, celui que tu portes là est tout neuf... Je le reconnais bien. – C'est celui que j'ai commandé pour remplacer l'autre...

– C'est ta lettre, oui, mon René. – Ta chère lettre... qui m'a prouvé combien tu m'aimais.

Elle la porta à ses lèvres.

– Alors le bracelet...

– Il est retrouvé aussi.

– Est-ce que tu aurais osé l’aller réclamer à la préfecture de police ?

– Oh ! non !

– Eh ! bien je ne comprends pas...

– On l’a rapporté.

– Qui ça ?

– Un agent.

– Où cela ?

– Chez moi.

– A qui ?

– A Léon !

– Ton mari ?

– Oui.

– Il l’a vu ?

– Parfaitement !

– Et ouvert ?

– Et ouvert.

– Ah ! mon Dieu ! que me dis-tu là ?

– La pure vérité...

– Mais le secret ?

– L’agent l’avait découvert.

– Alors, il sait que tu l’avais perdu ?...

– Il l’a reconnu, d’abord... ou, du moins, *il* a cru le reconnaître... mais, en voyant celui-ci à mon poignet, hier au soir..., *il* a pensé qu’il s’était trompé. qu’*il* avait été dupe d’une ressemblance.

Elle haussa les épaules.

– Il n’a pas vu que cet anneau est tout neuf !

– Je respire... mais cela ne me dit pas pourquoi et comment on a été le lui reporter... ni ce que lui a dit l’agent.

– L’agent lui a tout dit... qu’un certain fiacre portant le n° 10045 avait versé sur le boulevard Montmartre ; que, dans ce fiacre, il y avait un homme et une femme ; et que c’était cette femme qui avait perdu son bijou.

– Tu vois si j’avais raison d’être inquiet de cette aventure... Alors ?...

– Or, on nous avait mal vus, heureusement... de telle sorte qu’on n’a pu donner qu’un signallement qui ressemble à tout le monde.

– Cela nous sauve !

– Un peu, pas trop !

– Que veux-tu dire ?

– Ceci : – Ce bracelet a été reconnu pour avoir fait partie des bijoux volés à une femme, nommée Marthe Pierret, assassinée à Nogent-sur-Marne, il y a quelques années...

René pâlit.

– Est-ce vrai, cela ? – Peux-tu m’expliquer...

Il hésita une seconde.

– Oui, – dit-il enfin, – je t’expliquerai cela... tout à l’heure.

– Tu connais cette histoire ?

– Parfaitement. – Ce bracelet a appartenu, en effet, à cette pauvre femme... mais il ne lui a pas été volé... comme on le croit.

– Ah ! – fit-elle.

– Oui, je te raconterai cela... mais continue.

– Cette femme, – poursuivit Henriette, – a été la nourrice de mon mari...

– Je le sais aussi...

– Tu ne me l’avais jamais dit.

– C’est vrai. – Tu ne connais pas ma vie. Tu la connaîtras.

– Et c’est mon beau-père qui lui avait donné ce petit souvenir...

– Ton beau-père ! M. de Prangins ? – s’écria-t-il avec stupeur.

– Lui-même !

– Cela, je l’ignorais. – Ensuite ?

– Donc l’objet avait été signalé à la police. – Un agent a cru le reconnaître, et pensant que mon mari pourrait le renseigner à cet égard et confirmer ses prévisions, il est venu le lui montrer.

– Fatalité ! – murmura le jeune homme.

– Oui, fatalité ! – répéta-t-elle, avec son sourire énigmatique, fait d’audace et d’ironie voilée. – Léon, pris de jalousie furieuse, est monté chez son père pour avoir son avis.

– Ainsi, lui aussi, il l’a vu ?

– C’est même lui qui a fait jouer le second secret et trouvé la lettre.

– Devant ton mari ?

– Devant mon mari.

– Et il l’a lue ?

– C’est mon beau-père qui la lui a lue.

– Nous sommes perdus !

– A peu près !

Elle se souleva et lui tendit ses lèvres.

Il se pencha et ils s’unirent dans une étreinte passionnée.

– Henriette, – reprit-il, – que vas-tu faire ?

– Je ne sais... tout... n’importe quoi...

– Tu ne me quitteras pas ?

– Non ! jamais !

Elle lui posa sur la bouche son bras nu qu’il dévora de baisers.

– Oui, mange-le, – fit-elle en riant ; – mais laissez-en pour les autres !

– Méchante !

– Non, car tu sais que je suis à toi !

– Tu es la plus courageuse des femmes, comme tu en es la plus fine, la plus adorable et la plus adorée. – Achève ! – Qu’ont-ils dit après avoir lu cette lettre ?

– Exactement... je l’ignore ! – Mais mon beau-père a rassuré Léon.

– Ah ! – Ainsi, lui, au moins, il n’a pas de soup – çons ?

– Au contraire, il sait tout !

– Je ne comprends plus.

– Laisse-moi finir. – Le lendemain, – c’est-à-dire aujourd’hui, à midi, Guy-François de Prangins est venu me parler.

– Ah !

– Il m’a raconté toute l’histoire, en me demandant mon avis.

– Sur quoi ?

– Sur la femme à qui cette lettre était adressée. – Il voulait savoir, soi-disant, s’il avait bien fait de garder le billet. – Et, finalement, il me l’a remis.

– Mais c’est qu’il ne sait rien.

– Que tu es enfant ! – Il m’a dit aussi clairement que possible que j’étais l’héroïne de l’aventure.

– Et qu’as-tu répondu ? – Tu as nié ?

– Pas si bête ! – Je lui ai répondu sur le même ton. – Cela valait mieux. – Maintenant, il est complice.

– Tu as avoué ?

– Rien du tout ! – Pour qui me prends-tu ?

– Avouer... jamais !... Nous nous sommes compris... entendus... Mais pas un mot de moi ne peut être retourné contre moi... Tu ne connais pas mon sang-froid !

– Il est... prodigieux !

– Dis : – infernal ! va, mon René adoré, c’est le mot que tu pensais !

Il la serra dans ses bras avec passion.

– Tu es magicienne !

– Voilà ! – fit-elle.

– Nous sommes sauvés !

– Pourquoi ?

– Puisque ton beau-père...

– Mais il tient mon secret... et le péril n’est qu’écarté. – Sais-tu que c’est un homme charmant que Guy-François de Prangins ? – Il m’a fait la cour... il est amoureux de moi...

– Qui ne l’est, ne l’a été, ou ne le sera ? – Les morts se réveilleraient pour baiser tes pieds !

– Flatteur ! Mais je dois te prévenir que s’il avait seulement vingt ans de moins, ce serait un rival dangereux pour toi... Il est fort plaisant... et il m’aurait charmée... C’est un homme d’esprit, sans préjugés, qui connaît les femmes, et qui, malgré cela, est aimé !

Elle eut un petit rire moqueur.

– Et tu crois que c’est pour cela... qu’il t’a prévenue ?... car, évidemment, il a voulu te prévenir.

– Qu’il ait voulu me prévenir, – cela n’est pas douteux. – Pourquoi ? –

C’est fort difficile à savoir. – Seulement, quelqu’un sait ce que j’aurais voulu que tout le monde ignorât... et je suis, et nous sommes entre ses mains.

- Puisqu’il se tait...
- Se taira-t-il toujours ?
- Pourquoi parlerait-il ? – Puis, il n’a plus de preuves, t’ayant rendu ma lettre.
- Il en reste mille autres ! – Il reste mon mari.
- Lui ! – Tu dis qu’il est rassuré.
- Je n’ai pas fini !

XIII.

S’IL FAUT MOURIR, NOUS MOURRONS !

Elle resta un moment silencieuse.

Lui ne la quittait pas des yeux.

C’était un homme d’environ trente ans, de taille moyenne, une tête fine d’artiste, une de ces têtes qui ne valent que par l’expression, sans beauté régulière.

Ce qu’il avait de remarquable, c’était les yeux, un peu sombres, comme ceux de sa maîtresse, mais avec plus de douceur, et la bouche qui était tendre et légèrement moqueuse à la fois.

Pour le reste, il avait cette chevelure bouclée, cette barbe courte et frisée, que l’on trouve souvent chez les peintres et les sculpteurs, ces petits pieds et ces mains un peu féminines qui révèlent la race.

A les voir ensemble l’un près de l’autre, ils semblaient faits l’un pour l’autre, et s’ils eussent osé sortir, en plein jour, dans les rues, en se donnant le bras, comme ceux qui peuvent avouer leur liaison, – nul doute que chacun, à leur vue, ne se fût dit :

Ils étaient nés pour s’unir, pour s’aimer !

On eût juré, par moments, qu’ils avaient un air de famille.

Et, en effet, il y avait beaucoup de choses communes dans leurs deux natures : – sauf ceci, qui se rencontre parfois, que c’était elle qui semblait la

plus forte et la plus résolue ; – lui qui paraissait le plus féminin.

Évidemment, elle devait aimer davantage par le cerveau ; c'est-à-dire par l'imagination ; – lui, par le cœur.

– Vois-tu, – reprit-elle lentement, en baissant la voix, – personne ne connaît bien mon mari. – Il y a chez lui deux hommes très contradictoires, très différents : – l'un, que tout le monde voit, fort banal, correct, sage, raisonnable, terre à terre ; l'autre, violent et capable des actes les plus inattendus.

Je crois que lui-même l'ignore.

Il n'y a qu'une femme, et une femme vivant avec lui, – il n'y a que moi, qui pouvait démêler ce côté caché de sa nature, qu'il n'a jamais eu l'occasion de montrer.

Tu me demanderas comment j'ai pu deviner ce qui échappait à tous les regards. – Je n'en sais rien. C'est un instinct. – Tu sais que cet instinct, je le possède au suprême degré et que je me trompe bien rarement sur le caractère et les sentiments intimes de tous ceux qui m'approchent.

– Tu es étonnante en cela, et, en beaucoup d'autres choses.

– Or, Léon m'aime. – Il m'aime beaucoup et il est affreusement jaloux.

– Je ne l'aurais pas cru, d'après ce que j'ai pu entrevoir de son caractère... Il est vrai que je ne le connais point, du moins, actuellement.

– Que veux-tu dire ?

– Plus tard... continue.

– Il m'aime, – poursuivit-elle, – non parce que je suis Henriette, – c'est-à-dire une certaine femme ; – mais parce que je suis *sa femme* ; parce que je suis jolie ; parce que je lui fais honneur et parce que je flatte sa vanité ; – enfin, il m'aime réellement, passionnément, autant que sa nature le comporte, comme de juste.

– Et cet amour ne t'a jamais touchée, amollie, conquise à lui, ne fût-ce que pour quelques heures ?

– Jamais ! – Il ne sait pas m'aimer. – Il m'ignore absolument. – De moi, il ne comprend, il ne devine rien. – Il est l'homme peut-être à qui je suis la plus étrangère.

Si nous vivons ensemble pendant quarante ans, lorsque nous mourrons, il aura passé sa vie à mes côtés, sans se douter un instant de ce que je suis.

– Il aura vécu avec moi, et il aura, en même temps, vécu avec une autre femme que moi, qui ne me ressemble pas du tout.

Mais, enfin, quoi qu’il en soit, il est jaloux, je le répète ; et, s’il soupçonnait que je le trompe, il ferait un malheur.

– Eh bien, n’est-il pas rassuré ?

– Si, pour le moment ; mais il a eu des soupçons, et le moindre événement, à présent, peut les réveiller.

Puis, la justice va se mêler de l’affaire.

– Comment ?

– Ce bracelet a été reconnu comme ayant appartenu à madame Pierret. – On recherche son assassin depuis des années.

Il va y avoir des enquêtes. – On voudra savoir quels étaient cet homme et cette femme dont le fiacre a versé... mon mari s’occupera de l’affaire... Il le doit.

Je sais qu’elle l’intéresse, car il aimait beaucoup sa nourrice, n’ayant pas connu sa mère...

– J’ai donné un faux nom et une fausse adresse aux agents qui son venus à notre aide.

– Oui, sans doute ; – mais le danger n’en reste pas moins immense.

– Est-ce qu’il t’effraie ?

– Rien ne m’effraie. – Seulement il faut voir clair, – et regarder le péril en face.

Le nier, ou s’illusionner à cet égard, serait de l’enfantillage.

Il y eut encore un moment de silence.

– T’expliques-tu la conduite de ton beau-père ? – demanda tout à coup René.

– Pas très bien 1 – répliqua-t-elle. – Et cela aussi me préoccupe. – Il est évident qu’il me protège dans une certaine mesure, puisqu’il m’a avertie. – Mais pourquoi ? – Je lui plais... cela n’est pas douteux.

– Tu le crois... à son âge !

– L’âge n’y fait rien. – Tiens, Guy-François de Prangins, avec toi, René, est le seul homme qui m’ait comprise, devinée. – Je n’en savais rien, – avant la conversation que nous venons d’avoir ensemble.

– Cependant, il devrait tenir à l’honneur de son fils.

– A l’honneur de son nom, – oui. – Je vais te dire une chose qui te surprendra...

– Laquelle ?

– Je crois qu’il n’aime pas Léon.

– Vraiment ! – Qui te fait supposer ?...

– Souvent, il le regarde d’un air étrange, ainsi qu’un aigle regarderait un pigeon qu’il trouverait dans son nid mêlé à de jeunes aiglons. – Leurs deux natures sont tellement opposées... que cela ne m’étonne qu’à demi. –

Parfois, en écoutant son fils, il a des demi-sourires d’ironie un peu dédaigneuse... et j’ai surpris un ou deux gestes d’impatience.

Cet homme n’a pas le fils qu’il avait rêvé, qu’il aurait voulu.

– Ils n’en sont pas moins solidaires...

– Certes. – Et c’est pour cela qu’il m’a prévenue. – Il ne veut point d’un scandale. – C’est la seule chose qui le préoccupe. – Le bonheur de Léon lui est indifférent. – Ce qu’il veut, c’est qu’on ne sache rien et que le nom de Prangins soit à l’abri du ridicule ou de la honte.

– Cela assure son silence et sa complicité dans une certaine mesure.

– Oui, si rien n’éclate... si je suis prudente... si j’agis comme il l’entend... si je ne me fais pas prendre... Sinon...

– Sinon ?...

– Rappelle-toi ce que je te dis, René : – il deviendrait mon ennemi le plus cruel, le plus impitoyable.

– Tu crois ?

– Je le sens.

– Que faire alors ?

Elle sourit.

– C’est bien simple. – Toute autre femme te le proposerait à ma place :

Rompre !

René devint pâle et pencha la tête.

Un frisson avait secoué son corps entier et l’on pouvait voir la sueur perler à la racine de ses cheveux bruns.

Elle le regardait fixement de son œil sombre et voilé.

– Tu te tais ? – fit-elle.

– Henriette, – reprit-il d'une voix douce et désespérée, – si tu te sens menacée, je suis le seul homme qui n'ait pas le droit de te dire :

« Brave le danger ! »

– Pourquoi cela ?

– Parce que ce serait de l'égoïsme ; – parce que je ne dois pas te demander de te perdre pour moi.

– Alors, tu accepterais donc de ne plus me revoir ?

– Ne m'interroge pas, Henriette, – balbutia-t-il d'une voix étranglée. – Tu sais que je tiens à toi plus qu'à ma vie... que sans toi...

Il ne put achever.

Il cacha sa tête dans ses mains, avec un geste de désespoir profond.

Elle, elle se leva brusquement, bondit sur les genoux du jeune homme, lui passa ses bras blancs autour du cou, et lui dit avec emportement :

– Tu es fou ! – Est-ce que je suis capable de te quitter... de t'abandonner ? – Je le devrais. – Il y a longtemps déjà que je me le dis... Je l'ai voulu... Je ne le puis pas.

Arrive ce qui arrivera. – Je suis à toi... Je t'aime follement. – Je resterai à toi.

Elle le couvrait de baisers où passait toute l'ardeur de son tempérament passionné.

– Seulement, – reprit-elle, – je devais te prévenir. – C'est notre vie que nous jouons, – voilà tout !

– Oh ! ma vie, – s'écria-t-il, en la serrant contre lui d'une étreinte presque furieuse ; – ma vie, c'est toi. – Je la donnerais avec joie pour une heure de bonheur dans tes bras.

Je verserais mon sang jusqu'à la dernière goutte, sans marchander, heureux, enivré, si chaque goutte de mon sang éveillait un sourire sur tes lèvres adorées.

– Eh bien, alors ne discutons plus. – Nous regretterons peut-être un jour ce que nous faisons là... mais qu'importe demain ?

Si l'on nous tue, mourrons ensemble, ce sera du bonheur.

D'ailleurs, ma résolution est bien prise. – Devant le scandale, je me tuerais. – Jamais je n'accepterais une position fausse, inférieure, vis-à-vis du monde. Jamais je ne deviendrai une femme déclassée.

Mais sache bien ceci, c'est que moi là, nul ne portera la main sur toi. – Tu ne me connais pas. – Mon mari entrerait à présent, que je te couvrirais de mon corps, que je lui dirais :

– Oui, c'est vrai ! – Je l'aime. – Je suis votre propriété, tuez-moi... – car je suis coupable envers vous, – mais, moi seule, je le suis. – C'est moi qui porte votre nom.

Lui, il ne vous devait rien. – C'est moi qui suis venue à lui...

– Tais-toi, – lui dit-il, en fermant sa bouche d'un baiser. – Crois-tu que j'accepterais ton sacrifice ? – Crois-tu que je te survivrais ?

– Bast ! – fit-elle encore brusquement, – laissons cela de côté. – Je ferai l'impossible pour éviter une catastrophe... mais je suis à toi... mais je t'aime, et rien ne me séparera de toi ; – rien, entends-tu, – tant que cela dépendra de ma volonté.

– Si tu m'aimes toujours ? – ajouta-t-elle en reprenant son regard sombre et quelque peu menaçant.

XIV.

RENÉ

Alors tout parut oublié.

Leurs lèvres s'étaient unies ; il avait passé ses bras autour de la taille d'Henriette, tandis qu'Henriette de ses bras blancs enlaçait le cou de René.

On eût dit qu'ils voulaient se fondre ensemble, tant leur étreinte fut longue et passionnée.

Ah ! les amours coupables, les amours défendues, ont de ces joies violentes qui contiennent la valeur de toute une existence en quelques instants !

On y sent, à l'âpreté des jouissances, à la fièvre ardente des caresses, qu'il n'y a que l'heure présente qui soit certaine ; et dans le baiser du retour, comme dans le baiser du départ, il y a des arrière-pensées de séparation éternelle évitée, pour une fois encore, ou à redouter.

Qui sait jamais comment cela se dénouera ?

Le danger est là, toujours là, suspendu sur ces deux têtes qui le bravent, mais qui le voient.

Tout vous sépare : – la loi, le monde.

Pour venir l'un à l'autre, il a fallu vaincre mille difficultés sans cesse renouvelées, accomplir des miracles d'énergie ou de ruse patiente.

Point d'aide à espérer ; point de secours à implorer.

Le poids de toute une société à soulever et qui peut, en retombant, vous écraser.

Mais il y a aussi, à quelque point de vue qu'on se place, une grandeur dans cette lutte.

Le péril l'ennoblit ; – et l'isolement où l'on se sent, seul contre tout et contre tous, vous unit, vous rive et vous enivre parfois.

L'univers dit : – Non !

Ils disent : – Oui !

Et c'est l'amour qui a raison contre l'univers entier.

Le silence s'était fait dans la petite chambre.

Henriette était debout, maintenant, devant la glace, ajustant sa coiffure, réparant le désordre de ses boucles rebelles, passant d'une main légère sur sa peau transparente la poudre de riz qui devait effacer la trace des baisers trop brûlants.

– L'heure s'avance, – dit-elle doucement. – Il va falloir bientôt nous séparer. – Il faut que je rentre.

C'est à ton tour, René, de parler, de m'expliquer certaines choses que j'ignore et que j'ai besoin de savoir pour n'être pas prise à l'improviste et ne pas tomber dans quelque piège. – J'ai notre bonheur à défendre. – Je lutterai jusqu'au bout. – Mais, pour cela, j'ai besoin de connaître le terrain où je me trouve, où j'aurai à combattre.

Cette histoire de Marthe Pierret, assassinée à Nogent, m'est peu et mal connue.

Comment se fait-il que tu aies eu entre les mains le bracelet appartenant à cette pauvre femme et que ce soit ce bracelet que tu m'aies donné ?

Comment savais-tu que cette femme avait été la nourrice de mon mari ?

Puis, tu as prononcé, tout à l'heure, quelques paroles qui semblaient annoncer que Léon et toi vous vous étiez rencontrés autrefois.

Parle. – Tu comprends que je dois me rendre un compte exact de tout cela.

– Oui, mon Henriette, tu as raison, – fit René pensif.

Tiens, viens t'asseoir là, sur mes genoux, et écoute mon histoire.

– C'est pourtant vrai, – reprit-il avec un sourire mélancolique, en la serrant contre lui, d'un geste presque maternel, tant il était plein de tendresse et de câlinerie, – que tu me connais à peine !

Nous nous sommes aimés si brusquement et avec tant de violence que nous sommes allés l'un à l'autre en oubliant tout le reste, et que nous nous appartenions déjà que nous savions à peine qui nous étions.

– Oh ! je te connaissais bien, va ! – dit-elle en souriant.

– Oui, tu savais mon caractère et tu devinais ma nature. – Tu es fée. – Qui te dit le contraire ? – Tu savais aussi que j'étais un sculpteur de quelque talent et de quelque réputation ; mais tu ignorais et tu ignores ma vie.

Il eut un soupir.

– Qu'as-tu ? Me trouves-tu indiscrete ?

Mettons alors que je n'ai rien dit.

– Indiscrete, toi, mon adorée ? – Peux-tu le croire ou le penser ? – Tu as le droit de me demander ce que tu veux, de m'interroger... J'ai le devoir de te répondre.

Non, je n'ai rien, je n'aurai jamais rien de caché pour toi.

Écoute-moi donc.

Tu vas apprendre ce que je n'ai dit à personne encore.

– Oui, je sais que tu as des secrets dans ton passé...

– Tu sais... qui t'a dit ?...

– Personne. – Oublies-tu que je devine, et, d'ailleurs, que pas un geste, pas un pli de ton front, pas une réticence, pas une parole, si indifférente

qu'elle soit en apparence, n'échappe à ton Henriette, quand il s'agit de toi ?

– Non... mais comme tu ne m'as jamais interrogé, jusqu'à présent... je croyais...

– Tu croyais. Tu avais tort de croire. – Il ne faut croire qu'à ton Henriette ; – et ne point s'imaginer qu'on lui cache quelque chose ! – Tiens, je vais te mettre à l'aise tout de suite.

Elle le regarda fixement, devenue sérieuse.

– Tu n'as pas de famille, n'est-ce pas ?

– Tu es effrayante ! – répliqua-t-il avec stupeur.

– Ainsi, je ne me trompais pas ?

– Ou, du moins, – reprit-il, – tu ne te trompais qu'à demi. – J'ai une famille, mais je ne l'ai jamais connue.

– Ah ! c'est cela, alors !

– Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé, – demanda-t-il, – puisque tu le supposais ?

– Pour ne point t'affliger, pour ne point te blesser. – Il y a des choses que je garde pour moi.

– Je l'ai remarqué, Henriette. – Tu as des délicatesses adorables... Crois bien aussi que je l'ai constaté, et que rien de toi ne m'échappe, pas plus que rien de moi ne t'est caché. – Oui, j'ai une famille, mais je ne la connais point.

Tout ce que je sais, c'est que ma mère est morte presque en me donnant le jour.

– Et ton père ?

– Mon père vit.

– Où est-il ?

– Je l'ignore.

– Tu ne l'as jamais vu ?

– Jamais !

– Alors, tu ne sais pas ce qu'il fait, ni ce qu'il est ?

– Sur lui, je ne sais rien qu'une chose, – c'est qu'il est Italien.

– Et ta mère ?

– Ma mère aussi devait être Italienne suivant toute probabilité.

– Mais ton nom est français : – René Mathieu.

– Ce n’est pas mon nom.

– Ah !

Seulement, j’ai juré de tenir mon vrai nom secret, le jour où il me fut révélé.

– C’est différent.

– Mon véritable nom, c’est...

– Ne me le dis pas.

– Pourquoi ?

– Je n’ai pas besoin de le savoir. – Et si tu as promis de le taire...

– J’ai promis de le taire aux étrangers, à ceux qui auraient pu le divulguer... mais toi, c’est moi, et je sais que nulle puissance au monde ne te le ferait dire, si tu ne le veux pas.

– Ah ! tu comprends donc que je suis *honnête homme*, – fit-elle avec une certaine joie contenue.

– Je m’appelle René Nabruzzi. – Pourquoi m’a-t-on fait promettre de taire ce nom, je ne me l’explique pas... car jamais je ne l’ai entendu prononcer devant moi, bien que ce soit un nom assez commun en Italie, surtout parmi les Romagnols.

– Nabruzzi ! – dit-elle lentement. – Le nom n’est pas laid, mais il a quelque chose d’un peu sauvage et d’un peu fatal.

– C’est l’impression qu’il m’a toujours produite.

– Qui t’a élevé ?

– Marthe Pierret.

– Ah ! ah ! je comprends !

– Oui, c’est cette pauvre femme qui m’a servi de mère, ou de nourrice, si tu veux.

Je fus placé chez elle, par mon père, – paraît-il, – peu de jours après que ton mari, M. Léon de Prangins, y fut placé lui-même, ayant comme moi perdu sa mère, presque en naissant. – Tu sais que nous avons le même âge.

– Oui, c’est vrai ! Je n’y avais jamais songé. Ainsi, vous avez été élevés ensemble ?

– Pendant notre première enfance, oui.

– C’est drôle, – fit-elle.

– C’est pour cela que je t’ai dit, tout à l’heure, que je ne le connaissais pas « actuellement ».

– Continue.

– Pendant les années que je passai chez Marthe Pierret, ma pension fut payée très régulièrement par mon père, paraît-il, qui vint même, plusieurs fois, voir la brave femme.

– Alors tu l’as vu aussi ?

– Non, jamais.

– C’est étrange !

– Très étrange. – Quand il venait, on m’éloignait.

– Il y a quelque mystère là-dessous.

– Évidemment ; mais lequel ? C’est ce que je n’ai jamais pu deviner.

– Achève. – C’est intéressant comme un roman.

– A dix ans, Marthe Pierret m’amena à Paris et me plaça pensionnaire dans un lycée, sous le nom de René Mathieu, le seul que je me connusse à cette époque.

J’y fis mes études complètes. – Ma pension, comme chez ma nourrice, était payée avec une grande exactitude et je ne manquais jamais de rien.

Une fois par mois, j’allais passer le dimanche chez la brave femme, et aux vacances de la fin de l’année c’est également chez elle que je me rendais.

– Et tu ne voyais toujours pas ton père ?

– Non.

– Et Léon ?

– Ton mari ?

– Oui.

– Nous avons passé ensemble notre première enfance ; – c’est-à-dire jusqu’à l’âge de cinq ans.

A cette époque, son père l’avait retiré de chez madame Pierret... et, depuis, nous ne nous sommes jamais revus.

– Alors, il ne te reconnaîtrait pas, s’il te rencontrait, ou si on lui donnait *ton signalement* ? – ajouta-t-elle pensive.

– Pas le moins du monde ! – Pas plus que je ne le reconnaîtrais, du reste.

– C’est bien, poursuis.

– Lorsque j’eus vingt ans, ma vocation artistique s’étant affirmée, je fus placé dans l’atelier de X***. C’est là que j’appris la sculpture. Je recevais, à cette époque, par les mains de Marthe, une petite rente mensuelle de 300 francs, plus que suffisante à mon entretien de jeune homme. – Lorsque je commençai à travailler, à me faire un nom, à gagner de l’argent, cette rente cessa. – Voici plusieurs années que je n’en reçois plus rien. mais mon ciseau me nourrit et me permet même de vivre dans un certain bien-être.

– Ton père est, sans doute, mort.

– *Chi lo sa ?* – murmura René. – Mort ou vivant, j’ignore tout de lui.

– Cependant, il t’aimait, puisqu’il ne t’a pas abandonné.

– Il m’aimait. – répéta le jeune homme ; – d’une façon bien étrange à coup sûr ! – Il n’a jamais éprouvé le besoin de me voir, de m’embrasser.

– Es-tu certain de n’être pas quelque enfant de l’amour ?

– Je ne le crois pas ! – Marthe Pierret m’a toujours affirmé le contraire.

– Alors, c’est incompréhensible. – Mais le bracelet ?

– Nous y voici.

Lorsque j’eus vingt ans, ma vieille nourrice qui avait, quelques années auparavant, adopté une pauvre petite fille abandonnée, qu’on nommait Joséphine, et qu’elle semblait adorer... ma vieille nourrice, dis-je, me fit appeler un beau jour, auprès d’elle.

Elle paraissait, depuis quelque temps, inquiète, préoccupée. – On eût dit qu’un remords la poursuivait, si cette brave et honnête femme eût été jamais capable d’une mauvaise action.

– Mon cher René, – me dit-elle, – j’ai un secret à te confier.

C’est alors qu’elle me raconta ce que je viens de te dire, à savoir que mon père vivait, – et qu’il s’appelait Nabruzzi, – Carlo Nabruzzi.

En me parlant de lui, elle était fort pâle... et toute tremblante.

Je vis même des larmes dans ses yeux, quand, tout à coup, me serrant dans ses bras, elle ajouta :

– Mon pauvre enfant, quoi qu’il arrive plus tard, quoi que tu apprennes, pardonne-moi.

– Lui pardonner... quoi ?

– Je le lui demandai. – Elle refusa de répondre. Mais elle me fit jurer de ne révéler à personne ni mon nom, ni ce qu'elle venait de me dire.

Je jurai et j'ai tenu mon serment, puisque, je le répète, mon ange adoré, tu es la seule à qui j'aie confié ce secret.

– Ce fut ce même jour, – reprit-il, après un court silence, – qu'elle me donna le bracelet que tu as perdu.

– Garde-le en souvenir de moi, – me dit-elle. – C'est un objet auquel je tiens beaucoup. – Ne vois que le sentiment qui me guide, en te faisant ce petit cadeau. – Ne t'en sépare jamais. – Cela me fera plaisir de penser que tu as entre les mains quelque chose de moi, quelque chose qui te rappelle ta vieille nourrice.

– Et tu me l'as donné ?

– Oui, parce que j'y tenais avec passion. – C'était pour moi comme un bijou de famille. – Il me sembla que je te donnais quelque chose venant de ma mère.

– Et c'est de mon beau-père qu'elle l'avait reçu ! – fit Henriette rêveuse et préoccupée.

– C'est ce que j'ignorais complètement... J'avoue que cette rencontre me paraît singulière.

– Mais, alors, quand Marthe Pierret fut assassinée, ce bracelet n'était plus en sa possession ?

– Depuis cinq ans, non. – J'étais alors à Rome où je visitais les musées... C'est là que j'appris sa mort.

Peu de jours auparavant, elle m'avait écrit, me disant :

« Reviens, reviens vite ! – J'ai à te parler... Il le faut ! – J'ai trop tardé ! »

J'allais revenir sur sa prière, lorsque les journaux annoncèrent sa mort tragique.

XV.

QUI TERMINE LE PRÉCÉDENT ET COMMENCE LE SUIVANT

Il y eut, entre les deux amants, un silence assez prolongé.

Henriette paraissait réfléchir profondément ; – lui la regardait, et parfois la serrait contre son cœur, d'une pression douce et passionnée, à laquelle elle se prêtait moulant son corps à elle sur son corps à lui.

Tout à coup, elle appuya sa joue contre la joue du jeune homme.

Ils étaient en face de la glace.

Leurs deux regards s'y rencontrèrent, et ils restèrent un instant ainsi, se contemplant unis l'un à l'autre.

Elle lui souriait, montrant la double rangée de ses petites dents de nacre, et ses longs yeux, à demi voilés par ses paupières, étincelaient, pleins d'une malice provocante et voluptueuse.

Ceci, c'était un autre regard qui la transformait encore, – et révélait une nouvelle femme, coquette, fine, légèrement moqueuse, même au milieu de la plus tendre émotion ; la femme sûre de son triomphe, qui se sent admirée, aimée, et qui dit à son amant :

– Va ! va ! – Tu m'aimeras encore davantage 1 – Tu m'aimeras toujours plus !

C'était aussi le regard de la femme qui se sent belle, et qui s'adresse discrètement ses propres compliments et son approbation personnelle.

– J'adore tes yeux ! – fit-elle brusquement. – Ah ! que je voudrais sortir à ton bras, dans les rues ! – Tout le monde se retournerait, j'en suis sûre, et dirait :

« Regardez donc les amoureux ! »

– Oh ! oui, sortir ensemble 1 – répéta-t-il. – Te tenir là, contre moi, devant tous !...

Il soupira.

– Que de fois j'ai envie de crier à ceux que je rencontre, lorsque je te quitte :

« Vous savez, Henriette, elle est à moi ! »

– C'est comme moi... Je voudrais raconter mon bonheur à l'univers entier, parler de toi, sans cesse, à tous ceux que je vois... Et il faut se taire, se cacher ! – Tiens, je suis folle de toi.

Elle se retourna violemment et lui tendit ses lèvres rouges.

– Mais, – reprit-elle, – soyons raisonnables... achevons ton récit. – Il y a là, dans ta vie, bien des points obscurs, – bien des choses inexplicables... Je le répète, c'est tout un roman.

Elle réfléchit encore une seconde.

– Pourquoi a-t-on tué cette pauvre femme ?

– Pour la voler, sans doute, car tous ses meubles étaient ouverts, forcés... toutes ses valeurs avaient disparu.

– Est-ce qu'elle avait de l'argent ?

– Un peu, oui. – Mais je ne la voyais qu'à de longs intervalles... Je ne vivais plus de sa vie.

– Et a-t-on soupçonné quelqu'un ?

– Très vaguement ! – On a parlé d'un étranger qui avait été signalé dans le pays avant le meurtre...

– Eh bien ?

– Eh bien, on ne l'a jamais retrouvé, et toutes les recherches de la police ont été vaines.

D'ailleurs, je ne suis revenu en France qu'un mois après sa mort. Tout ce que j'ai su, c'est qu'elle était morte d'un coup de couteau et qu'elle avait dû survivre quelques instants à sa blessure.

– Alors, elle aurait pu parler...

– On assure que non.

– Elle était seule ?

– Joséphine, sa fille adoptive, était près d'elle.

– Ah ! – Quel âge avait-elle ?

– Une douzaine d'années... – C'est elle qui appela au secours, quand elle trouva sa mère couverte de sang. – C'était dans le jour.

– Et elle n'avait rien vu, rien entendu ?

– Il paraît que non ; – car elle ne put fournir aucun renseignement. – Du reste, je ne lui ai point parlé. – Elle était déjà partie chez une parente de Marthe Pierret, quand j'arrivai.

– Alors, tu ne la connais pas ?

– Je la connais très mal, du moins.

C'était une enfant à cette époque... ce doit être une jeune fille à présent...

J'ignore ce qu'elle est devenue.

– Mais comment ce bracelet a-t-il été signalé, puisqu'il n'était plus en la possession de ta nourrice ?

– On aura su qu'elle avait eu ce bijou, et, ne le retrouvant pas chez elle, on aura cru qu'il avait été pris par l'assassin.

– Ce doit être cela... Et c'est mon beau-père qui l'a donné, – murmura Henriette, d'un air pensif.

– Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?

– Oh ! rien, si tu veux. – Mais il est rare qu'on donne un bijou de cette valeur à une femme de la classe de ta nourrice...

Est-ce qu'elle était jolie ? – reprit la jeune femme, avec un demi-sourire.

– Non, très ordinaire ; pourquoi cela ?

– Tiens, on ne sait pas ! – fit Henriette. – Mon solennel beau-père est fort amateur de femmes... Ç'a été un *coureur*. – Ah ! Léon ne lui ressemble guère... de ce côté... ni des autres...

– Et tu supposes qu'il aurait... folichonné avec Marthe Pierret ?

– Voilà !

– Je ne le crois pas !

– C'est que cette petite fille adoptée...

– Oh ! pour cela je suis certain que Joséphine n'est point la fille de madame Pierret.

– Et M. Pierret ? – fit tout à coup Henriette. – Où est-il, ce M. Pierret ? – Tu n'en parles pas. – Est-ce qu'il y en a eu un ?

– A coup sûr. – Seulement, je ne l'ai jamais connu... Marthe est restée veuve au bout de deux ans de mariage, – avec un enfant qui ne vécut que quelques mois. – Son mari, qui était employé, la laissait dans la misère. – C'est alors qu'elle vint à Nogent et qu'elle se fit nourrice pour vivre.

Henriette se leva, alla près de la cheminée consulter la montre de René accrochée à un petit porte-montre en coquillage.

– Il faut que je parte, – dit-elle avec un geste de dépit et de chagrin.

– Déjà !

– Oui, je suis même en retard ; mais tant pis !... je ne puis te quitter, quand je suis là. – Avec un bon cheval, si j'ai la chance d'en trouver un, j'arriverai à temps.

René s'était levé.

Il avait pris son chapeau.

– Non, ne sors pas, ne me suis pas, même de loin, comme tu as fait la dernière fois. – C'est dangereux !

Elle se jeta à son cou, puis s'éloigna pour gagner la porte... puis revint à lui, qui allait à elle.

Ils ne pouvaient se séparer.

– Ainsi, à mardi ! – lui disait-il.

– Oui, à mardi 1

– De bonne heure, n'est-ce pas ?

– Le plus tôt que je pourrai... mais ne t'inquiète pas, si j'étais en retard de quelques minutes. – Tu sais, cela ne dépendrait pas de moi.

– Oui, oui, mais tu viendras ?

– Ai-je jamais manqué un rendez-vous ?

– Non. – En cela tu es adorable, comme dans tout.

– Et même j'arrive quelquefois la première.

– Tu es un ange ! – Mais j'ai toujours peur... Mais il me semble toujours que je te vois pour la dernière fois... Mais je ne vivrai plus jusqu'à mardi, me disant :

– Que fait-elle ? – Pourra-t-elle venir ?

Oh ! préviens-moi, s'il survenait quelque accident imprévu... Sans cela, je deviendrais fou !... Je serais homme à aller chez toi... je ne sais comment...

– Rassure-toi. – Je te jure que je viendrai... *morte* ou *vive*, entends-tu ? – Je sauterais plutôt par la fenêtre...

– J'y compte. – Merci, mon Henriette... à revoir.

– A revoir !

Ils échangèrent un dernier baiser ; – puis elle s'élança vers la porte, l'ouvrit et disparut comme une ombre.

Une seconde, il hésita ; mais ce fut plus fort que lui. – Malgré sa promesse, il sortit, gagna la rue, et, restant debout sur le pas de la porte cochère, la chercha des yeux.

A quelques mètres de lui, elle descendait la rue de son pas audacieux et nonchalant, avec la douce ondulation de ses épaules magnifiques, de l'air

calme et naturel d'une femme qui n'a rien à craindre.

Une voiture vide passait.

Elle fit signe au cocher qui s'approcha du trottoir.

De sa main gantée, elle ouvrit la portière, et se retourna vivement.

Elle l'aperçut.

Ses yeux noirs lui envoyèrent un sourire.

Elle s'attendait bien à ce qu'il désobéît !

Puis elle monta lestement et la voiture partit.

Lui, suivit la voiture des yeux, aussi longtemps que cela fut possible ; puis il rentra sous la voûte, gagna la cour, entra chez le concierge.

– Vous préparerez du feu pour mardi, – dit-il à madame Durand, en lui remettant la clef, et il s'éloigna lentement à pied.

Une demi-heure après, il arrivait sur le boulevard de Clichy et pénétrait dans une petite maison composée, au rez-de-chaussée, d'un de ces vastes ateliers à large baie comme on en trouve dans les quartiers excentriques, à destination des artistes, et d'un premier étage seulement.

C'est là que René Mathieu, ou plutôt René Nabruzzi, – puisque tel était son vrai nom, – habitait et se livrait à ses travaux de sculpture qui le faisaient vivre et lui avaient valu une réputation méritée parmi les connaisseurs et les artistes ses confrères.

Cette maisonnette, louée en totalité par lui pour le prix de 4,000 francs par an, sauf l'atelier qui était vaste et confortable, ne pouvait guère convenir qu'à un garçon, les pièces du premier étage étant petites et peu nombreuses.

Il y en avait trois, en tout : – une servant d'entrée et prenant jour sur une cour étroite, – de telle sorte qu'elle était toujours assez obscure ; – les deux autres sur le devant, servant de salon intime et de chambre à coucher.

Au rez-de-chaussée, un petit cabinet noir, donnant dans l'atelier, avait été transformé en chambre de domestique.

C'était là que couchait un ancien soldat, qui servait de *femme de ménage* et de valet de chambre à René.

Il s'appelait Gérôme ; depuis plusieurs années, il était au service de l'artiste, pour lequel il semblait s'être pris d'une véritable affection.

Du reste, rien de plus naturel.

René, quoique violent, par instants, quand on touchait à ses sentiments, ou quand la passion vibrait en lui, était généralement doux et patient avec ceux qui étaient sous ses ordres.

Il pouvait être cinq heures lorsqu'il rentra chez lui.

La nuit était venue.

On se trouvait, il ne faut pas l'oublier, au mois de novembre.

René ouvrit sa porte lui-même et monta au premier, sans s'arrêter à son atelier, bien qu'il y eût de la lumière.

Dans la première pièce, Gérôme l'attendait.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, portant la moustache et la barbiche, les cheveux taillés en brosse, – le front grisonnant, – l'air assez rébarbatif, comme beaucoup d'hommes excellents.

Du reste, un gaillard solide et qui devait abattre de la besogne, à en juger par son allure résolue et ses mouvements réguliers et décidés.

Gérôme était en train de mettre un abat-jour sur une petite lampe, lorsque son maître entra.

– Rien de nouveau, Gérôme ? – demanda René.

– Pardonnez-moi, monsieur. – Il y a quelqu'un qui vous attend.

– Qui cela ?

– Un homme d'un certain Age.

– Où cela ?

– Dans l'atelier, en bas.

– Depuis longtemps ?

– Depuis plus. d'une heure.

– A-t-il dit son nom ?

– Non, monsieur. – Il veut parler à monsieur.

– C'est bien, j'y vais, – fit René avec empressement.

Et, redescendant aussitôt l'escalier sans prendre le temps de quitter son chapeau, ni son pardessus, il entra dans son atelier, où il se trouva, en effet, en face d'un inconnu... que nous allons présenter à nos lecteurs.

XVI.

L'INCONNU

Une heure environ avant le retour de René, ainsi que venait, en effet, de le lui dire son domestique Gérôme, un personnage fort bien vêtu, l'air très élégant et très comme il faut, avait sonné à la porte du petit pavillon occupé par le sculpteur.

– M. René Mathieu ? – avait-il demandé.

– C'est ici, monsieur.

– Est-il chez lui ?

– Non, pour l'instant.

Le personnage avait paru vivement contrarié de ce contretemps.

– Et croyez-vous qu'il tarde beaucoup à rentrer ?

– Je ne saurais vous dire. – Monsieur est garçon ; – et, une fois dehors, il lui arrive de rentrer assez tard.

– Mais enfin il dînera chez lui ?

– Je le pense. – Monsieur ne m'a pas prévenu, comme il fait d'habitude, quand il dîne en ville.

Le visiteur tira sa montre.

– Il est quatre heures et demie, – fit-il avec dépit, – et il n'est guère probable que votre maître dîne avant six heures...

– Oh ! non. – Mais si monsieur veut me laisser son nom et revenir dans la soirée...

– C'est inutile. – Je suis étranger, de passage seulement à Paris. – Mon temps est compté... Je préfère attendre...

– C'est que... – répliqua Gérôme en hésitant.

– Je viens pour une commande, – ajouta vivement l'étranger. – Un buste que je voudrais faire faire ; et si je ne m'entends pas avec M. René Mathieu, ou si je ne puis le voir, aujourd'hui, je m'adresserai à quelque autre artiste... Il n'en manque point dans Paris.

– Oh ! c'est différent ! – s'écria Gérôme avec empressement. – Que monsieur se donne la peine d'entrer. – Monsieur attendra dans l'atelier. Pour se distraire, il aura plusieurs statues et quelques bustes de mon

maître... Ses chefs-d'œuvre ! – Tout le monde les admire... Monsieur n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Et Gérôme se hâta d'introduire le visiteur dans l'atelier du rez-de-chaussée.

– Diable ! – se disait le fidèle serviteur ; – une commande ! – Il ne faut pas risquer de la perdre. – Le client a l'air riche et pas commode.

Il y a deux sortes de domestiques :

Ceux qui volent leurs maîtres ; – et ceux qui sont avares et rapaces pour leurs maîtres, avec lesquels ils confondent leurs propres intérêts, se croyant de la maison et, pour ainsi dire, de la famille.

Gérôme appartenait à cette dernière catégorie, beaucoup moins nombreuse, on le sait, que la première.

Prenant la douceur et la politesse de René, pour de la faiblesse et de l'enfantillage, – il en était venu même à lui faire, de temps à autre, des observations sévères sur ce qu'il appelait son gaspillage, et grognait, quand il se passait quelques semaines sans une commande, ou quand René, comme tous les artistes, se laissait aller à ces apparentes paresse, qui ne sont, le plus souvent, que des périodes d'incubation.

Nous devons dire, du reste, à la décharge de Gérôme, que René était fort dépensier et ne comptait jamais avec l'argent.

Quand nous disons dépensier, il ne faudrait pas croire que René le fût pour lui.

Non.

Il était fort sobre, ne buvait point, n'allait jamais au café, fumait très modérément, n'était point joueur, ne faisait partie d'aucun cercle.

Mais ce sont les hommes les plus sobres et qui ont le moins de vices bien portés, de vices à la mode, qui gâchent le plus d'argent, sans que personne sache à quoi, ni eux non plus.

Après avoir introduit le nouveau client dans l'atelier, Gérôme se retira discrètement, le laissant seul avec les « chefs-d'œuvre », achevés ou simplement ébauchés, de son jeune maître.

Une fois seul, l'étranger jeta un rapide regard autour de lui.

C'était un homme de stature moyenne, très bien pris dans sa taille, plutôt mince que gros, mais à l'aspect extrêmement vigoureux, sous des formes

élégantes et même aristocratiques.

Il était vêtu strictement de noir et portait un long pardessus boutonné du haut en bas, qui lui donnait au premier abord quelque chose de militaire.

Les pieds finement chaussés, les mains gantées de noir, étaient remarquablement petits.

Le visage frappait par un je ne sais quoi d'inquiétant.

La tête était petite, le front bas, le nez busqué, les yeux extraordinairement noirs, ronds, très vifs, et extrêmement rapprochés du nez.

Les sourcils très fournis se rejoignaient presque, ce qui achevait de donner une expression de dureté, même de sauvagerie, à cette physionomie qui ne manquait pas de distinction.

La bouche, aux lèvres fortes et rouges, aux coins tombants, révélait les appétits sensuels, et le menton carré, légèrement en avant, comme celui qu'on remarque dans la plupart des médailles antiques, annonçait la résolution et le courage personnel.

Les cheveux demi-longs étaient d'un noir de jais, ainsi que la moustache.

Il ne portait point d'autre barbe.

Quel âge avait-il ?

Cela était difficile à dire.

Au premier abord, à en juger par la souplesse et la vigueur des mouvements, comme à une certaine tenue générale, on ne lui eût pas donné plus de quarante à quarante-cinq ans.

Seulement, il était de ces natures exceptionnellement douées qui résistent victorieusement aux assauts des années, et comme certaines places assiégées ne se rendent qu'après leur dernière bouchée de pain.

Son teint basané achevait de tromper sur son âge, et indiquait, ainsi que son type général, qu'il appartenait à quelque race du midi de l'Europe.

Nous avons dit que le visiteur, une fois seul, avait jeté un rapide regard autour de lui.

Ce regard allait fouillant tous les coins et recoins de la vaste pièce, comme pour en prendre une connaissance approfondie.

Il glissait indifféremment sur les œuvres de René Mathieu, ne s'accrochant guère, ni aux statues, ni aux médaillons, ni aux bustes, ni aux

ébauches dont l'atelier était plein, et ne s'arrêtait que sur ces mille objets d'usage personnel qui révèlent surtout les habitudes, les goûts, le tempérament particulier de leur possesseur.

Après une première inspection, l'étranger s'avança doucement, d'un pas félin, si l'on peut dire, et qui ne faisait aucun bruit, afin de voir de plus près et en détail ce qu'il venait d'inventorier en bloc.

C'était un fouillis que l'atelier de René.

Il s'y trouvait bon nombre de richesses artistiques, armes rares et curieuses, étoffes de prix, bronzes, faïences, vieux meubles authentiques, ramassés évidemment au hasard des circonstances, dans les ventes publiques, ou chez les marchands de bric-à-brac.

Une bibliothèque fixée au mur contenait une certaine quantité de livres, et plusieurs estampes éparses sur une petite table représentaient des vues de Rome et de ses principaux monuments.

Ce fut, d'abord, vers la bibliothèque que se dirigea l'étranger, et il parut étudier attentivement les titres des volumes, ainsi que leur état matériel, – lequel révélait les ouvrages préférés et le plus fréquemment feuilletés.

Ceci fait, il alla vers la table et souleva les estampes, parmi lesquelles apparut, tout à coup, une gravure fortement et grossièrement enluminée, à la façon de nos gravures d'Épinal, au bas de laquelle se trouvaient quelques mots italiens que voici :

*Ritratto del celebre
Masnadiere Luigi¹.*

Cette gravure coloriée représentait une sorte de colosse barbu, à l'air féroce et terrible, armé jusqu'aux dents, vêtu du costume classique des bandits italiens que tout le monde connaît pour avoir vu jouer, au moins une fois en sa vie, le

Fra Diavolo

de Scribe, mis en musique par Auber.

Dans le fond, derrière ce géant rébarbatif, on apercevait une campagne pelée ; – la campagne romaine ; – semée de fûts de colonnes brisées, et, aux quatre angles de la gravure, quatre compositions représentaient quatre des principaux faits de la vie du célèbre bandit Luigi.

C'étaient, d'une part, un château incendié : – Luigi y apparaissait au milieu des flammes, comme dans une apothéose de féerie, tandis qu'une foule de paysans s'enfuyait à sa vue.

D'autre part, on apercevait Luigi sur un cheval aussi colossal, aussi rébarbatif et aussi velu que son cavalier, emportant une jeune femme évanouie et dépouillée de la plupart de ses vêtements.

Une troisième miniature montrait Luigi à la tête de ses hommes combattant les carabiniers.

Des cadavres jonchaient le sol.

Enfin, dans le dernier angle, Luigi poignardait un homme d'église, un cardinal, évidemment, car son costume était du même rouge que le ruisseau de sang qui coulait sous le couteau du redoutable Luigi.

L'étranger saisit cette enluminure naïve avec empressement, la regarda, un instant ; puis sourit, haussa les épaules, et la rejeta d'un air dédaigneux sur la petite table, mais en ayant bien soin qu'elle restât en vue.

Alors ses yeux vifs et ardents se portèrent vers la porte du cabinet noir, où Gérôme couchait la nuit et qui donnait, on se le rappelle, dans l'atelier.

Une tenture à demi relevée recouvrait cette porte, et, depuis son entrée, le client y avait dirigé plus de vingt fois son regard inquisiteur.

Tout en regardant, il écoutait.

Rassuré, sans doute, par le silence qui l'entourait, il s'avança lentement et sans bruit vers cette porte, qui s'ouvrait par une simple clef restée dans la serrure, y mit la main avec précaution et poussa la porte, si doucement, qu'il ne s'entendait pas lui-même.

Cette porte ouverte, il passa la tête à l'intérieur et inspecta le réduit.

Ce ne fut pas long.

D'un coup d'œil, il avait constaté que le cabinet n'avait point d'autre issue, et compris l'usage auquel il était réservé.

Aussi, retirant vivement la tête, il referma la porte, sans bruit, comme il l'avait ouverte, et regagna le milieu de l'atelier, où il resta quelques instants immobile.

Mais, au lieu de s'asseoir, il ne tarda pas à reprendre ses pérégrinations, en se dirigeant vers un petit bureau, où se trouvaient quelques papiers

couverts d'écriture, qu'il interrogea avec autant de rapidité que d'indiscrétion.

Ces papiers ne contenaient rien de bien intéressant évidemment, car le visiteur paraissait déçu.

Cependant, une feuille frappa son regard, et il la saisit.

Elle ne contenait que deux mots.

On eût dit une lettre commencée et abandonnée.

Ces deux mots étaient :

« Mon adorée »...

Puis, rien.

– Ah ! ah ! – fit alors l'étranger, parlant pour la première fois, quoique à voix basse ; – il est amoureux ! – De qui ? – Je le saurai.

Quand René entra dans l'atelier, l'étranger étendu sur un canapé, le binocle à l'œil, semblait considérer, très attentivement et en connaisseur, une statuette en marbre blanc, à laquelle le sculpteur était évidemment en train de donner le dernier fini.

XVII.

OU L'ON PARLE DE NOGENT ET DE ROME

A la vue du jeune artiste, le visiteur se leva avec empressement, de l'air le plus naturel du monde, avec une figure aussi riante que cela était possible, étant donné le type du personnage.

– Monsieur, – s'écria René, – je suis réellement désolé que vous m'ayez attendu si longtemps.

– Oh ! ce n'est rien, monsieur ; – fit l'étranger avec un léger accent italien. – Votre atelier contient trop de choses intéressantes et d'œuvres remarquables pour que je regrette les quelques instants que je viens d'y passer.

René s'inclina, sans répondre, comme il faisait chaque fois qu'on lui adressait des compliments sur ses travaux, – étant de ceux qui ne savent pas jouer la fausse modestie, d'une part, et, d'autre part, qui sont trop réellement modestes pour se redresser sous les coups d'encensoir et encourager celui qui encense.

– Pourrais-je savoir, monsieur, – reprit-il, – à qui j'ai l'honneur de parler et ce que vous désirez de moi ?

– Je suis étranger, monsieur, Italien, Romagnol. – Je m'appelle Giovanni de'Manzoni. Je suis fort riche et je voyage pour mon agrément. Ayant entendu parler de votre rare talent, j'ai voulu vous voir, pour en juger par moi-même, car je ne connaissais encore aucune de vos œuvres, qui n'ont pas pénétré en Italie, et, au cas où le genre de votre talent me conviendrait, vous commander un travail délicat et difficile ; mais auquel je tiens essentiellement...

D'ailleurs, je ne marchanderai pas.

– De quel travail s'agit-il, monsieur ?

– J'ai chez moi une miniature de femme... Je voudrais savoir s'il vous serait possible, d'après cette miniature, et vous servant des renseignements et des indications que je serai à même de vous fournir, – de faire un buste de grandeur naturelle et ressemblant.

– Cela offre quelques difficultés, – répliqua René, – quand on n'a pas connu la personne...

– Elle est morte ! – interrompit Giovanni de'Manzoni. – C'était une jeune femme.

– Mais après avoir étudié la miniature... je pourrai vous dire définitivement si je me charge ou non de l'entreprise.

Cette miniature était-elle ressemblante ?

– Frappante !

– Et vous avez connu le modèle ?

– C'était ma femme !

– Alors, il n'est pas douteux que vous puissiez me donner une foule de détails exacts qui m'aideront puissamment à reproduire le type de cette personne.

– Quant au prix, – continua l’Italien, – je vous ai déjà dit que je n’y regarderais pas. – Vous le fixerez vous-même.

– Cela m’est impossible, dès à présent. – Il faut que je me rende un compte exact du temps que cela me prendra et des difficultés particulières que j’aurai à surmonter.

– Trop juste, monsieur. – Ainsi nous voilà d’accord sur le fond...

– C’est-à-dire... je n’ai rien promis... j’ai besoin de voir la miniature.

– Évidemment. – Je ne l’ai point apportée avec moi... mais je reviendrai demain ou après-demain.

– Le jour que vous voudrez, – interrompit vivement René, – sauf mardi. – Ce jour-là, je ne serai pas libre.

On se rappelle qu’en effet il avait, ce jour-là, rendez-vous avec Henriette.

– Eh ! bien, je viendrai probablement mercredi, si vous n’y voyez pas d’inconvénient.

– Mercredi, soit.

Depuis quelques instants, Giovanni de’ Manzoni regardait René Mathieu, avec une insistance toute particulière et trop marquée pour n’être pas un peu affectée.

René, qui s’en apercevait, en éprouvait une certaine gêne et un peu d’impatience.

Aussi, regardant la conversation comme terminée, fit-il le geste d’un homme qui s’attend à voir partir son interlocuteur.

Mais celui-ci, loin de se disposer à se retirer, dit tout à coup au jeune homme :

– Pardonnez-moi, monsieur, mais plus je vous considère, plus il me semble que vous ne m’êtes pas inconnu, que j’ai déjà dû vous voir quelque part...

– C’est possible, monsieur... mais, quant à moi, je ne crois pas avoir eu déjà l’honneur de me rencontrer avec vous.

– Je ne dois pourtant pas me tromper... j’ai la mémoire des physionomies poussée à un degré extraordinaire.

– Si vous êtes déjà venu à Paris...

– Oh ! plusieurs fois. – Je connais parfaitement la France ; mais il y a si longtemps que vous n’eussiez été qu’un enfant à cette époque.

Tout en parlant, l'Italien regardait autour de lui.

Son regard, alors, se porta sur la petite table où étaient étalées les estampes représentant des vues de Rome, et notamment la gravure enluminée ayant la prétention de donner le portrait du célèbre bandit Luigi.

Son regard devint si fixe que René en suivit nécessairement la direction.

– Ces estampes vous intéressent ? – lui demanda-t-il.

– Est-ce que vous êtes allé à Rome ? – répliqua celui qui se faisait appeler Giovanni. – Voilà une gravure que vous n'avez pu guère vous procurer ailleurs.

Et il désignait du doigt, en parlant ainsi, le portrait de Luigi.

– En effet, – répondit René en souriant. – C'est à Rome que j'ai acheté cette horreur.

– Ah ! *per Bacco*, – s'écria l'Italien, – c'est à Rome que je vous aurai vu. – En quelle année y éliez-vous ?

– Il y a cinq ans.

– C'est-à-dire en 1876 ?

– Oui, monsieur.

– Plus de doute, maintenant. – J'habitais Rome, à cette époque. Étant amateur, je fréquentais beaucoup d'artistes et je les connaissais tous, au moins de vue...

– En effet, il est possible... J'y suis resté plusieurs mois... pour terminer mon instruction artistique...

– Mais attendez donc, c'est bien René Mathieu que vous vous appelez ?

– Oui... monsieur.

– Je me souviens, maintenant... Est-ce que vous n'avez pas quitté Rome, à la suite d'un malheur... d'un assassinat, si je ne me trompe, commis en France, pendant votre absence ?...

– Effectivement, monsieur... Comment pouvez-vous connaître ce détail ?

– Oh ! on en a beaucoup parlé à Rome, dans le monde que vous fréquentiez... après votre départ... N'est-ce pas madame votre mère qui avait été victime ?...

– Pas ma mère, monsieur... simplement ma nourrice... Mais je l'aimais comme si elle eût été ma vraie mère.

– Oui, c’est cela... En effet, cette pauvre femme, autant que je peux m’en souvenir, ne portait pas le même nom que vous... Elle s’appelait. Pierrot... Pierrette...

– Marthe Pierret.

– Marthe Pierret. – Oui, oui. – Tout me revient, à présent, avec une grande netteté. – On vous a beaucoup plaint... ainsi que cette pauvre femme... Une mort mystérieuse...

Elle habitait auprès de Paris, dans un village...

– A Nogent-sur-Marne !

Giovanni saisit la main du jeune homme avec une fougue toute méridionale.

– Et vous l’avez vengée, j’espère ?

– Hélas ! non. – Le meurtre est resté impuni.

– Comment cela ?

– On n’a jamais trouvé l’assassin.

– Vraiment !... Et on ne soupçonne personne ?...

– Si, on a soupçonné un individu étranger, qu’on disait Italien, qui avait été vu dans le pays...

– Et bien ?

– Eh bien, on n’a jamais retrouvé sa trace.

– Ah ! *Peccato* !². – Alors, on a renoncé aux recherches ?

– Non pas... La police ne renonce jamais, et je sais même, – ajouta René, avec une certaine hésitation, qui n’échappa pas à son interlocuteur, – que la justice s’occupe plus que jamais de cette affaire.

– Allons, tant mieux ! – s’écria Giovanni de’ Manzoni. – Espérons que, cette fois, elle aura la main plus heureuse ! – Et l’on dit que c’était un Italien ?...

– On l’a supposé, du moins, mais sans aucune certitude.

– Pauvre Italie ! – murmura l’étranger. – Longtemps encore tu seras la patrie par excellence des *accoltellatori*³.

– Tenez ! – ajouta-t-il en saisissant la gravure enluminée où s’étalait la barbe terrible du bandit Luigi, – voilà qui le prouve bien ! – Vous avez dû entendre parler beaucoup de cet individu, à Rome, qu’il terrorisait à l’époque où vous y habitiez.

– Oui, oh ! oui. – C’était un gaillard résolu, qui a fait des choses étonnantes.

– Et vous ne l’avez jamais vu, naturellement ?

– Ma foi non, et vous, monsieur ?

– Moi, non plus. – Et j’en suis fort aise, car on raconte que ceux qui le voyaient n’allaient jamais le raconter à personne... et pour cause !

– Qu’est-il devenu ? – demanda René.

– On n’en sait rien. – Il disparaît quelquefois pendant plusieurs mois, une année même. On s’en croit débarrassé ; puis il reparaît au moment où l’on y pense le moins.

– Il finira par être pris !

– Espérons-le ! – Mais je vous tiens là à bavarder... excusez-moi. – Ainsi, à mercredi, avec la miniature.

– C’est convenu, monsieur, je vous attendrai.

Les deux hommes échangèrent une poignée de main, et l’Italien sortit.

– C’est bien *lui* ! – murmura-t-il, une fois dans la rue.

A l’autre, maintenant !

Mais il faut que je sache au juste sa vie ; – et, s’il a une maîtresse, – ce qui est évident à son âge et dans sa position, – que je sache quelle est cette femme !

Il fit quelques pas, l’air préoccupé.

– Ah ! la police recherche toujours, *plus que jamais*, l’assassin de Nogent...

Plus que jamais ! – répéta-t-il. – Pourquoi cela ? – C’est toujours bon à savoir.

Il héla une voiture qui passait, monta dedans, donna une adresse à voix basse, et disparut dans la nuit.

XVIII.

OU L’ITALIEN DEVIENT ESPAGNOL, ET OU L’HOMME AU
BUSTE DEVIENT L’HOMME AU PROCÈS

Le lendemain du jour où nous venons d'assister à la conversation de Giovanni de' Manzoni, riche Italien voyageant en France pour son plaisir, avec René Mathieu, – un étranger, vers les neuf heures du matin, se présentait rue Soufflot, dans la maison de l'avocat Léon de Prangins, et sonnait à la porte de l'appartement occupé par ce dernier.

– Je désirerais parler à M. de Prangins, – dit-il au domestique qui vint lui ouvrir.

– Est-ce pour affaire ? – demanda ledit domestique.

– Oui, pour affaire ; une consultation au sujet d'un procès.

– Monsieur est occupé... Je ne sais s'il pourra recevoir monsieur.

– C'est pourtant l'heure à laquelle M. de Prangins reçoit ses clients, si je ne me trompe.

– Certainement, monsieur ; – mais-il y a quelqu'un avec lui.

– Oh ! cela ne fait rien. – J'attendrai. – Je suis de passage à Paris, où je resterai peu de temps... Et, si je ne pouvais voir aujourd'hui même M. de Prangins, je serais obligé de m'adresser à quelque autre avocat.

Cette observation produisit son effet sur le laquais, qui se hâta de répondre :

– Si monsieur veut me dire son nom et prendre la peine d'attendre, je vais prévenir monsieur.

– Très volontiers, – fit le visiteur, – voici ma carte.

Et il passa un élégant morceau de carton, grand modèle, portant une couronne ducal, au-dessus des noms suivants :

*Don José Ruiz Manuel
Llevanara y Lopez*

Le domestique reçut cette carte armoriée avec un évident respect, qui sembla encore augmenter quand, après y avoir jeté les yeux, il eut constaté que ce seul homme possédait un si grand nombre de noms.

Aussi, s'effaçant avec une légère inclination, il fit entrer Don José et l'introduisit dans un assez grand salon qui précédait le cabinet de travail de Léon de Prangins : c'est là que l'on faisait attendre aux clients l'instant où ils pourraient parler à leur tour à l'avocat.

Ce matin-là, qui était un samedi, le salon d'attente était vide, et c'est ce .que le noble étranger constata d'un coup d'œil rapide, avec un certain air de satisfaction.

Ce salon, vaste, ainsi que nous venons de le dire, était éclairé par deux fenêtres donnant sur la rue, et avait trois portes recouvertes de lourdes portières d'une étoffe de laine, à fond rouge, avec ramages couleur vieil or.

L'une de ces portes donnait sur le couloir d'entrée : – c'était par là que Don José avait pénétré dans la pièce.

En face, une autre porte communiquait avec le cabinet de l'avocat.

A droite, la troisième porte ouvrait sur la suite du corridor intérieur.

Les deux fenêtres étaient à gauche.

Un tapis épais étouffait le bruit des pas.

Le mobilier était ce mobilier riche et banal dont la seule destination est d'éblouir les clients qui attendent et de leur indiquer qu'il serait tout à fait indécent de payer les services qu'ils réclament du maître de céans, au-dessous d'un certain taux, en rapport avec le luxe déployé et la fortune affichée.

Quiconque a fait antichambre chez un médecin, un avocat, un dentiste, connaît ce salon, avec ses vastes divans, ses énormes fauteuils, sa pendule colossale et ses candélabres massifs sur la cheminée ; ses poufs, ses chaises basses en tapisserie ; son lustre orné de bougies ; son guéridon recouvert d'un tapis voyant, où s'étaient, à côté de quelques ouvrages sérieux rappelant la profession du patron, des volumes illustrés par le crayon de Doré.

Le domestique, après avoir introduit le visiteur, traversa la pièce, souleva l'une des portières de la porte qui faisait face à celle d'entrée, frappa un coup discret, entra et ressortit au bout de quelques secondes, en disant :

– Que monsieur veuille bien attendre.

Puis il se retira par la porte de droite.

L'étranger, resté seul, commença, sans bouger de place, une inspection attentive de la pièce où il était.

Nous allons profiter de ce moment pour le présenter à nos lecteurs.

Il ressemblait étonnamment au personnage que nous avons vu chez René Mathieu, dans le chapitre précédent, – bien que ce dernier fût Italien et

s'appelât : Giovanni de' Manzoni, tandis que celui-ci s'appelait : Don José Ruiz Manuel Llevanara y Lopez, et fût Espagnol.

Il portait un costume noir des pieds à la tête, hermétiquement boutonné jusqu'au menton.

Du reste, c'était le même type dur, intelligent, distingué, basané ; le même nez long et recourbé d'oiseau de proie ; les mêmes yeux noirs et vifs ; le même menton carré – du moins, autant qu'on en pouvait juger sous la barbe demi-longue, noire comme de l'encre, épaisse et lustrée, que portait celui dont nous nous occupons, en ce moment, tandis que l'autre, on s'en souvient, ne portait qu'une fine moustache.

Le teint aussi était un peu plus brun.

Mais, si pour un passant indifférent ces deux hommes pouvaient différer et paraître deux individus distincts ; pour un observateur attentif, le type était trop identique, les allures trop semblables, surtout depuis que Don José se sentait seul, pour qu'il fût possible de s'y tromper.

C'était bien une seule et même personne.

Giovanni de' Manzoni et Don José, etc., etc., ne faisaient qu'un unique personnage, sous deux formes et sous deux étiquettes.

Aussi, dès que le domestique fut parti et qu'il eut constaté la solitude qui l'entourait, l'inconnu se mit à procéder dans le salon d'attente de l'avocat, ainsi qu'il avait procédé dans l'atelier du sculpteur.

Son œil noir et profond commença par fouiller tous les objets à sa portée, les analysant et les étudiant avec une rapidité qui n'ôtait rien à la netteté de l'enquête.

Puis, il s'avança silencieusement, glissant sur le tapis sans y produire le moindre son, à la façon du chat qui guette une souris, et se dirigea, le reste lui ayant paru insignifiant et sans caractère, vers un portrait en pied, à l'huile, représentant Léon de Prangins, en robe d'avocat, la main appuyée sur une colonne de bouquins de droit, portant sur le dos des titres divers, tels que :

Pandectes ;

Répertoire des Lois ;

Code civil, etc., etc.

Ce portrait était placé au-dessus d'une console en bois doré, entre deux fenêtres.

L'inconnu se planta devant et le dévisagea d'un air d'ardente curiosité.

– Ce doit être lui ! – fit-il entre ses dents.

Mais son visage ne tarda pas à prendre une expression, sinon de dédain, tout au moins de véritable déception, et il secoua légèrement la tête, en homme qui ne trouve pas ce qu'il attendait ou ce qu'il espérait.

Le portrait, fort ressemblant, d'ailleurs, offrait une physionomie assez peu attrayante, sans autre barbe qu'un collier encadrant des traits réguliers, non désagréables, mais pâles et froids, dépourvus d'expression marquée, où le métier semblait dominer l'homme.

C'était un type d'avocat, un peu solennel, très banal, bien qu'on ne pût dire que la figure était inintelligente.

– *Demonio* – murmura encore l'inconnu. – Ce n'est pas cela qu'il m'aurait fallu ! – Enfin, nous verrons. et d'ailleurs.

Il eut un geste d'énergie sauvage et menaçante, et n'acheva pas autrement sa pensée.

Tout à coup, il pencha la tête vers sa droite, comme s'il percevait un bruit quelconque.

Son oreille, à coup sûr, était d'une finesse extrême, car nul son ne se faisait entendre, si ce n'est pour lui.

– Oh ! – fit-il.

Il se pencha encore davantage, et resta près d'une minute absolument immobile.

Alors, pirouettant lentement sur lui-même, il se dirigea d'un pas furtif et encore plus silencieux, s'il est possible, que son pas habituel, vers la porte communiquant avec le cabinet de Léon de Prangins.

Arrivé là, il tendit de nouveau l'oreille et écouta.

Un vague murmure de voix venait maintenant jusqu'à lui, pas assez élevé, néanmoins, pour que tout autre pût le percevoir.

Il jeta un rapide coup d'œil autour de lui, puis, d'un mouvement net, souleva la portière, s'approcha de la porte et y colla son oreille.

Entre la porte et la lourde portière, il y avait un espace suffisant pour contenir et dissimuler aux regards le corps d'un homme de moyenne

grosueur.

Mais Don José ou Giovanni, comme on voudra, ne s'était pas introduit entièrement dans la baie : l'oreille collée à la porte, il tenait l'une des portières soulevée de la main gauche, prêt à battre en retraite, si cela devenait nécessaire.

On eût dit une statue de pierre, tant il était immobile.

Évidemment, il retenait son souffle, et toute la force d'attention dont il était capable s'exerçait maintenant par le sens de l'ouïe.

Il fermait même à demi les yeux pour mieux concentrer ses perceptions sur un seul point ; et ce qu'il entendait, – car il entendait, à présent, à merveille, la conversation, – lui causait un intérêt prodigieux, à en juger par la rigidité marmoréenne de son visage, qui, vu ainsi, prenait un caractère véritablement effrayant de dureté et presque de férocité.

Qui l'eût aperçu, à cet instant où il ne surveillait plus son expression et se montrait tel que la nature l'avait fait, eût reculé avec un frisson de terreur.

Cependant, il tressaillit brusquement et se redressa, la pâleur au front.

Un autre bruit, assez léger aussi, mais qui se rapprochait rapidement, venait de détourner son attention.

Ce bruit se produisait d'un côté opposé, – du côté de la porte de droite, faisant face aux fenêtres et par laquelle le domestique était sorti.

Cette porte, bien certainement, devait conduire, par le corridor, dans les pièces intérieures de l'appartement.

Cependant l'inconnu ne quitta pas son poste d'observation.

La tenture le cachait aux premiers regards d'une personne entrant de ce côté, et Don José parut décidé à attendre les événements, avant de prendre une décision, en homme à qui il coûterait beaucoup de renoncer à écouter ce qu'il écoutait.

Le bruit se rapprochait sensiblement de la porte, avons-nous dit ; – puis il cessa, pendant une ou deux secondes ; – puis la porte s'ouvrit doucement et s'écarta avec une visible précaution ; – puis, par l'entre-bâillement, apparut une tête qui inspecta le salon.

Cette inspection terminée, et la personne qui la passait, ayant, suivant toute probabilité, constaté l'apparente solitude du salon, ladite personne se décida à entrer.

C'était une femme, une jeune femme, très brune, au type charmant et altier, un peu sombre, à sa façon, au repos, – mais que nous connaissons bien et qu'il est inutile de décrire plus longuement, – puisque c'était Henriette, – madame de Prangins.

A cette heure matinale et à laquelle on eût dû la croire encore paresseusement endormie dans son lit, ou à peine installée dans son boudoir, aux mains de sa femme de chambre, elle était parfaitement coiffée, comme une femme qui va sortir.

Cependant elle portait un long peignoir du matin, à manches étroites, laissant à peine apparaître le commencement de ses poignets ronds et montant jusqu'au cou, de manière à encadrer sa tête charmante et fière où brillaient ses yeux sombres sous leurs épais sourcils.

Une longue mantille cachait en partie ses chenoirs et légèrement crépus et retombait sur le vieux front, prête à retomber plus bas encore, s'il le fallait, pour dissimuler les traits.

Elle était pâle.

Elle avait la bouche légèrement entr'ouverte, et sa respiration, quoique contenue, était un peu forte. et agitée.

Se croyant seule, elle entra donc, referma doucement la porte derrière elle, s'avança d'un pas discret, mais résolu, et alla se placer debout, dans l'angle d'une des fenêtres, tournant le dos à la lumière, à demi cachée par la retombée du rideau, les yeux fixés sur la porte donnant dans le cabinet de travail de son mari.

Une fois placée, ainsi, à sa guise, elle garda une immobilité parfaite, après avoir, néanmoins, rabattu sa mantille, de manière à en faire une voilette épaisse qui dissimulait presque entièrement son visage.

L'inconnu avait suivi tous ses mouvements à travers un léger écartement de la tenture qu'il rétrécissait au fur et à mesure qu'Henriette s'avançait, avec une lenteur et une régularité si merveilleuse qu'il était presque impossible de saisir ce mouvement.

De telle sorte que, lorsque Henriette fut placée à son poste d'observation, Don José, ou Giovanni, était devenu parfaitement invisible.

Mais lui, il voyait, – et il entendait en même temps.

Il voyait la femme... et il entendait ce que disait le mari, ou ce qu'on disait au mari, suivant les alternatives du dialogue commencé de l'autre côté de la porte.

XIX.

CELLE QUI VEUT VOIR EST VUE

Or, voici à la suite de quelle circonstance Henriette avait pénétré dans le salon d'attente, précédant le cabinet de travail de son mari.

La veille, au soir, en rentrant de son rendez-vous avec René, la jeune femme avait dit à sa femme de chambre, qui l'aidait à quitter son pardessus et ses bottines et à changer de robe :

– Il n'est venu personne pour me voir, Clara ?

– Non, madame. – D'ailleurs, ce n'est pas le jour de réception de madame.

– M. de Prangins n'est pas rentré ?

– Non, madame.

– Il est inutile de lui dire que je suis sortie, s'il s'en informe.

– Bien, madame.

Il y eut un léger silence.

Henriette venait de quitter sa robe.

Elle était en corset de satin, le cou pressé d'un simple ruban de velours noir, debout devant une psychée où se reproduisaient ses bras nus d'une forme magnifique, ses épaules admirables et sa gorge opulente.

Par derrière, ses cheveux à demi défaits retombaient en une lourde masse, jetant leur ombre sur les blancheurs dorées de sa peau de brune, où se creusait, entre les deux épaules, cette dépression adorable qui va se perdre, mystérieuse, sous les plis souples de la chemise transparente.

Henriette jeta sur elle-même ce regard observateur et satisfait, à la fois, de la jolie femme qui s'inspecte et constate la puissance et la correction de

ses charmes ; – regard de connaisseur, fait de sollicitude, de sévérité, d'inquiétude et de bienveillance ; – plein surtout du désir de se trouver toujours aussi belle et de s'assurer encore que l'amant qu'on quitte n'aura, au souvenir, rien à critiquer.

Cette rapide inspection terminée, Henriette passa une robe élégante, et, se retournant vers sa femme de chambre, lui dit, tout à coup, d'un ton aimable, sans être familier, avec un sourire :

– Je crois, Clara, que vous êtes assez bien avec le valet de mon mari.

Clara devint fort rouge.

– François a très bon caractère, – fit-elle, – et je pense que madame préfère que les domestiques de la maison vivent en bonne intelligence.

– Sans doute. – Il est venu hier, chez M. de Prangins, un agent de la police secrète.

– Ah ! – fit Clara.

– Oui ; – c'est pour une vieille affaire où mon mari a été témoin... avant son mariage. – Il est probable que cet agent reviendra, un jour ou l'autre. – Je serais bien aise de le voir... sans qu'il en fût prévenu. – Je ne connais point ces gens-là. C'est une curiosité...

– Ah ! – s'écria vivement la femme de chambre. – Je sais ce que madame veut dire. – Hier, il est venu un individu d'aspect commun, appelé Primborgne. – Ce doit être ça ! – Monsieur paraissait vivement ému, en le quittant, et il est monté aussitôt chez le beau-père de madame... Ce Primborgne est même revenu une seconde fois dans la journée...

– C'est de François que vous tenez tous ces détails ? – fit Henriette avec son sourire énigmatique.

Clara regarda sa maîtresse, crut lire un encouragement et une approbation dans ses yeux, et répliqua nettement :

– Oui, madame.

– Alors, – poursuivit Henriette, – si cet homme revenait encore, François le reconnaîtrait ?

– Oh ! pour sûr !

– Eh ! bien, – conclut madame de Prangins, – arrangez-vous, Clara, pour que je sois prévenue immédiatement de la visite de ce Primborgne, au cas où il aurait à parler de nouveau à mon mari.

– Cet homme, cet agent qui a retrouvé et reconnu le bracelet, – pensait Henriette ; – qui connaît l’histoire du fiacre versé ; – qui fait ou fera certainement une enquête à ce sujet et tâchera de savoir quelles personnes occupaient la voiture portant le n^o 10045, – cet homme est un danger.

Il faut connaître ce danger... et je le connaîtrai !

– Je sais déjà son nom, – pensa-t-elle encore. – C’est quelque chose. – Mais je verrai aussi son visage...

Aussi, le lendemain matin, cinq minutes après son arrivée chez Léon de Prangins, Primborgne avait été signalé par François, à Clara, qui en donnait avis à Henriette, qui, en moins de deux minutes, avec sa rapidité merveilleuse, choisissait et revêtait le costume convenable à ses desseins ; puis se glissait doucement dans le salon, où elle se tenait aux aguets, bien certaine que l’agent ne pourrait la dévisager, ni la reconnaître, plus tard, s’il la rencontrait dans la rue, grâce à la mantille qui cachait ses traits et à la robe flottante qui dissimulait suffisamment sa taille.

Ajoutons, de plus, que de M. Prangins n’accompagnait jamais les clients qui sortaient de son cabinet, ainsi, d’ailleurs, que François en avait averti l’étranger, Don José, etc., etc., etc.

Henriette n’avait donc point à craindre d’être surprise par son mari et pourrait regarder l’agent Primborgne, puis se retirer dans son appartement, sans que l’avocat en sût rien.

Cette connaissance des habitudes de Léon avait du reste dicté la conduite de l’inconnu, de même que celle de la jeune femme, et lui avait fait établir le plan bien simple, dans son audace, que nous allons lui voir exécuter tout à l’heure.

La seule chose qu’Henriette n’eût pu prévoir, c’est qu’il se trouverait quelqu’un caché dans le salon, et que ce quelqu’un l’étudierait à loisir, pendant qu’elle se croirait bien seule, à l’abri de tout regard et de tout espionnage.

Or l’inconnu contemplait la jeune femme avec ardente curiosité ; – non seulement parce que sa conduite avait quelque chose de singulier, de louche, qui donnait à penser, mais aussi parce que Henriette était de ces femmes qui attirent l’attention et piquent la curiosité de tout homme intelligent, habitué à observer et à juger.

Il était impossible qu'elle passât inaperçue.

Nous l'avons déjà dit : – en elle, rien de banal ou de vulgaire.

Entrait-elle dans un salon ?

Elle *éteignait* toutes les autres femmes et on ne voyait plus qu'elle.

Dans la rue, sa démarche frappait et charmait à la fois.

Les yeux se tournaient vers elle, instinctivement, involontairement, inconsciemment, comme le fer court à l'aimant.

De toute sa personne, il se dégageait une sorte de charme capiteux et despotique, – qui domptait et grisait.

Elle ne pouvait laisser indifférent, – parce qu'elle-même n'était indifférente à rien.

On lui plaisait, ou on lui déplaisait ; mais tout ce qui s'approchait d'elle agissait sur elle, de même qu'elle agissait sur tout ce qui l'entourait ou passait à portée d'elle.

C'était une de ces natures compliquées, pleines de contrastes et d'imprévus, qui attirent, irritent, attachent et défient l'observateur ; – un de ces composés merveilleux où se mélangent, en quantités inconnues et toujours variables, les éléments les plus divers et qui semblent le moins faits pour s'allier entre eux.

Ardente et d'un sang-froid merveilleux ; – passionnée et rusée ; – fine et sincère ; – grande comédienne et esclave de son tempérament ; – implacable et sans pitié, quoique bonne et douce et incapable des méchancetés gratuites et inutiles ; – pleine de délicatesses qui semblaient révéler un grand cœur ; – farouche et brutale parfois dans l'emportement de ses désirs ; – violente et maîtresse d'elle-même, quoique impuissante à cacher tout à fait ses véritables impressions, dans certaines circonstances ; – coquette avec frénésie, sans être envieuse ou jalouse des autres femmes ; – douée d'une imagination étrange, aimant les raffinements ; – grande dame jusqu'au bout des ongles et courtisane à ses heures, sans cesser jamais d'être du meilleur ton et d'une distinction parfaite ; – aimant à se donner, mais voulant qu'on respectât la femme, alors même que la maîtresse s'abandonnait le plus et ne refusait rien ; – pouvant pardonner à l'homme qui l'aimait de la battre, ne pouvant lui pardonner de garder devant elle son chapeau sur sa tête, ou de lui offrir le bras sans être ganté correctement ; –

ayant une énergie indomptable, une volonté de fer, mais au service de ses passions ; – aimant les difficultés pour s’en jouer et les vaincre ; – les obstacles pour les tourner ou les franchir ; – le danger pour s’en griser ; – ayant toutes les curiosités, voulant tout voir, tout savoir, tout faire, – surtout ce qui était défendu ; – voulant goûter à tous les fruits, même les plus verts et les plus empoisonnés ; – femme d’esprit et de tact avec cela, sachant vous enlacer comme une couleuvre, ou bondir comme un tigre ; – possédant sur le bout du doigt la science absolue de l’amour ; – échappant toujours, quand on croyait la tenir, et glissant entre les doigts, pour bien vous prouver qu’elle se donnait, mais qu’on ne la prenait pas ; – d’une activité prodigieuse et qui ne paraissait pas, tant elle combinait et faisait de choses en une heure, sans qu’on la vît jamais occupée ; – insensible à la fatigue ; – ne s’écoutant jamais ; – traitant son corps et ses nerfs comme des esclaves qui doivent obéir ; – disant à son amant :

Je serai là, à telle heure, – *morte ou vive*, – quoi qu’il arrive. – Ne t’inquiète de rien !

Et tenant parole.

En un mot créature terrible et adorable ; – méritant, suivant l’heure, suivant son caprice, tout le bien et tout le mal qu’on peut dire d’une femme.

Elle était une valeur, elle était quelqu’un ; – et il était impossible qu’un homme intelligent, capable de sentir et de comprendre, ne se prît pas pour elle, un beau jour, d’une de ces passions insensées, faites de douleur et d’ivresse, où s’enferme la vie, et qui tuent, si elles ne font vivre.

Aussi René, qui l’adorait, n’avait jamais pu vaincre entièrement une certaine timidité auprès d’elle, – tout grand amour, chez un homme de cœur, étant aussi accompagné de timidité et de respect.

C’était une nature d’artiste, ayant bien des points communs avec Henriette ; – ardente et passionnée, d’une sensibilité extraordinaire, ressentant tout avec violence ; – mais se donnant sans arrière-pensée, et bien plus complètement qu’Henriette, peut-être.

Ce qui faisait son tourment auprès d’elle, c’est qu’il connaissait assez la vie, avait le regard assez clairvoyant, pour lire beaucoup de choses en elle, la deviner et la comprendre en mille petits détails insaisissables ; – et qu’il était, en même temps, d’une nature trop tendre pour conserver son sang-

froid et ne cueillir de l'amour que des plaisirs, sans y donner son cœur entier.

Toujours inquiet de lui-même, toujours douleur, craignant toujours de n'être pas ce qu'il devait être pour la conquérir réellement et la garder ; – perdant auprès d'elle une partie de ses moyens, par trop grand désir de lui plaire, et parce qu'il la mettait sur un piédestal si élevé qu'il s'en trouvait tout petit à ses pieds ; – effrayé de l'imagination qu'il lui savait et qui pouvait, demain, travailler contre lui, de même qu'elle avait travaillé à son bénéfice ; – pensant qu'une semblable nature ne saurait jamais s'enfermer en un seul amour ; – terrifié de cette coquetterie, de ce besoin de plaire, qui étaient au fond d'Henriette, – il passait éternellement avec elle des suprêmes joies aux suprêmes angoisses, l'adorant, prêt à mourir d'elle ou pour elle, mais ne pouvant croire en elle d'une façon définitive et certaine.

Un sot eût été parfaitement heureux avec elle, – tout le temps que cela lui eût convenu à elle.

Mais elle n'eût pas aimé longtemps un sot, bien qu'elle s'irritât quelquefois de se voir devinée.

Elle lisait en lui, comme il lisait en elle ; et la rencontre de ces deux natures exceptionnelles, chacune à sa façon, produisait un de ces amours étranges, mêlés de joies et de larmes, inquiet, toujours en surveillance, d'où étaient absentes les illusions niaises, les duperies faciles, la quiétude qui lasse, la confiance trop complète, qui *monotonise* ; – amours faits d'absinthe et de miel, qui durent parfois d'autant plus qu'ils sont remplis de contrastes, et que la victoire, ne paraissant jamais définitive, on y apporte nécessairement toute l'ardeur désespérée d'une lutte suprême.

Ce qui manquait à leur union, c'était un atome de naïveté.

Naïfs, ils ne l'étaient ni l'un ni l'autre, – ni *gobeurs*.

Ils s'observaient toujours eux-mêmes et mutuellement.

Toujours, ils se voyaient agir, ils s'entendaient parler, ils se devinaient penser.

Dans les plus grands emportements de la passion, au sein des abandons les plus complets, alors que tout se fait obscur en nous pour ne laisser en pleine lumière que le bonheur d'être l'un à l'autre, – au fond, tout au fond de leurs âmes, tremblait une petite lueur que rien ne pouvait éteindre :

L'esprit critique, – cet esprit qui analyse et se rend compte.
– Mais, crois donc en moi ! – lui disait-elle tendrement.
– Oui, je crois en toi ! – répondait-il.
– Non, je lis dans tes yeux le contraire.
– Que t'importe ? Je t'adore ainsi. – Laisse-moi la souffrance : – elle ne regarde que moi...
– Et moi aussi. – Je voudrais que tu fusses heureux avec moi, par moi.
– Je le suis.
Et il l'était une heure !

XX.

CE QUE L'INCONNU DÉCOUVRIT EN VOYANT ET EN ENTENDANT

Une partie de ces réflexions hantait l'esprit du mystérieux inconnu, pendant qu'il regardait Henriette à la dérobée : – non pas toutes, naturellement, puisqu'il la voyait pour la première fois et ignorait sa vie.

Mais, au premier coup d'œil, il avait senti qu'il se trouvait en face d'une force, et il avait deviné quelque chose de la nature de cette femme attachante et troublante.

Qu'elle fût habile, résolue, passionnée, pleine d'énergie, de volonté, de courage et de finesse, voilà ce qui l'avait frappé instantanément, et ce qui frappait les quelques rares observateurs que contient la foule des hommes sans valeur ou trop absorbés dans le contentement d'eux-mêmes pour rien voir des autres, – surtout quand il s'agit d'une femme ; – ou trop inexpérimentés pour pénétrer dans ce labyrinthe de l'âme d'une fille d'Eve.

Il l'avait aussi admirée d'instinct.

Cet homme à type de fauve, en qui tout décelait les audaces et les énergies d'une nature exceptionnellement douée pour l'action, – peut-être criminelle, – s'était senti pris par cette beauté si vivante et si agissante.

Il l'admirait en connaisseur, en amateur émérite, comme on admire une œuvre d'art réussie.

– Quelle est cette femme ? – s'était-il demandé aussitôt.

Qui est-elle ici ?

Que vient-elle faire dans cette pièce ?

Elle guette, elle attend !...

Qui et quoi ?

Ce doit être sa femme, madame de Prangins, la femme de l'avocat, – s'était-il répondu., – Tout dit qu'elle est chez elle. – Mais pourquoi se met-elle ainsi en embuscade et regarde-t-elle si obstinément cette porte ? – cette porte par laquelle va sortir celui qui est là, avec son mari !

Évidemment, c'est pour le voir à sa sortie.

– Pour le voir, lui, – se dit-il encore. – Non pour être vue par lui, – car elle prend toutes les précautions nécessaires pour qu'on ne puisse reconnaître ses traits avec quelque certitude.

Tout en pensant ainsi, les yeux de Don José se reportèrent vers le portrait de Léon de Prangins, et un brusque sourire, assez narquois, plissa ses lèvres minces.

– Cette femme, – murmura-t-il entre ses dents aiguës, – ne peut aimer cet homme !

Mais, tout en regardant Henriette, tout en se livrant à ses réflexions avec une rapidité que la lenteur du récit ne peut rendre, le visiteur caché continuait d'écouter ce qui se disait dans la pièce voisine, et voici ce qu'il entendait :

– Ainsi, vous ne savez rien de nouveau ? – demandait une voix qui devait être celle de l'avocat.

– A proprement parler, non.

– Vous n'avez pu arriver à découvrir qui étaient l'homme et la femme enfermés dans le fiacre ?

– Non ; – toutes les recherches ont été vaines jusqu'à présent, de ce côté ; – mais je ne désespère pas, et j'y arriverai, ou je ne m'appelle pas Primborgne. – Cependant, il s'est produit de nouveaux événements, dont l'un, s'il se confirme, serait d'une importance capitale, et c'est là surtout ce qui me ramène auprès de vous.

– Qu’est-ce que c’est ?

– D’abord, – reprit l’agent, – j’ai retrouvé le cocher du fiacre n° 10045.

– Ah ! ah ! – Mais c’est quelque chose, cela.

– Oui et non. – Presque rien, pour le moment, car le cocher n’a pu me donner que des renseignements extrêmement vagues.

– Qui sont ?.

– J’ai su, par lui, où il avait chargé.

– Et c’est ?...

– Place des Petits-Pères. – Vous voyez que cela n’avance pas à grand’chose. – Cependant, c’est un point de départ, et je compte battre tout le quartier.

– Bien ; mais le signalement... C’est le signalement qu’il faudrait avoir.

– Oh ! pour cela, bredouille. – Cet animal de cocher, comme tout le monde en pareil cas, n’a guère regardé que la femme.

– Qu’importe, s’il l’a bien vue ? – s’écria Léon de Prangins, avec une vivacité qui prouvait que, rassuré à l’égard d’Henriette, depuis qu’il avait revu le bracelet à son bras, il n’eût pas mieux demandé, néanmoins, que d’être doublement rassuré.

– C’est que malheureusement il l’a mal vue et qu’il est beaucoup plus difficile de reconnaître une femme qu’un homme. Elles ont mille manières de se dissimuler et de se transformer.

La toilette, c’est la moitié d’une femme ; puis elles ont ce diable de voile, plus ou moins épais, suivant l’occurrence, qui trouble le regard et cache le visage parfois presque aussi bien qu’un masque.

Or la femme avait une voilette épaisse, une robe noire, un chapeau noir, un pardessus noir. et il n’y a vu que du *bleu*, – conclut l’agent avec un petit ricanement ennuyé.

– Cependant la taille, l’âge...

– Oui, je sais bien. – Voici sa réponse :

Taille moyenne ; – femme jeune et jolie, à coup sûr ; l’air très comme il faut, un peu altier ; teint mat, chaud, yeux admirables, noirs, autant qu’il a pu en juger à travers la dentelle de la voilette, par leur éclat ; quelque chose de décidé et de nonchalant à la fois dans la tournure...

Pendant que Primborgne parlait, l'homme caché écoutait, et, pendant qu'il écoutait, il regardait Henriette placée en face de lui, le visage perdu dans la dentelle de sa mantille, à travers laquelle brillaient ses prunelles noires, dont l'expression, à cet instant, était extrêmement sombre et même dure.

Elle était de taille moyenne ; elle avait traversé le salon d'un pas ferme et nonchalant à la fois.

Elle avait l'air décidé et altier, surtout au repos.

– Tiens ! tiens ! tiens ! – se dit l'inconnu ; – si c'était elle ! – Cela lui ressemble diantrement !

– Cela ressemble à toutes les femmes brunes, d'un certain monde, – fit l'avocat, d'une voix un peu hésitante, – et ne désigne personne en particulier, d'une façon certaine.

Don José, ou Giovanni, – haussa les épaules, en murmurant :

– Mari, va !

– Oh ! si je l'avais vue moi-même, – répliqua Primborgne, – quand je n'en eusse pas vu davantage que le cocher, – je parierais bien la reconnaître après, entre mille. Il se dégage de chaque personne un je ne sais quoi qui frappe, qui constitue la caractéristique de l'être, – et que je n'oublie jamais.

Mais, avec les yeux d'un autre, et d'un autre peu intelligent, comme ce cocher... c'est différent.

Il a pu mal voir, sentir à côté, se tromper...

Il y eut un silence.

L'avocat froissait des papiers, dont le bruit sec venait jusqu'à l'oreille de l'écouteur, et il sembla à ce dernier que la main qui froissait ces papiers était quelque peu agitée et fiévreuse.

– Et l'homme ? – ajouta-t-il enfin, d'une voix plus basse.

– Oh ! l'homme, il l'a encore moins vu, ou, du moins, n'y a fait aucune attention.

Un homme jeune, – dit-il, – avec sa barbe, autant qu'il peut se le rappeler... brun ou blond, il n'en sait rien... ce qui me fait supposer que l'homme est châtain, – c'est-à-dire ni tout à fait blond, ni brun foncé, – ce qui eût frappé le cocher.

Quant aux yeux, il ne se rappelle pas non plus leur couleur... En cherchant bien, il croit qu'ils sont clairs...

– Tiens ! tiens ! tiens ! – pensa encore le visiteur. – René Mathieu est jeune, il porte sa barbe, il a les yeux bleus... Si c'était lui !

Elle et lui... la femme de *celui-ci*, la maîtresse de *celui-là* !

Car si le mari ignore l'aventure quelconque dont il s'agit... c'est qu'elle était avec un amant.

Oui, ce doit être cela ! – Ce serait bien drôle.

Il faudra voir... Qui sait ? – Tout sert, tout peut servir ! – Et je ne les tiendrai jamais trop tous les deux !

Il eut une expression de menace étrange, et se remit à écouter avec un redoublement d'attention.

– Vous voyez donc, – poursuivit Primborgne, – que nous ne savons rien de plus qu'hier.

– En effet ! – murmura l'avocat, d'un ton inquiet et découragé. – Pour le bracelet, non plus, vous n'avez rien découvert ?

– Oh ! ceci regarde l'affaire de Nogent...

L'écouteur tressaillit et devint pâle.

– Qui se trouve si étrangement liée à cette aventure galante du fiacre versé...

– Eh bien ?

– De ce côté, je n'ose en croire ce que j'ai appris...

– Quoi donc ?

Primborgne hésitait évidemment, car il ne répondit pas tout de suite, et ce fut d'une voix moins nette qu'il reprit la parole.

– Je ne devrais peut-être pas vous dire... fit-il, – mais, après tout, vous êtes avocat, vous tenez, autant que personne, à connaître l'assassin de Marthe Pierret...

– Oh ! oh ! – pensa l'étranger, – c'est bien d'elle qu'il est question !

– -Et, – poursuivit Primborgne, – à ce que le crime ne reste pas impuni. – Je puis donc compter sur votre absolue discrétion...

– Oui, monsieur, absolue !

– D'ailleurs, on aura besoin de votre témoignage et de celui de M. votre père.

Ainsi voilà le fait.

Primborgne prit un temps.

On sait que c'était son habitude, quand il avait quelque chose de grave à exposer.

– Il y a une heure, – reprit-il, – un agent subalterne, Roussot, qui savait qu'on avait retrouvé le fameux bracelet disparu à la suite du meurtre de Nogent, est venu me relancer jusque chez moi.

Cet agent m'avait aidé dans mes recherches, il y a cinq ans, et c'était même lui qui avait signalé la présence, à Nogent, au moment du crime, d'un étranger, nommé ou se faisant appeler Mabrun, de type italien, méridional en tout cas.

L'écouteur se redressa, la sueur au front, et jeta un rapide regard autour de lui ; puis se pencha de nouveau pour mieux entendre, en retenant sa respiration.

– Roussot, – continua Primborgne, – avait entrevu, une fois, ce personnage douteux...

– Après ? – fit Léon de Prangins.

– Or, hier au soir, il a aperçu, dans une voiture qui passait, un homme dont les traits l'ont frappé... par une certaine ressemblance...

– Ce serait ce Mabrun ? – interrompit vivement l'avocat.

– Rien ne le prouve. – Il ne s'agit que d'une ressemblance vague...

– Mais il fallait s'assurer...

– Roussot l'aurait bien voulu. – Malheureusement il faisait nuit, la voiture a filé sans qu'il pût la suivre, ni en prendre le numéro, et il a trop peu vu l'homme en question pour oser rien affirmer.

– Diable !

– Seulement, cette rencontre concordant avec le bracelet perdu dans une autre voiture... Je ne sais... mais j'ai idée... que nous allons reprendre cette affaire... et la mener à bonne fin... C'est peut-être par ce Mabrun, s'il est réellement à Paris, que nous arriverons à connaître, à retrouver, les héros de l'aventure du fiacre.

– En quoi puis-je vous servir, monsieur Primborgne ?

– En ceci, monsieur de Prangins, que vous et votre père vous aviez conservé des relations avec Marthe Pierret, et que si nous mettons la main

sur l'homme, il se trouvera peut-être que vous l'avez connu, ou rencontré, autrefois, chez votre nourrice.

Les deux hommes échangèrent encore quelques paroles insignifiantes.

Don José s'était redressé.

Il avait repris sa physionomie habituelle, mais ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire et un pli s'était creusé à la commissure de ses lèvres minces.

– Que j'ai bien fait d'écouter ! – se dit-il. – Mais qu'est-ce que ce bracelet ?

Au même instant, la porte s'ouvrit.

C'était Primborgne qui se retirait.

L'étranger l'avait entendu venir, et son plan était fait.

Il ramena la tenture autour de lui, au moment où s'ouvrait la porte, de façon à s'y cacher complètement ; – et cela d'un mouvement si naturel, à l'instant si précis où l'agent ouvrait la porte, qu'Henriette dut croire que c'était l'agent qui repoussait la portière, – tandis que l'agent, préoccupé, crut qu'elle était relevée par quelque embrasse, et la dépassa pour entrer dans le salon, sans se douter de rien.

En apercevant Primborgne, Henriette, de son côté, s'était rejetée en arrière et enfoncée le plus possible dans l'ombre protectrice du rideau de la fenêtre ; mais ses yeux lancèrent un éclair et fouillèrent le visage de l'homme de police, avec une expression de colère et de haine, qui frappa Don José.

Ce regard disait tant de choses et si clairement, que l'étranger n'eut qu'un mot aux lèvres :

– C'était bien elle !

Primborgne, apercevant une femme, la salua et sortit sans s'arrêter.

Henriette le suivit des yeux, l'analysant des pieds à la tête, de façon à bien le reconnaître en tout lieu, en toute circonstance ; puis traversa le salon d'un pas rapide, et disparut par la porte de droite.

Au même instant, l'inconnu frappait à la porte du cabinet de Léon de Prangins, puis l'ouvrait et se trouvait en face de l'avocat.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

Pour la suite et la fin du roman, lire le volume intitulé : LA CHAMBRE ROSE.

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 15, 17, 19, GALERIE D'ORLÉANS.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

CHEFS-D'ŒUVRE

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

à UN FRANC le volume

En vente :

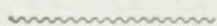
- André Chénier** Œuvres poétiques, 1 vol.
Ovide L'Art d'aimer. — Les amours, 1 vol.
Voltaire Candide. Zadig et l'Ingénue, 1 vol.
Hamilton Histoire amoureuse de la cour d'Angle-
terre (Mémoires du chevalier de Gram-
mont), 1 vol.
Xav. de Maistre Œuvres complètes, 1 vol.
Boccace Contes, 1 vol.
Brillat-Savarin Physiologie du goût, 1 vol.

Sous Presse :

- Diderot** Contes, Nouvelles et mélanges, 1 vol.
P.-L. Courier L'âne d'or. — Daphnis et Cloé, 1 vol.
Suétone Rome galante sous les Césars, 1 vol.
Sterne Voyage sentimental, suivi des amours de
mon oncle Tobie, du voyage sentimen-
tal dans le midi de la France et de l'his-
toire de l'abbesse des Andouillettes, 1 v.
Marg. de Valois Les Contes de la reine de Navarre, 1 vol.

Chaque volume de la *Bibliothèque choisie des chefs-d'œuvre français et étrangers* est accompagné d'une notice biographique et littéraire sur chacun des auteurs; il est imprimé avec soin, sur beau et fort papier vélin glacé, et

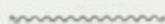
orné de têtes de page et culs de lampe, dans un format de poche et de bibliothèque. C'est la première fois qu'une œuvre de vulgarisation de ce genre se fait dans des conditions aussi avantageuses pour le public. Aussi le succès qui a accueilli les premiers volumes de la *Bibliothèque choisie des chefs-d'œuvre* va-t-il croissant et cette *Bibliothèque* se répand-elle dans toutes les couches de lecteurs.



PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA LIBRAIRIE E. DENTU

ROMANS. — Collection grand in-18 jésus

Gustave Aimard . . .	Le Souriquet, 2 vol	6 »
Élie Berthet	La Marchande de Tabac, 1 v.	3 »
Adolphe Belot . . .	La Bouche de M ^{me} X..., 1 v.	3 »
E. du Boisgobey . .	Les Suites d'un Duel, 1 vol.	3 »
Edouard Cadol . . .	Mademoiselle ma mère, 1 v.	3 »
Gustave Claudin . .	Lady don Juan, 1 vol	3 »
Champfleury	Fanny Minoret, 1 vol.	3 »
Eugène Chavette . .	Un notaire en fuite, 2 vol	6 »
Jules Claretie . . .	Le Million, 2 vol.	3 50
Charles Deslys . . .	La Mère Rainette, 1 vol	3 »
Charles Joliet . . .	Pénélope et Phryné, 1 vol.	3 »
Hector Malot	La Petite Sœur, 2 vol	6 »
Jules Mary	L'Aventure d'une fille, 1 vol.	3 »
Catulle Mendès . . .	Monstres parisiens, 1 vol.	3 »
Charles Mérouvel . .	Deux maîtresses, 1 vol.	3 »
Xavier de Montépin	Les Pantins de Madame le	
	Diable, 2 vol.	6 »
Emile Richebourg . .	Jean Loup, 3 vol.	9 »
Adolphe Racot . . .	La Maîtresse invisible, 1 vol.	3 »
Paul Saunière	Le Capitaine Marius, 1 vol	3 »
Aurélien Scholl . . .	L'Orgie parisienne, 1 vol.	3 »
Léopold Stapleaux . .	L'Affaire du château de Cla-	
	melle, 2 vol.	6 »
Pierre Zaccone . . .	L'Homme aux neuf mil-	
	lions, 1 vol.	3 »



VOYAGES. — Collection grand in-18 jésus

~~~~~

## LA RUSSIE ET LES RUSSES

Indications de Voyage

par **VICTOR TISSOT**

(13<sup>e</sup> ÉDITION)

Un volume grand in-18, prix : 3 fr. 50

... M. Tissot est un humoriste qui vide devant nous un carnet de voyage, rempli au jour le jour. Seulement ces notes se trouvent être des études; ces esquisses crayonnées en chemin de fer, en bateau, en traîneau, des portraits, et des portraits qui vivent. C'est un don particulier d'observation et presque de création, de faire ressortir avec un tel relief les choses et d'esquisser ainsi les hommes. Voyez notamment les chapitres sur les juifs, les paysans et la vie religieuse. C'est ce qu'il a fait de plus pénétrant et de plus piquant sous divers sujets. Anecdotes, épisodes plaisants, scènes gaies ou attendries abondent...

(*Revue politique et littéraire* du 16 septembre 1882.)

### AUTRES OUVRAGES DE M. TISSOT:

|                                                    |   |    |
|----------------------------------------------------|---|----|
| Voyage au Pays des Milliards, 1 vol. . . . .       | 3 | 50 |
| Les Prussiens, Allemagne, 1 vol. . . . .           | 3 | 50 |
| Voyage aux pays annexés, 1 vol. . . . .            | 3 | 50 |
| Vienne et la vie Viennoise, 1 vol. . . . .         | 3 | 50 |
| Voyage au pays des Tziganes, 1 vol. . . . .        | 3 | 50 |
| Russes et Allemands, 1 vol. . . . .                | 3 | 50 |
| Les mœurs et la Société allemandes, 1 vol. . . . . | 3 | 50 |

### En préparation :

## L'ALLEMAGNE AMOUREUSE

1 beau volume in-18, jésus. Prix : 3 fr. 50

---

|                          |   |                              |     |
|--------------------------|---|------------------------------|-----|
| Paul Deléage . . . . .   | — | Trois mois chez les Zoulous, |     |
|                          |   | 1 vol. illustré. . . . .     | 4 » |
| Prince Lubomirski. —     |   | La Côte Barbaresque et le    |     |
|                          |   | Sahara, 1 vol. illustré. .   | 4 » |
| Louis Jacolliot. . . . . | — | Voyage au pays des Fakins,   |     |
|                          |   | charmeurs, 1 vol. illustré   | 4 » |
| J.-P. Ferrier. . . . .   | — | Voyages et aventures en      |     |
|                          |   | Perse, 2 vol. . . . .        | 7 » |
| Maurice Dubard . . . . . | — | La vie en Chine et au Japon, |     |
|                          |   | 1 vol. illustré. . . . .     | 4 » |



LIVRES D'AMATEURS

- Arsène Houssaye.** — *Molière, sa femme et sa fille*, 1 vol. in-folio, illustré de gravures et eaux-fortes 100 »  
 — *Les Comédiennes de Molière*, 1 vol. in-8°, avec gravures et eaux-fortes . . . . . 10 »  
 — *Histoire du 41<sup>e</sup> fauteuil de l'Académie française* nouvelle édition ornée de portraits et vignettes, 1 vol. in-8° sur papier de Hollande 20 »  
**Edmond et Jules de Goncourt.** — *Sophie Arnould*, d'après ses mémoires et sa correspondance, 1 vol. petit in-4°, portrait et fac-similé . . 10 »  
 — *L'Amour au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1 vol. in-16, avec eaux-fortes. . . . . 5 »  
 — *La Saint-Huberty*, d'après sa correspondance et ses papiers de famille, 1 vol. in-16, avec vignettes et eaux-fortes . . . . . 8 »  
**Champfleury.** — *Le Violon de faïence*, nouvelle édition, 1 vol. in-8°, avec illust. en couleur. 25 »  
 — *Histoire de la Caricature*, 5 vol. gr. in-18 Jésus, ornés de 500 vignettes. . . . . 25 »  
 — *Henry Monnier, sa vie et son œuvre*, 1 vol. in-8°, orné de 100 gravures, fac-similé . . 10 »  
 — *Les Vignettes Romantiques*, histoire de la littérature et de l'art de 1825 à 1840, 1 vol. gr. in-8° Jésus orné de 130 gravures . . 50 »  
**Edouard Fournier.** — *L'Esprit des autres*, recueilli et raconté, 1 vol. in-18 elzévir . . 5 »  
 — *L'Esprit dans l'Histoire*, recherches et curiosités sur les mots historiques, 1 v. in-18 elzévir 5 »  
 — *Paris démolì*, 1 vol. in-18 elzévir. . . . . 5 »  
**Emmanuel Gonzalès.** — *Les Caravanes de Scaramouche*, suivies de *Giangurgolo* et de *Maître Ragueneau*, avec une préface par Paul Lacroix, 1 vol. in-16, avec vignettes et eaux-fortes de Henri Guérard . . . . . 10 »  
**Charles Monselet.** — *Poésies complètes*, 1 vol. gr. in-18 elzévir, avec frontispice gravé à l'eau-forte par Lalauze . . . . . 5 »  
**Auguste Saulière.** — *Les Leçons conjugales*, contes lestes, 1 vol. gr. in-18 Jésus elzévir, 55 vignettes et 10 eaux-fortes de H. Somme 10 »  
 — *Histoires conjugales*, nouveaux contes lestes, 1 v. gr. in-18 Jésus elzévir, orné de 50 vignettes et de 10 eaux-fortes de Henry Somme . . 10 »  
**Henry Monnier.** — *Scènes populaires* dessinées à la plume, nouv. édit. illustrée de 80 dessins de l'auteur, 2 vol. in-8° chacun de 650 pages. 20 »  
**Charles Vincent.** — *Chansons, Mois et Toasts*, précédés d'un Historique du Caveau, par E. Dentu, 1 v. in-8°, eaux-fortes par Le Nain 10 »  
**Jules Claretie.** — *Un Enlèvement au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1 v. in-16, avec vign. et eaux-fortes 10 »



# PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA LIBRAIRIE E. DENTU

Collection gr. in-48 jésus à 5 fr. et 5 fr. 50 cent. le volume

| Vol. |                               | Vol. |                                | Vol. |                                 |
|------|-------------------------------|------|--------------------------------|------|---------------------------------|
|      | <b>GUSTAVE AIMARD</b>         |      | <b>CHARLES DESLYS</b>          |      | <b>HECTOR MALOT</b>             |
| 3    | Les Vauriens du Pont-Neuf     | 1    | La Revanche de Marguerite      |      | Pompon                          |
| 1    | Le Rancho du pont de Lianes   | 1    | Le Capitaine Minuit            |      | Une Femme d'Argent              |
| 2    | Les Coupeurs de routes        | 1    | Sœur Louise                    |      | La Bohème tapageuse             |
|      | <b>PHILIBERT AUDEBRAND</b>    |      | <b>CHARLES DEULIN</b>          |      | <b>CATULLE MENDES</b>           |
| 1    | César Berthelin               | 1    | Contes du roi Gambrinus        |      | Le Roi Vierge                   |
| 1    | Les Gasconnades de l'Amour    | 1    | Histoire de Petite ville       |      | Les Mères terribles             |
|      | <b>ALFRED ASSOLLANT</b>       |      | <b>E. ENAULT</b>               |      | <b>CHARLES MEROUVEL</b>         |
| 1    | Hyacinthe                     | 1    | Diane Kerdoval                 |      | La Filleule de la Duchesse      |
| 1    | Nini                          | 1    | Gabrielle de Célestange        |      | La Maîtresse du Ministre        |
| 1    | Le Vieux Juge                 |      | <b>H. ESCOFFIER</b>            |      | <b>XAVIER DE MONTEPI</b>        |
|      | <b>XAVIER AUBRYET</b>         |      | La Vierge de Mabilles          |      | Le Fiacre n° 13                 |
| 1    | Chez nous et chez nos Voisins | 1    | Chloris la Goule               |      | Son Altesse l'Amour             |
|      | <b>ELIE BERTHET</b>           |      | <b>FERDINAND FABRE</b>         |      | La Maîtresse masquée            |
| 1    | L'Incendiaire                 | 1    | Barnabé                        |      | <b>VICTOR PERCEVAL</b>          |
| 1    | Le Martyre de la Boscotte     | 4    | La Petite Mère                 |      | La Maîtresse de M. le Duc       |
| 1    | Le Charlatan                  |      | <b>FERVAQUES</b>               |      | Un beau Mariage                 |
|      | <b>ADOLPHE BELOT</b>          |      | Durand et Cie                  |      | <b>PAUL PERRET</b>              |
| 2    | Le Roi des Grecs              | 2    | Sacha                          |      | L'Ame murée                     |
| 3    | La Sultane parisienne         | 1    | <b>EMILE GABORIAU</b>          |      | Ce que coûte l'Amour            |
| 2    | Les Etrangleurs               | 1    | Le Petit Vieux des Baignolles  |      | <b>PONSON DU TERRAIL</b>        |
|      | <b>F. DU BOISGOBEY</b>        | 2    | L'Argent des Autres            |      | Les Voleurs du Grand monde      |
| 2    | L'Équipage du Diable          | 1    | Les Amours d'une Empeisonneuse |      | Le Filleul du Roi               |
| 2    | La Vieillesse de M. Lecoq     |      | <b>L. M. GAGNEUR</b>           |      | <b>TONY REVILLON</b>            |
| 3    | L'Épingle rose                | 1    | Les Crimes de l'Amour          |      | Le Besoin d'Argent              |
|      | <b>GONTRAN BORYS</b>          | 1    | Un Chevalier de Sacristie      |      | Noëmi                           |
| 2    | Le Cousin du Diable           | 1    | Les Vierges Russes             |      | <b>MARIUS ROUX</b>              |
| 2    | Le Beau Roland                | 1    | <b>EMMANUEL GONZALES</b>       |      | La Proie et l'Ombre             |
|      | <b>ALEXIS BOUVIER</b>         | 1    | La Servante du Diable          |      | Eugénie l'Amour                 |
| 1    | Le Club des Coquins           | 1    | La Vierge de l'Opéra           |      | <b>EMILE RICHÉBOURG</b>         |
|      | <b>EDOUARD CADOL</b>          | 1    | <b>GOURDON DE GENOUILLAC</b>   |      | André la Charmeuse              |
| 1    | Rose                          | 1    | La Magicienne de Paris         |      | Deux Mères                      |
| 1    | Un Enfant d'Israël            | 2    | L'Homme aux deux Femmes        |      | L'Idiotie                       |
| 1    | Le Fils adultérin             |      | <b>CONSTANT GUEROULT</b>       |      | <b>PAUL SAUNIERE</b>            |
|      | <b>CHAMPFLEURY</b>            | 1    | L'Héritage tragique            |      | La Meunière de Moulin           |
| 1    | Le Secret de M. Ladureau      | 2    | Les Tragédies du mariage       |      | Galant                          |
| 1    | La Petite Rose                | 1    | <b>ROBERT HALT</b>             |      | La Belle Argentière             |
| 1    | N'oublie pas ton parapluie    | 1    | Le Dieu Octave                 |      | Madame Rabat-Joie               |
|      | <b>EUGENE CHAVETTE</b>        | 1    | Brave Garçon                   |      | <b>AURELIEN SCHOLL</b>          |
| 1    | Aimé de son Concierge         | 1    | <b>ARSENE HOUSSAYE</b>         |      | Les Amours de Cinq minutes      |
| 2    | Le Comte Omnibus              | 2    | L'Eventail brisé               |      | <b>ALBERIC SECOND</b>           |
| 1    | Le Roi des Limiers            | 1    | Les Princesses de la Ruine     |      | Le Roman de deux Bourgeois      |
|      | <b>JULES CLARETIE</b>         | 1    | <b>CH. JOLIET</b>              |      | La Vie facile                   |
| 1    | La Maîtresse                  | 1    | Vipère                         |      | <b>A. SIRVEN ET LE VERDI</b>    |
| 1    | Les Amours d'un Interne       | 1    | Roche-d'Or                     |      | La Fille de Nana                |
| 1    | Monsieur le Ministre          |      | <b>ARMAND LAPOINTE</b>         |      | <b>LEOPOLD STAPLEAUX</b>        |
|      | <b>ERNEST DAUDET</b>          | 1    | Reine Coquette                 |      | Les Compagnons du Glaive        |
| 1    | La Petite Sœur                | 1    | Les Sept Hommes rouges         |      | Boulevardiers et Belles Petites |
| 1    | Le Lendemain du Péché         | 1    | <b>JULES LERMINA</b>           |      | <b>PIERRE VERON</b>             |
| 1    | L'Aventure de Jeanne          | 1    | La Criminelle                  |      | Le nouvel Art d'aimer           |
|      | <b>ALPHONSE DAUDET</b>        | 2    | Les Mille et une femmes        |      | Les Mangeuses d'homme           |
| 1    | Les Rois en exil              | 1    | <b>A. DE LESCURE</b>           |      | <b>VICTOR TISSOT ET AME</b>     |
| 2    | Jack                          | 1    | La Dragonne                    |      | La Comtesse de Montretout       |
|      | <b>ALBERT DELPIT</b>          | 1    | Mademoiselle de Cagliostro     |      | Aventures de 3 fugitifs         |
| 1    | Le Mystère du Bas-Meudon      | 2    | <b>LUBOMIRSKI</b>              |      | <b>PIERRE ZACCONE</b>           |
| 2    | La Famille Cavalier           | 1    | Par Ordre de l'Empereur        |      | La Vertu de Charbonnette        |
|      | <b>C. DEBANS</b>              | 1    | Les Viveurs d'hier             |      | Maman Rocambole                 |
| 1    | La Peau du Mort               | 1    | <b>J. DE LA LANDELLE</b>       |      | Le Fer Rouge                    |
| 2    | Le Baron Jean                 | 1    | Rose Printemps                 |      |                                 |



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

## ***Cherchez la femme, par A. Matthey (Arthur Arnould)***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572145w>

### **À propos de cette édition numérique**

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse [gallica@bnf.fr](mailto:gallica@bnf.fr).

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale

la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter [reproduction@bnf.fr](mailto:reproduction@bnf.fr)

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)

## Notes

- 1 Portrait du célèbre bandit Luigi.
- 2 C'est dommage.
- 3 Donneurs de coups de couteau.

# Table des matières

1. Page de titre
2. CHERCHEZ LA FEMME
  1. PREMIÈRE PARTIE LA CHAMBRE EN VILLE
    1. I. DÉCLARATION DU CONCIERGE
    2. II. CE QUE VIT M. BERTRAND
    3. III. LA CHAMBRE DE M. MARIOTTE
    4. IV. PREMIERS RÉSULTATS
    5. V. OU SE CONFIRMENT LES PREMIÈRES PRÉVISIONS DE M. PRIMBORGNE
    6. VI. LA FEMME BRUNE
    7. VII. OU TOUS LES MORALISTES PASSÉS, PRÉSENTS ET FUTURS SONT ENFONCÉS
    8. VIII. CORDON S.V.P.
    9. IX. ou L'ON N'APPREND RIEN
    10. X. LA PETITE BOUQUETIÈRE
    11. XI. M. DE LA VILLENoux
    12. XII. LA VOITURE ABANDONNÉE
    13. XIII. LA FEMME BLONDE
    14. XIV. OU PRIMBORGNE CONÇOIT SON PLAN
    15. XV. PLACE DES VICTOIRES
    16. XVI. FLEURS ET POLICE
    17. XVII. LA CHAMBRE DE JOSÉPHINE PIERRET
    18. XVIII. OU M. COLAS PERD SON TEMPS
    19. XIX. OU LA SITUATION DE JOSÉPHINE PIERRET SE DESSINE NETTEMENT
    20. XX. OU PRIMBORGNE AGIT « NOIR » ET PENSE « BLANC »
  2. DEUXIÈME PARTIE LE FIACRE VERSÉ
    1. I. SIX SEMAINES AUPARAVANT
    2. II. LE BRACELET

3. III. PREMIER SOUPÇON
4. IV. GUY-FRANÇOIS DE PRANGINS
5. V. LE BILLET
6. VI. MÊME NOM – AUTRE SANG
7. VII. BEAU-PÈRE ET MARI
8. VIII. HENRIETTE DE PRANGINS
9. IX. LES DEUX DIPLOMATES
10. X. LA FEMME QUI PASSE
11. XI. LE ROMAN
12. XII. L'HÉROÏNE
13. XIII. S'IL FAUT MOURIR, NOUS MOURRONS !
14. XIV. RENÉ
15. XV. QUI TERMINE LE PRÉCÉDENT ET COMMENCE  
LE SUIVANT
16. XVI. L'INCONNU
17. XVII. OU L'ON PARLE DE NOGENT ET DE ROME
18. XVIII. OU L'ITALIEN DEVIENT ESPAGNOL, ET OU  
L'HOMME AU BUSTE DEVIENT L'HOMME AU  
PROCÈS
19. XIX. CELLE QUI VEUT VOIR EST VUE
20. XX. CE QUE L'INCONNU DÉCOUVRE EN VOYANT  
ET EN ENTENDANT

3. Notes

4. À propos de cette édition numérique